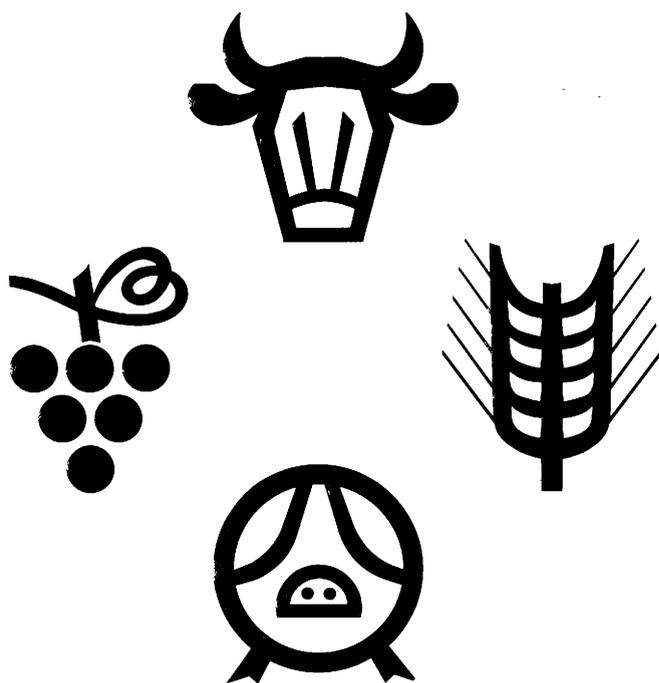


Informations sur l'agriculture

Situation de l'agriculture et de l'approvisionnement alimentaire dans certains pays arabes et méditerranéens et leur développement prévisible

I. Tendances et perspectives par zone et par produit



Agricultural situation and food supply in certain Arab and Mediterranean countries and their foreseeable development

I. Trends and prospects by area and by product

Series: Information on Agriculture

No 63

This report is in two volumes; the first contains the trends and prospects for agri-foodstuffs per area and per product (No 63) and the second the methodological and statistical annexes (No 64).

The study analyses a group of 28 Mediterranean and Arab countries for the period from 1961-65 to 1975. It is in three parts.

Part I is an analysis of the role played by agriculture and the agri-foodstuffs sector in the development of the Mediterranean countries.

Part II gives a description per area and per country of the development of Mediterranean agriculture. Two areas are considered separately: the Northern area consisting of seven countries (France, Italy, Spain, Greece, Portugal, Turkey and Yugoslavia), the Southern area including the southern Mediterranean countries and the non-Mediterranean Arab countries (Sudan, Somalia and Mauritania).

Part III is an analysis of the present situation and of trends and prospects per product. The products are considered under five headings: cereals, meat and milk products, fruit and vegetables, agri-industrial products and lastly, other products, chiefly cotton and tobacco. The analysis covers the supply of and demand for these products, supply estimates and Euro-Mediterranean trade in a world context. The study covers the period 1961-65 to 1971-75 and prospects for 1980 to 1985.

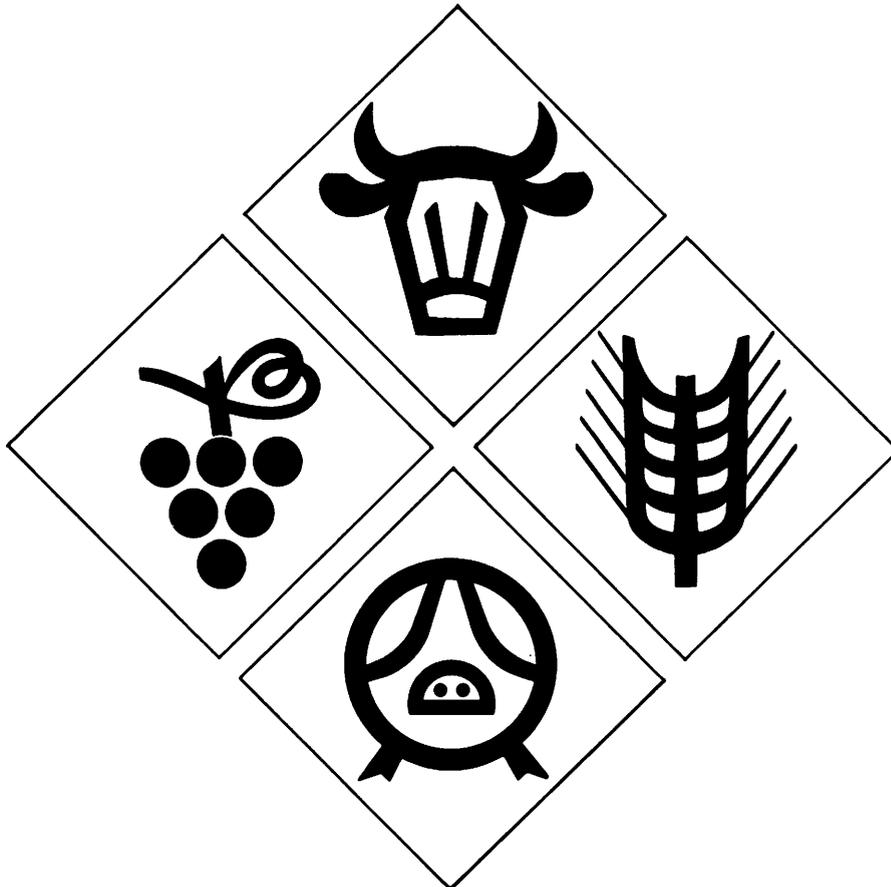
This study is only published in French

3
3



Situation de l'agriculture et de l'approvisionnement alimentaire dans certains pays arabes et méditerranéens et leur développement prévisible

I. Tendances et perspectives par zone et par produit



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE
Direction Affaires Générales — Division Rapports, études, informations statistiques et documentations

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage

© Copyright CECA — CEE — CEEA, Bruxelles-Luxembourg, 1979
Printed in Belgium

Les articles et textes paraissant dans cette publication peuvent être reproduits librement,
en entier ou en partie, avec citation de leur origine.

ISBN 92-825-1334-3

N° de catalogue: CB-NA-79-063-FR-C

**SITUATION DE L'AGRICULTURE
ET DE L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE
DANS CERTAINS PAYS ARABES ET MEDITERRANEENS
ET LEUR DEVELOPPEMENT PREVISIBLE**

**VOLUME I: TENDANCES ET PERSPECTIVES
PAR ZONE ET PAR PRODUIT**

AVANT PROPOS

Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme d'étude de la Direction Générale de l'Agriculture.

Elle a été exécutée par l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Les résultats se présentent en deux volumes:

Volume I. - Tendances et perspectives par zone et par produit

Volume II. - Annexes méthodologiques et statistiques

Ont participé aux travaux:

La Division "Rapports, études, informations statistiques et documentation" de la Direction Générale de l'Agriculture ainsi que les Directions Générales "Relations Extérieures", "Développement" et "Politique Régionale".

Original: Français

Cette étude ne reflète pas nécessairement les opinions de la Commission des Communautés Européennes et n'anticipe nullement sur l'attitude future de la Commission dans ce domaine.

Janvier 1979

PREFACE

Le présent rapport a été réalisé par l'ensemble des Enseignants et Chercheurs de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (C.I.H.E.A.M.) :

MM. M. ALLAYA
P. CAMPAGNE
J.P. FREMEAUX
G. GHERSI
O. HENAO
L. JUDEZ
L. MALASSIS
M. PAPAYANNAKIS
J.L. RASTOIN
J.L. SALINAS

avec la collaboration de :

Mme M.C.	ALLAYA, Collaborateurs de Recherche,		
Mme J.	BARON	"	"
Mme M.	COURTIAT	"	"
M. T.A.	NAKAK	"	"
Mme M.	PADILLA	"	"
Mme E.	POLLET	"	"
Melle C.	RECH	"	"

La rédaction finale a été réalisée par MM. M. ALLAYA, G. GHERSI, L. MALASSIS, M. PAPAYANNAKIS.

M. et Mme ALLAYA ont plus particulièrement contribué à la réalisation de ce rapport en assurant la coordination interne du projet et en construisant la Banque de données des pays méditerranéens (MEDISTAT) (1).

Cette Banque de données s'est révélée un outil indispensable pour mobiliser et traiter l'information. La construction en a été financée par le C.I.H.E.A.M. (subvention pour la recherche) ; elle a été rendue possible

(1) Cf. Annuaire des Pays Méditerranéens, IAM, 1977.

par la bienveillante coopération de l'Office Statistique des Communautés (Luxembourg), de la F.A.O. (Rome), de l'O.C.D.E. (Paris), du C.C.I. (Genève): Que tous ces organismes trouvent ici l'expression de mes remerciements.

Les Enseignants et Chercheurs de l'Institut Agronomique Méditerranéen, étant donné leur mission au sein du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, souhaitent avoir pu ainsi contribuer à une meilleure compréhension des pays méditerranéens et des conditions de leur développement agro-alimentaire. Ils se réjouissent de la collaboration qui s'est ainsi développée avec les Services de la C.E.E.

La Banque de données des pays méditerranéens demeure un outil irremplaçable pour poursuivre et approfondir les analyses commencées ; elle est disponible pour tous ceux que préoccupe le développement méditerranéen.

Professeur L. MALASSIS,
Directeur de l'IAMM

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : GEOPOLITIQUE MEDITERRANEENNE : LE ROLE DE L'AGRICULTURE

<u>INTRODUCTION</u> : Géopolitique Méditerranéenne	2
Chapitre I - <u>QUELQUES ASPECTS FONDAMENTAUX DE L'AGRICULTURE MEDITERRANEENNE</u>	7
1) Le modèle arboricole et maraîcher	7
2) Facteurs d'explication du modèle	9
3) Hétérogénéité de l'agriculture méditerranéenne	10
Chapitre II - <u>L'AGRICULTURE AU SEIN DES ECONOMIES NATIONALES</u>	12
1) La part de l'agriculture dans l'économie nationale	12
2) Les tendances récentes	12
3) Les échanges euro-méditerranéens	15
Chapitre III - <u>DEVELOPPEMENT AGRO-ALIMENTAIRE DES PAYS MEDITERRANEENS</u>	17
A - <u>Développement agro-alimentaire des Pays Méditerranéens du Nord</u>	18
1) Les contradictions Nord/Sud et la nécessité de les atténuer	18
2) Problématique de l'élargissement de la CEE	19
3) Le devenir du modèle arboricole et maraîcher	21
B - <u>Introduction à la problématique du développement agro-alimentaire des Pays Méditerranéens du Sud</u>	23
1) Rôle de l'agriculture dans le développement	23
2) Plans de développement agricole	24
<u>CONCLUSION</u> : Géopolitique Méditerranéenne et Développement	27
Annexes statistiques	28

<u>DEUXIEME PARTIE</u> : <u>LES TENDANCES DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE</u> <u>PAR ZONE</u>	44
<u>INTRODUCTION</u>	45
Chapitre I - <u>LES TENDANCES DE L'AGRICULTURE DANS LES PAYS DE LA</u> <u>MEDITERRANEE DU NORD</u>	46
1 - Tendances de la production agricole.....	48
2 - Les tendances de l'accumulation dans l'agriculture.....	51
3 - Tendances de l'emploi.....	53
4 - Tendances du commerce extérieur.....	54
5 - Perspectives et politiques.....	59
Chapitre II - <u>LES TENDANCES DE L'AGRICULTURE DANS LES PAYS DE LA</u> <u>MEDITERRANEE SUD ET LES PAYS ARABES</u>	61
1 - Tendances de la production agricole.....	63
2 - Les tendances de l'accumulation.....	71
3 - Les tendances de l'emploi.....	73
4 - Les tendances du commerce extérieur.....	75
5 - Perspectives et politiques.....	85
<u>ANNEXES</u> : Consommation alimentaire et bilans d'approvisionnement dans les pays de la Méditerranée du Sud.....	86

<u>TROISIEME PARTIE : LES TENDANCES DU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE</u> <u>PAR PRODUIT.....</u>	99
 Chapitre I - <u>LES CEREALES DANS LES PAYS MEDITERRANEENS ET ARABES</u> <u>SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES</u>	100
1. La consommation de céréales.....	100
2. La production méditerranéenne de céréales est concentrée dans les pays européens.....	104
3. Les échanges céréaliers des pays méditerranéens et arabes et l'équilibre entre l'offre et la demande.....	108
 Chapitre II - <u>LA VIANDE ET LES PRODUITS LACTIERS DANS LES PAYS</u> <u>MEDITERRANEENS ET ARABES - SITUATION ACTUELLE ET</u> <u>PERSPECTIVES.....</u>	111
1. La viande en Méditerranée.....	111
2. Le lait en Méditerranée.....	126
3. Perspectives lait et viandes.....	132
 Chapitre III - <u>LES FRUITS ET LES LEGUMES DANS LES PAYS MEDI-</u> <u>TERRANEENS ET ARABES-SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES</u>	142
1. Tendances du marché des fruits.....	144
2. Les tendances du marché des légumes.....	157
 Chapitre IV - <u>LES PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS DANS LES PAYS MEDI-</u> <u>TERRANEENS ET ARABES - SITUATION ACTUELLE ET</u> <u>PERSPECTIVES.....</u>	164
1. Les industries agro-alimentaires.....	164
2. Les conserves végétales.....	166
3. Les conserves de poissons.....	178
4. Les produits oleïcoles.....	183
5. Le sucre.....	194
6. Perspectives d'évolution dans certains grands secteurs agro- industriels en zone méditerranéenne.....	199
7. Les structures agro-industrielles dans la zone méditerranéenne..	205
8. La stratégie des firmes agro-alimentaires multinationales dans la zone euro-méditerranéenne.....	210
 Chapitre V - <u>AUTRES PRODUCTIONS : LE COTON ET LE TABAC -</u> <u>SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES.....</u>	213
1. Le coton.....	213
2. Le tabac.....	219

LISTE DES TABLEAUX

N°	<u>Titres</u>	
1	Classification des principales productions agro-alimentaires des pays méditerranéens.....	7
2	Répartition géographique des moyens et du produit agricole (1975).....	10
3	Tendances récentes (taux de variation annuel moyen) dans les pays exportateurs nets (pays classés sur la base d'un rapport décroissant).....	13
4	Tendances récentes dans les pays méditerranéens et arabes importateurs nets.....	14
5	La Méditerranée dans le Monde.....	29
6a	Principales productions agro-alimentaires méditerranéennes en % de la production mondiale (Moy.71/75).....	30
6b	Evolution des principales productions méditerranéennes (taux de croissance annuel 1963-73).....	31
7	Répartition géographique des principales productions des pays méditerranéens (PM = 100) (1971-75).....	32
8a	Exportations pour quelques produits en % des exportations mondiales (71/75) (% en quantités).....	33
8b	Tendances des exportations de quelques produits (taux de croissance annuel 1966/73) (en quantités).....	33
9a	Importations pour quelques produits en % des importations mondiales (71/75) (% en quantités).....	34
9b	Tendances des importations de quelques produits (taux de croissance annuel 1966-73).....	34
10a	Structure des importations extra-communautaires de la CEE à 9 (%).....	35
10b	Structure des exportations extra-communautaires de la CEE à 9 (%).....	35
11a	Importance relative de l'agriculture.....	36
11b	Balance commerciale et structure des échanges.....	37
12	Tendances récentes : taux de croissance annuels moyens de la production de la population et des échanges.....	39
13	Croissance de la production agricole par rapport aux objectifs des plans nationaux de développement (Afrique du Nord du Sahara et Proche Orient).....	41
14	Production agricole et objectifs du Plan indicatif mondial.....	42
15a	Production (P) et consommation (C) d'engrais (1971/74) Tracteurs en service (%).....	43
15b	Tendances 1963/73 : taux de croissance annuels moyens(%)	43
16	Croissance annuelle moyenne.....	46
17	Indice d'augmentation des terres arables et des terres irriguées (1974) (1961-65 = 100).....	49
18	Indices de croissance de l'utilisation de tracteurs et d'engrais en 1974 (1961-65 = 100).....	50
19	Niveaux de mécanisation et de chimisation (1972).....	50
20	Part des investissements agricoles dans les investissements totaux.....	51
21	Croissance du commerce global et agricole (indices moy.1971-73 et moy.1974-76) Moyenne 62-65 = 100.....	54
22	Evolution du poids et de l'équilibre du commerce agricole.....	55

23a	Les principaux produits agro-alimentaires importés (les % se réfèrent aux importations totales du pays).....	57
23b	Principaux produits agro-alimentaires exportés.....	58
24	Classement des pays de la Méditerranée du Sud et des pays arabes sur la base de quelques indicateurs de développement socio-économique.....	62
25	Classement des pays de la Méditerranée du Sud et des pays arabes sur la base de quelques indicateurs de développement agro-alimentaire.....	64
26	Croissance globale et croissance agro-alimentaire.....	65
27	Evolution des surfaces cultivées et des surfaces irriguées (périodes 1961-65 à 1971-75).....	67
28	Niveaux de mécanisation et d'utilisation d'engrais en agriculture.....	69
29	Principales productions agro-alimentaires.....	70
30	Part des investissements agricoles dans les investissements totaux dans quelques pays de la Méditerranée du Sud	71
31	Evolution des surfaces cultivées et de l'irrigation.....	72
32	Part de la population active agricole dans la population active totale.....	74
33	Poids des échanges internationaux de la zone sud dans le total mondial (en valeur).....	75
34	Importations par habitant dans les pays de la zone sud (en 1975).....	77
35	Taux de couverture du commerce extérieur des pays de la zone sud sur la période 1971-1975.....	78
36	Importations de produits agro-alimentaires par habitant et importations totales par habitant en 1975.....	79
37	Déficit agro-alimentaire des pays de la zone sud de la Méditerranée (moyenne 1971-75).....	80
38	Part des importations et exportations agro-alimentaires (0,1,4) dans les importations et exportations totales - 1962-65 et 1971-75 (%).....	81
39a	Les principaux produits agro-alimentaires importés (les % se réfèrent aux importations totales du pays).....	83
39b	Les principaux produits agro-alimentaires exportés (les % se réfèrent aux exportations totales du pays).....	84

40	Bilans d'approvisionnement pour les pays de la Méditerranée du Sud et pour quelques produits de bases (moy. 72-74).....	95
41	Valeur des disponibilités alimentaires par tête en calories et protéines.....	97
42	Consommation alimentaire par tête dans les pays de la Méditerranée du Sud (moy. 1972-74).....	98
43	Regroupement des productions par habitant des différentes zones pour les différentes catégories de viandes en 1961-65 et en 1974.....	116
44	Importations de viande bovine de la CEE à 9 en provenance de la Yougoslavie.....	121
45	Les principaux pays méditerranéens importateurs de viande bovine.....	122
46	Structure des échanges de produits laitiers entre la CEE et les pays du Bassin Méditerranéen (en valeur).....	129
47	Déficits et C.A.S. moyens des pays du Proche et Moyen Orient et des pays arabes en viandes et produits laitiers au cours de la période 72-74.....	135
48	Déficits et coefficients d'autosuffisance en viandes et produits laitiers des pays du Maghreb.....	139
49	Répartition de la production méditerranéenne de quelques fruits (en %)......	144
50	Demande par habitant et par an (kg).....	145
51	Taux de croissance annuels moyens de la demande par habitant et par an (75-85) - Taux de croissance annuel de la demande globale de fruits et légumes (75-85).....	146
52	Production (récoltée) de pommes (1000 t).....	147
53	Projections de la production, de la consommation et des échanges de pommes (1000 t).....	148
54	Production (récoltée) de poires.....	149
55	Projections de la production, de la consommation et des échanges de poires (1000 t).....	150
56	Production (récoltée) de pêches.....	151
57	Projections de la production, de la consommation et des échanges de pêches (1000 t).....	152
58	Perspectives de la production d'agrumes de quelques pays méditerranéens	153
59	Projections de la demande d'agrumes (1980).....	154
60	Importations d'agrumes de la CEE à 9 en provenance des pays méditerranéens	155

61	Projection des quantités moyennes consommées en France par tête et par an pour 1980 (kg).....	157
62	Production de tomates.....	158
63	Projections de la production, la consommation et les échanges de tomates (frais et équivalent frais).....	159
64	Production, consommation et exportation potentielle de tomates fraîches dans les pays du Maghreb (projections 1985).	161
65	Production, consommation et exportations potentielles de concentrés de tomates dans les pays du Maghreb.....	162
66	Commerce international de produits alimentaires transformés en 1969.....	165
67	Production méditerranéenne de confitures, marmelades et gelées	167
68	Production méditerranéenne de conserves de fruits en boîtes ou pots de verre.....	168
69	Evolution de la production de mélanges de fruits en conserves en France (en milliers de t).....	168
70	Commerce euro-méditerranéen de conserves de fruits	169
71	Commerce euro-méditerranéen de mélanges de fruits.....	170
72	Production de jus de fruits et légumes des pays méditerranéens	170
73	Commerce euro-méditerranéen des jus de fruits.....	171
74	Production de conserves de légumes des pays méditerranéens...	172
75	Commerce euro-méditerranéen de conserves de légumes.....	173
76	Part de la transformation de tomates dans quelques pays méditerranéens en % de la production totale en 1973.....	174
77	Production de conserves de tomates dans les pays méditerranéens	174
78	L'industrie méditerranéenne de la tomate en 1973.....	175
79	Commerce euro-méditerranéen des conserves de tomates.....	176
80	Evolution de la production méditerranéenne de conserves de poissons.....	178
81	Poids 1/2 brut de conserves de poissons fabriquées en France.	179
82	Commerce euro-méditerranéen de conserves de poissons.....	180
83	Importations communautaires de conserves et préparations de sardines.....	181
84	Importations communautaires de préparations et conserves de thon.....	182
85	Evolution de la production mondiale des huiles végétales comestibles.....	184

86	Evolution de la consommation d'huile d'olive	186
87	Evolution de la consommation d'olives de table.....	187
88	Coefficient d'autosuffisance des pays méditerranéens pour les olives de table, moy. 67/68-72/73.....	188
89	Principaux pays dans le commerce international de l'huile d'olive en 73/74.....	190
90	Echanges commerciaux d'huile d'olive entre la CEE et les pays méditerranéens arabes.....	190
91	Principaux pays dans le commerce international des olives de table en 1970/71.....	191
92	Production méditerranéenne et arabe de sucre centrifuge brut	194
93	Consommation apparente en sucre brut des pays méditerranéens	195
94	Principaux clients méditerranéens de la CEE pour le sucre...	197
95	Projection 1985 de la production et des exportations mondiales des huiles végétales comestibles.....	200
96	Evolution de la production d'huile d'olive dans les pays méditerranéens.....	201
97	Evolution de la production d'huile de tournesol dans les pays méditerranéens.....	201
98	Evolution du bilan production-consommation pour les huiles végétales dans les pays méditerranéens.....	202
99	Evolution de la production mondiale de sucre brut centrifugé	203
100	Evolution de la production de sucre centrifugé brut dans les pays méditerranéens.....	204
101	Quelques indicateurs globaux sur l'industrie agro-alimentaire méditerranéenne.....	206
102	Quelques ratios caractéristiques sur l'industrie agro-alimentaire méditerranéenne.....	209
103	Tendances générales de l'investissement agro-industriel méditerranéen.....	211
104	Origine des 100 premiers groupes mondiaux des IAA en 1974...	212
105	Classification dans le monde 1975. - Coton	218

PREMIERE PARTIE

GÉOPOLITIQUE MÉDITERRANÉENNE :

LE RÔLE DE L'AGRICULTURE

INTRODUCTION : Géopolitique Méditerranéenne (*)

L'approche qui nous inspire est méditerranéenne et globale. Méditerranéenne car nous voudrions envisager l'évolution des besoins agro-alimentaires des pays méditerranéens et en déduire quelques conséquences du point de vue du développement de cette zone et de ses rapports avec les autres zones du monde. Globale car nous envisageons le développement agro-alimentaire comme une composante du développement socio-économique global, lequel implique des choix qui s'effectuent dans le contexte des économies nationales et des rapports internationaux. L'ambition serait de dépasser les analyses statistiques des tendances de la production et des échanges, pour les expliquer en termes de processus de développement, de division internationale des activités, de rapports de forces : l'approche procède donc de la géopolitique. Le projet est ambitieux car la zone méditerranéenne constitue un vaste ensemble complexe, socio-économiquement très hétérogène, soumis au jeu des rapports de forces entre les grands, aux rapports nord/sud et est/ouest.

Pour analyser le développement méditerranéen, il est nécessaire de disposer d'une base statistique cohérente, adaptée à l'objet de nos recherches. C'est dans ce but que l'IAM a constitué une banque de données des pays méditerranéens (MEDISTAT) maintenant opérationnelle, et qui mobilise de nombreuses informations sur l'ensemble des pays méditerranéens et arabes (2).

Parmi les définitions possibles de la Méditerranée, quatre retiennent plus particulièrement notre attention : écologique, agricole, géographique, géopolitique (3).

La zone écologique se définit par des critères bio-climatiques : en gros, la zone méditerranéenne est celle de la fructification de l'olivier. Cette zone forme un pourtour étroit ou très étroit autour de la Méditerranée.

Symboles utilisés (*)

- Pays Méditerranéens Membres de la CEE : PMM = France, Italie
- Pays Méditerranéens non membres de la CEE : PMNM = Espagne, Grèce, Malte, Portugal, Turquie, Yougoslavie, Chypre
- Pays Méditerranéens du Nord de la Méditerranée : PMN = PMM + PMNM
- Pays Méditerranéens au Sud de la Méditerranée : PMS
- Pays Arabes : PA
- Afrique : A
- Afrique au Nord du Sahara : ANS
- Asie Planifiée : As
- Amérique du Nord : AN
- Amérique Latine : AL
- Europe Occidentale : EO
- Europe de l'Est : EE
- Monde : M
- PVD : Pays en voie de développement
- PD : Pays développés
- PS : Pays socialistes

(1) Nous remercions Mme ALLAYA (MEDISTAT) et Mme PADILLA qui ont préparé les données incluses dans les tableaux de l'annexe statistique.

(2) IAM - Annuaire des Pays Méditerranéens (La Méditerranée dans le monde), 1977

(3) L. MALASSIS - Agriculture et Développement Méditerranéens, Options Méditerranéennes, N° 30, p. 73 à 84

La zone agricole se définit par la prédominance, dans le produit brut final, de la valeur des productions à localisation plus spécifiquement méditerranéenne. L'analyse montre qu'il s'agit des fruits, des légumes et des fleurs. Dans l'état actuel des statistiques disponibles, cette zone est difficile à déterminer de manière précise (1).

La zone géographique se définit stricto sensu par les pays bordant la Méditerranée. Habituellement, on inclut dans l'ensemble méditerranéen le Portugal, bien qu'il n'ait pas de façade méditerranéenne et, dans son "approche globale", la CEE inclut aussi la Jordanie : soit au total 19 pays dont deux îles.

La zone géopolitique se définit par des considérations de développement socio-économique et de rapports internationaux. Bien que floue et incertaine, cette approche semble pourtant la plus intéressante du point de vue de l'analyse du développement méditerranéen. Les auteurs inspirés par cette approche classent dans les pays méditerranéens (en plus des pays riverains) le Koweït, les deux Yémen, les pays du Golfe Persique, l'Arabie Saoudite, l'Iran et l'Irak. Ainsi définie, la zone méditerranéenne inclut l'ensemble des pays pétroliers du sud de la Méditerranée et la quasi totalité du monde arabe.

Les pays arabes sont en effet pour la plupart méditerranéens, toutefois trois d'entre eux ne le sont pas : le Soudan, la Mauritanie et la Somalie.

Adoptant l'approche géopolitique, c'est donc la définition "lato sensu" de la zone méditerranéenne que nous retenons (2). Les pays constituant cet ensemble représentent environ 10 % de la population mondiale, 12 % de la population urbaine, 8 % de la population agricole, ainsi que 13 % de la production et de la consommation mondiales. La population méditerranéenne est un peu plus importante que celle de l'Europe de l'Ouest ou de l'Est, une fois et demi plus importante que celle d'Amérique du Nord (Tableau 5a).

Le taux de croissance de la population méditerranéenne est du même ordre que celui de la population mondiale (1,9 %) mais le taux de croissance du PIB et celui de la consommation ont été supérieurs aux taux mondiaux de ces dernières années : l'importance économique de la Méditerranée est donc croissante au sein de l'économie mondiale (Tableau 5b).

Ces tendances globales moyennes sont toutefois peu significatives car l'ensemble méditerranéen est très hétérogène. Le PIB par tête est particulièrement élevé au Koweït et dans les Emirats du Golfe mais, pour ces pays et d'autres, cet indicateur est peu significatif. Le PIB varie d'environ 300 \$ (Egypte) à 6 000 (France), soit de l'ordre de 1 à 20 (moyenne 71-75).

(1) En adoptant la définition de la CEE qualifiant de méditerranéennes les zones pour lesquelles les produits méditerranéens (pommes non comprises) représentent au moins 40 % de la production agricole finale, pour les régions ainsi définies, le total fruits + légumes + vin représente 60 % de la PAF en France et 75 % en Italie.

(2) L'approche géopolitique, comme l'approche géographique, a pour base les statistiques nationales. Cette base "nationale" a des inconvénients du point de vue de l'analyse de l'économie agricole. Elle inclut les produits du "nord" qui ne sont pas spécifiquement méditerranéens. Dans le cas de la France, les régions méditerranéennes (Provence-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse) produisent environ 44 % de la production française de fruits et légumes et de vin.

Dans les pays arabes non méditerranéens, il est de l'ordre de 300 \$ ou inférieur à ce chiffre (Soudan et Somalie). Cette inégalité des niveaux de vie est le reflet de processus historiques, de l'inégalité de la distribution des ressources, des politiques et des niveaux de développement.

La Méditerranée est probablement l'une des zones les plus hétérogènes du monde. Sur son pourtour coexistent toutes les formes d'organisation socio-économique (pays capitalistes, socialistes, en période de transition) et tous les niveaux de développement (pays industrialisés, semi-industrialisés, agricoles) et les richesses y sont fort mal réparties. Plusieurs regroupements des pays sont possibles, selon l'objet de l'analyse. Etant donné notre approche, il semble convenable de distinguer les pays du nord de la Méditerranée (PMN) et ceux du sud (PMS). Le Nord est un ensemble relativement beaucoup plus développé (il représente moins de 6 % de la population mondiale mais plus de 10 % du PIB), les PMN sont membres de l'OCDE (à l'exception de l'Albanie) et ont vocation à adhérer à la CEE (le Portugal, l'Espagne, la Grèce sont candidats ; la Turquie a un traité d'association), le Sud est un ensemble relativement sous-développé (4 % de la population mondiale et environ 2 % des richesses), à population agricole fortement dominante, et pourtant déficitaire en produits agro-alimentaires et importateur net.

La richesse méditerranéenne est au nord : en 1973, les pays du nord, qui représentaient moins de 60 % de la population méditerranéenne, concentraient 85 % du PIB méditerranéen (1). Cette disparité tend toutefois à s'atténuer globalement dans la mesure où le PIB progresse plus vite dans le sud (8,6 % par an) que dans le nord (5,4 %). Mais la croissance de la consommation par tête demeure plus faible dans le sud (moins de 3 % par an) que dans le nord (plus de 4 %). Les disparités des niveaux de vie continuent donc à croître, ce qui s'explique par des taux de croissance démographique différents (1 % dans le nord, plus de 3 % dans le sud) mais surtout par l'impossibilité où s'est trouvé le sud de pouvoir créer des emplois productifs au rythme de la croissance démographique.

Le Nord et le Sud ne constituent pas non plus des sous-ensembles homogènes, loin s'en faut. Le Nord comprend des pays industrialisés (France, Italie), semi-industrialisés (Espagne, Grèce, Portugal, Yougoslavie), agricoles (Turquie) ; le PIB varie de 750 \$ en Turquie à 6 000 en France et se situe aux environs de 2 200 \$ en Espagne et en Grèce (moyennes 71/75). Au sein de cet ensemble, les pays membres de la CEE ont un poids économique élevé : leur PIB total est égal à plus de deux fois celui de l'ensemble des autres pays méditerranéens du nord ; à eux seuls, ils représentent environ 62 % de la production méditerranéenne totale (ce pourcentage ne devrait jamais être perdu de vue dans l'analyse de la structure économique et du développement méditerranéen).

Le Sud est aussi très hétérogène. Etant donné le poids de la production pétrolière, de son rôle dans les rapports internationaux et le développement, il est nécessaire de distinguer les pays pétroliers et les autres. Sont producteurs les Emirats, Qatar, l'Arabie Saoudite, le Koweït, la Libye, l'Iran, l'Irak, l'Algérie. Le pétrole représente plus de 80 % du PIB dans les états du Golfe, 60 % en Libye, 25 à 40 % dans les autres pays producteurs.

(1) MALASSIS L. - Pays et produits méditerranéens - IAM, 1976

Certains pays pétroliers sont peuplés et d'autres pas : le calcul de la production de pétrole en tonnes par habitant est beaucoup plus significatif. Cette production varie de 3 tonnes en Algérie à 235 tonnes dans les Emirats(1). Les pays pétroliers peuplés ont une source de richesse pour contribuer à leur propre développement, les pays pétroliers non peuplés peuvent utiliser leurs richesses pour contribuer à la dépense et au développement de la zone méditerranéenne ou d'autres zones du monde.

Le développement dépend de facteurs internes, des ressources disponibles, des formes d'organisation socio-économique, mais aussi des rapports internationaux qui, en fonction de l'évolution des rapports de force, tendent à orienter la division internationale des activités dans un sens conforme aux intérêts des groupes dominants.

Les rapports internationaux sont complexes et, pour tenter de les clarifier par l'analyse, il est possible de distinguer :

1) Les rapports intra-CEE, et notamment les rapports Nord/Sud au sein de la CEE. Ces rapports sont en partie déterminés par le développement inégal du Nord et du Sud, aspect de la contradiction interne du développement occidental. Le Sud peut être envisagé comme une semi-périphérie du Nord plus industrialisé et plus riche.

2) Les rapports intra-méditerranéens des pays méditerranéens européens, ensemble très hétérogène, politiquement et économiquement. Les pays de cette zone, qui ont vocation à le faire, demandent à adhérer au Marché Commun, ou à bénéficier d'un statut privilégié (associations) ; c'est donc le problème de l'élargissement de la CEE, ses difficultés, ses modalités et ses conséquences qui sont ici au coeur de l'analyse.

3) Les rapports intra-méditerranéens des pays méditerranéens du Sud. Ces rapports se sont renforcés ces dernières années, notamment au sein du monde arabe, et trois fonds de coopération ont été créés (le Fonds Koweïtien de Développement Economique Arabe, le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social) (2). Ces fonds jouent un certain rôle dans la mise en valeur agricole (Soudan, Somalie).

4) Les rapports Nord/Sud intra-méditerranéens. Les pays du nord de la Méditerranée ont acquis au cours du siècle dernier une situation dominante sur certains pays du sud et tissé des relations culturelles et commerciales privilégiées. L'une des caractéristiques de l'évolution récente est le relâchement de ces liens commerciaux privilégiés et la diversification des échanges extérieurs.

(1) Amin MAALOUF - L'économie des pays de l'OPEP trois ans après le quadruplement du prix du pétrole - *Economia*, Mars 1977

(2) Thierry DE BEAUCE - Trois Fonds Arabes de Coopération - *Revue de Politique Etrangère*, N° 1, 1976

5) Les rapports Nord/Sud dans le contexte euro-méditerranéen. Ces rapports tendent de plus en plus à être ordonnés, dans le contexte d'un double dialogue, euro-méditerranéen et euro arabe (1). La Méditerranée est une zone stratégique pour l'Europe : principale source de ses approvisionnements pétroliers, mais aussi de la main d'oeuvre nécessaire à sa croissance (environ 8 millions de travailleurs méditerranéens dans la CEE), et principale zone de son expansion économique par transfert de ses biens d'équipement, de ses experts et de sa technologie. La Méditerranée apparaît comme une zone privilégiée de mise en valeur susceptible de contribuer à résorber la crise économique actuelle. En 1975, 19 % des exportations de la CEE, soit l'équivalent des exportations vers l'Amérique du nord et du sud, sont destinées aux pays riverains de la Méditerranée. Le monde arabe est devenu le premier client de la Communauté Economique Européenne. Les relations euro-méditerranéennes constituent une approche privilégiée des rapports entre la CEE et les pays en cours de développement. La Convention de Lomé, conclue le premier février 1975 avec 46 pays en voie de développement de l'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes et la Communauté, établit une large collaboration commerciale, financière et technique et organise un système de stabilisation des recettes des pays en voie de développement. Les pays arabes non méditerranéens ont adhéré à la Convention de Lomé.

6) Les rapports Nord/Sud lato sensu et Est-Ouest. Les rapports intra-méditerranéens et euro-méditerranéens s'inscrivent dans le contexte des rapports Est/Ouest, dont ils sont plus ou moins dépendants, ou s'inscrivent dans une vision "trilatérale" incertaine incluant dans le groupe dominant l'Amérique du Nord, la CEE et le Japon.

Cette brève analyse voudrait insister sur la nécessité de clarifier les différents types de rapports, expression des intérêts en présence, qui interviennent dans la détermination du devenir méditerranéen. Mais ce devenir procède d'un jeu simultané, où se font et se défont les alliances : par exemple, la politique de l'élargissement ne met pas seulement en jeu des rapports euro-méditerranéens, elle aggrave les contradictions internes à la CEE, accroît la concurrence intra-méditerranéenne, influence les rapports entre le Nord et le Sud méditerranéen et plus généralement entre pays développés et sous-développés. Il n'est pas toujours facile de clarifier le jeu des intérêts en présence, mais il serait pourtant nécessaire de le faire pour comprendre comment se détermine le devenir méditerranéen et les modalités du développement de cette zone.

C'est dans ce contexte global que se définit le devenir agro-alimentaire, sur lequel nous allons maintenant concentrer notre attention, en envisageant successivement :

- I - Quelques aspects fondamentaux de l'agriculture méditerranéenne
- II - Economies agricoles et économies nationales des pays méditerranéens
- III - Développement agro-alimentaire des pays méditerranéens.

(1) Le dialogue euro-arabe a été ouvert le 31 juillet 1974 à Paris (9 pays membres de la CEE + 20 pays de la Ligue arabe).

Chap. I. QUELQUES ASPECTS FONDAMENTAUX DE L'AGRICULTURE MEDITERRANEENNE :
LE MODELE ARBORICOLE ET MARAICHER

Au sein de l'économie mondiale, les pays méditerranéens constituent la grande zone fruitière et légumière du monde. Cette zone est caractérisée par la prédominance de ce que nous convenons d'appeler le "modèle arboricole et maraîcher". Mais cette prédominance ne doit pas faire perdre de vue un autre caractère fondamental de cette zone : sa grande hétérogénéité.

1) Le modèle arboricole et maraîcher

Dans une précédente étude, nous avons classé les produits agro-alimentaires en quatre catégories selon l'importance relative de la production méditerranéenne dans la production mondiale (1) ; le tableau ci-dessous résume les tableaux détaillés (Tableau 6a).

Tableau 1 - Classification des principales productions agro-alimentaires des pays méditerranéens

Catégorie	% de la prod. méd. dans la prod. mond.	Principaux produits
Produits "méditerranéens"	> 80 %	olives et huile d'olive, figues, amandes, artichauts
Produits à "prédominance méditerranéenne"	50 à 80 %	raisins et vin, abricots, melons
Produits fortement méditerranéens	30 à 50 %	pêches, poires, pommes, tomates, haricots verts, agrumes, lait de chèvre et de brebis
Autres produits	< 30 %	céréales, viandes, sucre, coton, tabac

(1) MALASSIS L. - Pays et produits méditerranéens -IAM, 1976

L'examen du tableau 1 montre clairement l'orientation arboricole et maraîchère de la zone méditerranéenne. Certains fruits et légumes sont à peu près exclusivement méditerranéens (olives, figues, amandes, artichauts) et d'autres sont fortement méditerranéens. La production de céréales, de sucre, de viandes est à peu près du même ordre que l'importance relative des surfaces cultivées dans la zone méditerranéenne par rapport au total mondial (10 à 11 %). L'importance des céréales ne doit pas être sous-estimée, et notamment du blé qui constitue la base des modèles de consommation de tous les pays méditerranéens, et notamment des PMS.

La spécialisation agricole de la Méditerranée dans le monde apparaît encore plus clairement par l'examen de la structure des échanges. Pour la période 1971-75, les pays méditerranéens ont exporté, en pourcentage des exportations mondiales, 95 % de l'huile d'olive, plus de 70 % des oranges et citrons, plus de 50 % des raisins et des poires, plus de 40 % des pommes, environ 30 % des tomates et des pommes de terre, etc... Par contre, ils ont importé près de 20 % des céréales, 20 % de la viande de mouton, 27 % de la viande bovine et plus de 30 % du lait (Tableaux 8 et 9).

Globalement, le modèle agricole méditerranéen est clairement défini : la Méditerranée produit et exporte des fruits et légumes et importe des céréales, des produits de l'élevage, du sucre. Il en résulte une situation relative de la méditerranée, du point de vue de la Division Internationale du Travail, en relation avec le rôle des denrées produites et leurs caractères spécifiques. A l'échelle mondiale, les céréales, les produits de l'élevage, le sucre ont un rôle stratégique dans le développement agro-alimentaire que n'ont pas les fruits et légumes. Ceux-ci sont commercialisés principalement sous forme de produits frais : la régulation des marchés est plus difficile, les prix sont dispersés et fluctuants, et le partage de la valeur finale le long de la filière se fait de manière très inégale selon les zones, les produits, les degrés d'organisation des filières.

Le caractère arboricole et maraîcher du modèle méditerranéen s'est renforcé au cours de ces dernières années. La croissance de la production de nombreux fruits et légumes a été plus élevée dans les PM que dans le reste du monde (la croissance relative de ces productions dans les PA est particulièrement forte). Toutefois, la production de raisins et de vin a diminué, en raison notamment de la modification des rapports socio-politiques entre le nord et le sud de la méditerranée, ainsi que celle de quelques fruits spécifiquement méditerranéens (figues, amandes) (Tableau 6b).

Bien qu'un effort important ait été fait dans le domaine de la production de sucre, de volailles et de quelques autres produits, le modèle méditerranéen n'a pas été fondamentalement transformé ces dernières années. Le taux d'exportation des principaux fruits et légumes a augmenté plus vite pour les pays méditerranéens que pour le reste du monde (Tableau 8b), ainsi que les importations de céréales, de viandes, de lait et de sucre (Tableau 9b).

L'agriculture méditerranéenne, caractérisée par son orientation, l'est aussi par son niveau d'intensité. Bien que ne possédant que 10 % des terres cultivées, elle produit 13 % du PIB mondial d'origine agricole (plus que l'Amérique du nord qui représente pourtant 16 % des terres cultivées). Cette intensité s'explique notamment par l'importance relative des terres irriguées (Tableau 5).

2) Facteurs d'explication du modèle

Pourquoi la zone méditerranéenne est-elle, du point de vue de la Division Internationale du Travail, plus spécifiquement arboricole et maraîchère ? L'explication peut être recherchée dans trois directions : les éco-systèmes, les Formations Economiques et Sociales, les processus historiques.

Bien que la zone méditerranéenne soit propice à la production fruitière et légumière, cette orientation n'est pas le produit d'une "fatalité écologique". Certaines zones des Pays-Bas sont, du point de vue de l'orientation de la production, plus méditerranéennes que de nombreuses zones méditerranéennes. Les ressources disponibles sont une composante, certes importante, de l'orientation de la production mais l'organisation ou le coût relatif des différentes formes d'énergie ne sont pas moins importants.

Les systèmes de production agricole sont aussi le produit de l'organisation et du développement des Formations Economiques et Sociales. La densité de la population agricole, les structures agraires, le statut des travailleurs (familiaux ou salariés, etc...) influent de bien des façons sur l'orientation de la production. Beaucoup de pays méditerranéens possèdent des structures très contrastées, mais partout l'agriculture familiale est prédominante (1). Le caractère familial des exploitations, lié à celui de leur petite dimension, conduit à l'intensification de la production. Les fruits et légumes permettent d'obtenir des produits bruts par ha beaucoup plus élevés que les céréales ou l'élevage, assurent un meilleur emploi de la capacité de travail et une meilleure valorisation du travail. L'intensification de la production est aussi rendue nécessaire par le prix élevé de la terre, en raison même des structures agraires et de la concurrence agriculture/tourisme (la Méditerranée est l'une des grandes zones touristiques du monde).

Cette situation est elle-même liée au processus de développement historique de la Méditerranée. Les rythmes lents d'industrialisation de cette région, son caractère semi-périphérique (PMN) ou périphérique (PMS) de l'Occident industrialisé contribuent à expliquer la forte proportion de population agricole, les structures agraires, les comportements (liés notamment à des situations de sous-emploi permanent et aux difficultés de reconversion), etc...

(1) Le % des exploitations de moins de 5 ha est respectivement de 80 % en Grèce, de 64 % en Italie, de 50 % en Espagne.

3) Hétérogénéité de l'agriculture méditerranéenne

La prédominance du modèle arboricole et maraîcher ne doit pas faire perdre de vue une autre caractéristique fondamentale de l'agriculture méditerranéenne : son hétérogénéité. Cette hétérogénéité a plusieurs aspects : elle peut être mise en évidence au niveau de grands sous-ensembles géographiques de pays à pays, et de région à région à l'intérieur de chaque pays.

La richesse agricole est au Nord, comme la richesse globale. Les PMN qui possèdent 41 % de la superficie agricole, 48 % de la superficie irriguée, 44 % de la population agricole, produisent 81 % du PIB d'origine agricole des PM. Ces pourcentages font ressortir une plus forte productivité de la terre et du travail au Nord, explicable par des conditions plus favorables et par des niveaux de développement agricole, liés au niveau de développement global des pays du nord.

Tableau 2 - Répartition géographique des moyens et du produit agricole
(1975)

	SA (1)	SI (2)	PA (3)	PIBA (4)
PMM	12	19	10	43
PMNM	29	29	34	38
PMN	41	48	44	81
PMS	59	52	56	19
PM	100	100	100	100

(1) SA : Superficie agricole = terres arables + cultures permanentes + pâturages permanents

(2) SI : Superficie irriguée

(3) PA : Population agricole

(4) PIB d'origine agricole.

Les productions plus spécifiquement méditerranéennes sont au Nord : c'est ainsi que les PMN produisent plus de 90 % du raisin et du vin, des pêches et nectarines, des pommes et des poires, plus de 80 % des olives et huile d'olive, plus de 75 % de l'ensemble des fruits et légumes des PM. La grande zone mondiale des fruits et légumes se situe donc au nord de la Méditerranée (le sud ne joue un rôle appréciable que pour quelques produits tels que les oranges, l'huile d'olive, les tomates, etc...) (Tableau 7).

Les PMN exportent respectivement 53 % des oranges, mandarines et clémentines, la quasi totalité des pommes, des poires et des raisins, 55 % des tomates, les 2/3 de l'huile d'olive, 74 % du vin des exportations totales de l'ensemble des pays méditerranéens. Ils sont aussi les principaux importateurs de céréales, de viande, de lait, importations qui représentent respectivement 60 %, 93 % et 66 % des importations totales des pays méditerranéens (Calculs sur la base des tableaux 8 et 9).

En 1974-75, la part des importations extracommunautaires en provenance des PMS n'était relativement importante que pour les tomates (35 %), les pommes de terre (29 %), les agrumes (28 %) ; les autres produits arboricoles et maraîchers provenaient principalement du Nord (Tableau 10a et 10b).

Les PMN sont donc la grande zone de concurrence intra-méditerranéenne (ce qui explique les difficultés d'élargissement de la CEE) et d'importation des produits agro-alimentaires stratégiques en provenance de l'Ouest et du Nord.

L'hétérogénéité se manifeste aussi de pays à pays. La zone méditerranéenne proprement dite, écologique ou agricole, est plus ou moins importante selon les pays (en France, elle représente environ 10 % de la surface agricole). Les plaines ou vallées, cultivées en sec ou en irrigué, sont limitées par la montagne ou, dans le sud, par les zones semi-arides (400 à 600 m/m de pluviosité moyenne annuelle), arides (100 à 400 m/m) ou désertiques (moins de 100 m/m)(1). Ces zones couvrent des parties variables des PMS mais le plus souvent très importantes (1). Les cultures en terrasses, édifiées à flanc de collines ou de montagnes, tendent partout à être abandonnées, avec la réduction de la population agricole en relation avec le processus de développement global. Sur ces vieilles structures agraires s'implantent des formes pastorales de production, le plus souvent destructrices des ressources naturelles.

Dans le Sud, les zones arides ou semi-arides, zones à faible productivité, le plus souvent surexploitées, doivent faire l'objet d'une attention nouvelle, tant du point de vue de la conservation des ressources naturelles que de leur rôle dans le développement (élevage).

(1) Le développement des zones arides - "Options Méditerranéennes", N° 28

Les zones semi arides + arides + désertiques représentent respectivement 78 % de la surface totale du Maroc, 85 % de celle de la Tunisie, 95 % de celle de l'Algérie, 100 % de la Libye, etc... (id.)

1) La part de l'agriculture dans l'Economie Nationale

Cette part est mesurée par l'importance relative du PIB d'origine agricole (PIBA) dans le PIB total (PIBT), ainsi que par l'importance relative de la population agricole (PA) dans la population totale (PT). Ces deux indicateurs ne donnent pas des résultats identiques, étant donné que la productivité du travail agricole est variable d'un pays à l'autre. Le PIB par habitant est toujours supérieur au PIB par habitant "agricole" mais le rapport peut varier de 2 à 5 selon les pays (Tableau 11).

L'importance relative du PIBA dans le PIBT ne constitue pas un indicateur suffisant pour caractériser les niveaux de développement. Parmi les pays dont le PIBA est inférieur à 10 % du PIBT (moyenne mondiale) figurent la France, l'Italie, Israël, mais aussi la plupart des pays pétroliers ; donc des pays du Nord et du Sud et des pays développés et sous-développés. Dans ces pays, l'importance de la population agricole en % de la population totale varie de 11 % (France) à plus de 60 % (Arabie Saoudite). La faible part relative du PIB d'origine agricole (notamment dans les pays pétroliers) fait pressentir l'existence de populations rurales misérables, dans des pays pourtant relativement riches. Le PIB d'origine agricole n'est égal ou supérieur à 20 % du PIB total que dans quelques pays méditerranéens : la Grèce, l'Egypte, la Turquie, ainsi que la Somalie, le Soudan et la République Arabe du Yémen. La population agricole représente de 41 % (Grèce) à 80 % de la population totale (Soudan) (Tableau 11).

L'importance de l'agriculture peut encore être mesurée par le rôle de celle-ci dans les échanges internationaux. Un petit nombre de pays ont une balance commerciale agricole excédentaire (France, Grèce, Turquie, Chypre, Somalie), mais la plupart des pays méditerranéens sont des importateurs nets de produits agro-alimentaires. Ces importations sont souvent rendues difficiles par le déficit chronique des balances commerciales. Tous les pays méditerranéens ont, à des degrés divers, des balances commerciales déficitaires, à l'exception des grands pays pétroliers (Libye, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Koweït) ou exportateurs de matières premières (Mauritanie).

Tous les pays exportateurs nets de produits agricoles et alimentaires sont au Nord (France, Grèce, Turquie, Chypre). Les produits alimentaires, les boissons et le tabac constituent la première catégorie de produits exportés par la Grèce, la Turquie, Chypre et le Maroc, ainsi que par la Jordanie, ces deux derniers pays étant importateurs nets de produits agricoles et alimentaires (Tableau 10).

2) Les tendances récentes

Les principales tendances à considérer concernent l'évolution de la production agricole (PIBA à prix constants), de la population totale, de la consommation par tête et de la demande alimentaire. Si la production s'élève plus vite que la demande intérieure, il en résulte des disponibilités croissantes et les exportations devraient croître plus vite que les importations. Les principaux facteurs de croissance de la demande alimentaire sont la croissance du revenu (PIB par tête) et le rythme d'exode rural qui transfère sur le marché des travailleurs jusqu'alors nourris en partie, ou en quasi totalité, en économie de subsistance.

Tableau 3 - Tendances récentes (taux de variation annuel moyen) dans les pays exportateurs nets (pays classés sur la base d'un rapport décroissant)

Pays	XA/MA (2)	Taux de croissance annuel moyen (%) (1)						
		PIBA (3)	Pop. T (4)	Pop. A (5)	Pop. U (6)	Dem. (7)	XA (8)	MA (9)
Turquie	336	2,1	2,5	+ 0,7	4,2	3,8	12,3	33,5
France	132	1,6	0,8	- 4,1	2,1	2	23,3	15
Grèce	130	5,3	0,3	- 1,6	1,9	2,3	11	16
Chypre	115	1,3	- 2,8	+ 0,2	3,0	2,3	15	60

Source : MEDISTAT/IAM - FAO - Tableau 11b (Annexe Statistique p. 37)

- (1) Pour les colonnes 8 et 9, il s'agit des taux de croissance annuels moyens des exportations et importations de produits agro-alimentaires à prix courants (section 0, 1, 2 et 4 du Code CTCI).
Pour la colonne (3), il s'agit du taux de croissance annuel moyen du PIBA aux coûts de facteurs constants 1975, en millions de \$ US (taux de change 1975). Ce taux de croissance est calculé avec l'hypothèse d'une croissance exponentielle à taux constant entre les données de l'année initiale et celles de l'année finale (ou de la moyenne initiale 1961-65 et la moyenne finale 1971-75, dans le cas des moyennes).
- (2) Exportations agro-alimentaires (XA) sur importations correspondantes (MA) x 100 en 1971-75.
- (3) PIBA = Produit intérieur d'origine agricole en 1960-75.
- (4) Population totale en 1965-75
- (5) Population agricole 1965-75
- (6) Population urbaine 1960 à 1975
- (7) Demande intérieure 1961-74
- (8) Exportations agricoles 1967-74
- (9) Importations agricoles 1967-74.

Tableau 4 - Tendances récentes dans les pays méditerranéens et arabes importateurs nets (XA/MA <100) (pays classés sur la base d'un déficit croissant de la balance commerciale agricole et alimentaire)

Pays	XA/MA	Taux de croissance annuel moyen (%)						
		PIBA	Pop. T	Pop. A	Pop. U	Dem.	XA	MA
Espagne	98	3,9	1,0	- 3,7	2,3	3	15	19
Maroc	96	1,8	2,9	1,9	4,4	3,3	13,3	11,1
Tunisie	84	3,5	2,2	+ 0,5	4,0	4,3	23,1	18,4
Yougoslavie	84	3,1	0,9	- 1,7	+ 4,1	2,4	4,4	20,4
Israël	75	3,5	2,8	- 1,1	+ 3,3	-	11,1	21,7
Portugal	64	1,4	- 0,5	- 3,1	+ 1,7	2,3	10,7	24,0
Liban	49	4,1	2,9	- 4,3	+ 5,7	3,1	12,7 ⁽²⁾	7,7 ⁽²⁾
Italie	33	1,8	0,7	- 4,5	+ 1,9	2,3	14,6	18,8
Egypte	29	3,2	2,5	+ 1,7	+ 4,1	3,8	11,6	21,7
Jordanie	23	2,9	0,0	+ 0,5	+ 4,4	6,6	11,2	17,4
Syrie	22	1,8	3,2	+ 2,5	+ 5,0	4,6	- 2,7	21,1 ⁽²⁾
Iran	13	3,4	2,9	+ 1,2	+ 4,9	5,4	11,8	46,3
Irak	10	6,8	3,3	+ 1,9	+ 5,1	5,2	17,3	- 0,4 ⁽²⁾
Koweït	10	5,0 ⁽³⁾	8,5	+ 9,0	+10,4	-	21,7 ⁽²⁾	18,4
Malte	6	5,7	+ 0,3	- 3,5	+ 1,1	1,2	-	17,8
Rép. Arabe Yémen	3	4,5	2,9	+ 2,4	+ 7,3	3,9	41,1 ⁽¹⁾	-

Source : MEDISTAT/IAM - FAO - Tableau 11b - Annexe Statistique.

(1) 1972-73

(2) 1967-73

(3) y compris les pays du golfe.

Pour les sigles se reporter au tableau 3.

D'autre part, la variation de la population agricole a une incidence sur l'évolution des structures agraires (surface disponible par habitant agricole, dimension des exploitations agricoles, etc...) et sur l'intensité de la production (Tableau 12).

Pour procéder à l'analyse des tendances, il a semblé intéressant de regrouper les pays selon leur situation sur le marché international. Le tableau 3 regroupe les pays exportateurs nets et le tableau 4 les pays importateurs nets.

Dans les PSD, la croissance de la population totale à taux élevé, et surtout de la population urbaine à un taux supérieur à 4 % entraîne une forte pression sur la demande alimentaire. Le Maroc et la Tunisie sont toutefois parvenus à maintenir des rythmes de croissance des exportations supérieurs à celui des importations, mais cette tendance a été inversée ces dernières années. D'autre part, les pays européens, à l'exception de la Turquie, ont des populations agricoles décroissantes, ce qui facilite la substitution du capital au travail (mécanisation et motorisation) et la réorganisation des structures de production : il n'en va pas de même dans les pays moins développés.

Le tableau 4 regroupe les pays méditerranéens et arabes importateurs nets de denrées alimentaires par ordre de déficit croissant de la balance commerciale agricole. Dans tous ces pays, à l'exception de la Yougoslavie, du Liban, de l'Irak et de Malte, la croissance agricole tend à être inférieure à celle de la demande. Dans la quasi-totalité d'entre eux, les importations agricoles et alimentaires se sont élevées plus vite que les exportations. Ces tendances s'expliquent à la fois par la croissance du PIB par tête et par l'expansion urbaine qui se réalise à des taux de l'ordre de 5 % dans de nombreux pays. Dans tous les pays considérés, à l'exception des pays européens, la population agricole croît en valeur absolue, rendant difficile la réorganisation des structures de production, et le plus souvent aggravant le déséquilibre des revenus entre ruraux et urbains.

3) Les échanges euro-méditerranéens

Les tableaux 3 et 4 et les analyses précédentes permettent de classer les pays méditerranéens en 4 groupes du point de vue de leurs échanges agro-alimentaires totaux.

Groupe I - Les exportateurs nets de produits agro-alimentaires (tableau 3)

Seuls 4 pays méditerranéens du Nord sont exportateurs nets de produits agro-alimentaires (moyenne 71-75) : la Turquie, la France, la Grèce et Chypre.

Groupe II - Les pays développés, importateurs nets de produits agro-alimentaires

Il s'agit de la Yougoslavie (dont la balance commerciale est à peu près équilibrée), du Portugal, d'Israël et de l'Italie. En Yougoslavie et en Israël, la production agricole a crû plus vite que la demande intérieure ; il n'en va pas de même au Portugal et en Italie. Toutefois, dans tous ces pays, les importations ont augmenté beaucoup plus que les exportations.

Groupe III - Les pays moins développés, importateurs nets de produits agro-alimentaires, disposant d'un pouvoir d'achat international

Il s'agit des pays ayant une balance commerciale fortement excédentaire (tableau 11b) : les pays pétroliers (Arabie Saoudite, Koweït, Irak, Iran), ainsi que la Mauritanie. Dans tous ces pays, sauf en Irak, la croissance de la demande intérieure est supérieure à la croissance de la production agricole.

Groupe IV - Les pays importateurs nets de produits agro-alimentaires, ne disposant pas d'un pouvoir d'achat international suffisant

Il s'agit des pays qui, selon la terminologie des Nations Unies, sont le plus gravement touchés. Appartiennent à cette catégorie les pays du Maschreck (Egypte, Syrie, Jordanie, Liban). Tous ces pays ont une balance commerciale déficitaire et une balance agro-alimentaire fortement déficitaire. Dans cette catégorie, on peut aussi ranger l'Algérie qui, bien que pays pétrolier, a une balance commerciale déficitaire et une production agricole relativement stagnante face à une demande intérieure fortement croissante.

Le tableau 10 montre l'importance relative des échanges euro-méditerranéens, (France et Italie non comprises dans la CEE), dans les importations ou exportations totales de la CEE à 9 pour les principaux produits agro-alimentaires (moyenne 71/75). L'Europe importe plus de 90 % de ses pêches, abricots et artichauts des pays méditerranéens, plus de 80 % de ses oranges et pommes de terre, près de la moitié de ses tomates, etc... Les PMS ne jouent un rôle relativement important (de l'ordre de 20 à 30 % du total) que pour les oranges, les pommes de terre et les tomates.

Plus de la moitié des exportations extra-communautaires de céréales et de lait de la CEE est destinée aux PM, environ le tiers du sucre, du beurre et de la viande. Dans l'ensemble, les PMS sont de meilleurs clients que ceux du Nord.

Le commerce euro-méditerranéen reflète la structure générale du commerce agro-alimentaire méditerranéen : exportations de fruits et légumes et importations de produits agro-alimentaires "stratégiques". L'Europe importe au total 16 % de ses produits agro-alimentaires des PM (France et Italie non comprises) et exporte plus du quart de ces mêmes produits vers ces pays. Les PMN sont la grande zone relative d'exportation de produits agro-alimentaires, les PMS la grande zone relative d'importation. L'Espagne, le Maroc, la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie et Israël sont les principaux fournisseurs de l'Europe ; l'Espagne, l'Egypte, la Grèce, l'Algérie, la Libye, la Yougoslavie ses principaux clients (l'Espagne, la Grèce et la Yougoslavie occupe une situation privilégiée dans les échanges agro-alimentaires euro-méditerranéens).

Le développement d'une zone dépend de facteurs externes et internes à cette zone. Les facteurs externes jouent un rôle d'autant plus important que le degré d'intégration de cette zone dans la division internationale du travail est plus fort, son commerce international plus développé et, éventuellement son degré de dépendance plus grand. Or, la zone méditerranéenne est fortement intégrée au commerce mondial : produisant environ 13 % du PIB mondial, elle réalise 18 % des importations et exportations mondiales (1).

Le développement agro-alimentaire méditerranéen est interdépendant du développement mondial, agro-alimentaire et global. Dans ce contexte, les tendances lourdes de long terme sont probablement la persistance de la pénurie alimentaire et donc la hausse et aussi l'instabilité croissante des prix alimentaires sur les marchés internationaux. Dans cette perspective, les PM sont très probablement conduits à faire un effort en faveur de leur agriculture, soit pour améliorer leur situation d'exportateurs de produits alimentaires, soit pour réduire leur déficit par une politique de substitution de leur production aux importations. Les politiques globales et agro-alimentaires américaines (l'Amérique du Nord étant le principal centre d'approvisionnement alimentaire de la zone méditerranéenne, comme d'ailleurs des autres zones du monde) et européennes sont susceptibles d'avoir une forte incidence sur l'approvisionnement agro-alimentaire méditerranéen. Mais il ne faut pas non plus négliger le rôle que pourrait jouer les Fonds Arabes, en canalisant une partie du surplus pétrolier vers les investissements agro-alimentaires, ni non plus la stratégie des multinationales (2).

Toutefois, les situations sont bien différentes selon les zones et les pays. Au Nord, la France, l'Espagne et la Grèce sont probablement en mesure d'affirmer leur position d'exportateurs. Par contre, la capacité d'exportation de la Turquie risque de se réduire avec l'élévation des niveaux de vie dans ce pays et un effort important n'est pas fait en faveur de l'agriculture.

La situation alimentaire du Portugal et de l'Italie risque de se dégrader si un vigoureux effort ne permet pas de faire échec aux tendances récentes.

Dans le Sud, la plupart des pays sont en situation de déficit croissant.

Le développement des pays méditerranéens et arabes se situe aussi dans des contextes géopolitiques profondément différents : au Nord, l'élargissement de la CEE constitue le facteur le plus important du devenir méditerranéen, au Sud, le développement peut être grandement influencé par l'évolution des rapports nord/sud et le rôle des Fonds Arabes de Développement.

Le développement dépend encore de facteurs plus spécifiquement internes : ressources disponibles et mobilisables, systèmes socio-politiques, évolution et transformation des structures agraires, niveaux de formation et d'information, aptitudes des populations à s'organiser et à saisir les opportunités de développement. Longtemps les pays méditerranéens ont été les premiers du monde. Au stade actuel du processus mondial de développement historique, après une longue période de stagnation, apparaissent un certain nombre de facteurs favorables à une accélération de la croissance méditerranéenne.

(1) IAM - Annuaire des pays méditerranéens, p. 255 et 256

(2) J.L. RASTOIN - Les 100 premiers groupes agro-alimentaires représentent un chiffre d'affaires consolidé d'environ 40 % du CA total des IAA dans le monde.

A - Le Développement Agro-Alimentaire des PMN

Pour ces pays, dont la plupart ont vocation à adhérer à la CEE, l'un des facteurs fondamentaux de leur développement est sans contexte cette adhésion. Toutefois, cet élargissement soulève de graves difficultés, qui résultent de la persistance des contradictions nord/sud, à l'intérieur même des PM membres de la CEE (France et Italie), contradictions que l'élargissement, en accroissant la concurrence intra-méditerranéenne (qui, rappelons-le, concerne surtout les PMN) et en favorisant les exportations des produits du Nord, risquent encore d'accroître.

La réduction des contradictions Nord/Sud doit donc être regardée comme un préalable à la mise en oeuvre d'une politique réussie d'élargissement.

1) Les contradictions Nord/Sud et la nécessité préalable de les atténuer.

Il y a, au sein de la CEE, une contradiction majeure : celle de vouloir construire une politique agricole commune (PAC) sans politique économique et monétaire commune. Il y a ensuite, au sein de la PAC, une contradiction fondamentale : le soutien par les produits aboutit en fait à soutenir davantage les zones riches que les zones pauvres.

Le Sud, zone semi-périphérique du développement occidental (zones méditerranéennes françaises, Mezzogiorno), a des revenus moyens plus faibles que les zones nord de la CEE (1) et des rythmes de développement plus lents que le Nord. Or, la PAC a eu pour conséquence d'aggraver les déséquilibres, plutôt que de les réduire.

Le degré de soutien des marchés des céréales, du sucre, des produits laitiers est financièrement plus important et économiquement plus efficace que celui des produits du Sud : riz, huile d'olive, fruits et légumes, vin et tabac. Au cours de la période 1972-76, les dépenses ou les prévisions budgétaires pour les produits méditerranéens n'ont pas dépassé 20 à 25 % des dépenses et prévisions de dépenses de la CEE pour l'organisation commune des marchés. Les productions méditerranéennes sont peu soutenues, alors qu'elles sont particulièrement fragiles, fluctuantes à court terme et rigides à long terme (cultures pérennes).

Les contradictions Nord/Sud sont le produit d'un long processus historique commencé bien avant l'avènement de la CEE, et les difficultés actuelles ne sauraient être imputées à la politique européenne. Mais, la déception est profonde car cette politique, loin d'atténuer les contradictions historiques, ne semble pas les avoir prises en considération et les a plutôt renforcées. Il en est résulté un climat de désespoir et de violence : les méditerranéens en sont venus à douter de la CEE et à craindre ses initiatives.

Modifier radicalement les comportements actuels par une politique résolue, en faveur des zones défavorisées, constitue un préalable à l'élargissement réussi (2). Cette politique devrait s'appuyer sur l'analyse des processus de développement et procéder d'une politique structurelle, régionale et sociale, et comporter une révision de la PAC.

(1) En France, les régions méditerranéennes ont un taux d'emploi industriel parmi les plus faibles et le réseau d'information comptable agricole fait apparaître une situation peu favorable pour les petites exploitations agricoles. Alors que, dans la CEE, le revenu moyen du travail en agriculture était de 5 300 UC en 1974, il n'était que de 3 500 dans le Sud de l'Italie.

(2) La CEE semble s'orienter dans cette voie (CEE - Rapport sur l'Agriculture méditerranéenne).

2) Problématique de l'élargissement

L'élargissement de la CEE procède de considérations de politique générale (rééquilibrage mondial par extension de la CEE, rééquilibrage interne de la CEE, consolidation politique interne des pays du sud, sécurité militaire, etc...), étayée d'arguments économiques (élargissement du marché, généralisation des avantages sociaux et élévation du niveau des salaires, etc...). Il se heurte à de nombreuses difficultés (faiblesse de l'Europe, monnaie, fonctionnement de la PAC, coût de l'élargissement, interférence avec la politique de coopération avec les PVD, etc...) (1).

La politique agro-alimentaire ne joue certes pas un rôle déterminant dans la décision d'élargissement mais, si l'agriculture n'est pas variable de décision, on peut craindre que les mécontentements accumulés n'en fasse une variable de blocage.

L'élargissement réussi implique l'atténuation des contradictions internes. Si des mesures ad hoc n'étaient pas prises, l'élargissement risquerait d'accroître ces disparités internes au lieu de les réduire. Le Sud-européen, producteur et exportateur de fruits et légumes, voit s'accroître la concurrence intra-méditerranéenne, alors que le Nord-européen, déjà plus riche que le Sud, verrait s'accroître ses exportations de produits agro-alimentaires stratégiques. C'est en effet la production des PMN qui constitue la quasi-totalité de la production méditerranéenne totale et les importations extra-communautaires de la CEE proviennent principalement de ces pays (Espagne, Grèce et Turquie). C'est donc bien l'élargissement qui pose les problèmes les plus graves de concurrence intra-méditerranéenne dans le contexte euro-méditerranéen et non les relations Nord/Sud lato sensu. C'est principalement l'Espagne, et secondairement la Grèce, qui sont susceptibles de créer de nouvelles conditions dans les rapports intra-méditerranéens (2).

Les projections de la demande de fruits et légumes sont incertaines mais il semble toutefois que la production peut croître à un rythme supérieur à la demande. La demande de conserves et de surgelés croît à un rythme plus élevé que celle des produits frais, or la Grèce et l'Espagne ont considérablement accru leurs productions dans ce domaine et fournissent 20 à 30 % des importations extra-communautaires de la CEE.

(1) Auquel il faut ajouter la conjoncture occidentale défavorable : crise et chômage rendent difficile les reconversions professionnelles, alors que l'ajustement des marchés agricoles passe par une amélioration de la productivité du travail agricole, dépendante de la diminution de la population agricole dans les zones méditerranéennes.

(2) 50 à 60 % des exportations agricoles espagnoles et grecques sont destinées à la CEE, le Portugal exporte peu de produits méditerranéens et importe 50 % des produits alimentaires qu'il consomme.

L'adhésion des PMNM à la CEE constitue pour ceux-ci un espoir, procède à la fois d'une philosophie politique et de leur désir de s'intégrer à l'Europe, et de considérations économiques dont le but final devrait être l'élévation des niveaux de vie des travailleurs et de leur sécurité. Mais cet accès constitue pour les PMM une crainte : ils dénoncent l'accélération des plantations .

Taux de croissance annuelle 1963-73 pour quelques productions (moyennes 61/65 et 71/75)

Produits	F	I	PMM	E	G	PMNM
Pêches	2	0,2	0,7	9,3	<u>10,7</u>	8,1
Poires	1,7	5,2	4,2	<u>11,7</u>	2,1	6
Pommes	-1,0	-1,5	-1,2	9,1	1,2	7,3
Artichauts	1,9	5,7	4,9	<u>10,1</u>	1,5	7,1
Haricots verts	1,9	1,3	1,6	<u>5,1</u>	4,3	3,2
Tomates	0,3	1,7	1,4	4,9	<u>12,5</u>	6,6

Source : MEDISTAT - La Méditerranée dans le monde, IAM, 1977

Pour les produits ci-dessus, la production est décroissante, stagnante ou faiblement croissante dans les PMM, alors qu'elle est à croissance élevée ou très élevée dans les PMNM. L'effort de l'Espagne pour accroître la production de poires, pommes, artichauts et haricots verts est particulièrement apparent, celui de la Grèce pour celle des pêches et des tomates.

La différence des salaires et des charges sociales est particulièrement importantes lorsqu'il s'agit de productions à base de travail comme les fruits et légumes, les différences dans l'organisation des marchés et des filières sont particulièrement importantes lorsqu'il s'agit de produits périssables et de marchés fragiles comme ceux des fruits et légumes frais, etc...

Si l'Europe doit une nouvelle fois s'élargir, il est probablement nécessaire d'imaginer un modèle original d'intégration qui atténue les disparités et organise plutôt qu'elle ne libéralise, car la CEE ne peut négliger les effets destructeurs d'une libéralisation réalisée dans un ensemble structurellement très hétérogène qui plus est, dans le désordre monétaire et les distorsions de toutes sortes qui en résultent et font échec aux efforts d'organisation et de rationalisation.

L'élargissement implique la satisfaction de conditions préalables internes à la communauté : l'élargissement réussi implique d'inventer un modèle d'intégration fondé sur des mécanismes d'adaptation.

Si l'adhésion peut être voulue immédiate pour des raisons de politique générale, l'élargissement économique devrait se faire par étapes dont la succession serait mise en oeuvre par la constatation de la satisfaction de conditions préalablement déterminées.

L'adhésion serait alors assortie d'une "batterie de critères" la rendant opérationnelle au fur et à mesure des niveaux d'équilibre et d'organisation (critères se rapportant au niveau des salaires, des avantages sociaux, au degré d'organisation et aux rythmes de développement des productions et des marchés, etc...) (1). C'est donc la batterie de critères qu'il faudrait déterminer avec précision, sur la base desquels se construirait l'Europe du possible, au rythme des transformations et des disciplines acceptées. Il est évident aussi que l'adhésion de chacun des pays candidats devrait être préparée dans le contexte d'une vision globale de l'intégration européenne pour éviter de créer des mesures préférentielles ou des modalités non généralisables à l'ensemble intégrable. Enfin, la préférence communautaire, qui constitue l'un des principes fondamentaux de la PAC, n'est pas à sens unique : la volonté d'adhésion implique à la fois une réorientation des courants d'importation et d'exportation.

3) Le devenir du modèle arboricole et maraîcher

Il est probable que le modèle arboricole et maraîcher intensif subsistera, tant que les causes qui l'ont fait naître (sans développement des régions méditerranéennes, structures agraires morcellées, division internationale de la production agricole) subsisteront.

La reconversion partielle du modèle et sa modernisation doivent être envisagées comme composantes du plan global de modernisation des régions méditerranéennes. Il est de plus en plus clair que la libre circulation des personnes, des biens et de l'argent ne suffit pas à faire l'Europe. L'intégration est attendue comme instrument d'épanouissement des régions, selon les voies propres à chacune ; elle ne peut être que refusée si elle devait conduire à accélérer les disparités et les processus de destruction de certaines régions. La politique régionale de la CEE est de ce point de vue une composante fondamentale du processus d'intégration, et ses effets sont attendus dans le domaine d'une politique globale d'aide au développement, intégrant la modernisation de l'agriculture, sur la base de plans à long terme. Les conversions ne peuvent être que partielles et limitées pour de nombreuses raisons qui procèdent du contexte socio-économique global et de certaines spécificités du modèle : prédominance des cultures pérennes, équipements spécifiques et investissements importants, produit brut élevé par ha permettant une bonne valorisation de la capacité de travail (productions à coefficient de travail élevé etc...)

Le développement préconisé de cultures protéagineuses (soja, pois, fèves) ou de maïs, qui implique des substitutions de cultures annuelles, à faible rendement brut par hectare, sur des sols de valeur très élevée, à des cultures pérennes à produit brut élevé par hectare, ne peut se faire que dans des exploitations de surface relativement grande et par des contrats de long terme. D'autre part, les possibilités de diversification dépendent fondamentalement du développement de l'irrigation.

Les reconversions difficiles ne sont pas non plus toujours nécessaires. Le modèle arboricole et maraîcher apporte une contribution fondamentale et croissante à notre devenir alimentaire. Certes, l'Américain consomme une fois et

(1) P. Uri - Réussir l'élargissement de l'Europe, Le Monde, 3/4/1977

demi son poids de viande et les Occidentaux font chaque jour des festins protéiques, mais il n'est pas sûr que le modèle de consommation occidental soit le modèle de notre devenir. (Le bétail occidental consomme plus de céréales que les populations des pays sous développés). La région méditerranéenne organisée, et bénéficiant d'avantages relatifs fondamentaux dans le domaine agro-écologique, pourrait développer sa participation à la production mondiale des fruits et légumes. Certes, certaines productions, et notamment le vin, tendent vers des excédents qui résultent en partie des difficultés des transformations structurelles (le vin au Sud comme le lait à l'Ouest et au Nord, sont, dans une certaine mesure, des productions structurelles) et nécessitent la mise en oeuvre d'une politique agricole cohérente et globale, liant le soutien à l'action socio-structurelle.

La modernisation du modèle arboricole et maraîcher passe par une politique appropriée de réformes agraires dans certaines zones d'agriculture de groupe, de mécanisation partiellement collective, de recherches adaptées, de formation et d'information etc... Mais les gains de productivité réalisés au niveau de l'agriculture ne suffisent pas pour améliorer le revenu des agriculteurs. Ils peuvent, en effet, être transférés sur la filière, au profit de la transformation ou de la distribution, ou à d'autres secteurs de l'économie. Ce sont ces transferts qui expliquent que, bien que l'agriculture occidentale ait une croissance de la productivité du travail supérieure à la moyenne des secteurs économiques, elle ait pourtant une croissance du revenu égale ou inférieure à cette moyenne.

Les agriculteurs insistent volontiers sur la différence des coûts de production au sein de la zone méditerranéenne, mais ceux-ci ne sont qu'un aspect de différences plus fondamentales (1) : celles des coûts au stade final d'utilisation des produits agro-alimentaires. Le coût final dépend des coûts de production, et aussi de ceux de distribution et éventuellement, de transformation. C'est donc l'organisation des filières agro-alimentaire qu'il convient d'envisager dans leur totalité (2), La formation et la répartition des gains de productivité s'expliquent par la structure des filières.

Le degré de concentration des filières, l'organisation des marchés, et le degré de pénétration des producteurs sur les filières, le dynamisme des groupements de producteurs et des coopératives, etc... agissent sur la répartition des gains de productivité sur la filière.

L'un des principes fondamentaux de la PAC est la libre circulation des produits à l'intérieur de la CEE et la réduction des "distorsions de la concurrence". Un tel principe n'est pas facile à mettre en oeuvre et implique

(1) En outre, le coût d'une production, composante d'un système de production, n'est significatif que par rapport à ce système.

(2) L'agriculture tend à devenir une composante faible de la valeur marchande finale des produits agro-alimentaires. En moyenne, la part de la valeur ajoutée ne dépasse pas 30 % de la valeur marchande finale.

des harmonisations actuellement non réalisées. Les différences de fiscalité indirecte (taux de la TVA, droits indirects sur les boissons alcoolisées), de législation sociale, du coût des transports, des règlements sanitaires, du régime des subventions indirectes, etc... constituent des distorsions permanentes (ainsi que les montants compensatoires monétaires) des formes diverses d'échappatoire à la "vérité des prix".

Mais, qu'est-ce que la "vérité des prix" ? En principe, l'expression exclusive des rapports offre/demande ; en réalité, l'expression du marché et des rapports de force, sur les filières et au sein de l'économie globale, donc des structures économiques. Or, les filières agro-alimentaires sont de plus en plus concentrées, et de nombreux marchés sont des oligopoles plutôt que des marchés concurrentiels au sens de l'analyse économique.

Il semble que l'élargissement, en augmentant le "champ d'arbitrage" des négociants et, dans une mesure moindre, des transformateurs, modifie les rapports de force sur la filière et conduit à une perte de pouvoir des producteurs. Dans cette perspective, le renforcement des groupements de producteurs et des coopératives, les mesures juridiques de nature à faciliter l'Européanisation et l'internationalisation de celles-ci, constituent une forme d'intervention compensatrice dont la CEE devrait prendre rapidement conscience. L'analyse de la structure et du fonctionnement des filières est prioritaire pour une meilleure compréhension des mécanismes de l'économie agricole et la définition de mesures à prendre pour un élargissement réussi.

Le devenir du modèle arboricole et maraîcher passe par une modernisation et une organisation des filières, tout aussi nécessaire et importante que la modernisation de la production.

B - Introduction à la problématique du développement agro-alimentaire des PMS

Tous les PMS ont eu, ces dernières années, une balance commerciale agricole déficitaire, et si les tendances récemment constatées n'étaient pas modifiées, il en résulterait un déficit structurel croissant (1). Tous les PMS ont intérêt à faire un effort en faveur de leur agriculture, étant donné la conjoncture mondiale probable. Mais cette tendance souhaitable doit être nuancée selon les pays.

1) Rôle de l'agriculture dans le développement

Schématiquement, les pays peuvent être classés en deux catégories : ceux qui disposent d'un pouvoir d'achat et qui peuvent importer des produits agro-alimentaires : il s'agit fondamentalement des pays pétroliers ; ceux qui fondent leur développement sur l'agriculture, productrice de devises, une situation particulièrement difficile car, bien qu'étant principalement agricoles, ils ne peuvent faire face à leurs besoins que par des importations de denrées alimentaires (Ex. : Egypte, Jordanie).

(1) Les projections cohérentes par produits et par pays, nécessaires à l'analyse de la problématique du développement, ne sont pas encore disponibles (Travaux en cours à l'IAM). Le texte présenté ici doit donc être considéré comme provisoire.

Dans les pays pétroliers, l'agriculture ne constitue pas le secteur moteur du développement, elle est plutôt un secteur d'ajustement qui doit s'adapter au rythme du développement global par le transfert de travailleurs et la fourniture de produits. Mais, pendant la période où le pétrole joue un rôle moteur, les pays peuvent construire la base agro-alimentaire qui assurera la satisfaction de leurs besoins. S'engageant résolument sur la voie industrielle, ils peuvent aussi prévoir de faire durablement une place importante aux importations agro-alimentaires. La décision procède de l'importance géopolitique de la dépendance alimentaire et de l'évolution probable des termes de l'échange sectoriel interne (produits agricoles contre produits industriels) et international. L'évolution probable des termes de l'échange dans le sens du renchérissement relatif des denrées alimentaires semble justifier un effort en faveur de l'agriculture.

Tous les PMS ont des déficits durables dans le domaine des céréales, des produits de l'élevage, du sucre, et même des matières grasses. L'Algérie, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, l'Iran, ont des déficits réels de céréales importants : leur volume d'importations dépend de leur solvabilité (pour l'Egypte notamment). Au total, les PMS importent près de 70 millions de quintaux de blé et de farine. Les déficits en viandes bovines, ovines et caprines, en volailles et en produits laitiers sont également importants. La hausse du prix de l'huile d'olive, en relation avec l'évolution de la demande des pays développés, entraîne une importation croissante d'huiles végétales à des prix plus avantageux (soja notamment). Malgré les efforts fait par les PMS, les besoins en sucre demeurent importants pour l'Algérie, le Maroc, l'Irak, l'Arabie Saoudite, la Syrie.

Le déficit alimentaire des PMS peut être couvert par les grands exportateurs de produits agro-alimentaires : l'Amérique joue un rôle de premier plan, mais la part de l'Europe croît (de la France notamment) dans le domaine des céréales (blé et farines, orge), du lait et produits laitiers, de certaines viandes pour lesquelles la CEE a des excédents exportables, et même pour certaines catégories de vins.

Un problème plus délicat est celui de l'ouverture des marchés de la CEE aux PMS exportateurs de produits méditerranéens : ce problème se trouve lié à l'élargissement de la CEE et aux avantages qui en résulteraient pour les nouveaux pays membres, par rapport aux PMS, et éventuellement par rapport aux pays signataires de l'accord de Lomé. Ce problème est particulièrement aigu pour les pays qui fondent leur développement sur l'exportation des produits agricoles, tels que le Maroc et la Tunisie, l'Egypte ou la Jordanie

2) Les plans agricoles de développement

Dans tous les cas, la réussite d'une politique agricole nécessite comme toujours la satisfaction de conditions préalables : adaptation des structures agraires, organisation et création d'exploitations, investissements agricoles de base (engrais, irrigation, etc...), organisation des circuits commerciaux et de l'agro-industrie d'exportation et adaptée aux exigences du marché intérieur, etc...

L'expansion de la production peut être obtenue par extension des surfaces, intensification de la production et, le plus souvent, par combinaison de ces deux voies. Certains pays ont des réserves de surface relativement importantes, telles que la Syrie, l'Irak et surtout le Soudan (1). Mais, d'après les projections de la FAO, la surface agricole moyenne par habitant serait de l'ordre de 1/3 d'hectares et la surface disponible par habitant agricole de l'ordre de 70 ares vers 1985. Jusqu'en 1985, la surface disponible par habitant diminuera sans cesse. L'extension des surfaces ne se fera donc pas au rythme de la croissance de la population et l'intensification de l'agriculture sera donc une condition nécessaire de la croissance de la production.

L'intensification des PMS ne va pas sans de grandes difficultés ; la zone méditerranéenne proprement dite correspond à une superficie relativement faible autour de la Méditerranée, bordée de montagnes ou de zones semi-arides. La mise en valeur des zones semi-arides par des technologies adaptées constitue un processus fondamental, mais difficile, du développement agro-alimentaire méditerranéen.

Les principaux facteurs d'intensification culturale sont le coefficient de rendement des espèces cultivées et élevées, l'eau, les engrais, les machines qui permettent notamment d'accroître l'intensité des rotations. Tous ces facteurs ne peuvent être mis en oeuvre que par des sociétés rurales réceptives et motivées : la croissance agricole se fait au rythme lent des transformations des sociétés rurales.

La sauvegarde de la capacité de production agro-alimentaire à long terme implique une vision réaliste de la gestion des ressources naturelles. L'explosion démographique et la surpression de la population qui en résulte peut, par la surexploitation, le surpâturage, la déforestation et l'érosion hydrique et éolienne, créer des dommages irréparables. L'introduction de méthodes, improprement qualifiées de modernes, peut aussi détruire la capacité de production de ces zones fragiles.

Les dangers des transferts technologiques ont été souvent soulignés, mais la nécessité d'une recherche agronomique, adaptée aux exigences du développement agro-alimentaire des pays méditerranéens du sud, devrait être encouragée et financièrement stimulée.

La consommation d'engrais dans les PMS est relativement faible mais la croissance de la production a été plus forte au cours de la période 1963/73, très supérieure à la croissance mondiale, notamment en ce qui concerne les engrais azotés (dont la fabrication est grosse consommatrice de pétroles) ainsi que celle de la consommation (17 % dans les PMS contre 7 % dans les PMN et 9 % dans le monde). L'effort des pays arabes est à souligner.

(1) Le Soudan représente la moitié du sol cultivable du monde arabe, 160 millions d'ha exploitables en irrigué dans le Nord, en cultures pluviales dans le Sud. Moins de 10 % des surfaces sont actuellement exploitées, mais la mise en valeur se heurte à des difficultés nombreuses.

Sur la base des disponibilités pétrolières peut aussi s'édifier une industrie de fabrication d'urée, utilisée dans la production d'aliments pour le bétail, ainsi que de production de protéines. Les disponibilités énergétiques facilitent en outre la motorisation de l'agriculture et le fonctionnement des pompes pour l'irrigation, grosse consommatrice d'énergie.

L'irrigation trouve des limites financières et, surtout dans certaines zones, des limites de disponibilités en eau. D'après les prévisions de la FAO, les surfaces irriguées augmenteraient peu au Moyen Orient, où elles représentent déjà le 1/3 des terres cultivables ; par contre, elles pourraient presque doubler en ANS, passant de 3,7 à 6,3 % des surfaces cultivables (1).

Si donc il existe des possibilités de croissance de la production agricole dans les PMS, ces perspectives, face à celles de la demande, ne permettent toutefois pas de conclure à une réduction sensible de la dépendance alimentaire au cours des prochaines années.

Dans la plupart des PMS, la croissance réelle est inférieure à la croissance prévue par les plans nationaux (Tabl. 13) et même par le Plan Indicatif Mondial (Tabl. 14).

L'effort en faveur de l'agriculture dans cette zone devrait donc se poursuivre. Il pourrait être soutenu par une politique active de coopération technique et financière qui, dépassant des accords sur les produits, s'engagerait résolument vers la réduction des déficits les plus fondamentaux, en encourageant la recherche, la formation et les investissements prioritaires (2).

(1) FAO - Plan Indicatif Mondial

(2) Cf. : a) les accords CEE-Maghreb en cours, en vue d'encourager l'auto-suffisance alimentaire par l'expansion et la modernisation de l'agriculture (Augmentation de la production céréalière, sucrière et animale) et des filières (transports et distribution).

b) Les accords signés avec les pays du Machreck (Egypte, Syrie, Liban, Jordanie) signés en 1977 à Bruxelles.

CONCLUSION

Le développement méditerranéen devrait dépendre en premier lieu des méditerranéens, de leur capacité à s'organiser et à exploiter les richesses humaines et naturelles dont ils disposent. Mais ce développement s'inscrit dans un long processus historique, explicatif de l'actuel, et dans le contexte de rapports géopolitiques complexes. Le processus historique a déterminé une relative concentration de la richesse globale et agricole au Nord de la Méditerranée et une relative pauvreté au Sud. Mais le Sud Occidental apparaît lui-même comme relativement pauvre par rapport au Nord Occidental. Les rapports géopolitiques méditerranéens procèdent à la fois de l'existence d'une contradiction Nord/Sud intra-européenne, et d'une contradiction Nord/Sud à l'échelle mondiale. La question fondamentale est alors de savoir comment dénouer ces contradictions et créer les conditions favorables au développement méditerranéen. Si, dans cette perspective, les nouvelles relations euro-méditerranéennes constituent probablement le plus important fait porteur d'avenir, leur développement implique la fusion de la vision européenne de la Méditerranée et de la vision méditerranéenne de l'Europe, donc une négociation (1). Celle-ci s'inscrit dans le contexte de l'ensemble des rapports Nord/Sud et Est/Ouest et dans celui d'une nouvelle division internationale du travail. C'est dans ce contexte global qu'une solution réaliste et positive doit être recherchée aux problèmes du développement agro-alimentaire et du devenir des populations rurales.

(1) M. PAPAYANNAKIS - Géopolitique Méditerranéenne - IAM.

ANNEXES STATISTIQUES

1. SOURCE

MEDISTAT - Banque de données socio-économiques des pays méditerranéens.
Institut Agronomique Méditerranéen (IAM)
B.P. 1239 34011 MONTPELLIER CEDEX

Sauf mentions contraires, les statistiques ci-dessous se rapportent à la moyenne 1971-75 en ce qui concerne les pourcentages et à la période 1963 (moyenne 1961-65), 1973 (moyenne 1971-75), en ce qui concerne les taux de croissance.

2. TABLEAUX

- Tableau 5 La Méditerranée dans le monde
- Tableau 6 Les productions méditerranéennes : structures et tendances
- Tableau 7 Répartition géographique des principales productions méditerranéennes
- Tableau 8 Exportations pour quelques produits en % des exportations mondiales
- Tableau 9 Idem pour les importations
- Tableau 10 Echanges euro-méditerranéens de produits agro-alimentaires
- Tableau 11 Caractéristiques structurelles des PM
- Tableau 12 Tendances récentes
- Tableaux 13)
et 14) } Croissance de la production et objectifs des plans
- Tableau 15 Moyens de production (engrais, tracteurs).

3. SYMBOLES

Voir page 2.

Tableau 5 : La Méditerranée dans le monde.
5a) Importance relative (1971-75)

	Popula- tion (1)	Popul. urbaine	Popul. agric. (3)	PIB	PIB d'ori- gine agric. (5)	Consom- mation	Superficies des terres			
							Culti- vées (7)	Pâtu- rées (8)	Boisées, (9)	Irri- guées
PMM	2,7	4,4	0,9	8,3	5,5	8,2	2	0,6	0,5	1,8
PMNM	2,9	3,3	2,9	3,0	4,8	3,2	4,4	1,7	1,4	2,8
PMN	5,6	7,7	3,8	11,3	10,3	11,4	6,4	2,3	1,7	4,6
PMS	4	4,4	3,9	2,15	2,4	1,6	3,9	6,1	0,8	6,7
PM	9,6	12,4	7,7	13,45	12,7	13	10,3	8,4	2,6	11,3
PA	3,6	3,4	4	1,35	1,8	1,1	3,4	8,7	3,2	4,7
AN	6	-	0,5	28,5	12,2	28,8	16,4	8,3	15,5	7,5
EO	9,2	-	-	28,1	15,4	26,7	6,5	2,4	2,9	4
EE	9,2	-	-	14,6	25,4	15,6	18,7	12,8	23,4	7,1
A	8,0	-	-	1,7	4,4	1,8	12,7	22,3	13,5	1
M	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

5b) Tendances (taux de croissance annuel 1961-65/1971-75)

	Popula- tion (1)	Popul. urbaine (2)	Popul. agric. (4)	PIB	PIB A (6)	Consom- mation	Superficie des terres	
							Cultivées	Irriguées
PMM	0,75	2	- 3,1	5,1	0,7	5,1	- 1,6	2,2
PMNM	1,3	3	-	6,4	3,2	6,3	0,3	2,9
PMN	1	2,4	- 0,85	5,4	1,7	5,4	- 0,4	2,6
PMS	3,2	4,8	+ 1,6	8,6	2,9	6	0,4	1,1
PM	1,85	3,2	+ 0,3	5,9	1,9	5,5	- 0,1	1,7
PA	3,2	4,8	+ 1,8	7	2,2	4,7	0,4	1,4
AN	1	-	- 3,6	3,9	2,5	4,2	0,9	1
EO	0,9	-	-	4,4	2	4,4	- 0,7	2,3
EE	0,9	-	-	6,8	1,4	6,3	0,1	3,1
A	2,8	-	-	5,6	1,9	4,3	0,8	2,7
M (1)	1,9	3,2	0,8	5,2	2,3	5	0,6	1,4

(1) 1975

(2) 1960/75

(3) 1970

(4) 1960/70

(5) 1970

(6) 1960/75

(7) Terres arables et cultures permanentes (71/74)

(8) Prairies et pâturages permanents

(9) Bois et forêts

Tableau 6a : Principales productions agro-alimentaires méditerranéennes
en % de la production mondiale
(moyennes 71/75)

Catégorie de produits	PMM	PMIM	PMN	PMS	PM	PA	M
I Produits méditerranéens							
- Olives (1)	31,6	49,2	80,8	16,8	97,6	16,3	100
- Huile d'olive	33,4	49,5	82,9	14,9	97,8	14,6	100
- Artichauts	60,3	23,8	84,1	6,9	91,1	6,6	100
- Figues fraîches ou sèches	13,2	56,2	69,4	20,5	89,9	20,0	100
- Amandes	17,6	47,1	64,7	11,6	76,3	7,8	100
II Produits à prédominance méditerranéenne							
- Lait de brebis	17,4	26,8	44,2	21,8	66,0	16,2	100
- Vin	44,2	17,3	61,5	3,3	64,8	3,1	100
- Raisins de table	37,0	22,6	59,6	4,9	64,6	3,6	100
- Abricots	16,0	29,6	45,6	18,7	64,3	13,9	100
- Melons et cantaloups	5,6	26,4	32,0	21,3	53,3	16,1	100
III Produits fortement méditerranéens							
- Noix	16,5	27,0	43,5	6,0	49,5	5,3	100
- Haricots verts	20,7	20,4	41,1	8,4	49,5	8,1	100
- Pêches	29,4	14,4	43,8	1,8	45,6	1,3	100
- Poires	28,1	12,8	40,9	1,9	42,8	0,9	100
- Citrons et limes	19,5	14,9	34,5	8,2	42,7	6,2	100
- Tomates	11,2	19,3	30,5	11,4	41,9	10,4	100
- Lait de chèvre	6,6	19,4	26,0	12,3	38,3	17,0	100
- Pommes	23,9	11,4	35,3	2,2	37,5	1,4	100
- Oranges, mandarines, clémentines	5,4	11,1	16,5	10,9	27,4	7,3	100
IV Autres produits							
- Fromage	13,2	4,7	17,9	3,4	21,4	3,0	100
- Viande : ovins et caprins indigènes	2,3	8,1	10,4	9,8	20,2	8,6	100
- Blé	7,4	6,9	14,3	3,8	18,1	2,5	100
- Orge	6,5	6,5	13,0	3,2	16,2	2,6	100
- Beurre et Ghee	9,8	2,3	12,1	2,3	14,5	1,8	100
- Lait de vache	10,0	3,1	13,1	1,0	14,0	1,0	100
- Volailles abattues sur le territoire	7,7	4,2	12,0	1,8	13,8	1,1	100
- Pamplemousses	-	2,1	2,2	11,2	13,4	1,3	100
- Coton	-	5,5	5,5	6,9	12,4	6,8	100
- Toutes viandes : animaux abattus sur le territoire	6,5	3,3	9,8	1,5	11,3	1,3	100
- Tabac	2,7	7,1	9,8	1,4	11,2	1,0	100
- Sucre	5,6	3,0	8,6	2,3	11,0	1,6	100
- Toutes céréales	4,2	3,9	8,1	2,1	10,2	2,0	100
- Viande : bovins et buffles indigènes	6,0	2,5	8,5	1,3	9,8	1,7	100
- Maïs	4,6	3,2	8,5	1,0	9,5	1,0	100
- Viande : porcs indigènes	5,2	2,8	8,0	-	8,0	-	100

(1) Moyennes 1971-74
Sigles, cf. p. 2

Tableau 6b : Evolution des principales productions méditerranéennes
(taux de croissance annuel 1961-65/1971-75) (1)

Catégorie de produits	PMM	PMNM	PMN	PMS	PM	PA	M
I Produits méditerranéens							
- Olives	- 0,7	- 2,0	- 1,0	1,6	- 1,1	1,7	- 1,1
- Huile d'olive	2,3	0,8	1,4	3,8	1,7	3,7	1,8
- Artichauts	4,9	7,1	5,5	0,3	5,0	- 0,1	5,4
- Figues	- 6,5	- 3,4	- 4,1	- 1,4	- 3,6	- 1,4	- 3,3
- Amandes	- 6,8	2,5	- 1,1	2,4	- 0,7	3,7	0,8
II Produits à prédominance méditerranéenne							
- Lait de brebis	1,1	1,9	1,6	2,3	1,8	1,7	1,6
- Vin	1,0	1,0	1,0	- 5,1	0,6	- 5,3	1,5
- Raisins de table	1,0	1,0	1,0	- 1,9	0,7	- 3,2	1,3
- Abricots	2,0	2,3	2,2	4,9	2,9	6,2	1,0
- Melons et cantaloups	2,3	1,7	1,8	3,1	2,3	2,4	2,0
III Produits fortement méditerranéens							
- Noix	0,6	1,2	1,0	6,7	1,5	8,8	3,2
- Haricots verts	1,6	3,3	2,4	3,8	2,6	3,8	0,3
- Pêches	0,7	8,1	2,5	7,5	2,7	6,2	1,7
- Poires	4,2	6,0	4,7	7,1	4,8	5,4	2,5
- Citrons et limes	4,0	6,0	4,8	2,3	4,3	3,4	4,0
- Tomates	1,5	6,6	4,4	5,4	4,6	5,5	4,2
- Lait de chèvre	- 0,6	0,4	0,2	0,3	0,2	1,8	- 0,3
- Pommes	- 1,2	7,3	0,8	5,5	1,0	5,9	1,4
- Oranges, mandarines, clémentines	6,3	4,3	4,9	6,0	5,3	5,3	5,9
IV Autres produits							
- Fromage	4,0	2,8	3,7	2,7	3,5	2,5	3,6
- Viande : ovins et caprins indigènes	1,0	2,5	2,1	2,8	2,4	3,3	0,9
- Blé	2,2	2,7	2,4	3,2	2,6	2,5	3,5
- Orge	4,2	5,1	4,6	0,9	3,8	0,6	4,8
- Beurre et Ghee	2,1	0,8	1,8	2,9	2,0	3,2	1,0
- Lait de vache	1,0	3,4	1,5	3,0	1,6	3,2	1,5
- Volailles abattues sur le territoire	6,3	12,1	8,0	5,6	7,6	4,2	5,6
- Pamplemousses	-	12,4	12,6	12,0	12,1	6,4	5,7
- Coton	-16,1	4,4	4,3	1,4	2,6	1,2	1,6
- Toutes viandes : animaux abattus sur le territoire	3,6	7,0	4,6	2,4	4,3	2,5	3,1
- Tabac	3,3	1,2	1,8	1,8	1,8	3,4	1,4
- Sucre	3,4	5,1	4,0	2,4	4,9	8,8	3,0
- Toutes céréales	3,6	3,0	3,3	2,5	3,1	2,1	3,0
- Viande : bovins et buffles indigènes	2,0	4,6	2,7	2,7	2,7	3,8	2,7
- Maïs	8,2	3,7	5,8	2,3	5,4	2,3	3,6
- Viande : porcs indigènes	2,7	5,3	3,5	0,9	3,5	- 2,7	3,0

(1) Moyennes 1961-65 et 1971-75
Sigles, cf. p. 2

Tableau 7 : Répartition géographique des principales productions
des pays méditerranéens (PM = 100)
(1971-75)

Groupes et catégories	PMM	PMNM	PMN	PMS	PM	PA
I Produits méditerranéens						
- Olives (1)	32,4	50,4	82,8	17,2	100	16,7
- Huile d'olive	34,2	50,5	84,7	15,2	100	15,0
- Artichauts	66,2	26,2	92,4	7,6	100	7,3
- Figues	14,6	62,5	77,1	22,8	100	22,1
- Amandes	23,1	61,7	84,8	15,2	100	10,2
II Produits à prédominance méditerranéennes						
- Noix	33,2	62,8	88,0	12,0	100	3,0
- Lait de brebis	26,4	40,5	66,9	33,0	100	24,5
- Vin	68,3	26,6	94,9	5,1	100	4,9
- Raisins de table	57,1	35,1	92,3	7,7	100	5,7
- Abricots	24,8	46,0	70,8	29,2	100	21,6
- Melons et pastèques	10,5	49,5	60,0	40,0	100	30,2
- Aubergines	23,9	43,1	67,0	33,0	100	33,4
III Produits fortement méditerranéens						
- Haricots verts	41,7	41,3	83,1	16,9	100	16,4
- Poivrons	24,5	60,2	84,7	15,3	100	13,7
- Pêches	64,6	31,5	96,1	3,9	100	2,9
- Poires	65,7	29,9	95,6	4,4	100	2,2
- Citrons et limes	45,7	35,0	80,7	19,3	100	14,5
- Tomates	26,8	46,0	72,8	27,2	100	24,9
- Lait de chèvre	17,2	50,6	67,8	32,2	100	44,1
- Pommes	63,6	30,3	94,0	6,0	100	3,9
- Oranges, mandarines, clémentines	19,7	40,5	60,2	39,8	100	26,7
IV Autres produits						
- Fromage	61,9	21,9	83,9	16,1	100	14,2
- Viande : ovins et caprins indigènes	11,3	40,2	51,5	48,5	100	42,8
- Blé	41,0	38,1	79,1	20,9	100	13,7
- Orge	39,9	40,1	80,0	20,0	100	15,9
- Beurre et Ghee	67,7	16,3	84,0	16,0	100	12,5
- Lait de vache	71,1	22,0	93,1	6,9	100	6,7
- Volailles abattues sur le territoire	56,0	30,6	86,6	13,4	100	8,0
- Pamplemousses	0,3	16,0	16,3	83,7	100	10,0
- Coton	-	44,3	44,3	55,7	100	55,0
- Toutes viandes : animaux abattus sur le territoire	57,6	29,2	86,8	13,2	100	12,3
- Tabac	24,4	63,6	88,0	12,0	100	9,1
- Sucre	51,1	27,6	78,8	21,2	100	14,8
- Toutes céréales	41,2	38,0	79,2	20,8	100	17,5
- Viande : bovins et buffles indigènes	60,8	25,3	86,1	13,9	100	17,2
- Maïs	48,3	41,6	89,9	10,1	100	10,4
- Viande : porcs indigènes	65,0	34,6	99,6	0,4	100	0,1

(1) Moyenne 1971-74
Sigles : cf. p. 2

Tableau 8a : Exportations pour quelques produits en % des exportations mondiales (71/75) (% en quantités)

	PM	PMNM	PMIN	PMS	PM	PA	AN	AL	EO	EE	A	As	M
Oranges, mandarines clémentines	3,5	37,5	41,0	36,0	77,0	23,0	7,2	4,1	39,9	-	15,5	1,5	100
Citrons et limes	33,2	32,3	65,5	8,0	73,5	5,5	22,7	1,4	55,8	-	0,7	-	100
Poires	50,4	2,6	53,0	0,5	53,5	0,5	5,3	5,4	61,6	3,2	-	9,3	100
Pommes	37,8	0,5	38,3	4,2	42,5	4,2	4,8	9,1	47,9	16,1	-	3,3	100
Raisins	33,3	19,3	52,6	1,7	54,3	1,5	12,6	2,5	51,2	20,3	-	0,2	100
Pommes de terre	15,6	7,4	23,0	5,6	28,6	5,3	8,0	0,5	60,8	18,2	2,7	1,1	100
Tomates	4,1	13,3	17,4	14,1	31,5	13,8	4,6	23,1	37,3	19,7	9,6	0,3	100
Coton	0,6	7,3	7,9	12,7	20,6	14,3	24,1	18,4	2,0	16,9	8,6	0,2	100
Huile d'olive	8,3	52,6	60,9	34,2	95,1	33,9	-	2,9	58,3	-	33,3	-	100
Vin (moy. 71/73)	43,3	19,9	63,2	21,9	85,1	21,9	0,1	0,4	64,7	11,3	21,7	-	100

Tableau 8b : Tendances des exportations de quelques produits (taux de croissance annuel 1965-68/1971-75) (en quantités)

Oranges, mandarines, clémentines	-2,5	3,7	3,0	3,8	3,4	4,5	5,0	-0,2	3,2	-39,4	0,5	32	3,3
Citrons et limes	-3,8	11,3	1,5	-0,8	1,3	-2,2	6,5	26,3	0,2	-	-8,4	3,9	2,6
Poires	3,5	6,7	3,6	-1,1	3,6	-1,1	1,8	-4,3	3,8	10,7	-5,1	6,5	3,2
Pommes	5,3	1,7	5,2	1,8	4,8	1,8	-2,8	-1,5	6,0	9,0	2,4	-4,0	3,6
Raisins	1,1	2,5	1,6	-5,7	1,3	-6,2	-0,7	4,3	1,6	-0,6	-35,4	5,0	0,8
Pommes de terre	-0,6	1,2	-	-0,3	-0,1	-	1,4	-2,5	2,8	-0,4	-3,8	-3,8	1,7
Tomates	6,1	-1,6	-0,2	0,1	-0,1	-0,2	5,8	6,9	0,5	-0,3	1,8	-	1,8
Coton	57,6	1,5	2,6	-0,4	0,6	-0,5	12,0	8,6	6,1	13,7	11,4	13,5	0,9
Huile d'olive	4,9	6,9	6,7	8,3	7,2	8,3	-	3,9	7,2	-100	12,4	-100	8,3

Sigles : cf. p. 2

Tableau 9a : Importations pour quelques produits en % des importations mondiales (71/75)
(% en quantités)

	PM	PMNM	PMN	PMS	PM	PA	AN	AL	EO	EE	A	As	M
Céréales	6,3	4,9	11,2	7,6	18,9	6,1	0,8	8,0	32,2	16,3	4,2	7,3	100
Vianes	20,5	4,8	25,3	1,9	27,2	1,1	14,2	3,0	61,5	8,1	0,7	-	100
Vianne bovine	20,5	5,1	25,6	1,7	27,4	0,5	26,0	3,1	50,9	11,8	1,3	-	100
V. ovine et caprine	7,8	5,6	13,4	6,3	19,7	3,6	6,5	2,5	59,4	1,6	0,6	-	100
V. porcine	34,9	5,9	40,8	-	40,8	-	4,8	1,0	74,4	9,0	0,3	-	100
V. de volailles	2,3	1,9	4,2	5,3	9,6	4,9	1,1	6,3	60,6	12,1	1,1	-	100
Lait (1)	13,5	6,5	20,0	11,0	31,1	10,0	2,4	14,8	40,6	1,5	12,6	1,7	100
Sucre	4,5	4,1	8,6	9,6	18,2	8,7	24,9	1,3	22,6	14,6	6,3	3,5	100

(1) lait en \$ 1000

Tableau 9b : Tendances des importations de quelques produits (taux de croissance annuel 1965-68/1971-75)

	PM	PMNM	PMN	PMS	PM	PA	AN	AL	EO	EE	A	As	M
Céréales	-3,2	1,6	-1,3	2,3	-	1,2	-0,2	6,5	-1,3	6,1	3,6	6,7	0,9
Vianes	8,2	0,6	6,4	5,2	6,3	7,5	15,5	17,3	14,5	16,0	11,2	46,4	5,1
Vianne bovine	5,9	-2,8	3,5	1,0	3,4	5,7	16,7	19,9	12,7	29,8	14,7	116,6	6,1
V. ovine et caprine	13,3	1,1	6,9	22,6	10,2	13,1	4,9	18,8	9,6	26,2	9,5	26,5	5,9
V. porcine	9,6	8,3	9,5	-38,9	9,4	-44,1	15,7	10,4	23,4	1,7	24,4	-	9,3
V. de volaille	11,6	-4,4	1,9	18,7	8,7	17,5	20,7	23,3	14,4	22,3	34,6	-	7,6
Lait	28,3	15,1	22,6	16,6	20,2	16,1	43,2	21,9	29,2	24,2	24,7	30,6	14,1
Sucre	7,3	4,7	6,0	1,1	3,2	1,0	11,1	14,7	11,3	11,9	11,9	12,1	2,0

Sigles : cf. p. 2.

Tableau 10a : Structure des importations extra-communautaires de la CEE à 9 (%)

Produits	Moyenne 74-75					
	Origine	Medit. Nord (1)	Medit. Sud	Medit. (1)	Autres pays arabes	Total extra-CEE
Oranges, mand., clémen.		53,5	27,7	81,2	-	100
Citrons		66,8	2,1	68,9	-	100
Pêches, brugnons, nect.		94,7	1,8	96,5	-	100
Abricots		79,6	13,3	92,9	-	100
Artichauts		90,8	6,0	96,8	-	100
Tomates		10,4	34,7	45,1	ε	100
Légumes secs		8,1	11,0	19,1	0,2	100
Pommes de terre		56,9	28,8	85,7	-	100
Produits agro-alimentaires (2)		11,4	4,3	15,7	0,2	100
Tous produits		5,5	26,8	32,4	0,2	100

(1) Non compris la France et l'Italie.

Source : MEDISTAT

(2) Classes 0, 1, 4 CTCl.

Tableau 10b : Structure des exportations extra-communautaires de la CEE à 9 (%)

Produits	Moyenne 74-75					
	Destination	Medit. Nord (1)	Medit. Sud	Medit. (1)	Autres pays arabes	Total extra CEE
Blé		7,8	42,4	50,3	0,9	100
Farine de blé		0,5	62,4	62,9	1,6	100
Sucre		9,7	26,7	36,4	1,0	100
Lait et crème		32,3	21,4	53,7	0,7	100
Beurre		7,9	22,7	30,6	2,7	100
Fromage		7,0	12,5	19,5	0,1	100
Viande		10,1	18,3	28,4	ε	100
Produits agro-alimentaires (2)		8,1	18,2	26,3	0,6	100
Tous produits		11,1	14,4	25,5	0,3	100

(1) Non compris la France et l'Italie.

Source : MEDISTAT

(2) Classes 0, 1, 4 CTCl.

Tableau N°11 : CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES DES PAYS MEDITERRANEENS

Tableau N°11a : Importance relative de l'agriculture.

Pays	PIB/Tête (1)	PIBA/PIBT (2)	PAA/PAT (3)
France	5 930,8	5,7	10,9
Italie	2 978,6	9,6	14,6
Espagne	2 252,2	12,9	21,3
Grèce	2 112,4	20,9	41,4
Malte	962,0	6,6	5,9
Portugal	1 573,6	16,0	29,6
Turquie	751,6	23,8	61,3
Yougoslavie	1 465,8	15,0	43,5
Israël	3 504,8	4,2	8,2
Chypre	1 597,8	10,3	36,4
Algérie	575,6	7,1	55,3
Maroc	417,0	20,4	54,0
Tunisie	573,2	13,4	45,1
Libye	3 914,6	2,0	22,8
Egypte	309,0	22,6	52,4
Jordanie	459,2	10,8	29,6
Liban	1 319,0	8,7	14,1
Syrie	503,4	12,8	49,3
Arabie Saoudite	1 855,4	2,2	63,1
Iran	1 294,0	10,3	42,2
Irak	730,0	16,3	43,4
Koweït	6 107,6 ^(a)	1,5 ^(a)	1,7
Rép. Arabe du Yémen	112,4	73,3	77,2
Yémen Démocratique	134,6	17,9	61,7
Soudan	223,6	36,5	79,5
Mauritanie	363,0	21,3	85,3
Somalie	170,8	25,8	82,5
TOTAL MONDE	1 491,0	9,7	47,9

(a) Y compris les pays du Golfe

Source : MEDISTAT

Tableau 11b : Balance commerciale et structure des échanges

PAYS	X/M (4)	XA/MA (5)	MA/M (6)	XA/X (7)	premiers prod.exportés (8)		premiers prod.importés (9)		X - M M (10)
					1er	2ème	1er	2ème	
					France	94	132	12,2	
Italie	85	33	18,9	8,1	6 + 8	7	6 + 8	7	-14,6
Espagne	51	98	13,4	25,8	6 + 8	0 + 1	7	6 + 8	-49,4
Grèce	41	130	10,7	33,6	0 + 1	6 + 8	7	6 + 8	-58,6
Malte	32	6	49,3	9,7	6 + 8	7	6 + 8	0 + 1	-67,4
Portugal	55	64	19,7	23,1	6 + 8	0 + 1	7	6 + 8	-45,2
Turquie	45	336	6,3	47,6	0 + 1	2	7	6 + 8	-55,3
Yougoslavie	56	84	9,4	14,0	6 + 8	7	7	6 + 8	-43,6
Israël	49	75	11,4	17,6	6 + 8	0 + 1	6 + 8	7	-51,4
Chypre	38	115	20,6	62,7	0 + 1	2	6 + 8	7	-62,4
Algérie	88	30	17,0	5,9	-	-	-	-	-12,0
Maroc	75	96	27,3	34,8	0 + 1	2	7	6 + 8	-25,0
Tunisie	68	84	22,1	27,1	2	3	7	6 + 8	-31,9
Libye	220	0	17,6	0	3		6 + 8	7	+120,4
Egypte	63	29	36,0	16,9	2	6 + 8	7	0 + 1	-37,4
Jordanie	22	23	27,0	27,9	0 + 1	2	0 + 1	6 + 8	-78,0
Liban	40(a)	49(a)	19,0(a)	23,0(a)	6 + 8	7	6 + 8	7	-59,7
Syrie	57	22	25,7	9,8	2	3	6 + 8	0 + 1	-43,2
Arabie Saoudite	592	0	16,6		3		7	0 + 1	+491,7
Iran	192	13	14,9	1,0	3	2	7	6 + 8	+92,5
Irak	239	10	22,3	1,0			6 + 8	7	+139,0
Koweït	397	10	18,3	0,5	3	5	6 + 8	7	+297,4
Rép. Arabe du Yémen	5(b)	3(b)	47,2(b)	24,6(b)	2	0 + 1	0 + 1	6 + 8	-94,9
Yémen Démocratique	70(a)								-29,7
Soudan	70	41	21,7	12,5	2	0 + 1	6 + 8	0 + 1	-29,7
Mauritanie	144(c)	66(c)	22,1(c)	10,1(c)	2	0 + 1	7	0 + 1	+43,9
Somalie	50	151	27,0	81,6	0 + 1	2	0 + 1	6 + 8	-49,8

a) Moyenne 71-73

b) Moyenne 71-72-73-75

c) Moyenne 71-72

MEDISTAT

NOTE SUR LE TABLEAU 11

- (1) PIB par habitant à prix de marché constant (1975), taux de change de 1975, moyenne 71-75, \$/habitant.
- (2) PIB agricole/PIB aux coûts de facteurs constants (1975), taux de change 1975, année 1975, en %.
- (3) Population active agricole/population active totale en 1975, en %.
- (4) Exportations totales/Importations totales, moyenne 71-75, en %.
- (5) Exportations agro-alimentaires/Importations alimentaires (sect. 0,1,4), moyenne 71-75, en %.
- (6) Importations agro-alimentaires (sect. 0,1,4)/Importations totales, moyenne 71-75, en %.
- (7) Exportations agro-alimentaires (sect. 0,1,4)/Exportations totales, moyenne 71-75.
- (8) et (9)
Principaux produits importés ou exportés (moy. 71-75), classement effectué selon la répartition du commerce par catégorie de produits (section de la CTCI) :
- Sections 0 (Produits alimentaires...) et 1 (Boissons et Tabacs)
 - Sections 2 (Matières premières, sauf combustibles) et 4 (matières grasses)
 - Section 3 (Combustibles...)
 - Section 5 (Produits chimiques...)
 - Section 7 (Machines et Matériel de transport...)
 - Sections 6 et 8 (Divers produits manufacturés).
- (10) Balance commerciale en % des Importations $\frac{X - M}{M} \times 100$, moy. 71-75.

Tableau 12 : Tendances récentes : Taux de croissance annuels moyens de la production de la population et des échanges

	PIB (1)	PIBA (2)	Pop. Tot. (3)	Pop. Agr. (4)	Pop. Urb. (5)	Pop.Ac Agr. (6)	Dem. Int. (7)	X (8)	M (9)	XA (10)	MA (11)
France	5,4	1,6	0,8	-4,1	2,11	-4,0	2,0	21,8	22,8	23,3	14,9
Italie	4,5	-0,3	0,7	-4,5	1,87	-4,9	2,3	19,5	22,7	14,6	18,8
Espagne	6,5	3,9	1,0	-3,7	2,26	-4,1	3,0	26,3	23,7	15,5	19,4
Grèce	7,3	5,3	0,3	-1,6	1,89	-2,1	2,3	22,3	20,5	10,8	15,9
Malte	6,6	5,7	0,3	-3,5	1,11	-1,3	1,2		18,1		17,8
Portugal	6,1	1,4	-0,5	-3,1	1,73	-3,1	2,3	18,5	23,5	10,7	24,0
Turquie	6,5	2,1	2,5	0,7	4,18	-0,2	3,8	b)16,7	20,4b)	b)12,3	33,5b)
Yougoslavie	5,8	3,1	0,9	-1,7	4,07	-1,5	2,4	18,3	24,8	4,4	20,4
Israël	8,9	3,5	2,8	-1,1	3,32	-1,1		18,5	27,9	11,1	21,7
Chypre	6,5	1,3	-2,8	+0,2	2,96	+0,5	2,3	12,8	31,5b)	b)15,3	60,6b)
Algérie	3,4	-2,2	3,5	2,0	6,00	0,9	3,4	a)11,7	25,3a)	a)19,5	-5,2a)
Maroc	4,3	1,8	2,9	1,9	4,45	1,3	3,3	b)12,9	13,4b)	b)13,3	11,0b)
Tunisie	6,1	3,5	2,2	0,5	4,05	-0,2	4,3	29,6	23,2	23,1	18,4
Libye	16,8	3,2	4,1	-2,9	4,95	-3,5	-	32,2	28,6	-	27,6
Egypte	3,9	3,2	2,5	1,7	4,13	1,6	3,8	15,3	16,8	11,6	17,7
Jordanie	3,4	2,9	0,0	0,5	4,41	0,1	6,6	21,3	17,8	11,2	17,4
Liban	6,1	4,1	2,9	-4,3	5,74	-4,5	3,1	b)27,1	17,3b)	b)12,7	7,7b)
Syrie	6,2	1,8	3,2	2,5	4,97	2,1	4,6	b)14,0	14,5b)	b)2,7	21,1b)
Arab.Saoud.	13,4	2,7	2,9	2,0	6,30	1,6	5,0	b)26,6	49,1e)	b)0,0	
Iran	11,1	3,4	2,9	1,2	4,93	0,9	5,4	37,3	28,6	11,8	46,3
Irak	6,3	6,8	3,3	1,9	5,14	1,5	5,2	b)13,0	13,8b)	b)17,3	-0,4b)
Koweït	9,2f)	f)5,0	8,5	9,0	10,41	5,2		14,0	14,7	b)21,7	18,4b)
Rép.A.Yémen	4,1	4,5	2,9	2,4	7,28	2,0	3,9	c)86,5	56,1e)	c)1,1	c)
Yémen Dém.	-2,3	-1,2	2,9	1,9	5,66	1,5	-1,0	b)-3,2	1,8e)		
Aut.P.du Golfe			3,2		6,75						
Soudan	1,9	-0,2	3,0	2,5	4,58	2,2	3,9	11,5	19,9e)	b)13,3	b)
Mauritanie	6,2	0,3	2,1	1,5	5,39	1,3	3,0	d)10,6	18,2a)	d)27,3	25,0a)
Somalie	3,6	0,3	2,4	1,9	3,66	1,6	1,5	b)9,2	13,4d)	b)11,7	12,4d)
T.Médit.	5,9	1,9	1,7	-0,1	3,18	-0,8					
T.P.Arabes	7,0	2,2	2,7	1,9	4,82	1,5					
T. Monde	4,8	2,3	1,9	0,8	3,27	0,4					

a) 67-70 ; b) 67-73 ; c) 72-73 ; d) 67-72 ; e) 70-74

f) y compris les autres pays du Golfe.

Source : MEDISTAT

NOTES SUR LE TABLEAU 12

Pour le calcul des taux de croissance, voir note p. 13.

- (1) Taux de croissance annuel moyen du PIB à prix constants : 1961-65/1971-75.
- (2) Taux de croissance annuel moyen de la production PIB d'origine agricole aux coûts de facteurs constants, 60-75 - Source FAO.
- (3) Taux de croissance annuel moyen de la population totale 65-75 - FAO.
- (4) Taux de croissance annuel moyen de la population agricole 65-75.
- (5) Taux de croissance annuel moyen de la population urbaine 60-75.
- (6) Taux de croissance annuel moyen de la population active agricole 65-75.
- (7) Demande intérieure de produits alimentaires : taux de croissance annuel moyen.

Source FAO : "La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture", 1975 - Période 1961-74.

Calculée sur la base de l'accroissement de la population et du revenu par habitant et des estimations d'élasticité-revenu de la demande alimentaire figurant dans : "FAO, projections relatives aux produits agricoles 1970-1980, Rome, 1971".

- (8) Taux de croissance annuel moyen des exportations (à prix courants) 1967-74.
- (9) Taux de croissance annuel moyen des importations à prix courants 1967-74.
- (10) Taux de croissance annuel moyen des exportations de produits agro-alimentaires à prix courants (sections 0 + 1 + 2 + 4 du code CTCI).
- (11) Taux de croissance annuel moyen des importations de produits agro-alimentaires à prix courants 1967-74.

Tableau 13 - Croissance de la production agricole par rapport
aux objectifs des plans nationaux de développement
(Afrique du Nord du Sahara et Proche Orient)

PAYS	Période du Plan	Taux de croissance de la production agricole	
		Prévu	Effectif
		Pourcentage annuel	
Algérie	1970-73	4,5	1,5
Maroc	1965-67	1,5	- 1,7
Tunisie	1965-68	2,8	-
Afghanistan	{1969-71	3,5	- 7,7
	{1972-76	4,2	6,1
Chypre	{1967-71	8,5	4,3
	{1972-76	7,0	1,8
Iran	1968-72	5,0	1,3
Irak	1970-74	7,0	2,7
Liban	1972-77	5,0	2,8
Libye	1973-75	16,0	0,6
Arabie Saoudite	1971-75	4,9	3,8
Soudan	1971-75	10,0	2,4
Syrie	1971-75	5,1	5,9
Turquie	1968-72	4,4	4,2
	1973-77	4,5	12,5

Source : FAO - Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture,
1975, p. 62

Tableau 14 : Production agricole et objectifs du Plan indicatif mondial

PAYS	Accroissement annuel moyen		Objectifs du PIM	
	61-74	70-74	61-63 à 1975	75 à 85
			Pourcentages annuels	
Algérie	1,5	- 1,2	3,2	4,6
Mauritanie	- 0,8	- 9,2	2,7	3,4
Maroc	4,4	0,1	3,5	3,6
Tunisie	4,0	5,6	3,4	4,0
Afghanistan	1,5	6,2	2,6	3,1
Chypre	5,5	4,0	-	-
Egypte	3,0	1,5	3,2	2,9
Iran	3,6	2,7	3,8	3,8
Irak	4,2	2,7	3,4	4,3
Jordanie	- 4,2	5,2	3,1	4,0
Liban	4,6	7,7	3,7	3,7
Libye	5,5	19,5	-	-
Arabie Saoudite	3,9	4,2	3,6	3,9
Somalie	3,2	3,2	-	-
Soudan	4,8	2,2	3,6	3,7
Syrie	1,0	7,6	3,3	3,7
Turquie	3,3	2,7	-	-
Yemen arabe	1,0	7,5	-	-
Yemen démocratique	2,0	3,4	3,4	4,0

Source : FAO - Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1975, p. 114

Tableau 15a : Production (P) et consommation (C) d'engrais (1971/74)
Tracteurs en service (%)

		PMM	PMNM	PMN	PMS	PM	PA	M
<u>ENGRAIS</u>								
Azotés	P	6,8	4,0	10,8	1,8	12,6	1,4	100
	C	6,3	4,8	11,1	2,2	13,3	1,8	100
Phosphatés	P	8,7	4,8	13,5	2,7	16,2	2,3	100
	C	10,8	4,9	15,7	1,6	17,3	1,1	100
Potassiques	P	9,6	2,2	11,8	2,7	14,6	-	100
	C	9,6	2,5	12,1	0,5	12,6	0,5	100
<u>TRACTEURS</u>		12,5	4,4	16,9	1,0	17,9	0,8	100

Tableau 15b : Tendances 1963/73 : Taux de croissance annuels moyens (%)

Azotés	P	4,5	14,7	7,2	16,6	8,1	16,2	9,4
	C	7,1	8,9	7,8	9,5	8,0	8,0	9,3
Phosphatés	P	3,7	6,8	4,7	13,5	5,7	12,7	6,4
	C	4,8	5,7	5,1	10,4	5,5	7,9	6,0
Potassiques	P	0,7	5,0	1,4	13,1	2,8	0	6,6
	C	5,7	6,9	5,9	10,1	6,0	10	6,4
<u>Tracteurs</u>		5,2	11,1	6,5	5,2	6,4	5,0	2,7

DEUXIEME PARTIE

LES TENDANCES DU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE PAR ZONE

INTRODUCTION

Cette partie essaie de résumer les principales tendances de l'économie agricole des pays méditerranéens pendant les 10-15 années qui se sont écoulées depuis le début des années 60. Plusieurs groupes de travail ont réuni des documents divers et ont opéré des synthèses préalables. Les tendances probables pendant les années à venir sont très brièvement discutées aussi à propos de tel ou tel point. En effet, l'impression a été générale que l'on se trouve actuellement dans une période de transition, soit à la suite de la "crise pétrolière", des autres bouleversements concernant les matières premières, la géopolitique de la région ou des évolutions décisives internes à tel ou tel pays, soit dans l'attente d'évolutions futures à ces différents niveaux, telles l'élargissement éventuel de la CEE et sa portée, les différentes négociations en vue d'un (hypothétique ?) nouvel ordre économique mondial ou, du moins, régional.

En tout état de cause, les tendances principales dégagées pendant cette période sont relativement "lourdes", c'est-à-dire difficiles à renverser ou à modifier radicalement en des espaces de temps très réduits. Elles constituent donc le point de départ indispensable pour analyser les lignes générales des politiques et des évolutions à venir.

Dans ce qui suit, on a finalement distingué deux zones fondamentales dans la région méditerranéenne, celle du Nord et celle du Sud, en remplacement d'une division plus détaillée (Europe Sud, Maghreb, Machrek, Moyen Orient...) utilisée dans des travaux antérieurs. La distinction peut paraître un peu schématique ; elle se justifie cependant par un fait fondamental pour l'avenir du développement agricole : on constate en effet que la zone nord, telle qu'elle est définie ici, est actuellement, et très probablement dans l'avenir, une zone excédentaire, alors que la zone sud est fondamentalement déficitaire et semble être destinée à l'être pendant encore un certain temps, plus ou moins long selon les politiques qui seront éventuellement mises en oeuvre. D'autre part, la zone sud est incontestablement située à un "niveau" (aussi contestable soit le terme) de développement nettement inférieur à celui de la zone nord ; elle concentre aussi des masses rurales absolument et relativement bien plus importantes que celle-ci (évidemment, dans ce cadre, le cas de la Turquie peut être discuté). Enfin, les pays de la zone nord se définissent par rapport à la politique européenne d'une manière généralement autre que celle des pays de la zone sud.

Un effort a été fait pour présenter l'analyse des deux zones de manière relativement cohérente, mais il est évident que l'on n'a pas pu utiliser des sources toujours comparables et également fournies et que, surtout, on n'a pas été intéressés par les mêmes problèmes dans celle-ci ou celle-là. Ceci explique en partie que l'on mette en annexe l'analyse de la consommation et des bilans alimentaires concernant la zone sud ; elle nous a semblé plus significative et plus intéressante à effectuer pour ces pays, justement à cause de leur situation déficitaire et par les éclaircissements qu'elle peut apporter quant à l'objectif de cette partie.

CHAPITRE I

LES TENDANCES DE L'AGRICULTURE DANS LES PAYS DE LA MEDITERRANEE DU NORD

L'économie agricole occupe actuellement une place importante dans les économies sud-européennes. Toutefois, son poids relatif a assez ou très fortement diminué durant les années 60 et 70. Dans la plupart des cas, cela est dû plutôt à une croissance globale forte, notamment industrielle, qu'à une stagnation ou un ralentissement de la croissance agricole. En effet, pendant la même période, dans la plupart de ces pays, la modernisation, la spécialisation et l'intensification de l'agriculture a fait des pas considérables dans le contexte d'un développement global ouvert au marché international des capitaux, des marchandises et du travail et de transformations structurelles relativement importantes.

L'évolution de la place de l'agriculture dans la production totale apparaît dans le tableau 12, volume II. A titre de comparaison, rappelons que ces pourcentages (pour les mêmes dates) évoluent en France de 10 à 6 % et en Italie, de 13 à 10 %.

Pour mieux comprendre cette évolution, il est cependant utile de comparer les croissances parallèles, globale et agricole, pendant ces mêmes années.

Tableau n° 16 : Croissance annuelle moyenne

	Croissance 1960-75 (prix constants)		Croissance 1970-75 (prix constants)	
	PIB total	PIBA	PIB total	PIBA
Espagne	6,5	3,9	5,00	5,89
Grèce	7,3	5,3	4,59	7,78
Portugal	6,1	1,4	3,53	1,26
Turquie	6,5	2,1	7,34	1,53
Yougoslavie	5,8	3,1	7,22	5,43

Source : MEDISTAT

A la lecture du tableau 16, on peut aisément distinguer deux groupes de pays :

- 1) L'Espagne et la Grèce connaissent pendant la période étudiée une croissance globale et une croissance agricole très fortes qui restent importantes même pendant les années les plus récentes.
- 2) Dans un deuxième groupe, on distingue des pays à croissance globale relativement forte mais dont la croissance agricole paraît, comparativement, relativement ou très faible : la Turquie, et surtout le Portugal.

Le cas de la Yougoslavie se rapproche beaucoup plus du premier groupe : croissance accélérée en 1970-75, mais aussi parce que ce pays connaît une croissance à long terme (début des années 50 à nos jours) élevée (3,6 % par an selon Stipetic) (1).

Ces remarques peuvent être confirmées par la comparaison de la croissance de la seule production alimentaire, celle de la demande intérieure et celle de la population (Tableau 4).

Après l'étude de ces données supplémentaires, il est clair que la distinction opérée plus haut entre les deux groupes de pays se renforce. Les causes qui pourraient expliquer les différences notables entre les performances des agricultures espagnole, grecque et yougoslave et celles du Portugal et de la Turquie sont nombreuses et il n'est pas question de les analyser ici. L'étude cependant de quelques évolutions et tendances dans la période des 10-15 dernières années pourra éventuellement y contribuer, ainsi qu'à l'appréciation des possibilités du présent et du proche avenir.

(1) V. STIPETIC : "L'agriculture yougoslave 1945-1975", Ed. QAS, Beograd 1975.

I - TENDANCES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

La croissance de la production agricole dans les pays sud-européens est accompagnée d'un certain nombre d'évolution qui l'expliquent ou qui lui sont dues.

1. La structure de la production en "végétale" et "animale" est assez difficile à comparer, surtout dans son évolution, de pays en pays. La part de la production animale n'atteint dans aucun de ces pays des pourcentages comparables à ceux que l'on observe dans les pays capitalistes développés, en particulier ceux de la CEE. Elle est même significativement inférieure à 50 %. Mais elle a généralement connu une croissance importante dans la période étudiée. Presque tous les pays étudiés ont atteint ou approché une autosuffisance en viande porcine, en volailles et en oeufs. Par contre, on observe des situations variables en ce qui concerne les viandes bovine et ovine. L'Espagne est relativement proche de l'autosuffisance en viande bovine grâce à un effort intense de développement de la production interne, mais au prix d'énormes importations d'aliments de bétail (elle importe actuellement environ 4 millions de tonnes de maïs par an) (1). La Yougoslavie (où la part de la production animale dans la production agricole semble la plus élevée, se situant à 35-40 % de celle-ci) (2) et la Turquie sont exportatrices de viandes. Par contre, le Portugal (où la production animale se développe à des rythmes relativement lents) et la Grèce (où la production animale a connu une croissance rapide dans les années 60 pour plafonner ensuite) sont importatrices de viandes à des rythmes croissants (3).

La production végétale reste donc prédominante dans tous les pays sud-européens, mais elle semble se diversifier dans la plupart d'entre eux pendant la période étudiée.

Ces transformations semblent avoir été le résultat de plusieurs facteurs :

- L'effort de spécialisation et d'exportation notamment vers l'Europe. Cela concerne surtout les productions dites "méditerranéennes". La production de vin augmente par exemple dans presque tous les cas plus vite que la production mondiale : sur la base 100 pour la moyenne 1961-65, elle est en moyenne 1971-75 de 120 en Espagne, 130 en Grèce, 80 au Portugal, 155 en Turquie et 120 en Yougoslavie (moyenne mondiale 117, France 111, Italie 110). Pour les légumes, les chiffres analogues (moyenne 1971-73) sont de 115 en Espagne, 199 en Grèce, 160 au Portugal, 145 en Turquie, 140 en Yougoslavie, 124 dans le monde en moyenne, 97 en France et 116 en Italie. Même tendance pour les fruits (sauf le Portugal dont la production baisse). Les données disponibles indiquent par contre un certain recul relatif en ce qui concerne l'huile d'olives (117 en Espagne, 114 en Grèce, 62 au Portugal, 109 en Turquie, 44 en Yougoslavie, 120 dans le monde en moyenne, 126 en Italie et, citons à titre de comparaison, l'indice 132 pour le Maroc et 182 pour la Tunisie).

- Les politiques (variables) pour assurer l'autosuffisance en certains produits de base. L'exemple des céréales est très éloquent : indice 150 en Espagne, 142 en Grèce, 101 au Portugal, 127 en Turquie, 140 en Yougoslavie, 135 dans le monde en moyenne, 156 en France, 117 en Italie.

(1) A. FERNANDEZ G. : "La agricultura española y la CEE", intervention au colloque de la SFER (25-26/05/77, Paris).

(2) O.E.C.D. : "Agricultural policy in Yugoslavia", Paris, 1973.

(3) Voir aussi G. GHERSI : "Le lait et la viande en Méditerranée : production, consommation, échanges", IAMM, 1977.

- Le développement de nouvelles productions liées à l'industrialisation et à des préoccupations proches de celles déjà citées. L'exemple du sucre brut illustre assez bien cette tendance : indice 162 en Espagne, 390 en Grèce, 155 en Turquie, 150 en Yougoslavie, 135 dans le monde, 153 en France, 116 en Italie (toujours par les mêmes dates de référence). Par contre, un produit comme le tabac illustre des tendances différentes : indice 79 en Espagne, 84 en Grèce, 136 en Turquie, 136 en Yougoslavie, 115 dans le monde, 118 en France, 154 en Italie .

2. Le développement agricole des pays sud-européens s'est fait, dans tous les cas, sur la base d'un processus d'intensification qui devient manifeste à partir des années 60-65.

Pendant cette période les terres arables augmentent peu ou même diminuent comme on peut le constater dans le tableau 17. Dans le même tableau on peut cependant observer l'augmentation des terres irriguées, particulièrement forte en Grèce, en Espagne et en Turquie. Actuellement on irrigue environ 12% des terres cultivées en Espagne, 20% en Grèce, 14% au Portugal, 7% en Turquie (ce qui explique son indice très élevé) et 2% en Yougoslavie (ce qui constitue la principale faiblesse de son processus d'intensification poursuivi par ailleurs par d'autres moyens, voir plus bas).

Tableau 17: Indice d'augmentation des terres arables et des terres irriguées - 1974 - (1961-65 = 100)

Terres arables	Terres irriguées
Espagne 101	133
Grèce 103	166
Portugal 84	101
Turquie 108	147
Yougoslavie 97	104
France 89	108
Italie 79	131
Monde 108	120

Source : FAO - Annuaire 1975

A côté de l'irrigation, il faut mentionner les progrès rapides de la mécanisation et de la chimisation :

Tableau 18: Indices de croissance de l'utilisation de tracteurs et d'engrais en 1974 (1961-65 = 100)

	Tracteurs	E N G R A I S		
		Phosphatés	Potassiques	Azotés
Espagne	297	173	279	204
Grèce	243	160	154	207
Portugal	285	128	189	175
Turquie	323	636	506	796
Yougoslavie	300	157	143	252
(Monde)	(132)	(191)	(201)	(258)
France	153	149	151	203
Italie	228	92	166	171

Source : FAO Annuaire 1975

Cette croissance remarquable dans la plupart des cas, doit être complétée par des données sur les rapports hectares/tracteurs et kilos d'engrais par hectare.

Tableau 19: Niveaux de mécanisation et de chimisation - 1972

Hectares/tracteur		Kg d'engrais/hectare
Espagne	72,5	56,1
Grèce	56,1	88,0
Portugal	179,1	40,0
Turquie	216,4	26,0
Yougoslavie	114,7	72,0
France	15,7	285,8
Italie	17,5	152,4

Ces données décrivent assez bien le processus d'intensification et les niveaux atteints, et confirment aussi la classification des pays sud-européens opérée plus haut. Au vu des indices de croissance de deux pays "retardataires" (Portugal, Turquie) on peut supposer que, si les tendances passées se prolongeaient dans l'avenir, ils ne manqueraient pas à se joindre aux autres, mais cela est fortement dépendant d'autres facteurs aussi et notamment de l'évolution possible des structures (agriculture littéralement dualiste en Turquie entre l'agriculture proche des côtes et celle de l'intérieur, évolution des structures hétérogènes du Portugal après la normalisation de la révolution du 25/4/74). A l'état actuel des choses cela n'est cependant qu'une question sans réponse vraisemblable.

II - LES TENDANCES DE L'ACCUMULATION DANS L'AGRICULTURE

L'agriculture a absorbé une part relativement importante des investissements totaux dans presque tous les pays sud-européens, comme on peut le voir dans le tableau suivant :

Tableau 20: Part des investissements agricoles dans les investissements totaux

	%	Période
Espagne	9,1	1963-1968
Grèce	12,6	1963-1968
	11,0	1968-1972
Portugal	5,8	1963-1968
	4,9	1969-1972
Turquie	14,6	1963-1967
	12,1	1968-1972
Yougoslavie	12,9	1961-1965
	10,3	1973
France	5,1	1963-1968
Italie	8,4	1963-1968
	7,2	1969-1972

Source : MEDISTAT

En effet, sauf pour le Portugal (dont la faiblesse du pourcentage explique sans doute en grande partie les observations faites jusqu'ici), tous les pays sud-européens ont des taux significativement plus élevés que la France et l'Italie, citées ici à titre d'exemple. Il y a cependant une légère tendance à la baisse des pourcentages des investissements agricoles dans tous les cas.

L'origine de ces investissements est généralement l'état : 40-50 % des investissements dans l'agriculture grecque viennent directement de celui-ci, qui finance aussi par les prêts de la Banque Agricole une grande partie du reste. En Espagne la part de l'état était environ 50 % en 1960 et environ 25 % en 1974, ce qui indique une capacité fortement accrue du secteur agricole à s'auto-financer.

Les investissements d'état ont aussi été forts au Portugal mais ils ont baissé en 1971-74 de 45 % par rapport à 1968-70 et il ne semble pas qu'ils aient pu être remplacés par des investissements du secteur lui-même. La part de l'état reste toujours très importante en Turquie. En Yougoslavie les distinctions état-privé sont difficiles à opérer, vu l'importance du "secteur social" et des responsabilités croissantes qui ont été dévolues à ses unités, notamment en matière d'investissement.

La destination des investissements est assez difficile à étudier de manière comparative. On peut la déduire en partie à travers les indices de croissance de l'irrigation, de la mécanisation et de la chimisation commentés plus haut. En Grèce par exemple, on estime que 70 % des investissements ont concerné, dans la période étudiée, l'irrigation et 10-15 % les machines.

III - TENDANCES DE L'EMPLOI

L'évolution de la part de la population agricole dans la population active totale apparaît dans le tableau 6, tome 2.

Deux cas doivent retenir l'attention :

- en Grèce, le Service des Statistiques estimait récemment le pourcentage de la population agricole active à 35 %, mais ce chiffre même était presque unanimement contesté, vu les faiblesses techniques du dernier recensement général et des estimations qui l'ont suivi. Des sondages récents tendraient à prouver qu'il faut situer le pourcentage vraisemblable autour de 25 %, voire moins, selon certaines sources sérieuses.

- en Yougoslavie, le chiffre indiqué comprend la petite agriculture privée. Or, il n'y a aucune mesure commune entre celle-ci et le très moderne "secteur social" agricole. Celui-ci occupait en 1972 4 % de la population active, 15 % de la superficie labourable, 24 % du produit social agricole, 45 % de la production agricole commercialisée, 39 % des tracteurs et 9 % du bétail total. On a dit dans le passé (E. KARDELJ) que lorsqu'il occupera 30 % des terres et 80 % de la production agricole commercialisée, le problème agraire yougoslave aura perdu son importance. On ne peut donc fonder de jugement cohérent sur une telle situation et une telle politique (si elle est toujours en cours).

La diminution des emplois agricoles a été généralement importante et s'est effectuée au profit des secteurs non-agricoles internes et de l'émigration externe : les 5 pays étudiés ont été justement les fournisseurs les plus importants de force de travail immigrée en Europe. Des réserves plus ou moins importantes pourraient assez facilement devenir disponibles si les tendances observées se prolongaient : réserves bien plus importantes en Turquie et éventuellement en Yougoslavie.

En Grèce, on estimait, il y a quelques années, que le secteur agricole pourrait rapidement dégager 150 000 travailleurs, mais ceci paraît peut-être un peu exagéré au vu des remarques précédentes.

L'exode et l'émigration ont de toute façon eu une influence décisive sur l'accélération de l'intensification dans les agricultures sud-européennes, surtout en Espagne et en Grèce. Des tensions sur le marché du travail (permanent aussi bien que saisonnier), la diminution de la main d'oeuvre familiale, etc... ont provoqué par ci, par là des hausses de salaires ou des difficultés dans les récoltes et ont conduit à faire de plus en plus appel à l'intensification.

La productivité du travail a progressé ainsi à des rythmes rapides, souvent aussi ou plus rapides que dans l'industrie (notamment en Grèce). Ces tendances ont toutes chances de se poursuivre à plus long terme si on tient aussi compte du vieillissement marqué de la population agricole active, notamment au Portugal et en Grèce, de l'entrée massive des femmes dans la population, etc...

IV - TENDANCES DU COMMERCE EXTERIEUR

Pendant la période étudiée, le commerce extérieur global et agricole des pays sud-européens ont connu généralement une forte croissance et des transformations structurelles.

Tableau n° 21 : Croissance du commerce global et agricole (indices moy. 1971-73 et moy. 1974-76) Moyenne 62-65 = 100

Pays	Importations totales		Importations agricoles 0+1+4 de la CEE		Exportations totales		Exportations agricoles 0+1+4 de la CEE	
	71-73	74-76	71-73	74-76	71-73	74-76	71-73	74-76
Espagne	323	740	232	464	468	923	265	407
Grèce	300	596	245	397	339	778	191	379
Portugal	325	585	331	749	303	436	211	264
Turquie	255	(1)88	66	(1)77	237	(1)363	193	192(1)
Yougoslavie	332	662	218	342	273	492	164	209
France	309	618	221	378	342	635	396	643
Italie	298	575	320	495	241	441	210	349

(1) Moyenne 74-75

Source : MEDISTAT

On peut examiner la croissance de ce commerce dans le tableau n° 21. Généralement, le commerce agricole s'est développé à des rythmes moins rapides que le commerce global. On peut aussi remarquer que le commerce agricole de 5 pays sud-européens non-membres de la CEE se compare assez bien avec celui des 2 pays membres de celle-ci (France, Italie) et que même pour les exportations ces deux pays sont soit au même niveau avec les meilleures performances des cinq (Italie), soit les dépassent largement (France). Le dynamisme des exportations agricoles n'est pas l'apanage des non-membres de la CEE, on serait même tenté d'affirmer presque le contraire. On peut compléter les données ci-dessus par celles du tableau n° 22 sur l'évolution de la structure du commerce global et des équilibres agricoles extérieurs. On y constate aisément le recul relativement important des produits agricoles dans les exportations de tous les pays concernés, ainsi qu'un léger recul dans les importations de la plupart d'entre eux. On constate aussi des balances extérieures agricoles positives pour la Grèce et la Turquie, mais une évolution négative pour l'Espagne, le Portugal et la Yougoslavie. Toutefois, l'importance des changements positifs ou négatifs doit être examinée par l'évolution du taux de couverture des importations agricoles par les exportations agricoles.

Tableau 22 : Evolution du poids et de l'équilibre du commerce agricole

Pays	% des importations totales			% des exportations totales			Solde (E - I) du commerce agricole M de dollars			Taux de couverture (E/I) du commerce agricole		
	1962-65	1971-73	1974-76	1962-65	1971-73	1974-76	1962-65	1971-73	1974-76	1962-65	1971-73	1974-76
Espagne	19,4	13,8	12,1	51,8	29,3	22,8	+ 13	+ 174	- 185,2	103	121	91
Grèce	13,9	11,3	9,3	64,8	38,3	31,6	+ 68	+ 63	+ 234,5	155	124	148
Portugal	14,6	14,8	18,8	26,3	18,4	15,9	+ 15	- 96	- 479,7	114	73	40
Turquie	10,1	2,6	8,4(1)	60,6	49,6	(1)45,7	+ 184	+ 435	+ 319,4	402	1182	191(1)
Yougoslavie	16,6	10,9	8,6	28,2	17,1	12,0	+ 54	- 39	- 138,5	128	99	79
France	18,5	13,2	11,3	15,7	18,1	15,9	- 443	+ 1212	+1646,3	74	131	126
Italie	15,5	21,0	16,9	9,8	8,5	7,7	- 631	- 2853	-4220,8	54	37	38

(1) Moyenne 74-75

Source : MEDISTAT

Dans ce sens, tous les pays sont caractérisés par une dégradation plus ou moins importantes de leurs rapports extérieurs en matière de produits agricoles. Les données concernant l'Italie et la France, à titre de comparaison, indiquent une amélioration considérable pour celle-ci et une dégradation pour celle-là.

Les transformations du commerce agricole des pays sud-européens concernent aussi bien l'évolution de la structure géographique (clients et fournisseurs) que celle de la structure de ce commerce par produits. En ce qui concerne l'évolution de la structure géographique, celle-ci est allée dans le sens d'une participation importante de la CEE dans leurs exportations agricoles. La CEE à 9 en 1975 occupait les pourcentages suivants dans les exportations agricoles totales : Espagne 62,4, Grèce 53,7, Portugal 40,9, Turquie 38,3 et Yougoslavie 49,0.

Par contre, la part de la CEE dans les importations agricoles de ces cinq pays était pour la même période beaucoup plus petite : 14,5 en Espagne, 29,8 en Grèce, 12,5 au Portugal, 30,7 en Turquie et 16,4 en Yougoslavie. En fait, les pays sud-européens sont importateurs des produits qui viennent principalement des Etats-Unis, de l'Argentine, de la Nouvelle Zélande et de l'Australie, etc... (viandes, céréales de toutes sortes, soja ...).

Ainsi, les pays sud-européens en sont arrivés à occuper une place particulière dans le commerce mondial en tant que fournisseurs de l'Europe sans être ses clients à un degré analogue. Cette position cependant ne concerne que relativement peu le cas de la Yougoslavie.

En ce qui concerne la structure par produits du commerce agricole de ces 5 pays, on consultera le tableau 23. Les données qui y sont comprises (les 4 premiers produits agricoles importés ou exportés) sont naturellement incomplètes et relativement peu cohérentes du point de vue des définitions, etc. Elles suffisent cependant pour indiquer quelques tendances générales : prédominance dans les importations des produits de l'élevage ou destinés à celui-ci, du sucre, du café, etc. Par contre, dans les exportations on peut déceler une tendance à la différenciation et à l'accroissement de l'importance des produits de l'arboriculture et du maraîchage et plus généralement "méditerranéens" (Espagne, Grèce, Portugal) au dépens de cultures aussi méditerranéennes mais plus traditionnelles (tabac, produits de l'olivier, etc.). Les changements apparaissent moins importants en Turquie. Alors qu'en Yougoslavie les exportations semblent plus proches de celles des pays "nordiques".

Tout ceci dessine les grosses lignes d'une division du travail dans laquelle auraient tendance à s'insérer la plupart des pays étudiés, en particulier ceux qui se destinent à l'adhésion à la CEE, division qui consisterait à leur donner une place de fournisseurs de productions végétales plus ou moins élaborées et d'acheteurs de productions céréalières et animales.

Tableau 23a : Les principaux produits agro-alimentaires importés
(les % se réfèrent aux importations totales du pays)

	1	2	3	4	
Espagne	1961	Blé et méteil non moulus 6,5	Huile de soja 3,5	Tabac 2,2	Orge 1,9
	1976	Maïs non moulu 2,6	Café 1,3	Tabac 1,1	Viande et préparations 0,9
Grèce	1961	Bovins sur pied 1,4	Sucre 1,4	Viande bovine 0,9	Lait et crème 0,9
	1976	Viande fraîche, congelée 2,1	Maïs non moulu 1,6	Lait et crème 0,9	Café 0,8
Portugal	1961	Blé et méteil 2,8	Sucre 1,8	Tabac 0,9	Café 0,8
	1976	Maïs 3,7	Bette brute & canne sucre 2,6	Poisson et préparations 2,4	Viande fraîche, congelée 1,5
Turquie	1961	Blé 12,2	Thé 1,2	-	-
	1976	Blé 2,2	Huiles et graiss. végét. 2,2	Sucre raffiné 1,3	Riz 0,8
Yougoslavie	1961	Blé 6,0	Huile de soja 1,1	Sucre 1,0	Porcins 0,7
	1976	Blé non moulu 1,8	Sucre raffiné 1,4	Café 1,3	Aliments de bétail 1,1

Tableau 23b : Principaux produits agro-alimentaires exportés

	1	2	3	4
Espagne 1961	Huile d'olive 9,5	Vin et moût de raisin 4,1	Noix 3,9	Tomates fraîches 3,1
	Oranges 3,7	Vin 2,9	Poissons frais 1,9	Huile d'olive 1,4
Grèce 1961	Tabac 37,1	Raisins secs 11,9	Olives 2,0	Citrons 1,8
	Tabac 7,0	Conserves de légumes 3,7	Conserves de fruits 3,4	Raisins secs 1,9
Portugal 1961	Poisson conditionné 12,7	Vin et moût de raisin 8,2	Légumes prép. ou condition. 1,3	Noix 1,1
	Vin 6,5	Légumes prép. ou en conser. 3,7	Poissons et préparations 3,2	Sucre raffiné 0,7
Turquie 1961	Noix 13,5	Noisettes 12,2	Raisins secs 5,1	Sucre 4,8
	Tabac 13,1	Fruits à coques secs 11,8	Raisins secs 3,3	Légumes secs 2,0
Yougoslavie 1961	Bovins 3,9	Viande en conserve, etc 3,7	Maïs 3,5	Tabac 2,9
	Viande bovine fraî. ou cong. 2,3	Maïs non moulu 1,9	Animaux vivants 1,7	Conserves de viande 1,3

Cette tendance pose des problèmes compliqués, plus ou moins admis chez ces pays ou chez leurs partenaires actuels ou à venir, et il semble à l'heure actuelle assez difficile de se prononcer sur les probabilités de la voir se poursuivre dans l'avenir.

V - PERSPECTIVES ET POLITIQUES

Il est courant d'affirmer que les pays sud-européens possèdent des potentialités considérables de développement agricole. En effet, il y a dans tous ces pays des superficies agricoles non cultivées : selon certains calculs 200 000 hectares en Grèce sur un total de 3,9 millions, 14 millions sur 35 en Espagne, 500 000 hectares au Portugal, etc. Il y a aussi des possibilités non négligeables d'augmenter la part irriguée de ces terres. Il y a enfin, dans la plupart des cas, des réserves plus ou moins importantes de travailleurs qui pourraient théoriquement mettre en valeur les possibilités ci-dessus. Ce qui est moins souvent discuté c'est si une telle éventualité est probable, souhaitable et souhaitée (du moins par les autorités qui font les décisions) et sous quelles conditions économiques (coûts, prix, etc.) et sociales (transformations structurelles de la situation actuelle des rapports de droit ou de fait). Sur ces points les prévisions et les politiques des états sud-européens pourraient donner quelques indications intéressantes, encore qu'actuellement la plupart de ces pays traversent des périodes véritablement transitoires à cet égard : la politique de développement agricole à suivre dans l'avenir est actuellement discutée aussi bien au Portugal après la remise en ordre plus ou moins avancée du secteur agricole issu de la révolution, qu'en Espagne et en Grèce où les changements rapides des dernières années et les perspectives d'adhésion à la CEE poussent les responsables à repenser leur politique et leurs plans.

Il semblerait qu'au Portugal on s'oriente vers une politique visant à diminuer la dépendance externe en produits alimentaires. Les terres en jachères seraient mises en valeur par l'intensification des cultures fourragères, alors qu'au Nord-Est on favoriserait l'élevage et le reboisement. Certains documents affirmeraient que l'intensification de l'agriculture portugaise pourrait fournir environ 100 000 nouveaux emplois.

En Espagne, on prévoit une diminution des surfaces cultivées en blé tendre, une augmentation de celles cultivées en blé dur (plus 200 000 ha), ainsi que celles consacrées aux oléagineux (plus 400 000 ha), au maïs (plus 300 000 ha), aux prairies permanentes (plus 400 000 ha) et aux cultures fourragères (plus 400 000). Le cheptel bovin devant se développer, on espère qu'en 1980 les productions animales atteindront 50 % de la production agricole totale. Quant aux autres cultures on espère des augmentations importantes des exportations agricoles : 50 % pour les agrumes et les légumes frais, 20-30 % pour les conserves des légumes, les raisins de table, le vin et les tomates, 10 % pour les autres produits.

En Grèce le nouveau plan n'est pas encore connu. Les préoccupations de la politique agricole sont actuellement étroitement liées aussi bien aux perspectives d'adhésion accélérée à la CEE que par la mûrissement de certains problèmes structurels importants : diminution de la main d'oeuvre agricole, terres abandonnées, exploitations petites et très morcelées, déficits croissants de certains sous-secteurs agricoles, tels l'élevage et les aliments du bétail. L'orientation vers des cultures "dynamiques", ce caractère étant principalement déterminé par les possibilités d'exportation, ne semble pas être remise en cause (fruits et légumes frais ou conditionnés, développement des industries agricoles modernes, introduction de nouvelles cultures fourragères) est de plus en plus posé comme une nécessité de premier ordre, vu la véritable et croissante saignée en devises que subit l'économie du pays ces récentes années. En grande partie les orientations effectives du développement agricole du pays dans le proche avenir seront déterminées par les solutions qui seront données aux problèmes des structures (vers des agricultures de groupe, réanimation des coopératives, introduction possible des "sociétés anonymes agricoles", nouveaux rapports contractuels industries agricoles-paysans, etc...) par l'évolution des investissements nationaux et internationaux (comme celui de Nestlé au nord) et par les conditions d'adhésion à la CEE et les répercussions de la PAC (et l'industrie sucrière et son développement controversé dans l'avenir en est un exemple). Tout cela renvoie aux mois ou tout au plus aux années qui viennent ; d'où la difficulté d'accorder beaucoup de crédibilité aux prévisions trop précises dans les pays concernés.

Il est en plus très vraisemblable que ces prévisions, malgré leur valeur en tant que références, subiront le contrecoup des pressions qu'exercent de plus en plus, et qu'exerceront probablement davantage dans les années qui viennent, les changements rapides des modèles de consommation, que ce soit sur les équilibres internes et externes ou sur les politiques gouvernementales. On peut s'attendre à des remises en cause des politiques et des plans fondamentalement encore fondés sur les productions végétales et la spécialisation "méditerranéenne" dans les échanges internationaux.

Si à cela on ajoute les nécessaires et très probables interventions étatiques et/ou privées dans les structures (vers des réformes agraires "inverses", par rapport au contenu classique du terme), les transformations technologiques déjà observées et celles qui paraissent inévitables sur les pressions internes (évolution de la main d'oeuvre, des salaires, etc.) et externes (compétitivité internationale, etc.), ainsi qu'enfin les évolutions socio-économiques et socio-politiques récentes et prévisibles, il semble pour le moins exagéré de "prévoir" un développement agricole au Portugal, en Espagne et en Grèce, qui ne serait qu'une simple extrapolation linéaire du modèle actuel et de ses tendances (évolution des cultures, des coûts, des prix, de l'organisation des marchés, etc.). A moins que ces évolutions, souvent agitées en épouvantail à usage européen, ne soient en fait favorisées par le type de rapports qui s'établira dans l'avenir entre ces pays et leurs partenaires de la CEE, que ce soit sur le plan agricole ou sur celui de l'industrie et de la division internationale du travail en général.

Chapitre II - LES TENDANCES DE L'AGRICULTURE DANS LES PAYS DE LA MEDITERRANEE SUD ET LES PAYS ARABES

Partant de l'approche géopolitique (1) qui définit l'ensemble méditerranéen sur la base de considérations de développement socio-économique et de relations internationales, nous avons retenu dans le cadre de cette analyse les pays suivants :

- le MAROC
- l'ALGERIE
- la TUNISIE
- la LYBIE
- l'EGYPTE
- l'ARABIE SAOUDITE
- la REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN
- la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE DU YEMEN
- les Emirats Arabes Unis et les autres pays de Golfe Persique
- le KOWEIT
- l'IRAQ
- l'IRAN
- la JORDANIE
- la SYRIE
- le LIBAN
- ISRAEL
- la MAURITANIE
- le SOUDAN
- la SOMALIE

Cet ensemble de pays regroupe essentiellement les pays de la ligue arabe, l'Iran et Israël ; il constitue un ensemble très hétérogène en matière de développement socio-économique et agro-alimentaire. On y trouve à la fois des pays parmi les plus riches et les plus pauvres du monde, des pays dont la richesse est essentiellement pétrolière et d'autres qui tirent leurs principales ressources de l'Agriculture, des pays fortement peuplés et d'autres qui le sont beaucoup moins. Pour faciliter l'analyse, nous avons établi un classement de ces pays en trois groupes sur la base de quelques indicateurs globaux de Développement Socio-économiques tels que le PIB/tête, le taux de croissance annuel du PIB durant les années 1960-75, le taux de couverture du commerce extérieur et l'importance de la dette extérieure par rapport au PIB (Cf. tableau 24) ; on retrouve dans le groupe de tête les pays pétroliers, l'Arabie Saoudite, le Koweït, la Libye, les Emirats Arabes Unis et les autres pays du Golfe Persique, l'Iran et l'Irak, avec un produit par habitant dépassant les 1000 \$ (plus de 3000 \$ pour la Libye, Israël et le Koweït), des taux de croissance du PIB par tête élevés (6 à 10 % par an à l'exception de l'Irak), des balances commerciales excédentaires et des taux d'endettement très faibles (inférieurs à 10 %). L'Irak a un PIB/tête et un taux de croissance légèrement plus faible que les autres pays de ce groupe en raison de l'importance de sa population et se trouve de ce fait dans une situation intermédiaire ; Israël, bien que n'étant pas un pays pétrolier, se retrouve dans ce groupe en raison de son industrialisation avancée et constitue un cas particulier.

(1) Voir introduction géo-politique ci-dessus p. 2 et suivantes.

Tableau 24 : Classement des pays de la Méditerranée du Sud
et des pays arabes sur la base de quelques
indicateurs de développement socio-économique

PIB/tête en \$ 1971-75	Taux de croissance du PIB/tête 1960-75	$\frac{\text{Exportations}}{\text{Importations}} \times 100$ 1971-75	$\frac{\text{Dette extérieure}}{\text{PIB}} \times 100$ 1974
> 1000 \$ Koweït(4) 5722 Libye 3914 Israël 3504 Arabie S. 1855 Liban 1319 Iran 1294	> 5 % Libye 10,7 Arabie S. 10,2 Koweït 9,7 Iran 8,1 Israël 5,8	> 100 % Arabie S. 592 Koweït 397 Irak 239 Libye 220 Iran 192 Mauritanie (3) 144	≤ 10 % Arabie S. 1,4 Koweït 1,7 Irak 2,9 Libye 3,6 Israël 6,4 Iran 10
400 à 1000 \$ Irak 730 Algérie 575 Tunisie 573 Syrie 503 Jordanie 459 Maroc 417	2 à 5 % Tunisie 4,6 Mauritanie 4,1 Liban 3,1 Algérie 3,1 Irak 2,9 Syrie 2,9	50 à 100 % Algérie 88 Maroc 75 Soudan 70 R.D.P. Yémen 70 Tunisie 68 Egypte 63 Syrie 57	10 à 25 % Soudan 12,8 Maroc 13,4 Egypte 17,4 Tunisie 21,8 Jordanie 21,9
< 400 \$ Mauritanie 363 Egypte 309 Soudan 223 Somalie 170 R.D.P. Yémen 135 R.A. Yémen 112	< 2 % Maroc 1,4 Egypte 1,3 R.A. Yémen 1,3 Somalie 1,2 Jordanie 0,3 Soudan -1,07 RDP Yémen -4,9	< 50 % Somalie 50 Israël 49 Liban (1) 40 Jordanie 22 R.A. Yémen(2) 5	> 25 % Algérie 31 Mauritanie 36,7 R.D.P. Yémen 57,6 Somalie 58

Source : MEDISTAT

(1) Moy. 71-73

(2) Moy. 71+72+73+75

(3) Moy. 71-72

(4) Y compris les autres pays du Golfe.

Dans le groupe intermédiaire, on retrouve la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Syrie et le Liban, avec un produit par tête variant entre 400 et 600 \$, des taux de croissance du PIB par tête de l'ordre de 3 % par an, des balances commerciales déficitaires, le taux de couverture variant entre 50 et 80 % et un taux d'endettement extérieur allant de 13 à 20 %. L'Algérie, bien qu'étant un pays pétrolier, se retrouve dans ce groupe en raison de l'importance de sa population, de sa croissance démographique rapide et de son taux de croissance du PIB relativement plus faible.

Enfin, un troisième groupe de pays comprend la Mauritanie, l'Egypte, le Soudan, la Somalie, la Jordanie et les deux Yémens, avec un PIB par tête variant de 100 à 350 \$, des taux de croissance annuels du PIB par tête inférieurs à 2 % et parfois même négatifs (cas du Soudan et de la République Démocratique et Populaire du Yémen), des taux de couverture du commerce extérieur très faibles et des taux d'endettement extérieur élevés (à l'exception de l'Egypte et du Soudan).

I - TENDANCES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

On retrouve à peu près les mêmes distinctions en ce qui concerne le Développement agro-alimentaire (Cf. tableau N°25) : ainsi, la part de l'agriculture dans le PIB est inférieure à 10 % pour les pays du premier groupe (à l'exception de l'Irak), en Algérie et au Liban ; elle varie entre 10 et 20 % dans les pays du groupe II et dépasse 20 % dans le groupe III. La part de l'Agriculture dans les exportations est négligeable pour les pays du premier groupe, elle devient beaucoup plus importante pour les pays des groupes II et III. Par contre, les importations agro-alimentaires occupent une place importante dans le total des importations de tous les pays (10 à 50 %).

La part de l'Agriculture dans le PIB a néanmoins baissé dans tous les pays étudiés durant la période 1960-75. En 1975, il ne reste que deux pays (le Soudan et la Rép. Arabe du Yémen) où l'agriculture assure plus de 30 % du PIB. Le tableau 26 donne une description comparée de la croissance globale et de la croissance agro-alimentaire durant la période 1960-75 et pendant les années récentes 1970-75, on constate que partout la croissance agro-alimentaire a été plus faible que la croissance globale. La production agro-alimentaire a même enregistré une régression en Algérie, en Syrie, au Soudan, en Somalie et dans la République Démocratique du Yémen ; certains pays réalisent pendant les années récentes un fort accroissement de leur PIBA (l'Irak, la Somalie, le Liban, la République Arabe du Yémen et, dans une moindre mesure, le Soudan), d'autres enregistrent un ralentissement de leur croissance agro-alimentaire malgré une certaine stabilité de la croissance globale (Arabie Saoudite, Iran, Egypte), d'autres enfin connaissent une situation plus dangereuse avec une régression du PIBA (Maroc, Algérie, Mauritanie, Jordanie). Le diagnostic devient plus préoccupant quand on rapproche cette évolution de la production alimentaire de celle de la population et de la demande alimentaire qui en résulte. Le tableau N°4 donne cette évolution comparée durant la période 1961-74, on y observe notamment que peu de pays arrivent à réaliser une progression de leur production égale ou supérieure à celle de la demande intérieure de produits alimentaires ; il résulte de cette évolution que beaucoup de pays s'écartent de leur objectif d'auto-suffisance alimentaire plutôt que de s'en rapprocher. Ce déséquilibre en matière d'approvisionnements alimentaires conduit à un accroissement des importations de biens de consommation et à une aggravation des problèmes alimentaires, notamment pour les catégories de population les plus vulnérables. Soulignons que six pays de la zone étudiée (la Mauritanie, l'Egypte,

Tableau 25 : Classement des pays de la Méditerranée du Sud
et des pays arabes sur la base de quelques
indicateurs de développement agro-alimentaire

$\frac{\text{PIBA}}{\text{PIB}} \times 100$ en 1975	Taux de croissance du PIBA 1960 - 1975	Export.agric. x100	Import.agric. x 100
		Export.totales 1971-1975	Import. tot. 1971 - 1975
$\leq 10 \%$	$\geq 3 \%$	$< 10 \%$	$\leq 20 \%$
Libye 2 Arabie S. 2,2 Israël 4,2 Algérie 7,1 Liban 8,7 Iran 10,3	Irak 6,76 R.A.Yémen 4,52 Liban 4,14 Tunisie 3,52 Israël 3,45 Iran 3,43 Egypte 3,21 Libye 3,19	Arabie S. 0,0 Koweit 0,5 Libye 0,0 Iran 1,0 Irak 1,0 Algérie 5,9 Syrie 9,8	Israël 10,6 Iran 14,9 Arabie Saou. 16,6 Algérie 17,0 Libye 17,6 Koweit 18,3 Liban (1) 19,0
10 à 20 %	1 à 3 %	10 à 50 %	20 à 30 %
Jordanie 10,8 Syrie 12,8 Tunisie 13,4 Irak 16,3 R.D.P.Yémen 17,9 Maroc 20,4	Jordanie 2,91 Arabie S. 2,73 Syrie 1,84 Maroc 1,76	Mauritanie(2) 10,1 Soudan 12,5 Egypte 16,9 Israël 17,6 Liban (1) 23,0 R.A.Yémen(3) 24,6 Jordanie 27,9 Tunisie 27,1 Maroc 34,8	Soudan 21,7 Tunisie 22,1 Mauritanie(2) 22,1 Irak 22,3 Syrie 25,7 Jordanie 27,0 Somalie 27,0 Maroc 27,3
$> 20 \%$	$< 2 \%$	$> 50 \%$	$> 30 \%$
Mauritanie 21,3 Egypte 22,6 Somalie 25,8 Soudan 36,5 R.A.Yémen 73,8	Somalie 0,32 Mauritanie 0,31 Soudan -0,19 R.D.P.Yémen -1,21 Algérie -2,2	Somalie 81,6	Egypte 36,0 R.A.Yémen(3) 47,3

Source : MEDISTAT

(1) Moy. 71-73

(2) Moy. 71-72

(3) Moy. 71 + 72 + 73 + 75

Tableau 26 : Croissance globale et croissance agro-alimentaire

PAYS	Période 1960-75		Période 1970-75	
	PIB	PIBA	PIB	PIBA
Arabie Saoudite	13,6	1,63	21,67	0,82
Koweït (1)	9,15	4,92	14,6	4,33
Libye	16,96	3,47	6,42	1,10
Iran	10,39	3,57	12,75	0,68
Irak	6,82	5,68	8,81	7,63
Israël	8,84	3,59	8,42	3,53
Tunisie	6,70	3,62	9,33	7,30
Maroc	4,23	2,96	4,56	- 1,47
Algérie	4,26	- 1,03	7,48	- 2,91
Syrie	7,59	- 0,62	8,64	1,64
Liban	6,07	3,64	8,29	7,29
Mauritanie	6,85	0,37	5,29	- 2,31
Egypte	4,61	3,45	3,55	1,75
Soudan	2,20	- 0,95	0,79	2,22
Somalie	3,43	- 0,41	5,97	1,10
Jordanie	5,23	1,16	3,37	- 1,40
R.A. du Yémen	4,41	4,14	5,19	5,80
R.D.P. du Yémen	- 0,54	- 2,41	1,49	0,24

Source : MEDISTAT

(1) Y compris les autres pays du Golfe.

la Somalie, le Soudan, la République Arabe du Yémen et la République Démographique et Populaire du Yémen) ont été classés dans la liste des pays les plus gravement touchés, conformément à la résolution 3202 (S-IV) de l'Assemblée Générale des Nations Unies, adoptée à la 6ème Session Extraordinaire en Mai 1974 (1).

Le développement agricole dans les pays de la Méditerranée du Sud s'est fait à la fois par une extension des surfaces cultivées et par une intensification au moyen de l'irrigation, la mécanisation et l'utilisation d'engrais. Les pays ayant réalisé une extension de leur surface cultivée sont principalement le Soudan, l'Egypte et dans une moindre mesure le Maroc et l'Irak ; l'Arabie Saoudite a plus que doublé ses surfaces cultivées mais part d'un niveau très bas. Malgré ces extensions, les surfaces cultivées par habitant et par actif agricole demeurent faibles et évoluent en baisse compte tenu de l'accroissement démographique. La surface cultivée par habitant est passée durant la période 1960/70 de 0,45 à 0,34 hectares (voir tableau N° 27). L'intensification et notamment l'augmentation des surfaces irriguées ont connu une évolution plus favorable, la plupart des pays ayant mis l'accent sur l'irrigation. Les surfaces irriguées ont augmenté de façon rapide en Israël, au Soudan, au Maroc, en Arabie Saoudite. Dans l'ensemble de la zone sud, on irrigue environ 27 % des surfaces cultivées ; la surface irriguée par actif agricole progresse légèrement de 0,75 à 0,77 hectares. Il importe cependant, pour une meilleure appréciation de l'intensification, de compléter ce critère de l'étendue par une analyse des productivités dans les zones irriguées et particulièrement les productivités par hectare et par travailleur.

(1) Cf. "La situation mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture en 1975", p. 25, FAO.

Tableau 27 : EVOLUTION DES SURFACES CULTIVEES ET DES SURFACES IRRIGUEES

(Périodes 1961-65 à 1971-75)

	Période 61-65					Période 71-75				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
ISRAEL	0,2	3,7	0,055	1,3	35,4	0,1	4,1	0,05	1,7	41,1
ALGÉRIE	0,6	3,5	0,02	0,1	3,8	0,4	3,5	0,01	0,15	4,2
MAROC	0,5	3,3	0,045	0,3	8,5	0,4	3,3	0,05	0,4	11,1
TUNISIE	1,0	6,8	0,017	0,1	1,7	0,8	7,2	0,015	0,14	2,0
LYBIE	1,6	12,7	0,07	0,6	4,9	1,1	15,3	0,06	0,8	5,0
EGYPTE	0,1	0,6	0,10	0,6	100	0,07	0,6	0,07	0,6	100
JORDANIE	0,6	6,2	0,03	0,3	4,8	0,5	7,0	0,02	0,3	4,5
LIBAN	0,1	1,4	0,02	0,2	17,7	0,1	2,7	0,03	0,6	23,9
SYRIE	1,2	9,4	0,11	0,8	8,9	0,8	7,0	0,08	0,7	9,7
ARABIE SAOUDITE	0,05	0,3	0,02	0,1	39,5	0,08	0,5	0,02	0,1	24,8
IRAN	0,6	4,4	0,19	1,4	31,2	0,5	4,3	0,16	1,4	32,7
IRAK	00,6	5,0	0,45	3,8	76,8	0,5	4,6	0,4	3,6	78,6
KOWEIT	0,0	0,5	-	-	-	-	0,25	-	0,25	100
REP. ARABE DU YEMEN	0,2	1,0	0,02	0,1	7,2	0,2	0,9	0,01	0,07	8,2
YEMEN DEMOCRATIQUE	1,8	9,2	0,004	0,02	0,2	1,3	8,5	-	0,02	0,2
AUTRES PAYS DU GOLFE	0,05	-	0,001	-	2,1	-	-	-	-	1,9
SOUDAN	0,5	1,8	0,04	0,17	9,1	0,4	1,6	0,05	0,2	12,5
MAURITANIE	0,9	3,6	0,003	0,01	0,3	0,8	3,2	0,002	0,01	0,3
SOMALIE	0,4	1,2	0,06	0,2	17,0	0,3	1,1	0,05	0,2	15,6
TOTAL MEDITERRANÉE sud	0,5	-	0,06	-	13,6	0,4	-	0,06	-	16,2
TOTAL PAYS ARABES	0,4	3,2	0,11	-	23,7	0,4	-	0,09	-	25,5
TOT. MONDE	0,4	1,9	0,05	0,2	13,6	0,4	1,9	0,05	0,3	14,8

NOTES : 1960-1965 :

- 1) Nbre d'ha (terres arables + cultures permanentes)/habitant
Surface : moyenne 61-65 ; habitants : 1965
- 2) Nbre d'ha (terres arables + cultures permanentes)/actif agricole
Surface : moyenne 61-65 ; population agr. active : 1960
- 3) Nbre d'ha irrigués/habitant (Surface : moy. 61-65 ; Population : 1965)
- 4) Nbre d'ha irrigués/actif agricole (Surf. Moy. 61-65 ; Pop.act.agr. 1960)
- 5) Surfaces irriguées/surfaces cultivées (Moy. 61-65 en %)

1970-75 :

- 6) Nbre d'ha (terres arables + cultures permanentes)/habitant
Surface : Moy. 71-74 ; Population : 1975
- 7) Nbre d'ha (terres arables + cultures permanentes)/actif agricole
Surface : Moy. 71-74 ; population active agricole : 1970
- 8) Nbre d'ha irrigués/habitant } surface : Moy. 71-74
- 9) Nbre d'ha irrigués/actif agricole } Population : 1975
- 10) Surface irriguée/surface cultivée Moyenne 71-74 (%)

La mécanisation a également connu une progression très rapide. Le nombre de tracteurs agricoles en service a augmenté à des taux annuels de 7 à 10 % et parfois plus (au Soudan 14 %, en Arabie Saoudite 12,8 %, en R.D.P. Yémen 11,6 %, en Jordanie 9 %, en Iran 7,5 %, au Liban, en Israël, en Irak et au Maroc environ 7 %) ; le nombre moyen d'hectares cultivés par tracteur a baissé rapidement mais demeure élevé dans la plupart des pays à l'exception d'Israël. La consommation d'engrais à l'hectare bien qu'encore très faible dans beaucoup de pays de la zone, à l'exception d'Israël, du Liban et de l'Egypte, connaît une progression rapide (voir Tableau N° 28).

Du point de vue des productions, l'agriculture des pays de la zone Sud est à orientation principalement végétale (à l'exception de la Mauritanie et du Soudan), avec comme principaux produits les céréales, les fruits et légumes (voir Tableau N° 29). Les céréales constituent la principale production dans la plupart des pays de la zone avec une orientation vers le blé et l'orge ; dans certains pays comme le Soudan, la Somalie, le Yémen, l'Egypte ce sont les cultures du sorgho, du maïs et du millet qui sont plutôt dominantes. Notons également l'importance de certaines productions telles que les dattes, le lait de brebis, le lait de chèvre.

Tableau 28 : Niveaux de mécanisation et d'utilisation d'engrais en agriculture

Pays	Période 1960 - 1965		Période 1970 - 1975	
	Nombre d'ha/ tracteur	Consom. engrais (N,P,K)kg par ha	Nbre d'ha/ tracteur	Consomma- tion engrais (N,P,K) kg par ha
Arabie Saoudite	1 372	13,1	887,9	8,4
Koweït	-	-	222,2	-
Lybie	885	1,6	645,2	6,2
Iran	1 359	1,5	692,3	16,8
Irak	1 028	0,5	576,9	5,7
Israël	43	90,2	23,9	146,1
Tunisie	373	4,4	215,2	9,5
Maroc	883	5,6	489,8	18,8
Algérie	248	7,2	191,2	26,0
Syrie	1 033	2,7	533,8	7,7
Liban	189	62,3	116,5	165,9
Mauritanie	-	-	-	0,1
Egypte	187	109,8	152,1	147,0
Soudan	3 029	3,7	900,9	9,6
Somalie	1 277	0,8	1 007,7	2,9
Jordanie	881	2,5	418,7	1,8
R.A. Yémen	-	-	7 538,4	0,7
R.D.P. Yémen	-	-	1 849,9	0,1

Source : Annuaire des pays méditerranéens, la Méditerranée dans le monde, N° 2 1977, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Tableau 29 : Principales productions agro-alimentaires

	$\frac{\text{Prod.Végét.}}{\text{Prod.Agric.}} \times 100$ Années 1970-71 (1)	Classement des principales productions agro-alimentaires (en tonnage)
Arabie Saoudite		Dattes, sorgho, millet, pastèques, tomates
Koweït		
Libye	39,2	Tomates, orge, olives, pastèques, pommes de terre
Iran		Blé, riz, pulpe de betterave, lait de vache, orge
Irak	53	Blé, orge, pastèques, tomates dattes
Israël	58,2	Oranges, lait de vache, pamplemousses, blé, tourteaux soja
Tunisie	70	Blé, olives, orge, tomates, lait de vache
Maroc		Orge, blé, oranges, lait de vache, maïs
Algérie		Blé, raisins, vin, orge, oranges
Syrie	65,8	Blé, orge, tomates, graines de coton, lait de brebis
Liban	65,9	Oranges, pommes, bière d'orge, pommes de terre, raisins
Mauritanie		Poissons, lait de vache, lait chèvre, millet, dattes
Egypte	70	Maïs, riz, blé, tomates, pastèques
Soudan	21	Sorgho, lait de vache, manioc, arachides, lait de chèvre
Somalie		Maïs, sorgho, bananes, lait de chèvre, lait de vache
R.A. Yémen		Millet, lait de chèvre, blé, graines de coton, lait de brebis
R.D.P. Yémen		Poissons, millet, dattes, pastèques, lait de chèvre
Jordanie	58,9	Blé, tomates, pastèques, aubergines, orge

(1) Estimations de la part de la production végétale dans la production agricole totale en valeur à partir des données nationales.

II - LES TENDANCES DE L'ACCUMULATION

Le manque de données quantitatives ne permet pas de faire une analyse détaillée de l'accumulation dans l'agriculture, on peut cependant souligner l'importance des investissements agricoles dans le total des investissements réalisés (voir Tableau N° 30).

Tableau 30 : Part des investissements agricoles dans les investissements totaux dans quelques pays de la Méditerranée du Sud

Pays	$\frac{\text{Investissements agricoles}}{\text{Investissements totaux}} \times 100$	Période
Israël	4	1970-74
Algérie	14,5	1969-73
Maroc	12	1960-64
Tunisie	10,4	1970-74
Lybie	14,4	1973-75
Egypte	13,2	1970-73
Jordanie	15,5	1973-75
Syrie	31,5	1971-75
Irak	19,7	1970-74
Soudan	27,9	1971-75

Source : Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture
Années 1965 et 1975.

Ces investissements sont le plus souvent d'origine publique à l'exception de quelques cas comme l'Iran et le Soudan où des associations du capital d'Etat avec le capital national privé ou le capital privé étranger ont été adoptées.

Ces investissements ont été affectés surtout à des projets de mise en valeur, aménagements hydrauliques et irrigation et un certain nombre de projets agro-industriels (pour la transformation des fruits et légumes, les sucreries, les huileries, etc... On peut en apprécier les effets à travers les critères d'intensification (irrigation, mécanisation, utilisation des engrais, etc...) présentés ci-dessus ainsi qu'à travers l'extension des surfaces cultivées et irriguées (voir tableau N° 31).

Il serait également nécessaire de procéder à un recensement des principaux grands projets agricoles et agro-industriels qui ont été réalisés et d'étudier leurs effets sur l'ensemble du secteur.

Tableau 31 : Evolution des surfaces cultivées et de l'irrigation

unité : 1 000 ha

Pays	Période 1960-1965			Période 1970-1975		
	Terres arables	Cultures permanentes	Superficies irriguées	Terres arables	Cultures permanentes	Surfaces irriguées
Arabie Saoudite	304	35	134	665	70	182
Koweït	1	-	-	1	0	1
Lybie	2 375	134	123	2 388	144	127
Iran	15 000	358	4 800	15 637	579	5 305
Irak	4 700	110	3 695	4 987	165	4 050
Israël	316	85	142	332	86	818
Tunisie	3 254	1 152	74	3 187	1 160	89
Maroc	6 666	400	604	7 141	441	845
Algérie	6 261	601	259	6 395	600	292
Syrie	6 280	243	579	5 622	306	574
Liban	219	58	49	240	99	81
Mauritanie	990	4	3	1 000	5	3
Egypte	2 470	78	2 548	2 797	127	2 854
Soudan	6 154	26	565	6 801	41	855
Somalie	955	14	165	1 027	10	162
Jordanie	1 056	121	57	1 147	182	60
R.A. Yémen	-	-	82	-	-	100
R.D.P. Yémen	-	-	4	-	-	5

Source : MEDISTAT

III - LES TENDANCES DE L'EMPLOI

La population active agricole a connu dans la plupart des pays de la Méditerranée Sud une progression en valeur absolue entre 1960 et 1975, cependant cette progression est plus faible que celle de la population active totale ; il en résulte une baisse relative de la part de la population active occupée dans l'agriculture ; cette proportion demeure cependant très élevée (voisine ou supérieure à 50 % dans de nombreux pays et même supérieure à 80 % en Mauritanie et en Somalie - voir tableau 32). L'importance de cette population active agricole pose le problème de l'intensification de l'agriculture par les modèles appropriés à fort coefficient de travail ainsi que les problèmes d'industrialisation et de création d'emplois hors du secteur agricole ; le rapprochement de la proportion d'actifs dans l'agriculture avec la part du produit agricole dans le produit intérieur brut souligne les disparités de revenu entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie dans tous les pays analysés. Derrière cette importante population active en agriculture se dissimulent les problèmes de sous-emploi et de chômage déguisé, ceux de l'exode rural et de l'émigration qui leur sont liés.

Tableau 32 : Part de la population active agricole dans la population active totale

Pays	1960	1970	1976
Israël	14,3	9,7	8,0
Liban	38,2	19,6	13,5
Egypte	58,4	54,4	52,0
Jordanie	44,0	33,7	28,9
Syrie	54,2	51,1	48,9
Koweït	1,7	1,8	1,7
Yémen A.R.	83,2	79,2	76,7
Yémen R.D.P.	70,5	64,5	61,1
Pays du Golfe	-	-	-
Arabie Saoudite	71,5	66,0	62,5
Iran	53,9	46,0	41,5
Irak	53,1	46,6	42,8
Algérie	66,8	60,7	54,0
Maroc	62,5	56,8	53,4
Tunisie	56,4	49,9	44,1
Lybie	53,2	32,1	21,3
Soudan	85,7	82,0	79,0
Mauritanie	91,5	87,3	84,8
Somalie	87,9	84,7	82,0

Source : MEDISTAT

IV - LES TENDANCES DU COMMERCE EXTERIEUR

1 - LES ECHANGES GLOBAUX

Bien que regroupant des pays à faible niveau de développement, la zone sud de la Méditerranée occupe une place non négligeable dans le commerce international puisque, au cours de l'année 1975, elle a assuré plus de 9 % des exportations mondiales et a absorbé plus de 5 % du commerce international. L'objet de ce paragraphe est de tenter de dégager les grandes caractéristiques que revêtent ces échanges et d'en évaluer les grandes tendances.

1.1 - Analysés de façon globale, ces échanges présentent les caractéristiques d'un développement inégal

En analysant et en comparant la valeur des exportations des différents pays étudiés, on constate que seuls les pays pétroliers atteignent des volumes d'exportation respectables, ce qui les place dans un premier groupe de pays plus fortement exportateurs. Comme nous le verrons plus loin, la rente pétrolière permettra à ces pays d'accéder aux marchés internationaux tant pour les biens alimentaires que pour les biens industriels. D'autres pays, bien qu'ayant un commerce d'exportation moins important que ceux du premier groupe, occupent une place non négligeable dans le contexte du commerce international. On retrouve dans ce groupe des pays essentiellement agricoles comme l'Egypte et le Maroc. En général, le poids des exportations de ces pays dans le commerce mondial oscille entre 0,15 % et 0,40 %. Enfin, nous avons réuni dans un troisième groupe les autres pays faiblement exportateurs.

Tableau 33 : Poids des échanges internationaux de la zone sud dans le total mondial (en valeur)

	Importations		Exportations	
	1962-65	1971-75	1962-65	1971-75
<u>1er groupe</u>				
Arabie Saoudite	0,15	0,43	0,64	2,62
Iran	0,40	0,83	0,71	1,65
Koweït	0,17	0,20	0,02	0,84
Libye	0,15	0,31	0,29	0,71
Irak	0,21	0,28	0,43	0,69
Algérie	0,40	0,47	0,43	0,43
<u>2ème groupe</u>				
Israël	0,42	0,48	0,22	0,24
Egypte	0,54	0,29	0,34	0,18
Maroc	0,26	0,22	0,26	0,17
<u>3ème groupe</u>				
Tunisie	0,14	0,13	0,08	0,09
Liban	0,24	0,20(2)	0,04	0,08(2)
Syrie	0,13	0,14	0,11	0,08
Soudan	0,15	0,09	0,12	0,06
DP Yémen	0,17	0,03(2)	0,12	0,03(2)
Mauritanie	0,01	0,02(1)	0,04	0,02(1)
Somalie	0,03	0,02	0,02	0,01
Jordanie	0,07	0,06	0,01	0,01
A. Yémen	0,02	0,02(3)	0,00	0,01(3)
TOTAL	3,66	4,23	3,88	7,94

(1) 71-72 (2) 71-73 (3) 71+72+73+75

Sources : Annuaire des pays méditerranéens.

Dans leur ensemble, les pays appartenant au premier groupe ont vu leur exportations se renforcer au cours de la période étudiée. Cette tendance est confirmée si l'on prend les chiffres plus récents, donnant le poids des exportations de ces pays dans le total mondial, en 1975 :

- Arabie Saoudite	:	3,02 %	(soit la moitié de la France ou quatre fois l'Espagne)
- Iran	:	2,31 %	
- Libye	:	0,70 %	
- Koweït	:	0,91 %	
- Irak	:	0,95	

Dans les deux autres groupes, la tendance est plutôt à la baisse. C'est dire que l'on constate une perte, plus ou moins sensible, de la part de marché occupé par les pays concernés dans le marché mondial. Ainsi, si certains pays comme Israël ou la Tunisie semblent se maintenir ou même progresser légèrement, d'autres, comme l'Égypte, le Maroc, le Soudan, le Yémen Démocratique et la Mauritanie, sont en perte rapide.

Le volume de commerce d'exportation induit pour une grande part l'accès aux marchés extérieurs. Il n'est donc pas étonnant de constater les mêmes disparités dans les données du commerce d'importation des pays de la zone sud. D'une façon globale, la valeur de leurs importations dans le total du commerce mondial est plus faible que celle de leurs exportations, ainsi au cours de l'année 1975, selon les estimations des Nations Unies, le commerce d'exportation des pays de la zone sud représentant 9,25 % des échanges internationaux (en valeur) alors que les importations n'atteignaient que 5,28 % de ce total. Cependant, ces données globales ne doivent pas masquer les fortes disparités observées entre les pays.

A la lecture du tableau précédent, on constate bien le fait que les pays faiblement exportateurs ne peuvent pratiquement accéder aux marchés internationaux pas plus pour satisfaire leurs besoins alimentaires que pour constituer l'infrastructure nécessaire à leur développement économique. Cependant, ces données demeurent encore trop globales pour être significatives et la valeur des importations par habitant (importations globales et agro-alimentaires) est beaucoup plus intéressante.

Tableau 34 : Importations par habitant dans les pays de la zone sud (en 1975)

	Importations totales en millions de \$	Population en millions d'habitants	Importations par habitant en dollars
<u>1er groupe (plus de 1 000 \$)</u>			
Koweït	2 388	1,08	2 211
Libye	3 554	2,44	1 457
Israël	4 173	3,39	1 231
Arabie Saoudite	6 886	5,98	1 152
<u>2ème groupe (300 à 1 000 \$)</u>			
Liban	2 000	2,86	699
Irak	4 205	11,06	380
Algérie	5 861	15,53	377
Jordanie	731	1,95	375
Iran	11 586	32,92	352
<u>3ème groupe (moins de 300 \$)</u>			
Tunisie	1 418	5,74	247
Syrie	1 668	7,25	230
Mauritanie	220	1,28	172
R.P. Yémen (1)	218	1,40	156
Maroc	2 547	17,50	146
Egypte	3 934	37,54	105
Soudan	957	18,26	52
Somalie	162	3,16	51
Yémen arabe	294	6,66	44

(1) 1969

Source : MEDISTAT

Il ressort de ces calculs que les pays pétroliers à faible population (Libye, Koweït, Arabie Saoudite) ont une valeur d'importation par habitant très élevée. Notons également que pour ces pays, près de 70 % de la valeur de ces importations étaient constituées de "machines et matériels de transport" et de "produits manufacturés" (moyenne 1971-73). A l'opposé de ce premier groupe, on trouve les pays faiblement exportateurs contraints de limiter leurs importations. Lorsque ces derniers sont très peuplés, comme c'est le cas pour l'Egypte et le Soudan, la valeur des importations par habitant atteint des chiffres très faibles. En général, pour ces pays, les importations de biens alimentaires deviennent prioritaires et une part plus faible des dépenses d'importations est consacrée à des investissements productifs. Dans le cas de l'Egypte, les "machines et matériels de transport" et les "produits manufacturés" ne représentent plus que 41 % du total des importations dans le cas

du Yémen 38 %, de la Somalie 51 % et du Soudan 55 %. Entre ces deux extrêmes, nous avons regroupé les pays pour lesquels la valeur des importations par habitant était comprise entre 300 et 1 000 dollars. On retrouve dans ce groupe le Liban et les pays pétroliers fortement peuplés.

1/2 - Un équilibre du commerce extérieur très variable

Comme le démontre le tableau suivant, l'équilibre de la balance commerciale varie sensiblement d'un pays à l'autre dans la zone Sud. On retrouve dans le premier groupe la plupart des pays pétroliers (1) ou exportateurs de minerais (cas de la Mauritanie), pour lesquels la valeur des exportations est supérieure à celle des importations. Suivent dans les deux autres groupes, les pays dont la balance du commerce extérieur est déficitaire. On y trouve en tête l'Egypte dont les échanges sont juste équilibrés, et en queue la République Arabe du Yémen pour laquelle le coefficient exportations sur importations est inférieur à 10 %.

Tableau 3 : Taux de couverture du commerce extérieur des pays de la zone sud sur la période 1971-1975

$\frac{X}{M} \times 100 > 100$	$50 < \frac{X}{M} \times 100 < 100$	$50 > \frac{X}{M} \times 100$
Arabie Saoudite 592	Algérie 88	Somalie 50
Koweït 397	Maroc 75	Israël 49
Irak 239	Soudan 70	Liban (2) 40
Libye 220	R.D. Yémen 70	Jordanie 22
Iran 192	Tunisie 68	R.A. Yémen (3) 5
Mauritanie (1) 145	Egypte 63	
	Syrie 57	

(1) Moy. 71-72

(2) Moy. 71-73

(3) Moy. 71+72+73+75

2 - LES ECHANGES AGRO-ALIMENTAIRES

De nombreux facteurs expliquent ou limitent la dépendance des pays de la zone sud vis-à-vis des marchés agro-alimentaires extérieurs. Il est intéressant de calculer la valeur de ces importations (2) par habitant. Ce calcul a été fait dans le tableau n° 36 suivant, qui fournit également le pourcentage des produits agro-alimentaires dans les totaux importés.

(1) L'Algérie, pays pétrolier très dépendant des marchés d'importation pour les biens de consommation et d'équipement, fait partie du groupe 2.

(2) Les importations calculées dans le tableau n° 36 regroupent les produits des classes (0+1+4).

Tableau 36 : Importations de produits agro-alimentaires par habitant et importations totales par habitant en 1975

Pays	Importations agro-alimentaires en \$/habitant (0,1,4)	Importations totales en \$/habitant
Koweït	375	2 211
Libye	249	1 457
Israël	158	1 231
Arabie Saoudite	120	1 152
Liban	78 (3)	699
Irak	66	380
Iran	56	352
Algérie	62	377
Tunisie	46	247
Jordanie	83	375
Syrie	49	230
Mauritanie	16 (2)	172
Maroc	43	146
Yemen R.D.(1)	35	156
Egypte	37	105
Soudan	10	52
Yemen R.A.	20	44
Somalie	16	51

(1) 1969

(2) 1972

(3) 1973

2.1. Des balances commerciales agro-alimentaires généralement fortement déficitaires

L'ensemble des pays de la zone sud, à l'exception de la Somalie, sont caractérisés par des déficits agro-alimentaires importants comme en témoigne le tableau suivant :

Tableau 37 : Déficit agro-alimentaire des pays de la zone
sud de la Méditerranée
(Moyenne 1971-75)

Pays	XA/MA	X/M
<u>Pays exportateurs nets</u>		
- Somalie	151	50
<u>Pays déficitaires</u>		
- Maroc	96	75
- Tunisie	84	68
- Israël	75	49
- Mauritanie	66	144
- Liban (1)	49	40
- Soudan	41	70
- Algérie	30	88
- Egypte	29	63
- Jordanie	23	22
- Syrie	22	57
- Iran	13	192
- Irak	10	239
- Koweït	10	397
- Yémen Arabe	3	5
- Arabie Saoudite	0	592
- Libye	0	220

(1) 71-73

Sources : MEDISTAT

Plusieurs commentaires peuvent être fait à partir de ce tableau. On observe notamment le fait que les pays possédant un potentiel d'exportation agro-alimentaire ont une balance commerciale en déficit. En contre partie, si l'on exclut la Jordanie, on retrouve en fin de tableau les pays très fortement déficitaires en produits agro-alimentaires. Ces pays sont tous des pays jouissant d'une forte rente pétrolière et possédant généralement un excédent commercial important. Enfin, il est possible de dégager de ces données, des pays alimentaires très vulnérables comme la Jordanie, la Syrie, La République Arabe Unie du Yemen, pour lesquels la balance alimentaires et la balance commerciale globale demeurent très préoccupantes.

2.2 Un renforcement accru de la dépendance alimentaire et une perte sensible de l'importance des exportations agro-alimentaires

Si l'on compare la part des exportations et des importations agro-alimentaires dans les exportations et importations totales entre 1962-65 et 1971-75, on constate que, alors que le commerce global a fortement progressé en volume, la part des importations agro-alimentaires a généralement suivi ce rythme de croissance et l'a bien souvent dépassé.

Certains pays comme : Le Maroc, le Liban, Israël, l'Arabie Saoudite, et l'Iran ont pratiqué une politique de développement de certains secteurs agro-alimentaires en vue de mieux satisfaire, par une production nationale, leurs besoins alimentaires. Cependant, malgré ces efforts, la plupart de ces pays demeurent, nous l'avons déjà souligné, très dépendants des marchés internationaux. Et l'on peut imaginer qu'avec la croissance des revenus, la demande alimentaire aura tendance à progresser rapidement et que la production nationale aura de grandes difficultés à suivre ce rythme de croissance. Pour certains pays, la dépendance alimentaire semble se renforcer. En effet, si l'on se reporte aux données relatives à la Libye, la Syrie, la Mauritanie, la Tunisie, l'Egypte ou la République Arabe du Yémen, on constate que les importations agro-alimentaires pèsent de plus en plus lourd dans les dépenses d'importations. Notons par ailleurs que ces pays se présentent avec des balances agro-alimentaire et globale fortement déficitaires.

Tableau 38 : Part des importations et exportations agro-alimentaires (0,1,4) dans les importations et exportations totales 1962-65 et 1971-75 (%)

Pays	X_A / X		M_A / M	
	62-65	71-75	62-65	71-75
Arabie Saoudite	0,0	0,0	33,0	16,6
Koweït	-	0,5	18,9	18,3
Libye	0,1	0,0	13,8	17,6
Iran	3,1	1,0	12,3	14,9
Irak	4,0	1,0	22,3	22,3
Israël	28,1	17,6	13,4	11,4
Tunisie	59,2	27,1	20,4	22,1
Maroc	49,2	34,8	33,2	27,3
Algérie	27,0	5,9	22,2	17,0
Syrie	35,4	9,8	22,0	25,7
Liban	41,5	23,0(1)	24,0	19,0(1)
Mauritanie	2,5	10,1(2)	6,9	22,1(2)
Egypte	17,4	16,9	29,5	36,0
Soudan	13,0	12,5	22,8	21,7
Somalie	81,3	81,6	32,8	27,0
Jordanie	62,8	27,9	32,2	27,0
Yémen arabe	-	24,6	-	47,2
Yémen démocratique	-	-	-	-

(1) 71-73

(2) 71-72

2.3. Les principaux produits agro-alimentaires échangés

Quant à l'évolution de la structure du commerce agricole par produits, on peut avoir une idée générale à partir de la liste des principaux produits agricoles importés et exportés à deux dates, en début et en fin de période, avec les réserves déjà signalées dans la partie consacrée à la zone nord. Il ressort de ces listes une tendance vers le renforcement des importations de céréales, de sucre et de matières premières pour en fabriquer. Alors que du point de vue des exportations, on remarque surtout le rôle important des fruits et légumes, et des huiles. Mais l'impression générale que l'on peut en déduire est qu'il n'y a pas de développements ou de changements spectaculaires de cette structure (Cf. Tableau 39).

Tableau 39a : Les principaux produits agro-alimentaires importés
(les % se réfèrent aux importations totales du pays)

Pays	Années	1	2	3	4
Algérie	1961	Blé 3,6	Sucre 3,6	Boissons 2,0	Fromages 1,6
	1973	Céréales et préparat. 4,7	Sucre et miel 3,3	Prod. laitiers et oeufs 2,4	Fruits et légumes 1,5
Maroc	1961	Sucre et miel 8,2	Blé et méteil 5,4	Thé et maté 2,8	Huiles 2,5
	1974	Blé 10,2	Bett.+ canne à sucre 5,2	Huile de soja 1,5	Thé 1,4
Tunisie	1961	Blé et méteil 12,9	Sucre et miel 3,2	Thé et maté 2,1	Légumes frais 0,9
	1974	Blé 4,6	Sucre raffiné 2,8	Huile de soja 2,1	Lait et crème 1,3
Libye	1961	Thé et maté 2,7	Farine de blé 2,5	Sucre raffiné 1,6	Riz 0,8
	1974	Blé 2,4	Sucre raffiné 1,6	Farine de blé 1,4	-
Egypte	1961	Blé 5,6	Farines 4,7	Thé 3,5	Tabac brut 2,1
	1974	Blé 15,3	Tabac brut 3,1	Farines 2,9	Huile de coton 2,9
Jordanie	1961	Blé et méteil 3,7	Riz glacé et poli 2,6	Farines 6,5	Sucre raffiné 2,8
	1974	Sucre raffiné 4,1	Riz glacé et poli 2,7	Farines 2,7	Oranges, etc... 2,3
Liban	1961	Animaux vivants 5,5	Blé et méteil 2,8	Huiles végétales 1,9	Oeufs 1,6
	1973	Blé 3,6	Bett.+ canne à sucre 0,9	Lait et crème 0,8	-
Arabie Saoudite	1961	Riz 6,8	Ovins 3,3	Farines 2,2	Blé 1,8
	1974	Tabac brut 3,1	Ovins et caprins 2,3	Blé 1,0	Thé 1,0
Syrie	1961	Sucre brut 6,7	Riz glacé ou poli 2,3	Oranges, etc... 2,1	Thé 1,6
	1974	Bett.+ canne à sucre 3,6	Riz glacé ou poli 2,7	Beurre 1,8	Oranges, etc... 1,5
Iran	1963	Sucre raffiné 4,1	Farine de blé 2,6	Thé 1,6	Huile de coton 0,9
	1972	Blé 2,5	Huile de soja 1,7	Sucre raffiné 1,0	Riz glacé ou poli 0,8
Irak	1961	Blé 6,9	Thé 5,9	Sucre 5,3	Riz 2,8
	1974	Sucre raffiné 5,4	Huiles végétales 2,7	Blé 2,4	Thé 1,7
Koweït	1965	Sucre raffiné 3,9	Riz 2,3	Ovins et caprins 1,8	-
	1973	Ovins et caprins 1,2	Riz glacé ou poli 1,0	Mouton frais, réfrig 1,0	-
Soudan	1962	Thé et maté 3,3	Sucre et miel 3,3	Blé et méteil 1,2	Café 1,2
	1973	Sucre raffiné 11,0	Blé 5,0	Thé 3,2	Café vert, torréf.etc 1,2
Mauritanie	1961	Viande fraîche fumée ou congelée 0,8	Boissons alcoolisées 0,7	Céréales et préparat. 0,6	Légumes frais 0,5
	1974	Sucre raffiné 6,4	Poisson frais, fumé ou congelé 2,2	Thé 2,1	Riz glacé ou poli 2,0
Somalie	1963	Riz 6,8	Légumes frais 2,3	Fruits frais 2,2	Céréales et préparat. 2,0
	1972	Riz 4,7	Farine de blé 4,0	Sucre et miel 3,9	Thé et maté 3,1

Tableau 39b : Les principaux produits agro-alimentaires exportés
(les % se réfèrent aux exportations totales du pays)

Pays	Années	1	2	3	4
Algérie	1961	Vin 51,6	Citrons 7,5	Préparat. à basé de légumes 1,6	Tabac brut 1,6
	1973	Vin 8,8	Fruits et légumes 2,2	Aliments du bétail 0,5	Céréales et préparat. 0,3
Maroc	1961	Fruits frais 13,0	Légumes frais 9,1	Poissons prép. et conserves 6,9	Boissons alcool. 4,0
	1974	Oranges, etc... 12,1	Tomates 6,1	Légumineuses sèches 4,8	Vin de raisin frais 2,4
Tunisie	1961	Huiles et graisses végétales 20,9	Vin et moûts 17,3	Blé et méteil 3,5	Oranges, etc... 2,6
	1974	Huile d'olive 15,5	Vin de raisin 5,5	Noix fraîches et sèches 2,3	Fruits tropicaux secs 1,4
Libye	1961	Huile d'olive 5,0	Poisson en conserves 1,9	Amandes 1,0	Chameaux 0,9
	1974	-	-	-	-
Egypte (coton exclu)	1961	Riz 4,5	Oignons frais 2,0	Sucre 1,7	-
	1974	Riz glacé 5,8	Oranges, etc... 3,6	Autres légumes frais 2,9	Pommes de terre 1,5
Jordanie	1961	Tomates 15,9	Autres légumes frais 9,1	Autres fruits frais 7,3	Farine 1,9
	1974	Oranges, etc... 7,0	Tomates 3,7	Légumineuses sèches 3,1	Autres légumes frais 2,6
Liban	1961	Pommes, poires, etc. 14,2	Oranges, etc... 6,7	Citrons 4,3	Bananes 4,2
	1973	Pommes 3,2	Oeufs 2,1	Légumineuses sèches 2,0	Tabac brut 1,8
Syrie	1961	Blé et méteil 7,0	Orge 6,1	Ovins et caprins 4,5	Tourteaux + résidus d'huiles végétales 3,2
	1973	Blé 3,4	Tabac 2,6	Ovins et caprins 2,4	Légumineuses fraîches 1,8
Iran	1963	Fruits secs 1,0	Noisettes 0,9	Poissons et préparat. 0,3	-
	1972	Noix fraîches, sèches, etc. 0,9	Raisins secs 0,4	Poissons préparés ou en conserve 0,3	-
Irak	1961	Dattes 1,2	-	-	-
	1973	Blé 0,5	Tabac 0,1	Légumes frais 0,1	-
Yémen Arabe	1961	-	-	-	-
	1973	Café vert ou torréfié 16,7	Céréales et préparat. 3,3	Animaux vivants 1,9	Légumes frais 1,4
Soudan	1962	Tourteaux 2,1	Millet 0,9	Fèves 0,8	-
	1973	Résidus d'huiles végétales 4,7	Viande bovine 2,5	Autres céréales 2,3	Ovins et caprins 1,5
Mauritanie	1961	Poisson salé, séché ou fumé 50,1	-	-	-
	1974	Coquillages frais ou congelés 3,2	Poisson frais, réfrigéré ou congelé 2,8	Poisson salé, séché ou fumé 2,6	Farine de viande ou de poisson non comestible 1,6
Somalie	1963	Bananes, etc... 44,6	Ovins et caprins 29,1	Bovins sur pied 6,9	Poissons en conserve 1,9
	1972	Bananes, etc... 26,2	Ovins et caprins 21,1	Bovins sur pied 7,5	Viande en conserve 6,8

Tout indique, dans les analyses précédentes, que le caractère déficitaire des économies du Sud tend généralement à s'accroître. La démographie, les performances passées, les possibilités financières nouvelles, etc... sont autant de facteurs qui laissent supposer que cette tendance se poursuivra dans le Proche Orient, du moins globalement, c'est-à-dire sans attacher grande importance à telle ou telle catégorie de produits dont la production et le commerce international montent en flèche dans tel ou tel pays du Maghreb ou du Moyen Orient.

Cependant, les potentialités de la plupart des pays de la zone semblent importantes : population, terres non encore exploitées, conditions hydrauliques et climatiques, etc... Transformer ces potentialités en réalités n'est, de toute évidence, pas un problème uniquement financier comme semblent le croire de nombreux observateurs admiratifs devant quelques performances spectaculaires dans les déserts des Emirats ou de la Libye. Les transformations structurelles, aussi bien dans l'économie globale que dans l'agriculture, ne sont pas moins déterminantes et, à cet égard, à part quelques zones d'exception, on ne voit pas de politiques clairement exprimées et appliquées dans la région. Tout aussi peu clairs sont les choix en ce qui concerne les "modèles" de production à promouvoir et les "modèles" de consommation interne souhaités. Entre les projets ultra-modernes, condamnés le plus souvent à se tourner vers l'exportation, et la modernisation nécessaire et généralisée des agricultures traditionnelles, on perçoit mal ce que sera vraiment la ligne directrice de l'avenir. On a même souvent l'impression que dans l'hésitation ou l'immobilisme, la tentation est forte de calmer la situation interne par la transformation des paysans en assistés (lorsque les ressources externes le permettent) ou/et d'exporter, littéralement, les problèmes du développement agricole en le transposant sur des terres plus ou moins inoccupées, avec des paysans importés sur celles-ci, avec des capitaux qui existent pour l'instant en abondance et avec des technologies modernes importées d'Europe ou d'Amérique : voir les discussions sur le Soudan.

En attendant que les choix s'opèrent et que les politiques consécutives soient mises en oeuvre, le recours à des importations croissantes de produits agricoles semble inévitable. Vu les orientations politiques et économiques dans l'ensemble de la région, ainsi que les tendances passées, l'Europe et les Etats-Unis devraient en être les grandes bénéficiaires, ainsi que, dans une moindre mesure, les pays voisins de la région (Europe-Sud, Asie-Sud...). Tant que les excédents financiers dus au pétrole seront maintenus, et plus ou moins partagés avec les moins nantis de la région, et cela semble être le cas pour des raisons évidentes, cette perspective ne semble pas poser des problèmes insolubles.

(1) Pour dégager les principales orientations en matière de perspectives et de politiques agro-alimentaires, il eut été nécessaire d'analyser les différents plans de développement économique ainsi que les principales opérations de développement engagées ou envisagées dans les différents pays. Cette vaste recherche a été entreprise par l'I.A.M., mais l'ensemble des documents nécessaires n'ont pu être réunis pour des raisons de calendrier ; en effet, dans plusieurs pays, les plans de développement économique couvrant les périodes 1975-80 ou 1980-85 sont en cours d'adoption ou d'élaboration. En l'absence de cette analyse approfondie, nous nous contenterons de présenter ici quelques remarques générales.

ANNEXES : CONSOMMATION ALIMENTAIRE ET BILANS D'APPROVISIONNEMENT
DANS LES PAYS DE LA MEDITERRANEE DU SUD (1)

1. Consommation alimentaire : Approche nutrimétrique

Apports énergétiques

Alors que tous les pays du Nord de la Méditerranée ont un apport énergétique alimentaire dépassant 3 000 calories/hab./jour, seul Israël, dans la zone Sud approche les 3 200 cal. Parmi les 16 autres pays de cette zone (2), on peut distinguer schématiquement 3 groupes (moyenne 1972 - 74) :

- pays excédentaires par rapport aux besoins (normes FAO = environ 2 340 cal./hab./jour) (3) : Lybie, Egypte, Maroc, Syrie, Liban, Arabie Saoudite (2 700 à 2 400 cal., pays classés par ordre décroissant)
- pays couvrant approximativement leurs besoins : Irak, Tunisie, Iran (environ 2 350 cal.)
- pays déficitaires : Jordanie, Algérie, Soudan, Yémen R.P.D., Yemen R.A., Somalie, Mauritanie (de 2 200 à 1 870 cal.).

10 pays sur 16 se trouvent donc dans une situation précaire du simple point de vue du contenu calorique de la ration alimentaire. On notera également que l'essentiel de l'énergie alimentaire est fourni par les céréales (de 55 à près de 80 % des calories totales), à l'exception de 3 pays : Israël (35 %), Lybie (43 %), Soudan (47 %), Liban (49 %). Cette situation est caractéristique de pays ruraux à faibles revenus.

La consommation de sucre constitue de 4 à 14 % de l'apport énergétique selon les pays. En moyenne, elle s'élève à 10 % des calories totales. Pour 3 pays, Lybie, Irak et Jordanie, la proportion est de 13 à 14 % supérieure à celle que l'on observe en France (12 %). On sait que dans les pays arabes la boisson traditionnelle, le thé à la menthe, entraîne une utilisation importante de sucre.

Enfin, les matières grasses représentent une fraction très variable de la ration alimentaire ; de 3 % des calories totales (Yémen R.A.) à 15 %. En France, la proportion est de 19 %. Les pays suivants arrivent en tête avec plus de 10 % (Israël, Tunisie, Lybie, Jordanie, Soudan, Syrie, Algérie, Iran).

(1) Toutes les données chiffrées sont relatives -sauf mention contraire- à la moyenne 1972/74. Source F.A.O. Food balance-sheet, non publié Roma (1977).

(2) Koweït et émirats du Golfe arabe exclus, faute de données.

(3) 2 330 cal. au Proche Orient, 2 360 cal. en Afrique du Nord
Source : FAO. Plan Indicatif Mondial, vol. 2, Rome (1970), p.549.

Protéines

Les écarts sont très accusés par rapport au Nord si l'on considère la teneur en protéines de la ration alimentaire, le cas d'Israël étant mis à part (4). La norme FAO étant d'environ 64 g de protéines/hab./jour dans la zone (5), on constate que 7 pays seulement approchent ou dépassent ce chiffre (par ordre décroissant) :

- Egypte, Maroc, Libye, Liban, Tunisie, Syrie, Mauritanie (de 71,3 à 63,2 g/jour)

Pour les autres pays, la situation est très déficitaire au Yemen R.P.D., en Jordanie, en Iran, en Algérie (de 50 à 55 g/jour), tandis que le niveau est d'environ 60 g/jour en Arabie Saoudite, au Soudan, en Irak, au Yémen R.A., en Somalie.

Cette situation s'explique évidemment par la faible consommation de produits animaux. A l'exception de la Mauritanie et de la Somalie où l'élevage nomade permet une amélioration substantielle de la ration, la part des données d'origine animale dans l'apport protéique total est en moyenne de l'ordre de 20 à 25 % seulement (France : 63 %) :

Part des protéines animales dans les protéines totales de la ration alimentaire	Pays
52 - 44 %	Israël, Mauritanie, Somalie
33 - 25 %	Soudan, Libye, Yémen R.P.D., Liban, Irak
24 - 20 %	Arabie Saoudite, Jordanie, Iran, Syrie Tunisie
19 - 14 %	Algérie, Maroc, Yemen R.A., Egypte

Evolution dans les dix dernières années et perspectives

L'examen des chiffres relatifs aux moyennes 1961 - 65 et 1972 - 74 montre une certaine amélioration en ce qui concerne l'apport énergétique de la ration alimentaire (cf. annexe). Il y a régression dans un seul pays, le Yemen R.A. qui passe de 2 047 à 1 996 cal./hab./jour et quasi-stagnation en Egypte (2 607 à 2 633 cal./hab./jour) et Somalie (1 894 à 1 916 cal./hab./jour). En Algérie, l'amélioration n'est que de 5 % environ. Par contre, dans les autres pays, les progrès sont de l'ordre de 10 à 15 %. Ceci semble pouvoir s'expliquer par une diversification dans les produits végétaux consommés (en particulier sucre et féculents), la part des céréales restant stable ou progressant très faiblement.

-
- (4) Avec 102 g/hab./jour de protéines totales, Israël arrive en tête des 26 pays méditerranéens lato sensu (France et Italie : 98 g).
 - (5) 62 g/hab./jour au Proche Orient, 70 g en Afrique du Nord. Source F.A.O., P.I.M., op. cité, p. 549. Des travaux plus récents font mention de besoins moins élevés.

Malheureusement, si la teneur en protéines du régime alimentaire s'élève dans la majorité des cas en raison du phénomène qui vient d'être signalé, on ne peut constater aucune amélioration dans la consommation de produits animaux. Par rapport à 1961 - 65, on relève même une diminution de la teneur en protéines animales de la ration pour 8 pays sur les 13 pour lesquels on possède des données pour l'ensemble de la période étudiée.

On peut donc parler d'une situation préoccupante sur le plan alimentaire et plus particulièrement protéique des pays de la zone sud de la Méditerranée.

Les projections provisoires de la FAO pour les 15 prochaines années (non encore publiées) laissent prévoir une prolongation des tendances passées : croissance, relativement importante de l'apport énergétique total, avec apparition du "tournant céréalier" (moment à partir duquel la consommation/tête de céréales diminue dans l'alimentation humaine) pour une majorité de pays entre 1980 et 1985, mais faible progression ou même stagnation de la consommation de protéines animales.

Cet état de chose s'aggrave du fait des insuffisances de la production alimentaire dans de nombreux pays, conduisant à de lourds déficits commerciaux comme nous le verrons à partir des biens d'approvisionnement.

2. Consommation alimentaire : Approche par produit

L'annexe 2 indique les consommations par tête dans les pays de la Méditerranée du Sud pour les 10 produits ou groupes de produits les plus importants. Ces chiffres permettent de préciser le type de régime alimentaire moyen dans chaque pays.

Les céréales constituent la base de l'alimentation, en particulier le blé (surtout le blé dur sous forme de semoule ou pour la préparation de galettes) dans les pays méditerranéens stricto sensu. En Egypte, on relève une consommation non négligeable de maïs. Dans les pays de la péninsule arabe et d'Asie occidentale, le blé est associé au sorgho (Arabie Saoudite), au riz (Iran) ou au millet (Yémen démocratique), tandis qu'en Afrique prédomine sorgho (Soudan), millet (Mauritanie) et maïs (Somalie).

Au total la consommation de céréales varie de 100 kg/tête/an à plus de 170 kg. Elle est plutôt faible dans les pays africains de la zone (de l'ordre de 100 kg au Soudan, en Mauritanie et Somalie, ce qui peut s'expliquer par une ration riche en lait de chèvre (environ 100 kg en Mauritanie et Somalie) ou en féculent (manioc du Soudan : 60 kg).

Israël, Algérie, Liban, Yémen sont à un niveau légèrement supérieur : environ 115 kg/tête/an. Cependant ce groupe est très hétérogène puisqu'il comporte un pays riche, ce qui explique une baisse de la consommation de céréales et au contraire 3 pays pauvres à ration alimentaire insuffisante.

Enfin, les autres pays ont une consommation d'environ 130 à 150 kg, 170 kg dans le cas de l'Egypte, avec une situation alimentaire en général médiocre.

Les légumes et fruits les plus consommés sont généralement les pommes de terre et les tomates d'une part, les agrumes d'autre part, mais pour des quantités restant faibles par rapport aux pays du Nord en ce qui concerne les féculents (de 3 kg/tête/an de pommes de terre en Irak à 38 kg en Israël avec, dans la plupart des cas, de 10 à 20 kg).

La tomate est par contre consommée en quantités relativement importantes (supérieures à 20 kg) dans 7 pays : Lybie (70 kg soit l'équivalent du Portugal premier pays méditerranéen pour ce produit), Syrie (47 kg), Israël (44 kg), Egypte (41 kg), Irak, Jordanie, Liban.

Pour les oranges, la consommation est appréciable (supérieure ou égale à 10 kg, soit autant qu'en France), en Israël (30 kg, premier pays en zone méditerranéenne), Algérie, Liban, Egypte, Syrie, Arabie Saoudite.

Les produits animaux se caractérisent par un faible niveau de consommation sauf en Israël et dans les pays africains non méditerranéens.

Ce phénomène est très accentué pour les viandes; même dans ces pays où l'on ne dépasse pas les 20 kg/tête. Dans les autres, la consommation tourne autour de 10 kg et tombe même à 5 - 6 kg, en Egypte, en Algérie, en Arabie Saoudite et en Jordanie. Le boeuf est prépondérant en Israël, au Maroc, en Egypte, au Soudan et en Mauritanie. Dans tous les autres pays, le mouton, animal plus typique de l'alimentation méditerranéenne, est plus consommé. La viande de volaille qui pourrait constituer une intéressante source de protéines est de l'ordre de 1 à 3 kg seulement dans la majorité des pays (8 kg au Liban, 42 kg en Israël).

Par contre, l'élevage laitier bovin semble plus pratiqué puisque dans 10 pays sur 18 le lait de vache arrive en première position suivi du lait de chèvre (4 pays) et de brebis (2 pays). La consommation moyenne est de l'ordre de 15 à 20 kg (contre 60 à 80 kg dans les pays de la zone Nord) dans la plupart des pays du Sud. Cependant, en Egypte et au Maroc les chiffres ne sont que de 4 kg et 8 kg respectivement. Tandis que l'on a de 50 à 100 kg au Soudan, en Israël, en Mauritanie et en Somalie. L'Algérie atteint un niveau intermédiaire de 40 kg.

Pour la consommation d'huiles végétales, très utilisées dans la cuisine méditerranéenne, les niveaux sont comparables à ceux du Nord (supérieure à 5 kg/tête/an) pour 8 pays (par ordre croissant de consommation : Soudan, Jordanie, Liban, Iran, Maroc, Israël, Tunisie, Lybie). La substitution de la traditionnelle huile d'olive semble être déjà avancée puisque 3 pays seulement la consomment en premier lieu : Lybie, Liban, Jordanie. Dans 5 pays c'est l'huile de soja qui est la plus consommée, notamment au Maroc, en Tunisie et en Israël où l'on a choisi d'exporter l'huile d'olive. L'huile de coton est surtout consommée quoique en faibles quantités, en Syrie, Irak, Yémen et Somalie. Enfin, on notera la prépondérance de l'huile de colza en Algérie, de tournesol en Egypte et d'arachide au Soudan.

Les écarts sont également réduits entre pays du Nord et du Sud de la Méditerranée pour la consommation de sucre raffiné. En effet, si au Nord les niveaux sont de l'ordre de 25 à 35 kg/tête, au Sud les pays qui enregistrent les consommations les plus faibles -Soudan et Egypte- aux environs de 15 kg. La grande majorité des pays se trouvent entre 15 et 25 kg. 7 pays dépassent ce dernier chiffre : le Maroc (26 kg), le Liban (26 kg), la Jordanie (27 kg), le Liban (27 kg), l'Irak (32 kg), la Lybie (35 kg) et Israël (36 kg)

Les statistiques relatives aux boissons sont fragmentaires et ne comportent pas les "soft-drinks" (type Coca-Cola et sodas). Il semble

cependant que la bière soit le produit le plus consommé, avec des écarts considérables selon les pays : près de 60 kg/tête au Liban, 20 kg au Soudan, 10 au Yémen R.D..

L'examen rapide des données relatives à la consommation alimentaire per capita confirme l'analyse en termes nutritionnels. Il permet de préciser le régime alimentaire de type sud-méditerranéen : à base de blé mais pauvre en viandes et laits, relativement riche en huiles végétales (mais avec un remplacement progressif de l'huile d'olive par des huiles moins coûteuses du type soja) et sucre. Tomates et agrumes sont par ailleurs caractéristiques du groupe des fruits et légumes.

Pour l'avenir, on peut s'attendre à un accroissement de la demande intérieure si les politiques d'industrialisation et de répartition des revenus se montrent efficaces. Dans cette perspective, les produits concernés seront bien entendu les protéines animales avec un rôle important des volailles et des produits laitiers, mais aussi les fruits et légumes méditerranéens, ce qui est généralement ignoré, et des corps gras.

3. Les bilans d'approvisionnement

Nous les étudierons, à partir des coefficients d'auto-suffisance (production/utilisation intérieure) pour 5 types de produits :

- céréales (blé)
- viande (boeuf et mouton)
- lait (vache)
- oléagineux (huile d'olive, de soja, de coton)
- sucre

Bien que constituant l'essentiel de la consommation alimentaire dans les pays sud-méditerranéens, le blé n'est produit en quantité suffisante que dans un seul de ces pays -la Syrie- comme l'indique le tableau ci-dessous :

Autoapprovisionnement en blé (moyenne 1972-74)

Valeur du coefficient d'autosuffisance	Pays (entre parenthèses déficit milliers de t.)
< 0,50	Liban(-323), Yémen R.D. (-36), Arabie Saoudite(-94), Israël (-308) (I)
0,50 - 0,66	Algérie(-1196), Egypte (-1642), Lybie(-28) (II)
0,67 - 0,92	Soudan (-163) Maroc (-806), Tunisie (-206), Iran (-797), Jordanie (-17), Irak (-141) (III)
Déficit sud-méditerranéen	5 757 000 t
Excédent (Syrie)	85 000 t

Dans les pays du groupe (I), la situation est très déficitaire puisque plus de la moitié des besoins sont satisfaits par des importations, dans ceux du groupe (II) la proportion est comprise entre 1/3 et la moitié et pour le groupe (III) il s'agit de moins de 33 %.

Ces coefficients doivent être rapprochés des quantités consommées et traduites en termes monétaires pour évaluer le coût en devise pour l'économie nationale. Pour l'Algérie qui consomme près de 2,5 millions de t., on sait que cela représente une fraction élevée des recettes pétrolières. La situation est encore plus préoccupante pour les pays n'ayant pas de pétrole ou de matières premières stratégiques (Egypte, Soudan, Liban). Au total, le déficit des pays sud-méditerranéens était de 5,7 millions de t. en 1972 - 74.

Dans le domaine des céréales, on notera également des déficits importants quoique portant sur des quantités bien moindres (de l'ordre de quelques milliers de t.), pour le maïs en Algérie, Tunisie, Jordanie, Liban, Arabie Saoudite et surtout Iran.

Concernant la viande bovine, le déficit n'est très important que pour 2 pays : Israël et Lybie, mais pour quelques milliers de t. seulement. Les gros consommateurs, Soudan, Egypte, Iran, Maroc (de 200 à 100 000 t/an) sont pratiquement en équilibre d'approvisionnement.

Autoapprovisionnement viande bovine
(moyenne 1972 - 74)

Valeur du coefficient d'autosuffisance	Pays (entre parenthèses déficit ou excédent en milliers de t.)
< 0,50	Israël (-30), Lybie (-5)
0,50 - 0,66	Néant
0,66 - 0,90	Liban (-2)
0,91 - 0,99	Egypte (-5), Arabie Saoudite (-1), Iran (-2), Irak (-1)
> 1,00	Algérie, Maroc, Tunisie, Jordanie, Syrie, Yémen R.D., Soudan (+8), Mauritanie, Somalie)
<hr/>	
Déficit sud-méditerranéen	46 000 t
<hr/>	
Excédent (Soudan)	8 000 t

Le déficit sud-méditerranéen en viande bovine, 46 000 t, est très inférieur à celui constaté dans les pays du Nord : 860 000t

Pour la viande ovine, seul l'Iran enregistre un déficit relativement important en valeur absolue, 13 000 t, mais ne représente que 8 % de l'utilisation intérieure totale. Aucun pays sud-méditerranéen ne se trouve dans une situation de dépendance, vis-à-vis du marché extérieur, les quantités importées étant dans l'ensemble faibles. Il s'agit ici d'une production traditionnelle probablement à forte auto-consommation mais dont les statistiques sont sans doute assez peu fiables.

Auto-approvisionnement en viande ovine
(moyenne 1972 - 74)

Valeur du coefficient d'autosuffisance	Pays (entre parenthèses excédent ou déficit en milliers de t.)
0,67 - 0,90	Jordanie (-1), Liban (-4)
0,91 - 0,99	Lybie (-1), Egypte (-2), Syrie (-2), Arabie Saoudite (-1), Iran (-13), Irak (-2)
➤ 1,00	Israël, Algérie, Maroc, Tunisie, Yémen R.D., Soudan (+1), Mauritanie, Somalie
Déficit sud-méditerranéen	26 000 t
Excédent sud-méd.	1 000 t

Le lait de vache présente des coefficients d'autosuffisance unitaires ou très proche de l'unité pour la quasi-totalité des pays. Deux exceptions l'Algérie avec un déficit de 51 000 t (13 % de la consommation intérieure), la Lybie (7 000 t de déficit), l'Arabie Saoudite (4 000 t). Cette situation peut s'expliquer par l'adaptation de la consommation au niveau de la production, ce produit ne constituant pas la base de l'alimentation traditionnelle. Ce qui ne signifie pas que dans l'avenir les autorités des différents pays ne planifient pas un développement de cette production dans un souci d'amélioration qualitative de la ration alimentaire.

Pour les trois principaux oléagineux utilisés dans les pays sud-méditerranéens (soja, olives, coton), la situation est très différente d'un produit à l'autre.

Le soja n'est produit de façon non négligeable qu'en Iran (22 000 t). L'Iran étant d'ailleurs le premier producteur des pays méditerranéens et arabes devant l'Espagne (18 000 t), la Turquie et la Yougoslavie (10 000 t). La situation risque cependant d'évoluer rapidement compte tenu des besoins nationaux et des prix internationaux. L'industrie méditerranéenne du soja pour la production d'huile et de tourteaux est donc encore approvisionnée essentiellement par des importations. Cette agro-industrie est elle-même encore peu développée en Méditerranée du Sud si l'on considère les coefficients d'autosuffisance très faibles dans cette zone, à l'exception d'Israël. Le déficit global sud-méditerranéen en huile de soja dépasse les 200 000 t.

Auto-approvisionnement en huile de soja
(moyenne 1972-74)

Coefficient d'autosuffisance	Pays (entre parenthèses déficit en milliers de t.)
< 0,66	Maroc (-53), Tunisie (-39), Arabie Saoudite (-2), Iran (-113), Irak (-2), Egypte (-14), Jordanie (-3)
0,66 - 0,90	Israël (-5), Liban (-2)

L'huile d'olive n'est consommée, comme nous l'avons vu, que dans les pays riverains de la Méditerranée et en Iran. Dans la zone sud on relève des déficits en Lybie, Jordanie, Iran et en Arabie Saoudite, soit au total 19 000 t. Les autres pays sont exportateurs nets avec en tête la Tunisie

suivie du Maroc, de l'Algérie ; la Syrie, Israël et le Liban sont en situation d'équilibre. L'excédent global pour les pays du Sud s'établit à 106 000 t.

Auto-approvisionnement en huile d'olive
(moyenne 1972-74)

Valeur du coefficient d'autosuffisance	Pays (entre parenthèses excédent ou déficit en milliers de t.)
< 1,00	Lybie (-15), Jordanie (-2), Iran (-1), Arabie Saou. (-1)
1,00 - 1,40	Israël, Algérie (+3), Liban, Syrie (+8)
3,00 - 3,70	Maroc (+18), Tunisie (+77)
Déficit sud-méditerranéen	19 000 t
Excédent sud-méd.	106 000 t

L'huile de coton est produite par les principaux producteurs de graines : Egypte, Soudan, Iran, Syrie. L'Iran et surtout l'Egypte ne parviennent pas à l'autosuffisance, la Syrie atteint l'équilibre et le Soudan est exportateur. Israël qui a une production assez faible d'huile (10 000 t) a un excédent de 6 000 t. Au total, les pays excédentaires dégagent 25 000 t tandis que les déficitaires en nécessitent 110 000.

Auto-approvisionnement en huile de coton
(moyenne 1972-74)

Valeur du coefficient d'autosuffisance	Pays (entre parenthèses excédent ou déficit en milliers de t.)
< 0,66	Egypte (-100), Arabie Saoudite (-1)
0,66 - 0,90	Iran (-9)
1,00	Maroc, Liban, Syrie, Irak, Yémen R.D.
> 1,00	Israël (+6), Soudan (+19)
Déficit sud-méditerranéen	110 000 t
Excédent sud-méd.	25 000 t

Le sucre brut est également un produit très déficitaire dans les pays méditerranéens : seuls le Soudan, la Somalie et Israël satisfont leurs besoins par la production nationale. Tous les autres pays présentent des coefficients d'approvisionnement très faibles, aboutissant à un déficit global dépassant un million de t.

Auto-approvisionnement en sucre brut
(moyenne 1972-74)

Valeur du coefficient d'autosuffisance	Pays (entre parenthèses excédent ou déficit en milliers de t.)
< 0,20	Algérie (-182), Tunisie (-39), Liban (-58), Syrie (-108), Irak (-242)
0,20 - 0,50	Maroc (-263)
0,80 - 1,00	Egypte (-16), Iran (-104)
1,00	Israël, Soudan, Somalie
Déficit sud-méditerranéen	1 012 000 t

On sait que la plupart des pays sont équipés d'une industrie de raffinage de sucre. Pour le sucre raffiné les coefficients d'auto-approvisionnement sont donc nettement plus élevés. On constate cependant que même à ce niveau des importations demeurent nécessaires en Israël, Algérie, Tunisie, Liban, Syrie, Iran, Irak, Soudan et Somalie. La Lybie, la Jordanie, l'Arabie Saoudite, le Yémen R.D. et la Mauritanie quant à eux importent directement ce produit ne disposant pas de raffineries. Le déficit pour l'ensemble de ces pays s'élève également à près d'un million de t.

En conclusion, si l'on reprend les résultats globaux pour la zone sud-méditerranéenne et pour les produits étudiés, qui constituent les éléments de base de l'alimentation humaine, on s'aperçoit que de lourds déficits caractérisent la situation actuelle. Ces déficits pourraient à court terme suggérer une orientation pour la politique communautaire, dans le sens de la complémentarité et à moyen et long terme une stratégie agro-alimentaire pour les pays concernés dans une double optique : 1) améliorer l'auto-suffisance nationale, 2) organiser la mise en valeur de pays à très fortes potentialités agricoles comme le Soudan en vue de développer les échanges sud-sud et non plus seulement nord-sud.

Tableau 40 : Bilans d'approvisionnement pour les pays
de la Méditerranée du Sud
et pour quelques produits de base
(moyenne 1972-74)

Produits	Déficit		Excédents	
	Quantités (1000t)	Principaux pays concernés	Quantités (1000t)	Principaux pays concernés
Blé	5 700	1.Egypte,2.Algérie 3.Maroc	85	Syrie
Viande bovine	46	1.Israël,2.Egypte 3.Lybie	8	Soudan
Viande ovine	26	1.Iran,2.Liban, 3.Egypte	1	Soudan
Lait de vache	64	1.Algérie,2.Lybie, 3.Arabie Saoudite	-	-
Huile de soja	233	1.Iran,2.Maroc, 3.Tunisie	-	-
Huile d'olive	19	1.Lybie,2.Jordanie, 3.Iran	106	1.Tunisie,2.Maroc, 3.Syrie
Huile de coton	110	1.Egypte,2.Iran	25	1.Soudan,2.Israël
Sucre brut	1 012	1.Maroc,2.Irak, 3.Algérie	-	-
Sucre raffiné	964	1.Soudan,2.Arabie Saoudite,3.Irak	-	-

Tableau 41 : Valeur des disponibilités alimentaires par tête en calories et protéines

Pays	Calories Nb/hab. par jour et %								Protéines gr/hab. par jour et %			
	Total		Céréales %		Sucres %		Huiles+Graisses %		Total		Produits animaux %	
	1961-65	1972-74	1961-65	1972-74	1961-65	1972-74	1961-65	1972-74	1961-65	1972-75	1961-65	1972-74
France	3 351	3 411	27,2	20,9	10,5	12,3	16,5	18,9	96,9	98,1	54,3	62,8
Italie		3 524		36,9		9,2		16,1		98,2		43,6
Espagne	2 848	3 187	36,2	25,5	6,8	10,3	14,5	14,8	81,7	91,5	37,2	49,5
Grèce	2 862	3 247	46,0	37,5	5,3	7,9	15,4	15,5	87,0	101,4	35,4	44,4
Malte	2 723	3 080	37,6	36,9	15,4	15,7	13,1	12,7	79,8	88,8	39,2	44,5
Portugal*		3 446		37,2		9,3		15,1		94,3		41,6
Turquie	2 772	2 831	59,8	57,4	5,1	8,0	9,2	9,1	75,3	74,5	24,3	24,2
Yougoslavie	3 201	3 384	58,5	49,6	6,4	8,6	9,6	13,3	93,2	94,5	24,2	30,6
Israël	2 869	3 182	38,3	34,9	13,3	13,1	14,4	15,5	89,3	102,1	46,5	51,9
Chypre*		2 952		39,1		9,2		9,9		90,3		45,2
Algérie	1 898	2 072	60,8	63,1	10,4	9,3	9,1	10,2	50,7	54,9	20,1	19,1
Maroc	2 250	2 592	64,3	67,2	13,3	10,8	8,3	9,4	58,9	69,9	15,9	15,3
Tunisie	1 985	2 378	57,5	56,1	9,0	9,1	16,3	14,8	51,5	65,6	19,2	21,2
Lybie*		2 700		43,2		14,3		14,6		68,2		29,6
Egypte	2 607	2 633	70,8	67,4	6,4	8,2	6,4	8,5	73,8	71,3	13,5	14,4
Jordanie*		2 207		58,3		13,1		11,4		52,5		22,7
Liban	2 434	2 508	47,5	48,8	9,4	12,3	10,5	10,0	69,0	67,6	28,8	26,8
Syrie	2 415	2 530	61,1	54,9	7,5	11,3	10,3	10,4	61,5	63,7	23,1	21,5
Arabie Saoudite	2 185	2 411	63,2	59,6	5,9	8,7	4,8	6,1	53,0	61,4	16,8	23,1
Iran	1 891	2 326	61,6	63,0	11,5	11,0	8,0	10,1	46,0	54,4	21,9	21,7
Irak	2 028	2 392	58,7	61,0	14,3	14,2	8,0	7,4	52,4	60,0	27,7	26,8
Koweït												
Rep. Arabe du Yemen	2 047	1 996	79,8	77,6	2,6	4,4	1,6	2,7	64,3	59,2	17,3	14,4
Yemen Demo.*		2 043		58,4		11,1		9,8		50,1		28,7
Autres pays du Golfe												
Soudan	1 875	2 070	48,6	47,2	6,0	7,8	7,9	11,4	55,4	60,6	31,6	33,0
Mauritanie*		1 867		55,1		10,2		3,9		63,2		50,6
Somalie	1 894	1 916	54,4	54,9	5,8	9,6	4,2	4,4	53,1	59,1	51,2	44,0
Total Méditerranée												
Total pays Arabes												
TOTAL MONDE												

Source : F.A.O., Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics Avril 1976 - Juillet/Août 1976 - Janvier 1977.

* F.A.O. Food Balance Sheet, données provisoires non publiées, Rome (1976-77).

Tableau 42 : Consommation alimentaire par tête dans les pays de la Méditerranée du Sud
moyenne 1972 - 74

Source F.A.O.

Pays	Farine de céréales	Pommes de terre	Tomates	Oranges	Viandes quadrupèdes	Viande volaille	Lait	Huiles végétales	Sucre raffiné	Bière
Israël	114,3 B	38,0	44,3	29,7	18,8 B	42,0	81,6 V	10,3 S	35,6	11,0
Algérie	114,5 B	19,3	3,6	14,6	5,3 M	2,2	40,4 V	6,7 CZ	17,5	4,5
Maroc	131,7 B	7,2	3,0	2,7	10,2 B	2,1	8,2 V	8,1 S	26,2	3,5
Tunisie	130,0 B	16,0	12,2	5,0	10,4 M	3,1	29,2 V	11,9 S	20,2	6,3
Libye	100,3 B	8,9	69,8	8,7	15,9 M	2,0	27,1 B	14,3 O	35,0	-
Egypte	171,4 B/M	12,9	41,1	13,6	5,0 B	2,4	3,8 V	5,3 C	15,6	0,6
Jordanie	129,4 B	9,2	23,6	1,1	6,7 M	2,9	16,7 B	6,0 O	26,9	1,2
Liban	114,3 B	21,4	21,6	14,2	10,1 B/M	8,2	16,7 V	7,2 O	27,4	58,8
Syrie	137,6 B	14,2	46,6	11,6	9,5 M	1,7	26,2 V	3,0 C	26,3	0,7
Arabie S.	139,2 B/S	2,7	18,6	9,7	6,5 M	4,1	16,7 C	0,7 S	18,8	-
Iran	150,1 B/R	13,0	5,2	4,9	10,5 M	3,3	16,2 V	7,9 S	24,0	2,0
Irak	145,0 B	3,2	32,8	2,7	14,0 M	1,1	22,4 V	0,6 C	31,9	1,1
Yémen R.D.	115,9 B/Mi	0,6	-	-	7,8 M	0,9	13,0 C	1,1 C	19,8	9,5
Soudan	103,9 S/Mi	57,6 M	6,7	2,0	16,4 B	0,6	53,9 V	5,3 A	14,8	19,9
Mauritanie	104,5 Mi	3,0	-	-	12,5 B	1,8	111,2 C	-	17,9	0,3
Somalie	107,0 M/S	7,9 M	-	0,7	18,6 C	0,7	96,6 C	0,1 C	17,3	0,2
Légende: Une ou 2 lettres indiquent le ou les produits les plus importants	B=blé, M=maïs, R=riz, S=sorgho, MI=millet	M=Manioc au lieu de pomme de terre			B=boeuf, M=mouton, C=chèvre		V=vache, B=brebis, C=chèvre	S=soja, C=coton, O=olive, A=arachide, CZ=colza		

TROISIEME PARTIE :

LES TENDANCES DU DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE PAR PRODUIT

Chapitre I - LES CEREALES DANS LES PAYS MEDITERRANEENS ET ARABES
SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

1. LA CONSOMMATION DE CEREALES

1.0. Les céréales demeurent l'aliment de base des régimes alimentaires des pays méditerranéens et arabes

La consommation totale de céréales en Méditerranée et dans les pays arabes atteint 123 millions de tonnes environ (moyenne 1972-74), ce qui représente 9,5 % de la consommation mondiale pour 10 % de la population ; ceci semble indiquer que l'ensemble de la Méditerranée se situe dans la moyenne mondiale pour les consommations de céréales ; mais pour une meilleure analyse, il faut distinguer à l'intérieur de la Méditerranée des sous ensembles plus homogènes pour la consommation totale comme pour les différentes utilisations de céréales, en particulier l'alimentation humaine et l'alimentation animale.

Sur le plan de la consommation globale de céréales, on peut noter que les disponibilités par tête varient presque du simple au double quand on passe du Sud au Nord de la Méditerranée (230 kg par habitant au Sud contre 400 kg par habitant au Nord). Au Sud, les céréales font l'objet d'une consommation humaine directe, au Nord, elles sont destinées principalement à la consommation animale.

Dans tous les pays de la Méditerranée du Nord, à l'exception de la Turquie, l'utilisation des céréales pour la consommation animale est dominante (50 à 80 %), voir tableau 28, tome 2. Dans les pays de la Méditerranée du Sud, à l'exception d'Israël, la consommation humaine directe est dominante (75 à 100 %) ; il s'agit là d'une caractéristique fondamentale du modèle de consommation qu'il faut prendre en compte dans les travaux de prévision en distinguant la demande de céréales pour l'alimentation humaine et celle pour l'alimentation animale, celle-ci étant directement liée à la demande de produits animaux.

En matière de consommation humaine de céréales, on peut noter les mêmes différences en liaison avec les écarts de revenu par tête d'une part, et les habitudes alimentaires de l'autre. Dans les pays du Nord de la Méditerranée, la consommation par tête et par an varie de 90 à 150 kg à l'exception de la Turquie et de la Yougoslavie ; dans les pays du Sud, elle va de 150 à 224 kg par habitant et par an. D'une manière générale, les pays en voie de développement ont une consommation humaine de céréales beaucoup plus élevée car les céréales constituent la base du régime alimentaire des populations à faible revenu ; ceci est confirmé par les statistiques des disponibilités alimentaires en calories et en protéines par habitant et par jour (voir tableau 29, tome 2) on peut noter que les céréales contribuent pour 40 à 70 % des apports en calories et en protéines dans les pays du Sud de la Méditerranée et pour 20 à 40 % dans les pays du Nord, à l'exception de la Turquie et de la Yougoslavie. Au sein de la Méditerranée, la répartition est très inégale, globalement la consommation de la Méditerranée du Nord représente 70 % du total des céréales pour 55 % de la population contre 30 % en Méditerranée du Sud pour 45 % de la population. Les plus importants consommateurs sont dans l'ordre : la France, l'Italie, l'Espagne, la Turquie, la Yougoslavie, l'Egypte, l'Iran et le Maroc (voir tableau 30, tome 2).

Le blé est la principale céréale consommée en Méditerranée, il constitue presque partout plus de la moitié des consommations en céréales ; cette proportion s'accroît en général avec l'élévation du revenu par tête compte tenu d'une certaine substitution du blé à d'autres céréales (voir tableau 32, tome 2). Quelques pays font cependant exception, il s'agit du Yémen Arabe et du Soudan où la consommation humaine est basée principalement sur le sorgho, de la Mauritanie avec comme céréale dominante le millet et de la Somalie avec le maïs et le sorgho.

La consommation animale absorbe au niveau de la Méditerranée 50 % des céréales, (60 % au nord de la Méditerranée et seulement 16 % au sud).

La consommation animale est surtout à base de maïs, d'orge et de son de blé (voir tableau 33, tome 2). Notons toutefois que le son entre pour 30 à 50 % dans l'alimentation animale des pays du sud alors qu'il représente à peine 10 % dans les pays du nord de la Méditerranée. Cette différence dans l'utilisation des céréales au nord et au sud de la Méditerranée est liée à la fois à la différence des modèles de consommation, à base de céréales au sud, à base de viandes et des produits animaux au nord et à la différence des modèles d'élevage, élevage intensif à base d'aliments concentrés utilisant des céréales entières au nord, élevage intensif utilisant les déchets de céréales comme compléments de l'alimentation au sud. Cette situation pose naturellement la question de savoir si l'on pourra intensifier l'élevage au sud sans recourir à l'utilisation des aliments concentrés afin de limiter la concurrence entre les hommes et les animaux pour l'emploi des céréales. Une autre question liée à la précédente est celle de savoir dans quelle mesure les régimes alimentaires feront appel aux protéines qui ne sont pas d'origine animale (légumineuses ou compléments de viandes produits à partir de graines oléagineuses).

1.1 EVOLUTION DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE DE CEREALES : LA DEMANDE ALIMENTAIRE DE CEREALES DIMINUE AU NORD DE LA MEDITERRANEE, ALORS QU'ELLE AUGMENTE DE PLUS DE 3 % PAR AN DANS LES PAYS DU SUD.

La demande alimentaire de céréales en Méditerranée est passée de 54 à 62 millions de tonnes de 1965 à 1975, soit un accroissement au taux annuel moyen de 1,35 ; ce taux résulte cependant de deux évolutions très différentes, d'une part une stagnation de la demande au nord de la Méditerranée, et d'autre part une croissance de 3,30 % par an au sud. Tous les pays de la Méditerranée du nord, à l'exception du Portugal et de la Turquie, ont enregistré une baisse de la demande alimentaire globale en céréales ; si l'on tient compte de l'accroissement de population, ceci se traduit par une baisse encore plus forte au niveau de la demande par tête ; cette baisse est constatée dans tous les pays du nord sans exception (voir tableaux 34 & 35, tome 2). Cette évolution s'explique par le fait que la demande alimentaire de céréales qui est fonction du revenu et du niveau de vie des populations connaît, au-delà d'un certain niveau de revenu, une certaine saturation et même une baisse liée à la substitution d'autres produits alimentaires dans la ration ; on peut considérer que les pays du nord de la Méditerranée sont à des degrés divers dans la phase de fléchissement de la demande alimentaire par tête pour les céréales. Il en va différemment pour les pays du sud. En effet, tous les pays du sud sans exception connaissent une croissance de leur demande alimentaire globale en céréales ; ils connaissent tous également, à l'exception d'Israël une croissance de leur demande alimentaire de céréales par tête ; on peut considérer que les pays du sud sont encore dans la phase ascendante en ce qui concerne la demande alimentaire par tête pour les céréales. Au niveau de l'analyse par produit, on peut dire que toutes ces observations formulées à propos de l'ensemble des céréales se retrouvent pour le blé qui est la principale céréale alimentaire dans la plupart des pays méditerranéens.

La demande alimentaire de blé au niveau de l'ensemble de la Méditerranée est passée de 43 à 49 millions de tonnes de 1965 à 1975, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 1 %. Sur ce total, près de 31 millions de tonnes sont consommées au nord de la Méditerranée, soit 63 % de la demande globale pour 55 % de la population. La demande de blé est en stagnation ou en légère baisse dans les pays du nord, elle croît au taux annuel de 3,35 dans les pays du sud ; la plus forte croissance étant enregistrée dans le Maghreb (4,25 % l'an). Même dans les pays où le blé n'est pas la céréale principale, comme au Soudan, en Mauritanie et en Somale, la demande de blé connaît une croissance rapide.

Pour le riz, il faut préciser que la demande alimentaire par tête et à fortiori la demande alimentaire globale connaissent une croissance positive dans tous les pays méditerranéens. La demande alimentaire de riz est passé de 4 à 5,5 millions de tonnes, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,4 % (1,8 % au nord et 4 % au sud). La consommation de riz est surtout le fait des pays du Moyen-Orient ; c'est en Egypte, en Iran et en Irak que l'on enregistre les plus fortes consommations par tête (35 à 50 kg par an contre 4 à 10 kg dans les pays du nord et encore moins au Maghreb 1 à 2 kg).

1.2 PROJECTION DE LA DEMANDE DE CEREALES EN 1980-1985 (1)

Globalement, la demande pour toutes les céréales se situerait en 1985 à 175-180 millions de tonnes environ pour l'ensemble de la Méditerranée, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen de 1,8 % (1,1 % au Nord de la méditerranée et 3,6 % au Sud). Sur ce total, la demande alimentaire de céréales n'atteint que 70 millions de tonnes, soit à peine 40 %. La demande de céréales pour l'alimentation animale s'élèverait à 80 millions (60 millions moyenne 1972-74), soit une augmentation de 2,45 % par an (1,5 % au nord contre 8,5 % au sud); ces estimations montrent que la demande de céréales dans les pays du sud de la Méditerranée va connaître une croissance rapide dans les dix années à venir en liaison avec la croissance démographique, la croissance des revenus et la transformation du modèle de consommation avec enrichissement en céréales et en produits d'origine animale.

La demande alimentaire de céréales augmenterait ainsi au taux de 1,25 % par an de 1975 à 1985, ce qui correspond à un léger ralentissement par rapport à la période 1965-75; ce taux résulte d'une quasi stagnation de la demande dans les pays de la Méditerranée du nord et d'une croissance annuelle de 2,5 % dans les pays du sud. Ces prévisions sont basées essentiellement sur la projection de la demande par tête, les projections démographiques ainsi que les projections du produit national et des dépenses de consommation par habitant (2). Les projections de demande par tête de céréales, conduisent à distinguer trois groupes de pays au sein de la Méditerranée, les pays où la demande par tête va en diminuant (France, Italie, Espagne, Grèce, Malte, Portugal, Turquie, Yougoslavie, Chypre, Israël, Iran), les pays où la demande par tête va se maintenir ou connaître un léger fléchissement (Algérie, Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Liban, Syrie, Arabie Saoudite), les pays où la demande par tête va augmenter (Jordanie, Irak, République Arabe du Yémen, Yémen Démocratique, Soudan, Mauritanie, Somalie).

Si l'hypothèse de la baisse de la demande par tête dans les pays méditerranéens européens nous paraît vraisemblable, en revanche l'hypothèse du maintien ou du fléchissement de cette demande dans des pays comme l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Arabie Saoudite, la Syrie, l'Iran, nous paraît plus discutable. En effet, d'une part, les fonctions d'ajustement de la demande dans ces pays donnent des coefficients d'élasticité-revenu positifs allant de 0,2 à 0,4 (voir tableau 36, tome 2) et ne laissent pas prévoir un retournement rapide de situation ; d'autre part la demande par tête dans ces pays a été croissante dans la période 1965-75 et rien n'indique que le niveau de saturation de la demande en céréales soit atteint.

La prise en compte de la croissance de la population combinée avec la projection de la demande par tête conduit à une demande alimentaire globale de céréales croissante dans la plupart des pays méditerranéens, à l'exception de l'Italie,

-
- (1) Notre présentation est basée sur des données provisoires en cours d'élaboration à la FAO, les projections définitives seraient disponibles au début de l'année 1978, sur un certain nombre d'études perspectives par pays réalisées par la FAO pour le Soudan, l'Egypte, l'Iran, la Syrie, l'Irak, enfin sur les plans de développement socio-économiques des pays lorsque ces derniers ont été disponibles. Notons que pour beaucoup de pays les plans à l'horizon 1980-85 viennent juste d'être adoptés et ne sont pas encore publiés (cas de l'Irak, du Soudan, de l'Egypte). Le plan algérien qui couvrira la période 1978-81 est en cours de préparation ; il en est de même du plan marocain (1978-82).
- (2) Cf. le volume 2 du présent rapport pour les notes méthodologiques relatives aux projections.

l'Espagne, la Grèce, le Portugal, et la Yougoslavie qui auraient une demande globale en baisse. La demande intérieure française se maintiendrait à son niveau actuel ; la croissance la plus forte serait enregistrée au Maghreb 3 % par an et au Moyen-Orient 2,4 % par an. Sur la base de ces prévisions, la demande alimentaire de céréales se répartirait en 1985 à peu près de façon égale entre le Nord et le Sud de la Méditerranée 35 millions de tonnes pour chacun des zones, donnant une demande annuelle moyenne par tête de 139 kg au nord et 175 kg au sud (Cf. tableau 37 tome 2).

2. LA PRODUCTION MEDITERRANEEENNE DE CEREALES EST CONCENTREE DANS LES PAYS EUROPEENS

Le Bassin Méditerranéen qui abrite 10 % de la population mondiale assure 10,1 % de la production mondiale de céréales.

Le tableau 19, tome 2 donne les productions céréalières et leur importance dans la production mondiale ; le blé constitue la principale céréale en Méditerranée, il représente près de la moitié de la production, l'orge et le maïs constituent chacun environ 20 % de la production globale de céréales ; le riz, l'avoine, le seigle, le sorgho et le millet, bien que représentant parfois une proportion non négligeable de la production mondiale (16 % pour l'orge), demeurent des productions de faible importance. Cependant, compte tenu de la concentration de la production mondiale, la production méditerranéenne, bien qu'elle même concentrée dans les pays européens, fait des pays méditerranéens producteurs de céréales des concurrents de taille moyenne sur le marché céréaliier international.

Le fait que la production de céréales soit concentrée dans la zone nord de la Méditerranée constitue un facteur de déséquilibre très important. En effet, exception faite du riz, du millet et du sorgho, la quasi totalité de la production est effectuée par un petit nombre de pays et principalement par la France. Les pays européens assurent près de 80 % de la production méditerranéenne de blé et d'orge avec 66 % des surfaces cultivées, 90 % de la production de maïs, et près de 100 % de la production d'avoine et de seigle (voir tableau 20, tome 2). Cette situation s'explique en partie par des raisons climatiques et par les niveaux de développement agricoles et globaux des pays méditerranéens. En effet, les pays technologiquement avancés ont les rendements les plus élevés.

Si l'on considère l'ensemble des pays méditerranéens, on peut noter que les superficies cultivées sont restées au même niveau de 67 millions d'ha pendant la décennie ; il y a cependant une légère différenciation selon les pays avec une baisse des surfaces dans les pays européens compensée par une augmentation dans les autres pays. Sur la période 1971-75 les céréales occupaient plus de la moitié des terres arables dans la plupart des pays méditerranéens. La production de céréales en Méditerranée a augmenté durant la période 1961-65 à 1971-75 au taux annuel moyen de 3 % environ avec cependant beaucoup de différences d'un pays à l'autre, les taux de croissance les plus forts sont ceux de la France (4,53 %), du Maroc (3,5 %), d'Israël (3,9 %), de l'Espagne (4,11 %) ; la Jordanie, le Liban et la Syrie ont enregistré des baisses importantes de production (Cf. graph. 1, tome 2).

L'augmentation globale de la production de céréales est due essentiellement à un accroissement des rendements de l'ordre de 33 % sur l'ensemble de la période ; ces derniers ont augmenté plus fortement dans les pays européens que dans les autres pays. Au niveau mondial, et comparativement aux grandes zones de production, la Méditerranée réalise une croissance comparable à celle des Etats-Unis et de l'URSS pour l'ensemble des céréales ; elle enregistre par contre un certain retard pour la croissance de la production de blé (2,6 % par an contre 3,7 % aux Etats-Unis et en URSS de 1961-65 à 1971-75 (Cf. tableau 21, tome 2).

PROJECTION DE LA PRODUCTION DE CEREALES EN 1980-85 (1)
(Voir tableaux 22 et 23 tome 2)

Face à cette évolution de la demande, la production de céréales connaîtrait une croissance plus limitée. Les estimations provisoires de la FAO donnent en effet une production se situant entre 160 et 170 millions de tonnes en 1985 pour l'ensemble de la Méditerranée soit une croissance annuelle moyenne de 1,4 à 2 % (1,25 % au nord et 1,95 % au sud). Ces projections retiennent un taux de croissance relativement faible pour la France (0,3 à 0,6 %), des taux variant entre 1 et 2 % pour les autres pays méditerranéens européens à l'exception de la Turquie (2,6 à 2,8 %), des taux se situant entre 2 et 3 % dans les pays du Maghreb et du Moyen Orient. Les croissances les plus fortes étant prévues pour le Soudan, la Mauritanie 4,5 à 6 % et l'Arabie Saoudite 5 à 6 % (Cf. tableau 23).

Ces prévisions nous paraissent se situer bien en-deçà des possibilités notamment pour la France qui est le premier producteur de céréales en Méditerranée et le principal exportateur. En effet, selon le groupe spécialisé "céréales" du 7ème plan, la production française pourrait atteindre les 50 millions de tonnes en 1980 soit une croissance de 4,6 % par an.

En Turquie, deuxième pays producteur en Méditerranée, la récolte de céréales s'est accrue pendant les trois dernières années de plus de 10 % par an pour atteindre le niveau record de 24 millions de tonnes. Cette croissance de la production est due à une extension des superficies cultivées mais également à une élévation des rendements due à une meilleure utilisation des facteurs de production (irrigation, fertilisation, désherbage, mécanisation et utilisation des variétés à haut rendement). Actuellement 2,2 millions d'hectares (surtout de terres à blé) sont irrigués et l'on estime à 8,5 millions d'hectares les surfaces économiquement irrigables. La mécanisation a fortement progressé mais elle ne plafonne pas encore. Les cultures de variétés à haut rendement dans les régions côtières ont donné des résultats encourageants, ces régions représentent environ un dixième des superficies cultivées en blé en Turquie.

En Italie, bien que les superficies cultivées en céréales, notamment en blé, soient en légère baisse, on assiste à un maintien ou une légère hausse de la production (1,5 % pour l'ensemble des céréales et 0,7 % pour le blé), et une hausse plus forte pour le maïs (3 %) en raison d'un déplacement des cultures vers les zones les plus productives, en passant des collines relativement marginales vers les plaines ; les superficies cultivées en maïs bien que n'ayant pas retrouvé leur niveau des années 1961-65 sont en hausse, la proportion de maïs hybride connaît également une forte hausse et explique la croissance de la production : la production d'orge connaît également une forte croissance (5 à 6 % par an) ; le riz qui est une production traditionnelle en Italie et pour lequel elle fournit plus de 90 % de la production communautaire, continue à augmenter au rythme de 4 % par an malgré la chute des prix mondiaux et en raison du haut niveau des prix communautaires.

En Yougoslavie, les céréales représentent la production agricole de loin la plus importante ; les deux tiers des terres cultivées sont affectées aux céréales et principalement le blé et le maïs ; bien que les superficies cultivées soient en légère baisse (-1 % par an), la production est en augmentation de 3,7 % par an pour le blé et 1,7 % pour le maïs en liaison avec les hausses importantes de rendements ; la politique des prix garantis a pour objet de maintenir l'auto-alimentation ; le prix garanti du blé a doublé entre 1969 et 1975 (voir tableau 24, tome 2).

(1) Cf. le volume II du présent rapport pour les notes méthodologiques relatives aux projections.

En Espagne, la politique suivie dans le secteur céréaliier a conduit à une réduction marquée des surfaces cultivées en blé (- 2,3 % par an) et une croissance considérable des surfaces cultivées en orge (+ 4,8 % par an) ; les productions d'orge et de maïs connaissent une forte croissance (10 % et 6,2% par an) ; la production de blé augmente légèrement malgré la réduction des surfaces. La politique des prix est tout à fait semblable à celle de la C.E.E. avec un système de prix garantis et de prix seuils soumis à des accroissements mensuels afin de faciliter les problèmes de stockage. Des mesures ont été prises pour encourager la reconversion des producteurs de blé vers les céréales fourragères notamment la modification du rapport de prix entre le blé tendre, l'orge et le maïs : ainsi le prix de l'orge qui n'était que 77 % du prix du blé en 68/69 est passé à 83 % trois ans plus tard, le prix du maïs passait dans la même période de 87 à 96 % du prix du blé ; le prix garanti du blé n'est appliqué qu'à un contingent déterminé.

En Grèce également, la culture de céréales demeure l'affectation principale des terres arables (53 %) ; on assiste à une légère diminution des surfaces affectées à l'ensemble des céréales et à une substitution de l'orge au blé ; les surfaces cultivées en orge ont augmenté de 8 % par an et la production encore plus (13 % par an) en raison de la nette progression des rendements, le rapport des prix a évolué dans le même temps en faveur de l'orge et du maïs et au détriment du blé ; la production de maïs connaît également une forte progression malgré le maintien ou la baisse des surfaces cultivées.

Dans la Méditerranée du Sud, les projections provisoires de la F.A.O. retiennent un taux de croissance de la production céréalière entre 2,4 et 4 % par an ; ce taux légèrement supérieur au taux constaté durant la période 1961-65 à 1975 pourrait se justifier par la prise de conscience du rôle stratégique des céréales dans l'alimentation des pays de la zone et par les dispositions prises dans le cadre des différents plans et programmes de développement.

C'est ainsi que l'Iran dans le cadre du Ve Plan (1973-78) retient un taux de croissance annuel de la production de céréales de 9 % ; le taux constaté entre 1961-65 et 1971-75 est à peine de 4,2 % mais les récoltes des trois dernières années ont été particulièrement élevées permettant d'atteindre une production de 9 millions de tonnes en 1976 et représentant une croissance de 30 % en trois ans ; la plus forte croissance étant enregistrée pour le blé, principale céréale du pays, et dans une moindre mesure pour le riz. La stratégie de développement de l'Iran s'appuie essentiellement sur l'intensification par l'irrigation, la mécanisation, les engrais et la génétique ; au niveau institutionnel, la priorité est donnée aux complexes agro-industriels intégrés particulièrement dans le secteur animal avec un recours majoritaire au capital privé national et étranger, souvent en association avec l'Etat. Cependant les projections relatives aux 10 ou 15 prochaines années, malgré les investissements massifs, indiquent un déficit probable pour les produits "stratégiques" suivants : viande rouge, oléagineux et surtout riz.

Au Soudan, le plan 1977-83 prévoit une croissance très forte de la production de céréales (9 à 10 % par an) qui permettrait d'atteindre 4 à 5 millions de tonnes en moyenne ; on ne peut que souligner le caractère ambitieux de ces objectifs ; le Soudan est en effet un pays qui a d'énormes possibilités de développement de son agriculture avec une surface cultivable estimée à 84 millions d'hectares dont 7,5 % seulement sont effectivement utilisés pour l'agriculture. Le Soudan ayant normalisé ses relations avec la plupart des pays de la région se trouve en position favorable pour bénéficier de l'aide arabe. La création en Novembre 1976 de l'Autorité Arabe pour l'Investissement en Agriculture et le Développement avec un capital de 510 millions de dollars pour réaliser la première phase d'un programme de développement portant

sur 25 ans concrétise une nouvelle orientation pour le développement agricole du pays et une croissance de sa production alimentaire. En matière de céréales, le sorgho demeure la céréale principale au Soudan ; sa production a progressé durant la période 1961-65 à 1975 de 3,8 % par an. Le développement de l'urbanisation a entraîné une augmentation de la consommation de pain à base de blé dont la progression est de l'ordre de 10 % par an. Pour faire face à cette demande croissante, la production de blé est encouragée par l'octroi de primes à la production ; la superficie cultivée en blé est passée de 27 000 à plus de 100 000 hectares et la production de 36 000 tonnes à près de 200 000 tonnes en 10 ans, ce qui représente un taux de croissance de 18 % par an. Selon l'étude perspective réalisée par la F.A.O. en 1973, le Soudan dégagerait en 1985 un surplus exportable de céréales d'environ 1 million de tonnes constituée essentiellement de sorgho; par contre, il serait encore déficitaire en blé pour 100 à 300 000 tonnes. Cependant, malgré le caractère spectaculaire et l'importance des projets entrepris, le Soudan doit faire face à d'énormes difficultés pour la mise en oeuvre de son développement : insuffisance de main-d'oeuvre, infrastructure embryonnaire, sous-développement des provinces méridionales, menaces sur l'environnement, précarités financières, instabilité politique, etc...

L'Irak possède également des possibilités importantes de développement agro-alimentaire, c'est en effet l'un des rares pays à posséder la terre, l'eau et les moyens de financement requis ; le Plan 1976-80 non encore publié prévoirait 30 à 40 milliards de dollars d'investissements dont un tiers irait à l'agriculture, à égalité avec l'industrie ; selon les prévisions provisoires de la F.A.O. le taux de croissance du P.I.B. se situerait entre 7 et 10 % par an d'ici 1985 ; selon une étude perspective F.A.O. non publiée, l'Irak pourrait exporter entre 0,2 et 1 million de tonnes de blé en 1990; ceci serait rendu possible par l'extension des terres irriguées, une meilleure productivité des cultures en sec et une intensification de la production ; ce surplus, bien que limité pourrait jouer un rôle important pour amékoirer la complémentarité régionale en matière alimentaire.

Les perspectives sont moins favorables pour les autres principaux pays consommateurs de céréales de la zone sud de la Méditerranée comme l'Egypte, l'Algérie et le Maroc où le déficit de la production par rapport à la demande pour l'ensemble des céréales irait grandissant. Le déficit actuel de 2,6 millions de tonnes en Egypte passerait à 4,5 à 5 millions de tonnes en 1985; en Algérie, on passerait de 1,3 millions de tonnes de déficit actuel à 1,8 à 2 millions de tonnes en 1985 ; au Maroc, on passerait de 1 million à 1,5 à 2 millions de tonnes.

3. LES ECHANGES CEREALIERES DES PAYS MEDITERRANEEENS ET ARABES ET L'EQUILIBRE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

Les pays méditerranéens réalisent une part importante des importations mondiales de céréales (tableaux 25 et 26 tome 2)

Produisant 10 % des céréales mondiales, les pays méditerranéens importent plus de 18 % des produits céréaliers mis sur le marché international de 1971 à 1975. Ces importations représentent également environ 18 % du volume de la production de céréales en Méditerranée. Globalement la Méditerranée importe 55 kg de céréales/habitant et par an ; ces importations s'élèvent à 61 kg/habitant dans le nord et 46 kg dans le sud. Les pays qui réalisent les importations de céréales par habitant les plus élevées sont dans l'ordre Malte (421 kg htt), Chypre (353 kg), Israël (346 kg), la Libye (251 kg), le Liban (196 kg), le Portugal (166 kg) et l'Italie (148 kg).

Ici encore, on observe une structure et une répartition des importations assez hétérogènes. Ainsi, comme c'était le cas pour la production, les importations de céréales en Méditerranée sont constituées essentiellement de blé et de maïs. En effet, les deux produits représentent à eux seuls 82 % du volume des achats de céréales sur les marchés internationaux par les différents pays méditerranéens. Au niveau mondial, ces marchés sont importants puisque plus de 24 % des exportations mondiales de maïs sont destinées à la zone méditerranéenne entre 1971 et 1975, ce chiffre atteignant 18 % dans le cas du blé.

Ce sont les pays situés au nord de la Méditerranée appartenant à l'Europe de l'Ouest ainsi que quelques pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient comme l'Egypte, l'Algérie, Israël et l'Iran, qui sont les principaux importateurs.

Près de 80 % des céréales importées sont dirigées vers ces pays. Autrement dit, mis à part le cas de l'Egypte, ce sont des pays à revenus élevés ou jouissant d'une rente pétrolière importante qui peuvent accéder au marché international. Ces achats correspondent généralement à des besoins internes, ils peuvent également avoir un objectif spéculatif, les produits de base ayant constitué au cours des dernières années de très bonnes valeurs refuges. Dans tous les cas, sur un marché de pénurie, ils contribuent à isoler de ce marché les pays en voie de développement à bas revenus.

Les pays de l'Europe Méditerranéenne du nord réalisent 60 % des importations de céréales ; plus de la moitié des importations de céréales en Méditerranée est ainsi destinée aux pays qui assurent déjà 63 % de la production céréalière de la zone. Cette tendance est encore plus nette pour le maïs, le seigle ou l'avoine puisque plus de 90 % des importations sont destinées aux pays européens qui assurent déjà la quasi totalité de la production.

Les plus gros importateurs de céréales en Méditerranée sont dans l'ordre : l'Italie (7,8 millions de T), l'Espagne (3,6 MT), l'Egypte (2,6 MT), l'Algérie (1,6 MT), l'Iran (1,5 MT), le Portugal (1,4 MT) et Israël (1,2 MT). Les céréales les plus importées par ces pays sont le maïs pour l'Italie et l'Espagne, le blé pour l'Egypte, l'Algérie et l'Iran, les autres céréales pour Israël (voir tableau 25 et graphiques 2 tome 2).

Les importations de céréales représentent en valeur 5 à 10 % des importations totales et 20 à 30 % des importations agro-alimentaires dans la plupart des pays de la Méditerranée ; les pays où cette proportion est la plus élevée sont l'Egypte où les céréales représentent 21,5 % des importations et 55 % des importations agro-alimentaires, la Somalie (14 %), le Maroc (10 %) (voir tableau 27, tome 2). On peut par ailleurs mesurer la dépendance des pays vis-à-vis de l'extérieur en ce qui concerne leurs approvisionnements en céréales en utilisant les coefficients d'autosuffisance.

Un classement des pays en fonction de cet indicateur (voir tableau 31, tome 2) révèle une très grande dépendance de la plupart des pays méditerranéens ; le déficit en céréales s'est d'ailleurs accru pour la plupart des pays pauvres. Cette constatation est renforcée par le fait que ces coefficients ont le défaut de classer dans les pays relativement autosuffisants, des pays pauvres, autosuffisants par la force des choses, puisqu'ils ne peuvent accéder au marché international.

Si l'on considère la Méditerranée dans son ensemble, le coefficient d'autosuffisance est passé de 969‰ à 776 ‰ entre 1961-63 et 1971-73 et révèle une dépendance plus grande vis-à-vis de reste du monde et particulièrement des Etats Unis et du Canada qui sont ses principaux fournisseurs de céréales. Cette dépendance est encore plus grande pour la Méditerranée extra communautaire dont le coefficient est passé de 971 ‰ à 637 ‰ durant la même période.

En 1971-73, le coefficient d'autosuffisance de tous les pays méditerranéens, à l'exception de la France, est inférieur à 1.000 (v./tabl. 31, tome 2). Entre les années 1961-63 et 1971-73, huit pays seulement améliorent leur coefficient d'autosuffisance (la France, la Turquie, la Grèce, la Yougoslavie, l'Egypte ; la Tunisie, la Jordanie et Israël). Les 15 autres pays voient leur coefficient se dégrader et se trouvent ainsi dans une position de dépendance plus grande pour leurs approvisionnements en céréales.

Le groupe des pays dont les coefficients sont les plus faibles (inférieur à 900) s'élargit, il représente 66 % de la population méditerranéenne en 1971-73 alors qu'il ne réunissait que 48 % de cette population en 1961-63. En terme de population, on peut dire que 66 % des populations méditerranéennes, soit 251 millions d'habitants, dépendent de l'extérieur pour plus de 10 % de leurs approvisionnements en céréales.

Cette dépendance revêt un caractère stratégique en raison d'une part de l'importance des céréales dans l'alimentation humaine et animale et d'autre part à cause du faible degré de diversification de l'origine des importations. En effet, les principaux fournisseurs de la Méditerranée en céréales demeurent les Etats-Unis et le Canada avec 7 839 millions de tonnes en moyenne ; la C.E.E. n'atteignant à peine que 1 200 millions de tonnes (1).

Compte tenu des perspectives de la production et de la demande, l'écart brut Demande moins Production va s'accroître pour se situer en 1985 dans la fourchette de 9 à 16 millions de tonnes pour l'ensemble des céréales (voir tableau 38, tome 2), l'écart se situerait entre 2 et 5,6 millions de tonnes pour le blé ; 7 à 8 millions de tonnes pour le maïs et 2 millions de tonnes pour le riz ; globalement à avoir un surplus de production par rapport à la demande en orge de l'ordre de 1,2 à 2 millions de tonnes. Cet écart serait encore plus important si l'on exclut la France qui est pratiquement le seul pays méditerranéen où il se dégagerait des surplus importants de la production de céréales par rapport à la demande. Sans la France, la Méditerranée aurait un écart "Demande moins Production" de 27 à 32 millions de tonnes pour l'ensemble des céréales, 11 à 15 millions de tonnes pour le blé, 10 millions de tonnes pour le maïs et 2 à 3 millions de tonnes pour l'orge. Il est prudent de ne pas assimiler cet écart à un déficit du commerce extérieur car il ne s'agit que d'un écart calculé entre des demandes potentielles projetées et des productions possibles ; si de telles orientations se concrétisaient dans la réalité, elles entraîneraient des dispositions correctives tendant à limiter la demande et à développer la production ; elles pourraient également avoir des conséquences au niveau du marché international par une tension vers la hausse des prix, mais cela dépend également de l'évolution de la situation chez les autres partenaires importants du marché international des céréales, à savoir l'URSS et les pays socialistes de l'Europe de l'Est, la Chine, l'Inde et le Japon.

1. La viande en Méditerranée

En 1975, les pays méditerranéens qui assuraient près du dixième de la production mondiale de viande (118 millions de tonnes selon les chiffres de la FAO) se présentent comme un ensemble particulièrement hétérogène. Ces déséquilibres dans la production, les disponibilités et la consommation par tête des produits agro-alimentaires, également décelables pour d'autres productions, semblent encore plus fortement marqués pour des produits qui, comme la viande et le lait, constituent la base d'une alimentation que seuls les pays à pouvoir d'achat élevé peuvent s'offrir. En 1974, au Nord de la Méditerranée, un habitant consommait en moyenne plus de 50 kg de viande (1), alors que dans le Sud la consommation moyenne de viande était inférieure à 30 kg et dans la plupart des pays de cette zone, on notait des moyennes largement en dessous de 15 kg (9 kg en Algérie). Les disparités auxquelles conduisent de tels déséquilibres apparaissent préoccupantes et doivent être prises en compte comme l'une des composantes fondamentales du devenir agro-alimentaire de la Méditerranée. La présente étude se propose d'aborder ce problème en deux temps :

- Dans une première partie seront présentées de façon synthétique les tendances récentes observées dans le domaine de la production, de la consommation et de l'échange des viandes dans le Bassin Méditerranéen (2), conduisant à la situation actuelle.

- Une deuxième partie sera consacrée aux perspectives. Une telle analyse se doit d'être présentée avec beaucoup de prudence. Elle peut cependant permettre de dégager les grandes tendances prévisibles et surtout les grandes zones de déficit en mettant en lumière l'évolution des structures de production et de transformation, en évaluant la modification des modèles de consommation dans certaines régions et en stigmatisant les grands courants de dépendance qui semblent se renforcer entre pays producteurs excédentaires et pays importateurs déficitaires.

1.1. Une tendance récente marquée par le renforcement des déséquilibres dans le domaine de la production

Malgré des efforts importants dans le domaine de la production, on note au cours des quinze dernières années, un renforcement des disparités entre les pays de la zone Nord et ceux de la zone Sud. Au Nord, on observe un net renforcement de la production dans tous les secteurs des productions animales. Cet accroissement sensible des quantités produites allié à une progression assez faible de la population, conduit à un gonflement des disponibilités en viande par habitant, c'est à dire à une saturation de la demande et parfois, à la création d'un surplus.

Dans la région Sud, par contre, la production progresse beaucoup plus lentement et couvre, dans les cas les plus favorables, à peine la progression démographique (on doit faire dans ce domaine une exception pour la production de volailles qui connaît des taux de croissance beaucoup plus rapides).

(1) Viande, abats et préparations.

(2) Synthèse et mise à jour du document : GHERSI (G), "le lait et la viande en Méditerranée, production, consommation, échanges", Recherche effectuée par l'IAM pour le compte de la Commission des Communautés Européennes, 1977.

Il en résulte des différences assez considérables entre les disponibilités du Nord et celles du Sud. Cet état de fait peut avoir deux types de conséquences pour les pays de la zone Sud déficitaire :

- Dans un premier cas, on rencontre des pays qui peuvent accéder aux marchés agro-alimentaires internationaux, ce qui est le cas, par exemple, des pays pétroliers fortement peuplés comme l'Iran et l'Algérie qui usent une part de moins en moins négligeable de leur rente pétrolière en importation de produits alimentaires. Si les tendances passées se prolongent, ces pays risquent de sombrer dans un état de dépendance irréversible, renforcée à la fois par une pénurie alimentaire prévisible au niveau mondial, par les monopoles de production et par une croissance de la demande intérieure attisée par la démographie et l'augmentation souvent rapide du pouvoir d'achat.

- Dans la plupart des autres cas, on a affaire à des pays pauvres, incapables de faire face au grave problème de leurs déficits alimentaires.

1.1.1. La production de viande demeure le monopole des pays de la zone Nord

En 1974, les pays du Nord de la Méditerranée qui représentaient moins de 60 % de la population du Bassin Méditerranéen produisaient plus de 85 % des différentes catégories de viandes. En dépit de la croissance de cette production (38 % d'augmentation de 1961 à 1973), on observe peu de changement dans la répartition de cette dernière puisque en 1961-65, comme en 1971-75, les pays du Sud, malgré la pression de leur demande intérieure, n'arrivent à produire que 15 % des viandes méditerranéennes. En ce qui concerne la production, on observe quelques légères différences suivant les produits :

Bovins

Cette catégorie, qui regroupe les bovins et les buffles, représente 39 % du volume de la production mondiale de viande et 35 % dans le cadre de la production méditerranéenne.

Près d'un dixième de la production mondiale de viande a pour origine la Méditerranée. Malgré ce, les pays méditerranéens demeurent des producteurs relativement peu importants dans leur ensemble et assez inégaux entre eux. Si on compare leur potentiel de production aux principaux producteurs et exportateurs mondiaux comme l'Amérique du Nord, l'Argentine, l'Australie, l'Uruguay, ou comme l'Australie.

On retrouve en Méditerranée les mêmes disparités et la même hétérogénéité qu'en ce qui concerne la répartition de la production mondiale (cf. tableau 40, tome 2). En effet, plus de 68 % de la production méditerranéenne est assurée par les pays de la zone Nord, 61 % par les membres de la CEE et 31 % par la France (chiffres correspondants à la période 1971-75).

Parmi les pays du Sud, on constate que les pays du Maghreb produisent une quantité assez faible de viande bovine (134 000 T, soit 3,3 % de la production méditerranéenne sur la période 1971-75. A titre de comparaison rappelons ici que plus de 13 % de la population méditerranéenne vit dans la zone maghrébine). Les pays du Proche et du Moyen Orient se partagent, quant à eux, les 12 % restant (4 % pour l'Egypte, 2 % pour l'Iran, et 1,5 % pour l'Irak).

Si l'on analyse l'évolution de la production de la viande bovine en Méditerranée au cours des quinze dernières années, on observe un fléchissement global de la production, mais une évolution assez inégale suivant les pays :

- C'est au Nord de la Méditerranée que la progression a été en moyenne la plus lente : 22 %. Cependant, parmi les pays d'Europe, on constate que les pays non membres de la CEE et notamment l'Espagne et la Grèce ont augmenté de façon très rapide le volume de leur production (cette croissance a été en moyenne de 45 % en quinze années pour l'ensemble de ces pays, durant cette période l'Espagne et la Grèce ont pratiquement triplé le volume de leur production de viande bovine).

- Au Sud de la Méditerranée, la progression a été en moyenne plus rapide qu'au niveau mondial : 31 % pour les pays du Maghreb et 25 % pour les pays du Proche et Moyen-Orient. Cependant, l'ensemble des pays du Sud se présentent comme des producteurs très modestes de viande bovine et cette augmentation de la production a été largement absorbée par la croissance de la population.

Porcins

Au niveau mondial, la production de porc est essentiellement localisée en Europe (Europe de l'Ouest 24,0 %, Europe de l'Est 24,7 %) et la Chine (23 % de la production mondiale). Les pays méditerranéens assurent près de 8 % de la production mondiale, mais cette dernière est concentrée dans le Nord qui assure les 99,6 % de la production méditerranéenne.

Dans la zone Nord, comme l'indique le tableau 40, tome 2, 65 % de la production ont pour origine les pays de la Communauté européenne : 45 % en France et 20 % en Italie . Cependant, comme cela était le cas pour la viande bovine, on observe un renforcement très sensible de cette production dans les pays non membres de la CEE. Cette évolution est particulièrement rapide en Espagne, en Grèce et dans une moindre mesure au Portugal, pays dans lesquels la production a presque doublé entre 1961-65 et 1971-75.

Ovins et caprins

L'élevage de moutons et de chèvres est historiquement un élevage méditerranéen, il le reste encore de nos jours puisque 20 % de la production mondiale est assurée par les pays de la zone méditerranéenne. Cependant, la production mondiale de viande de mouton est fortement concentrée dans quelques pays comme l'URSS, la Chine, l'Australie, la Nouvelle Zélande, l'Inde et l'Indonésie qui assurent à eux seuls près de 50 % de la production mondiale. Et si l'on classe les pays par rapport à leur production, les premiers pays méditerranéens n'arrivent qu'en septième position (1) du classement mondial.

Depuis le début des années 60, jusqu'à nos jours, la production de viande ovine a progressé de près de 9 %, alors que le volume des exportations a pratiquement doublé, le commerce de la viande de mouton représentant, aujourd'hui, près de 14 % de l'ensemble du commerce international des viandes. Malgré l'importance de la viande ovine en Méditerranée, les grands pays exportateurs ne sont pas méditerranéens, mais océaniques (essentiellement l'Australie et la Nouvelle Zélande).

(1) Il s'agit de la Turquie, premier pays producteur méditerranéen de viande de mouton avec en 1975 : 321 000 T contre 1 040 000 T pour l'URSS.

Au sein de la Méditerranée, la production de viande ovine se partage à peu près également entre le Nord et le Sud. Mais, contrairement à la production de viande bovine, les pays du Nord n'assurent qu'une part de plus en plus faible de la production globale (53 % en 1961-65 et 51,5 % en 1971-75). Au cours de la période étudiée, la production de viande ovine a augmenté de 28 % en moyenne en Méditerranée (et de 32 % dans le Sud) alors que la progression mondiale de cette production n'a été que de 9 %.

Volailles

Sur les 118 millions de tonnes de viandes produites en 1975 par l'ensemble des pays du monde, les volailles représentaient près de 18 % (1). Dans le Bassin Méditerranéen, la production avicole est doublement intéressante. Tout d'abord, elle représente un pourcentage non négligeable de l'ensemble des viandes produites, soit près du quart. Elle est sans nul doute celle qui connaît la progression la plus rapide puisque son volume a pratiquement doublé au cours des quinze dernières années. Elle est enfin celle qui offre les plus grands espoirs de diminuer les déficits en viande de cette zone du monde.

Si l'on se reporte aux chiffres du tableau 40, tome 2, on observe que la production avicole méditerranéenne, qui représente 14 % de la production mondiale demeure concentrée dans la zone Nord à 87 % et plus particulièrement dans les pays appartenant à la CEE (56 % pour la France et l'Italie), et ce, malgré une progression assez parallèle de la production au Nord et au Sud.

Dans les pays européens, comme cela était le cas pour les productions bovines, porcines et ovines, ce sont les pays non membres de la CEE qui progressent le plus rapidement en multipliant par 2,5 le volume de leur production. Malgré cette progression très rapide, la production avicole des pays européens non membres de la CEE représente moins de la moitié de celle de la France et de l'Italie. Parmi ces pays, l'Espagne et la Grèce ont accru, de façon assez spectaculaire, leur production avicole (cette production a été multipliée par 5 dans le cas de l'Espagne et par 4,5 dans celui de la Grèce de 1961 à 1975).

Dans la zone Sud, la progression est également rapide puisqu'elle atteint, sans grande différence entre les pays, plus de 72 % de 1961 à 1975, taux largement supérieur à la moyenne mondiale.

1.1.2. Une structure de la production et des performances également très hétérogènes

Sans vouloir étudier dans le détail les caractéristiques de la production de viande dans les différentes régions du Bassin Méditerranéen, les indicateurs réunis dans le tableau 41, tome 2 permettent de mettre en lumière quelques-unes des disparités fondamentales de cette production :

- On y observe tout d'abord, que la structure de la production entre le Nord et le Sud varie sensiblement. En effet, le rapport : volume de la production laitière sur volume de la production de viande montre bien que seuls les pays méditerranéens d'Europe, membres de la CEE, ont adopté un système de production mixte : lait et viande.

(1) Il s'agit des volailles abattues sur le territoire indépendamment de leur origine.

En ce qui concerne les autres pays européens non membres de la CEE, c'est la vocation "viande" des troupeaux qui semble la plus marquée. Enfin, dans les pays du Sud, et ce indifféremment, la part de la production laitière est de beaucoup plus faible (moins de 6 % en moyenne).

- Dans le domaine des rendements, les calculs effectués dans ce tableau, bien qu'assez globaux, permettent en première analyse d'évaluer l'écart des performances qui existe entre l'élevage dans la zone Nord et la zone Sud de la Méditerranée. De telles différences s'expliquent sans doute de différentes façons. Il est clair, par exemple, que les conditions économiques, techniques et surtout climatiques qui entourent l'activité d'élevage sont de plus en plus défavorables au fur et à mesure que l'on descend vers le Sud. Il est également évident que certaines techniques d'élevage plus traditionnelles, moins intensives, à faible coefficient de capital et basées sur des races locales plus résistantes, mais moins productives, s'avèrent souvent beaucoup mieux adaptées aux conditions locales de la production. Une étude plus spécialisée permettra ultérieurement d'approfondir les causes de telles disparités. Si l'on se contente donc de commenter simplement les chiffres du tableau n°26, on constate :

- . que le poids des bovins abattus varie de 1 à 3 entre le Nord et le Sud,
- . que le rendement laitier varie de 1 à 10 suivant les pays,
- . et que la même superficie de pâturage peut nourrir quatre fois plus d'animaux dans les pays de la CEE que dans la plupart des autres pays méditerranéens.

- Un autre indicateur intéressant peut être retenu. Il s'agit de la composition de la production entre les différentes catégories de viande. D'une façon absolue, la part des bovins et des volailles dans le total des viandes, toutes productions confondues, ne varie pas de façon sensible dans les différents pays méditerranéens. Par contre, en ce qui concerne les ovins et les porcins, les pourcentages fluctuent fortement lorsque l'on passe du Nord où la production de viande de porc représente près du tiers du total des viandes, au Sud où le mouton prédomine (41 %).

1.2. De la production nationale aux disponibilités par habitant, le déséquilibre s'accroît

L'analyse de la production ainsi résumée pour les différentes régions méditerranéennes, en termes absolus, doit être rapprochée des séries démographiques. Il est en effet important, en partant de ces données, d'évaluer le volume de la production nationale disponible par habitant. C'est à dire d'apprécier, dans le temps, comment et pour combien, cette production nationale permet de satisfaire les besoins nationaux. Ainsi, si l'on analyse les données de la dernière colonne du tableau n°43, il apparaît des disparités très importantes entre le Nord et notamment les pays de la CEE dans lesquels la production nationale permettrait d'assurer en 1974 : 61 kg de viandes par habitant (89 kg dans le cas de la France) et les pays du Sud qui disposaient de près de 6 fois moins.

1.2.1. Malgré une augmentation générale du volume de la production, la production par tête reste stationnaire ou régresse dans le Sud

Dans le tableau n°43, se trouvent réunis les calculs relatifs à la production par habitant des principales catégories de viande dans les grandes zones du Bassin Méditerranéen et ce pour les années extrêmes de la période étudiée.

Tableau 43: Regroupement des productions par habitant des différentes zones pour les différentes catégories de viandes en 1961-65 et en 1974

		kg/habitant					
	Années	bovine	ovine et caprine	porcine	volaille	toutes viandes	
Pays méditerranéens d'Europe membres de la CEE	61-65	20,62	1,47	16,70	8,55	47	
	74	24,63	1,69	20,02	14,57	61	
Pays méditerranéens d'Europe non membres de la CEE	61-65	6,74	4,59	6,94	2,76	21	
	74	9,43	4,69	10,98	7,66	33	
TOTAL pays méditerranéens d'Europe	61-65	13,71	3,02	11,84	5,66	34	
	74	16,78	3,24	15,35	11,00	46	
Pays du Maghreb	61-65	3,41	4,15	0,14	1,72	9	
	74	3,28	4,43	0,02	2,55	10	
Pays du Proche et du Moyen Orient	61-65	3,93	4,77	0,09	1,95	11	
	74	3,78	5,04	0,11	2,68	12	
TOTAL pays de la Méditerranée Sud	61-65	3,79	4,61	0,10	1,89	10	
	74	3,65	4,88	0,09	2,64	11	
TOTAL pays méditerranéens	61-65	10,07	3,61	7,30	4,28	25	
	74	11,32	3,92	9,00	7,53	32	

Source : F.A.O.

- En ce qui concerne les disponibilités nationales, on constate tout d'abord que les habitants des pays européens membres de la CEE disposent de près de 7 fois plus de viande bovine en 1974 que les pays du Sud de la Méditerranée. On observe ensuite un renforcement de cet écart au cours des quinze dernières années puisque les pays situés au Sud de la Méditerranée voient leurs disponibilités fléchir alors que, dans les pays de la zone Nord (surtout dans les pays non membres de la CEE) les disponibilités d'origine nationale ont augmenté de près de 20 %.

- Malgré la progression rapide de la production de viande ovine dans le Sud (20 %), et plus spécifiquement dans les pays arabes (33 %), il ne semble pas que la part de la production nationale, qui en soit revenu à chaque habitant, ait progressé de façon significative. En effet, si l'on se reporte au tableau n° 43, on constate que, dans la zone Sud de la Méditerranée, chaque habitant ne dispose pas davantage de viande de mouton d'origine nationale (c'est à dire : non correction faite des importations et des exportations) en 1974 qu'en 1961-65. Ainsi l'augmentation du volume de la production a pratiquement été absorbée par la croissance démographique. Or, l'élevage de moutons, avec la production avicole, constitue pour les pays de la zone Sud une production stratégique dont le développement apparaît indispensable à la satisfaction de besoins alimentaires fortement poussés vers le haut par la démographie et l'augmentation des revenus.

- En ce qui concerne la production de viande de porc, essentiellement concentrée dans le Nord de la Méditerranée, on observe une augmentation sensible de la production par habitant. Cette progression est de 20 % dans les pays membres de la CEE et de 60 % dans les autres.

- Dans le domaine des viandes de volaille, la production par habitant a crû de façon assez spectaculaire au cours des quinze dernières années en Méditerranée (près de 76 % pour l'ensemble des pays méditerranéens). Mais cette progression s'est effectuée de façon beaucoup plus rapide dans les pays du Nord (95 %) que dans les pays du Sud (40 %), renforçant ainsi (en 1974) les disparités observées en 1961-65.

1.2.2. La consommation de viandes en Méditerranée

L'analyse de la consommation de viandes en Méditerranée présentée ici a pour base les bilans alimentaires fournis chaque année par la FAO. Dans ces bilans, la production nationale, abordée plus haut, est corrigée des importations et des exportations, des variations de stocks et des pertes. On a également tenu compte, dans ces bilans d'approvisionnement, des différentes destinations de la viande quelle soit consommée sous forme de viande fraîche, d'abats ou de produits transformés. L'offre totale est ramenée à une consommation par tête.

Dans le tabl.47 tome 2, la consommation de viandes par habitant est une donnée hétérogène puisqu'elle regroupe divers types de viandes, de qualités différentes (viandes, abats, préparations). Nous avons retenu cet indicateur qu'en vue de fournir un ordre de grandeur. Par contre, la consommation par tête, en terme de calories et de nutriments est homogène puisqu'elle correspond à la somme des calories et des nutriments des différentes catégories de produits qui la composent (viandes, abats et produits transformés).

Etant donné les différences qui existent entre la structure de la production et de la consommation des viandes dans les pays du Bassin Méditerranéen, il était important de regrouper en un seul tableau l'ensemble des viandes consommées en moyenne sur la période 1972-74, par habitant, et ce dans les différents pays de la Méditerranée retenus dans cette étude. D'après ces calculs, on peut tenter de regrouper ces pays en grandes zones :

- Une région où l'on dispose de plus de 80 kg de viandes (1) par an et par habitant. Seule la France, en Méditerranée, fait partie de ce groupe.

- Une région dans laquelle la consommation moyenne évolue entre 50 et 70kg par habitant, avec l'Italie, l'Espagne, la Grèce, Israël et Chypre.

- Une région où la consommation moyenne se situe entre 30 et 50 kg et qui regroupe la Turquie, la Yougoslavie, le Portugal et Malte.

- Et enfin, une région où la consommation moyenne de viandes est inférieure à 30 kg par an. Dans cette région, qui correspond à la zone Sud de la Méditerranée, la population dispose dans la majorité des pays de moins de 15 kg de viandes chaque année (moins de 9 kg dans le cas de l'Algérie).

L'évaluation de la ration alimentaire journalière en terme de calories et de nutriments permet de dégager les régimes à base de viande :

- La France tout d'abord où 534 calories sont apportées à la ration alimentaire journalière par les produits carnés ou dérivés. A titre de comparaison, ce chiffre atteint 736 cal/j aux USA.

- Les pays pour lesquels les calories journalièrement apportées par la viande varient entre 200 et 400 calories : c'est à dire tous les autres pays du Nord, hors mis la Turquie.

- Les pays où ce chiffre est proche ou légèrement supérieur à 100 calories/jour : Turquie, Libye, Liban, Irak, Soudan, Mauritanie et Somalie.

- Et enfin, le groupe des pays dans la ration alimentaire desquels la viande apparaît en très faibles quantités constituées par l'ensemble des autres pays. Au sein de ce dernier, certains pays comme l'Algérie (39 cal/j), le Maroc (68 cal/j), l'Egypte (58 cal/j), le Yémen Arabe (65 cal/j) et le Yémen Démocratique (59 cal/j) sont caractérisés par des régimes alimentaires particulièrement pauvres en viandes.

Dans la plupart des cas, l'étude par produit met en évidence les mêmes disparités entre les grandes zones : au Nord entre la France, l'Italie et les autres pays, et d'une façon générale entre le Nord et le Sud.

(1) Viandes, abats, préparation.

La consommation de viande bovine

Trois grandes zones semblent se dessiner en Méditerranée pour ce qui est de la consommation de viande bovine sous toutes ses formes :

- Une zone où la consommation est supérieure à 25 kg par an, per capita, qui regroupe la France et l'Italie.

- Une zone où la consommation est comprise entre 10 et 25 kg, dans laquelle on retrouve tous les pays du Nord de la Méditerranée non membres de la CEE, à l'exception de la Turquie.

- Et une zone où la consommation est inférieure à 10 kg. Il s'agit là d'un ensemble de pays dans lesquels, mis à part l'Egypte, le Liban et l'Irak, les habitants disposent en moyenne de moins de 5 kg de viande bovine chaque année (certains pays comme l'Algérie, la Syrie et l'Arabie Saoudite disposent de guère plus de 2 kg par habitant, soit 20 fois moins qu'aux USA et 15 fois moins qu'en France).

La consommation de viande ovine

Pour l'étude de la consommation de la viande de mouton, il convient de distinguer la zone au Nord de la Méditerranée dans laquelle cette catégorie de viande ne représente qu'une faible part de l'ensemble des viandes consommées (environ 7 % du volume total en moyenne pour les pays de la zone Nord), de la zone au Sud de la Méditerranée où la viande de mouton représente 40 % de la consommation totale de viande :

- Dans la zone Nord : la Grèce est un gros consommateur de viande de mouton : 12,5 kg par an, par habitant (ce qui constitue la consommation per capita la plus élevée du Bassin Méditerranéen). Mais cette consommation est satisfaite pour près d'un tiers par des importations. Autre gros consommateur de viande de mouton, la Turquie, satisfait une demande par habitant de 7 kg avec sa seule production nationale. Mis à part le cas de ces deux pays, les habitants de la zone Nord consomment relativement peu de viande ovine (entre 1 et 4 kg per capita, par an).

- Dans la zone Sud : la viande ovine constitue la principale consommation carnée dans majorité des pays du Sud. A l'exception d'Israël, tous les pays du Moyen Orient importent de la viande ovine, le plus souvent sous forme d'animaux vivants. La Libye, l'Irak et la Syrie sont les plus gros consommateurs de viande ovine (respectivement 12,2, 8,8 et 8,4 kg par personne et par an).

La consommation de viande caprine

Pour certains pays, essentiellement ceux de la zone Sud, la consommation de viande de mouton doit être complétée par celle de chèvre :

- Dans deux pays : la Grèce et Chypre, la consommation par tête dépasse les 4 kg (4,5 kg pour la Grèce et 6,9 pour Chypre).

- Dans les autres pays (Turquie, Maroc, Libye, Jordanie, Arabie Saoudite, Iran, Irak) la consommation se situe entre 1,5 et 3 kg.

- Enfin, en Algérie, Tunisie et Egypte, elle est inférieure à 1 kg.

La consommation de viande de porc

Dans la zone Nord où se localise la consommation de viande de porc et les produits qui en dérivent, mis à part la France où la consommation atteint 31 kg/habitant chaque année, les chiffres se présentent de façon assez homogène dans les limites de 15 à 20 kg/habitant (sauf dans le cas de la Grèce où l'on note une consommation de 10,6 kg).

La consommation de viande de volaille

L'étude de la consommation de viande de volaille met en relief d'assez grosses disparités :

- Israël arrive fortement en tête avec une consommation de viande de volaille de 42 kg par habitant et par an, soit près du double des USA.

Mis à part le cas de ce pays, on peut distinguer deux grandes zones :

- Les pays du Nord de la Méditerranée, dans lesquels chaque habitant dispose en moyenne de 8 à 17 kg par an desquels la Turquie est exclue.

- Les pays du Sud de la Méditerranée, où l'on note une consommation généralement très inférieure à 5 kg/an (sauf dans le cas du Liban).

1.3. Une structure des échanges extérieurs mettant en évidence la dépendance marquée de certaines zones

En ce qui concerne la viande bovine, la consommation de l'ensemble méditerranéen représente environ 4,5 millions de tonnes, soit deux fois moins qu'aux U.S.A. pour une population deux fois plus importante. Comme nous l'avons déjà souligné, au sein de cet ensemble, les pays situés au Nord de la Méditerranée sont de loin les plus gros consommateurs de viande bovine puisque 89 % de ces viandes leurs sont destinées (63 % de ce total est consommé par la France et l'Italie).

Sur les 4,7 millions de tonnes consommées dans les pays méditerranéens, les importations représentent 1 million de tonnes, soit 21 %. Mais 71 % de ces importations sont destinées à l'Italie, pays fortement déficitaire.

Les exportations sont, quant à elles, beaucoup plus modestes puisqu'elles représentent seulement 230 000 tonnes (soit le quart des importations).

Ainsi, au cours de la période 1972-74, l'ensemble des pays étudiés étaient nettement déficitaires en viande bovine pour plus de 723 000 tonnes, et les importations nettes auxquelles ces derniers sont contraints représentent 17 % de leur consommation. Cette dépendance des marchés internationaux est mise en évidence par les coefficients d'autosuffisance (tableau 49, tome 2). Ces coefficients indiquent que peu de pays sont exportateurs nets de viande bovine (essentiellement la Yougoslavie, et dans une mesure moindre le Soudan et la France).

Si l'on compare les chiffres extrêmes des séries du commerce extérieur des viandes bovines, on note que le volume du commerce d'exportations de l'ensemble des pays méditerranéens a été multiplié par près de trois de 1965 à 1975. Ce dernier représentait, en 1975, 14 % des échanges mondiaux. Deux phénomènes ressortent de cette analyse : tout d'abord la progression soutenue des exportations françaises qui ont quadruplé (ces exportations représentent 85 % du volume total des exportations méditerranéennes en 1975), ensuite, la chute assez spectaculaire des exportations de la Yougoslavie due aux restrictions d'importations de la CEE.

Dans la zone Sud, l'évolution assez rapide des exportations soudanaises est également à noter puisque ces dernières sont passées de 1965 à 1975 de 92 à 9 200 tonnes.

Dans le domaine des échanges entre la Méditerranée et la CEE, les volumes de viande bovine échangés demeurent faibles et déséquilibrés puisque la CEE importe près de vingt fois plus de viande bovine qu'elle n'en exporte (en valeur) en Méditerranée hors communauté (H.C.). Ces importations communautaires ont pour origine principalement la Yougoslavie (ce flux représentait, en 1971-73, 99 % des importations CEE/Méditerranée). Ces achats, qui sont destinés essentiellement à l'Italie, ont chuté de plus de moitié au cours des dernières années. Les importations de la CEE en provenance des autres pays méditerranéens sont relativement très faibles.

Tableau 44 : Importations de viande bovine de la CEE à 9 en provenance de la Yougoslavie

	1974	1975	Moyenne 74-75
Yougoslavie :			
. en tonnes	14 629	9 193	11 911
. en 1 000 \$	29 147	15 817	22 482
Total Extra-CEE :			
. en tonnes	208 373	87 324	147 848
. en 1 000 \$	402 291	155 534	278 913

Source : OCDE

Malgré la faible importance des importations de la CEE en provenance des pays méditerranéens, il convient de noter que ces derniers exportent vers la communauté leur viande bovine dans une proportion de 80 % (calcul en valeur). C'est une des raisons pour laquelle la chute rapide des importations communautaires en viande bovine a posé de graves problèmes à la Yougoslavie.

Par contre, les pays méditerranéens se présentent, au cours de la période 1965-1975, comme d'importants acheteurs de viande bovine sur les marchés internationaux. Leurs achats représentant de 33 % à 26 % des échanges mondiaux de viande bovine (en volume). Ces flux d'importations ont pratiquement doublé de 1965 à 1975. Les principaux pays devant recourir à des importations de viande sont dans l'ordre les suivants :

Tableau 45 : Les principaux pays méditerranéens importateurs de viande bovine

Pays	1965	1975
Italie	252	320
France	59	160
Israël	24	43
Grèce	31	37
Espagne	69	27
Portugal	10	24
Iran	1	15
Yougoslavie	1	8

Parmi ces échanges méditerranéens de viande bovine, la CEE commerce assez peu avec les pays méditerranéens dans leur ensemble. En effet, seulement 15 % de ses exportations sont destinées à la zone méditerranéenne. Les principaux clients méditerranéens de la CEE sont en 1971-73 dans l'ordre d'importance:

Grèce	2,6 millions de dollars d'importations de la CEE
Yougoslavie ...	1,4 " " "
Portugal	0,3 " " "

Dans la zone Sud, malgré la faiblesse des échanges, on assiste, nous l'avons souligné, à une progression sensible des achats de viande à l'étranger. Pour l'instant, la communauté ne semble pas s'intéresser à ces marchés nouveaux puisqu'elle ne couvre que 2 % du montant total des achats effectués par les pays au Sud de la Méditerranée (période 1971-73).

Dans le domaine de la viande ovine, près de 1,3 million de tonnes de viande de mouton ont été consommées chaque année dans les pays méditerranéens au cours de la période 1972-74.

Considérée dans son ensemble, la zone méditerranéenne est importatrice nette de viande de mouton pour 125 000 tonnes, ce qui représente environ 10 % de la consommation totale.

Si l'on analyse les coefficients d'autosuffisance, on peut distinguer :

- Les pays exportateurs nets de viande ovine :

. La Turquie tout d'abord qui assurait, en 1975, avec 8 645 tonnes, 56 % de la valeur des exportations méditerranéennes et pour qui le volume des ventes à l'étranger a progressé de façon considérable depuis 1965 (volume multiplié par près de 100).

. La Yougoslavie ensuite, avec un volume d'exportations plus faible (8 645 tonnes en 1975) et en légère régression.

. Et enfin, le Soudan qui, avec un volume d'exportations encore modeste (1 700 tonnes) progresse assez rapidement puisque depuis 1970, le volume de ses exportations a été multiplié par plus de 40 (1).

Le Bassin Méditerranéen, qui constitue l'une des zones privilégiées de l'élevage du mouton, est en passe de devenir une zone fortement déficitaire pour ce produit. Il n'est donc pas étonnant de constater que le niveau global de ses exportations demeure extrêmement faible. Ces dernières représentaient en 1975 seulement 5 % des exportations mondiales, en valeur.

Le commerce CEE/Méditerranée de viande de mouton et de caprin est pratiquement inexistant. Les importations de la CEE en provenance des pays du Bassin Méditerranéen (H.C.) ne couvrent que 6 % des importations de la communauté. Les seuls échanges notables à observer sont les exportations de la Yougoslavie pour un montant de 4,7 millions de dollars en moyenne de 1971 à 1973 et de l'Espagne (1,7 million de dollars). Ces chiffres représentent l'essentiel des exportations totales de ces pays en viande ovine. On ne note aucune importation communautaire en provenance de la zone Sud (2) si ce n'est du Maroc.

- Les pays importateurs nets :

. Tout d'abord ceux qui sont fortement importateurs, c'est à dire qui achètent plus du quart de leur viande de mouton destinée à la consommation nationale sur les marchés étrangers (C.A.S. inférieur à 750). Il s'agit essentiellement des pays membres de la CEE : France et Italie auxquels il convient d'ajouter la Grèce et le Liban.

. Enfin, les pays ne faisant que très peu appel à l'importation. C'est à dire les autres pays.

(1) La Jordanie a eu un volume d'exportations assez fluctuant au cours des récentes années, par exemple elle est passée de 2 000 tonnes d'exportations en 1972-73 à 6 tonnes en 1975.

(2) Sur la période 1971-73, ces importations en provenance du Maroc de viande ovine ne représentant que 10 % des exportations totales de la région Sud pour ce produit.

Le volume des importations en viande de mouton de l'ensemble des pays méditerranéens a été multiplié par 3 de 1965 à 1975 (et par plus de 8 dans la zone Sud). Le Bassin Méditerranéen achetait ainsi, en 1975, 23 % du volume des viandes de mouton et chèvre mis sur les marchés mondiaux. Si l'on raisonne en termes d'"importations nettes", on constate que le phénomène de dépendance de la région méditerranéenne s'est renforcé au cours de la période étudiée puisque cette dernière a été multipliée par 2,5 de 1965 à 1975.

Pour la viande de porc, seule la zone Nord est concernée. Cette région doit faire appel aux marchés extérieurs pour satisfaire sa demande interne (17 kg en moyenne par habitant et par an). Elle doit, à ce titre, importer plus de 10 % de ce qu'elle consomme.

- Mis à part la Yougoslavie, aucun pays ne se présente comme exportateur net. La Yougoslavie a d'ailleurs vu son volume d'exportations passer de 56 000 T en 1965 à 18 000 T en 1975. La majeure part de ces exportations est destinée à la CEE.

- Par contre, on compte dans la Méditerranée du Nord un grand nombre de pays déficitaires : l'Italie (C.A.S. = 781), le Portugal (C.A.S. = 904) et la France (C.A.S. = 905) et dans une moindre mesure la Grèce et l'Espagne.

La zone méditerranéenne, et essentiellement la zone méditerranéenne Nord, apparaît donc comme fortement déficitaire en viande de porc sur toute la période étudiée. En effet, si l'on calcule les importations nettes, on observe que ces dernières, qui représentaient 77 000 T en 1965, atteignaient plus de 445 milles tonnes en 1975. De ce fait, le commerce d'importation de la zone du Nord de la Méditerranée est très important. En effet, le volume des importations méditerranéennes de viande de porc qui représentait 34 % des échanges mondiaux de ce produit en 1965, atteignait près de la moitié des échanges mondiaux en 1975.

Les principaux pays importateurs sont les pays méditerranéens de la Communauté :

- l'Italie qui, avec 234 mille tonnes en 1975, a pratiquement multiplié par 10 son volume d'importations depuis 1965 ;

- et la France , avec près de 200 mille tonnes, a multiplié le volume de ses importations par deux.

viennent ensuite :

- l'Espagne, 44 mille tonnes en 1975 (volume pratiquement doublé depuis 1965) ;

- la Yougoslavie (7,4 mille tonnes en 1975) ;

- et le Portugal (6,5 mille tonnes en 1975).

En ce qui concerne la viande de porc, on constate que le marché méditerranéen offre très peu de débouchés à la CEE (moins de 5 % de ses exportations totales) et que ces échanges sont essentiellement constitués par des ventes à l'Espagne (489 000 dollars en 1971-73).

La production de viande de volaille en Méditerranée est généralement destinée à la consommation nationale. Elle ne fait, de ce fait, pratiquement pas l'objet d'échanges entre les pays (les importations représentent seulement 1 % de la consommation et les exportations 2 %).

Les exportations méditerranéennes sont pratiquement assurées par la France. En 1975, elles se ventilaient comme suit :

- France.....	105,8 millions de dollars
- Israël.....	4,9 " " "
- Espagne.....	3,7 " " "
- Yougoslavie.....	3,5 " " "

(Source : FAO).

Les exportations des pays méditerranéens vers la CEE demeurent relativement faibles puisque, sur les 3,2 millions de dollars calculés plus haut, ces derniers représentent seulement 1,6 million de dollars. Il s'agit essentiellement des exportations d'Israël et de la Yougoslavie vers la CEE qui ne couvrent que 3 % des besoins de la Communauté.

Par contre, bien que dans leur ensemble les pays méditerranéens font assez peu appel aux importations pour satisfaire leurs besoins, ils ont importé 8 % en moyenne sur la période 71-73 du commerce mondial de viande de volaille (6 % pour la Méditerranée hors-communauté). D'une façon générale, on constate que les importations, dans ce domaine, augmentent assez rapidement (elles ont doublé de volume de 1965 à 1975. Si certains pays comme la Grèce, la Libye et l'Algérie semblent s'orienter vers une autosuffisance, d'autres comme l'Italie, l'Espagne, et surtout la Syrie, l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak, le Koweït et les autres pays du Golfe semblent faire de plus en plus appel aux approvisionnements internationaux. D'après les études de marché réalisées dans la plupart de ces pays, on parle d'installations importantes d'élevage avicole. Les chiffres de 1975 marquent encore une forte dépendance, ce qui semblerait dire que soit ces projets ne sont pas encore rentrés en production, soit que la demande y croît plus rapidement que l'offre. Les principaux pays méditerranéens importateurs sont en 1975, dans l'ordre :

- Arabie Saoudite.....	19,5 millions de dollars
- Italie.....	12,8 " " "
- Koweït.....	12,3 " " "
- France.....	9,8 " " "
- Espagne.....	8,8 " " "
- Iran.....	5,5 " " "

Les exportations de la CEE vers les pays méditerranéens (H.C.) représentent un peu moins de 25 % des exportations communautaires totales (1971-73). Les grands clients de la Communauté sont dans l'ordre :

- Arabie Saoudite.....	2,8 millions de dollars
- Liban.....	1,7 " " "
- Yougoslavie.....	1,6 " " "
- Autres pays du Golfe..	1,5 " " "
- Egypte.....	1 " " "
- Grèce.....	1 " " "

2 Le lait en Méditerranée

Bien qu'au niveau mondial, la production de lait de vache représente environ 90 % de la production de lait (répertoriée par la FAO), dans la zone méditerranéenne certains laits (de chèvre, de brebis, de bufflonne ou de chamelle) doivent être considérés comme une source fondamentale d'approvisionnement, surtout dans les pays où ces derniers remplacent le lait de vache. Malheureusement, l'étude de la production des laits autres que le lait de vache pose actuellement certains problèmes techniques. Nous ne traiterons donc, dans ce paragraphe consacré à la production, que des laits de vache frais et transformés, nous développerons une analyse plus globale dans le domaine de la consommation où apparaîtra l'importance des autres catégories de lait dans l'alimentation des méditerranéens.

2.1 La production de lait et de produits laitiers (1) en Méditerranée

La production méditerranéenne dans le total mondial n'est pas du tout négligeable, puisqu'elle représente environ 15 % du lait frais et du beurre et 13 % des laits de conserve. Mais cette production demeure concentrée dans la zone nord et plus particulièrement dans un petit nombre de pays (pays méditerranéens membres de la CEE), ce qui constitue un facteur de déséquilibre très important.

2.1.1 La production laitière (1) est concentrée à 94 % dans les pays du Nord

En 1973, l'essentiel de la production mondiale de lait de vache entier frais est assumée par les pays d'Europe (de l'Est et de l'Ouest dans une proportion de 63 % si on y inclut l'URSS). Au cours de cette année, l'ensemble des pays méditerranéens produisirent 16 % du total mondial, soit autant que les Etats Unis. Mais l'ensemble de la zone méditerranéenne progresse deux fois plus rapidement que la moyenne mondiale. Ces chiffres moyens pourront laisser penser que l'ensemble des pays méditerranéens constitue, dans ce domaine, un ensemble relativement homogène. Il n'en est rien, tant s'en faut. En effet, la structure de la production dans le bassin méditerranéen laisse apparaître des disparités importantes entre les pays du Nord et ceux du Sud. Ainsi, les pays méditerranéens d'Europe assurent 94 % de la production méditerranéenne. Parmi eux, la France est de loin le producteur le plus important (60 % de la production méditerranéenne). Il faut noter également que la structure de la production de lait de vache dans la zone Sud est également concentrée, ainsi le Soudan assure 40 % de la production de la zone, et l'Iran les 27 %.

2.1.2 Une industrie de transformation en progression rapide, totalement localisée dans le Nord et plus précisément en France

Lait de conserves

Au cours de la période 1961-1973, parmi les grandes zones du monde, la Méditerranée est celle dont la production de laits de conserves (1) a progressé le plus rapidement, puisque la production y a été multipliée par trois, contre 34 % d'augmentation au niveau mondial.

(1) Laits de vaches et dérivés.

Cette progression spectaculaire est essentiellement le fait d'un pays : la France qui assure la presque totalité de la production méditerranéenne des laits de conserves (83 %), le reste de la production étant pour l'essentiel localisé en Espagne (13 %) ; les autres pays du Nord comme l'Italie, le Portugal et la Yougoslavie ne transformant qu'une faible partie de leur production laitière.

Beurre et Ghee

En 1973, les principaux pays producteurs sont les pays européens. Et si les pays méditerranéens arrivent en troisième position de la classification par zone, c'est essentiellement grâce à la France. En effet, comme c'est le cas pour la plupart des produits laitiers, la transformation des laits en beurre est concentrée à 84 % dans la zone Nord de la Méditerranée et à 68 % dans les pays de la CEE (60 % en France). Parmi les pays non membres, la Turquie est le plus gros producteur puisqu'elle assure les 3/4 de la production du groupe "Pays Méditerranéens d'Europe non membres de la CEE".

Dans la zone Sud, et contrairement à la production des autres produits laitiers, celle de beurre et de ghee s'avère non négligeable. En effet, environ 16 % de la production méditerranéenne vient de ces pays, et plus particulièrement de l'Egypte, de l'Iran et du Soudan et, dans la région maghrébine : du Maroc.

En ce qui concerne l'évolution de la production méditerranéenne de beurre et de ghee, l'augmentation entre 61-65 et 73 est assez importante pour les pays de la Méditerranée du Sud (de l'ordre de 30 %). Par contre, elle est assez faible pour les pays méditerranéens d'Europe non membres de la CEE (+ 4 % seulement). Ceci est essentiellement dû à la baisse de la production dans des pays producteurs moyens comme la Yougoslavie (production inférieure de 20 % en 1973 par rapport à 61-65). La France, producteur important, a également enregistré une baisse notable en 1971. Par contre, les productions de l'Iran et du Soudan n'ont cessé d'augmenter (respectivement + 33 % et + 40 % entre 61-65 et 1974).

2.2. La consommation de laits et de produits laitiers en Méditerranée

Si l'on agrège l'ensemble des consommations de laits de diverses origines (laits de vache, de bufflonne, de chèvre et de brebis) frais et transformés, et les produits qui en sont dérivés, comme le beurre, le ghee et les fromages, on obtient le tableau 47, tome II. On peut constater, d'après les données de ce tableau, que la consommation des laits et produits laitiers est importante dans les pays européens, où elle est supérieure à 80 kilogrammes par an et par habitant (KTA). Dans les pays de la zone Sud, elle est généralement beaucoup plus faible puisqu'elle est comprise entre 20 et 50 kilogrammes par tête chaque année (en Egypte, elle atteint à peine 16 KTA).

(1) Laits de conserves = laits de vache entier ou écrémé, évaporé ou condensé.

Dans quelques pays du Sud cependant, la consommation de produits laitiers apparaît comme très importante ; il s'agit de la Somalie, de la Mauritanie, d'Israël et du Soudan où les volumes consommés chaque année par habitant sont plus proches encore des standards américains que de ceux d'Europe.

Ayant agrégé des produits dont les valeurs nutritives ne sont pas équivalentes, il est important de comparer les différentes consommations de produits laitiers à partir d'unités homogènes. Nous retiendrons donc ici l'évaluation de la consommation en calories. Sur cette base, on peut classer l'ensemble des pays méditerranéens en trois grandes zones de consommation :

- Une zone de forte consommation, dans laquelle les produits laitiers apportent plus de 200 calories/jour. Dans cette zone, on trouvera les pays européens, sans la Turquie et le Portugal, et avec en plus : Israël, Chypre, Mauritanie, Somalie et Soudan (1).

- Une zone où cet apport est compris entre 100 et 200 calories/jour. Il s'agit des pays méditerranéens du Sud, desquels il faut enlever les pays du groupe suivant qui constitue le groupe où la consommation de produits laitiers est très faible.

- Une zone où la consommation de produits laitiers est inférieure à 100 calories/jour et qui réunit l'Iran, la Jordanie, l'Égypte, la Tunisie et le Maroc.

Il apparaît clairement, à la suite de ces mesures de consommation comparées, que les disparités sont grandes entre les pays. Ainsi, si les disparités sont en moyenne de 1 à 3 entre le premier et le troisième groupe, elles sont de 1 à 8 entre la France et l'Égypte qui représentent les deux pays extrêmes dans nos mesures.

2.3. Les échanges de lait et de produits laitiers dans le Bassin Méditerranéen

Le poids des échanges méditerranéens des produits laitiers dans le total mondial apparaît relativement important lorsqu'on étudie les données du commerce international des années passées. En valeurs, les importations méditerranéennes représentent 19 % du total mondial et les exportations 26 %. Cependant, globalement, l'ensemble de la zone méditerranéenne est fortement déficitaire : 227 millions de dollars pour l'ensemble de la zone (moyenne 1971-1973). Ce déficit en fait apparaît beaucoup plus important si on fait abstraction de la France qui assure à elle seule 90 % des exportations méditerranéennes de produits laitiers. Ainsi, en dehors de la France, le déficit (importations nettes) atteint 720 millions de dollars (en moyenne sur la période 1971-1973).

Les échanges de produits laitiers entre la CEE et les pays du Bassin Méditerranéen sont essentiellement caractérisés par des exportations communautaires. Ainsi, au cours de la période 1971-1973, les pays du Marché Commun qui assuraient 18 % de la valeur des exportations mondiales ont dirigé, dans une proportion de 38 %, ces dernières vers les pays méditerranéens. Ces flux d'échanges se sont fortement renforcés au cours des dernières années puisqu'ils ont doublé de volume entre 1966-1968 et 1971-1973, alors que les exportations européennes ne progressaient que de 32 % sur la même période. Ces exportations sont destinées pour moins de la moitié (43 % en 1971-1973) aux pays de la zone Nord, et essentiellement à l'Espagne et à la Grèce.

(1) Pour la Somalie et dans une faible proportion pour la Mauritanie et le Soudan, une forte consommation de lait de chamelle et de chèvre explique la consommation élevée de produits laitiers.

Dans la zone Sud, les grands clients de la Communauté sont les pays du Maghreb (y compris la Libye) qui absorbent 32 % des exportations méditerranéennes communautaires (en valeur) et plus particulièrement l'Algérie et la Libye. Viennent ensuite le Liban et les pays pétroliers : l'Arabie Saoudite, les autres pays du Golfe, le Koweït et des pays comme la Syrie et l'Egypte. Ces exportations sont essentiellement composées de laits frais ou en conserve.

Les importations de produits laitiers sont beaucoup moins importantes. Elles sont faibles d'une façon générale puisque la CEE n'achète que les 11 % de la valeur des produits laitiers échangés sur les marchés internationaux (essentiellement des beurres et des fromages). Parmi ces importations, la part qui provient des pays du Bassin Méditerranéen est négligeable (3 % du total importé). Elles restent d'autre part stationnaires depuis l'année 1960 (en volume) alors que les importations globales en provenance des pays tiers ont diminué de près de moitié. L'origine des importations méditerranéennes de la CEE en produits laitiers est essentiellement constituée par les pays de la zone Nord (85 % en valeur), et plus particulièrement par l'Espagne et la Yougoslavie. Quelques pays de la zone Sud complètent les approvisionnements, le plus important d'entre eux est le Liban.

La structure des importations et des exportations entre la CEE et les pays du Bassin Méditerranéen en produits laitiers est la suivante :

Tableau 46 : Structure des échanges de produits laitiers entre la CEE et les pays du Bassin Méditerranéen (en valeur)

Année 1971-1973		
Laits	Importations	Exportations
Frais et crème de lait	26 %	69 %
Beurre	57 %	22 %
Fromage	17 %	9 %
Total en \$ 1000	3 548	242 563

Source : CEE

Cette analyse appelle quelques observations :

- Des échanges assez limités en lait frais :

Au cours de la période 1972-74, l'approvisionnement en lait de vache frais de l'ensemble des différents pays méditerranéens est assuré essentiellement par les productions nationales. Les importations sont faibles et ne représentent que 1 % de l'utilisation intérieure totale. De ce fait, la plupart des pays méditerranéens ont des coefficients d'autosuffisance proches de 1000. Parmi ces pays, seule la France est exportatrice nette (C.A.S. = 1 012).

Les pays recourant le plus aux importations dans la zone Sud sont la Libye, l'Arabie Saoudite et l'Algérie, pour un total relativement faible. D'autres pays du Sud de la Méditerranée importent dans une plus faible proportion du lait de vache frais. Notons que, malgré cette relative autosuffisance, les pays de la zone Sud ont un niveau de consommation assez faible qui représente seulement les 1/10 de la consommation de lait frais en Méditerranée. Cette autosuffisance n'est donc qu'apparente et dictée par un faible pouvoir d'achat, des habitudes alimentaires différentes et des contraintes techniques de conservation.

Les pays méditerranéens d'Europe se présentent comme les plus dépendants des importations pour la satisfaction de leurs besoins nationaux. Leurs importations représentent 88 % des importations méditerranéennes. C'est surtout le cas de l'Espagne et de l'Italie (respectivement 54 % et 25 % des importations méditerranéennes).

- Pour les laits de conserve, quelques pays fortement importateurs, un seul pays méditerranéen exportateur : la France

L'étude des bilans d'approvisionnement des pays méditerranéens met en évidence une dépendance très marquée de cette zone du monde en ce qui concerne les laits de conserve (en dehors de la France).

En effet, la plupart des pays de la zone Sud (hormis le Liban) assurent la totalité de leurs besoins nationaux par des importations. Dans la zone Nord, si l'on fait abstraction de la France, la situation est la même sauf pour l'Italie, l'Espagne et la Yougoslavie qui couvrent une partie de leurs besoins à partir de leur production nationale.

La France demeure le seul pays fortement excédentaire, elle est pratiquement le seul pays exportateur, avec un volume d'exportation qui équivaut, pour elle seule, au total des importations méditerranéennes.

- Mis à part quelques exceptions, l'ensemble des pays méditerranéens demeurent dépendants des importations de beurre et ghee

En 1972-74, à l'exception de la France, de la Somalie et du Soudan, qui ont respectivement un coefficient d'autosuffisance supérieur ou égal à 1000, tous les pays méditerranéens dépendent des importations pour satisfaire leurs besoins en beurre et ghee. Cette dépendance vis-à-vis de l'extérieur reste toutefois modérée pour l'Espagne, la Turquie, l'Égypte et l'Irak qui ont un coefficient d'autosuffisance supérieur à 900. Par contre, la part des importations dans la consommation nationale est plus grande pour d'autres pays : 80 % pour le Portugal et l'Arabie Saoudite, 56 % pour la Syrie, 50 % pour la Tunisie, l'Algérie, la Libye. Malte et le Yémen Démocratique importent la totalité du beurre qu'ils consomment.

Plus de la moitié des importations méditerranéennes de beurre est destinée aux pays d'Europe (France comprise) et principalement à l'Italie. L'Algérie, la Syrie et l'Irak sont les plus gros importateurs de la zone Sud avec chacun environ 10 000 T, soit 20 % des importations de la Méditerranée du Sud.

En ce qui concerne les exportations, elles sont détenues pour la totalité par la France qui est le seul pays excédentaire et qui exporte 20 % de sa production.

- Fromages : autosuffisance au Nord et dépendance plus ou moins marquée au Sud

En ce qui concerne l'approvisionnement des pays méditerranéens en fromages, on observe une relative autosuffisance des pays au Nord de la Méditerranée, et une dépendance plus ou moins forte des pays de la zone Sud.

Au Nord, parmi les pays autosuffisants, la France est le seul pays à avoir un niveau d'exportation significatif. Les exportations françaises représentent 85 % du volume des exportations méditerranéennes en la matière.

Les autres pays méditerranéens d'Europe, bien qu'assurant une part des exportations méditerranéennes (15 %), doivent importer en volume environ 10 % de leur utilisation intérieure. Ainsi, l'Italie, second pays exportateur méditerranéen, doit recourir à une forte importation de fromage pour satisfaire sa demande intérieure (dans une proportion de 20 %), ce qui en fait le premier pays importateur en Méditerranée (les importations de fromage de l'Italie représentent 54 % des importations totales méditerranéennes et correspondent pratiquement au volume des exportations françaises).

Les pays méditerranéens du Sud peuvent être classés selon leur degré de dépendance. Tout d'abord, le Soudan, la Mauritanie, le Yémen Démocratique, Israël et, dans une certaine mesure, l'Égypte sont autosuffisants. Ces pays, qui représentent environ 60 % de la population de la Méditerranée Sud, consomment les 60 % du total de la zone. Ensuite, la Syrie, l'Iran et l'Irak constituent un deuxième groupe caractérisé par un coefficient d'autosuffisance relativement élevé (supérieur à 900). Les autres pays dépendent largement de l'extérieur et, parmi eux, tout particulièrement les pays du Maghreb qui importent de 40 à 100 % de leurs besoins. Notons cependant que, malgré cette forte dépendance, leur demande intérieure demeure assez faible (généralement inférieure à 10 000 tonnes).

3. Perspectives lait et viandes

Ce qui apparaît le plus frappant, lorsqu'on étudie la production de viande et de lait en Méditerranée, ce sont les disparités de plus en plus marquées entre la zone Nord et la zone Sud.

En effet, malgré les efforts qui sont entrepris dans les différents pays du Sud, il semble peu probable que, même dans les pays les plus favorisés sur le plan agricole, il puisse y avoir un retour à l'auto-suffisance. Bien au contraire, l'on doit s'attendre à des déficits importants en viande rouge et en lait pour cette zone de la Méditerranée.

Seul le secteur de l'élevage avicole est marqué par des progrès rapides. Les résultats obtenus permettent de penser que les pays du Proche et Moyen Orient et plus particulièrement la Syrie, l'Irak, l'Iran, ainsi que la plupart des pays du Nord, vont réduire leur déficit (pour le Sud), et dans certains cas, dégager des excédents (pour le Nord).

En dehors des déséquilibres de plus en plus marqués entre le Nord et le Sud, la position déficitaire de l'ensemble de la zone méditerranéenne se confirme et se renforce. En effet, si l'on observait, pour l'ensemble de la Méditerranée, en moyenne sur la période 1972-74, un déficit de plus de 800 000 tonnes de viandes (1), tout laisse prévoir un renforcement marqué de ce déséquilibre pour les années 1985 : 2,5 millions de tonnes selon certains experts (2) ; un tiers de ce déficit serait imputable au Nord, les deux tiers restants au Sud.

Mis à part le secteur de production de volailles, pour toutes les catégories de viande, la demande devrait évoluer plus rapidement que l'offre. Le tableau 50, tome II reprend, en les agrégeant, ces diverses prévisions (1). Le déficit total pour l'ensemble des viandes est évalué à 2 484 000 tonnes en 1985. Il se structure de la façon suivante :

- 45 % de viande bovine
- 46 % de viande ovine
- 3 % de viande porcine
- 6 % de viande de volaille.

Ce déficit est réparti à égalité entre le Nord et le Sud pour les viandes bovines, pour un quart au Nord et trois quarts au Sud pour les viandes ovines, et en quasi totalité au Nord pour les viandes de porc. Enfin, le déficit des volailles apparaît beaucoup plus faible, il correspond à la somme des excédents du Nord et des déficits du Sud.

Le détail de ces prévisions est donné dans le tableau n° 51, Tome IV.

(1) On trouve, sous ce titre, les viandes : bovines, ovines, porcines et les volailles.

(2) Ordre de grandeur d'après des calculs provisoires de la FAO.

En ce qui concerne l'évolution de la production des produits laitiers dans le Bassin Méditerranéen, il nous semble important de souligner les effets des politiques nationales, notamment dans les pays gros producteurs du Nord. En effet, au delà des facteurs d'ordre technique ou économique (alternative entre production de viande ou de lait ; rapport prix du lait et prix des aliments du bétail, etc...) influençant l'offre de produits laitiers, ces politiques laitières (en particulier la pratique de prix d'intervention sur le beurre et le lait écrémé en poudre) jouent un rôle déterminant pour l'avenir de la consommation et de la production. Ainsi, actuellement, une part très importante de la production de lait écrémé en poudre est utilisée pour l'alimentation animale, grâce à des subventions élevées car le prix d'intervention est beaucoup trop important pour que ce produit puisse entrer normalement dans le circuit commercial à cette fin (1). La FAO a estimé que 1/3 du lait collecté par les industries laitières de la CEE a été vendu à des taux subventionnés et que le coût de la "politique laitière communautaire" a atteint 1,6 milliard d'unités de compte (soit environ 2 milliards de \$ US) en 1974 (2).

Signalons aussi que la récente baisse de la consommation a entraîné un gonflement périodique des stocks (beurre et surtout lait écrémé en poudre) pour la CEE et particulièrement la France.

Si l'on considère les perspectives générales pour les prochaines années, la principale zone laitière restera encore localisée dans le Nord (CEE à 9). Selon l'étude pré-citée, "la limite supérieure d'accroissement de l'offre au cours des 10 à 15 années à venir pourrait être la même que celle enregistrée au cours de la dernière décennie, soit 1,25 % par an et la limite inférieure de cette fourchette pourrait être de 0,75 %. Il est probable que l'emploi de lait frais ou condensé progressera moins que l'offre de lait tandis que celui de fromage et de lait entier en poudre s'accroîtra davantage" (2).

Pour ce qui est des pays de la Méditerranée du Sud, le déficit enregistré actuellement restera encore très important.

Dans le domaine des prévisions, les spécialistes s'accordent pour fixer le déficit en produits laitiers de l'ensemble de la Méditerranée aux environs de 3 à 4 millions de tonnes vers les années 1985. Cette prévision s'explique essentiellement par un déficit de la zone Sud de près de 5,5 millions de tonnes partiellement compensé par un excédent du Nord (excédent français) de 1,5 million de tonnes. Le détail de ces prévisions est regroupé dans le tableau 51, Tome II.

(1) OCDE - "Etudes des tendances de l'offre et de la demande mondiales des principaux produits agricoles", 1976.

(2) BMESA, Vol. 24, n° 9, Septembre 1975 : "La situation du lait vers le milieu de 1975".

Cette partie consacrée à la prévision dans le domaine de la production, de la consommation et de l'échange en viande et produits laitiers dans le Bassin Méditerranéen adopte une présentation géographique. Trois zones seront abordées successivement :

- l'Europe Méditerranéenne
- le Moyen Orient et les autres pays arabes
- le Maghreb.

Le découpage de la Méditerranée en trois zones permet de regrouper dans des ensembles plus homogènes l'analyse du devenir agro-alimentaire de l'ensemble méditerranéen.

Cependant, vu la situation présente et la stratégie à venir spécifique à chacun des pays étudiés, on ne peut se contenter de la publication d'informations globales, même par zones relativement homogènes. C'est la raison pour laquelle, après une introduction générale à l'ensemble de la zone, nous avons tenté de constituer des "fiches techniques" relatives aux différents pays. Ces fiches, encore incomplètes, devraient permettre aux lecteurs de mieux appréhender les conditions de la production, de la transformation et de la distribution des produits étudiés ici, d'avoir un aperçu des projets actuellement en cours dans ce domaine, des objectifs assignés aux différentes politiques agro-alimentaires de l'évolution de la consommation, des conditions de dépendance et des principales contraintes au développement des contre stratégies mises en place en vue de diminuer les déficits de viande et de lait dans les différents pays étudiés.

Parmi ces différentes zones, pour des raisons de temps et d'intérêt, l'accent a plus particulièrement été mis sur les pays du Sud de la Méditerranée, c'est à dire sur ceux impliqués dans le dialogue Nord-Sud et Euro-Arabe.

3.1. L'Europe Méditerranéenne

En Méditerranée, l'Europe Méridionale est une zone importante de production (production de viandes du Nord : 85 % pour la viande bovine, 99,6 % pour la viande porcine, 52 % pour les ovins et 87 % pour les volailles). La zone Nord de la Méditerranée est celle qui a fait l'objet des plus importantes recherches (et notamment par l'OCDE). Nous ne reprendrons donc ici que les informations fondamentales dans les fiches techniques par pays.

(1) Voir notamment : J. POITEVIN, M. MOLLARD, E. PICON "La production de viande bovine dans l'Europe Méridionale", OCDE, Paris, 1977.
OCDE : "Situation prévisionnelle des produits laitiers et de la viande bovine en 1975 et 1978", Paris, 1974.

3.2. Le Proche et le Moyen Orient et les autres pays arabes

Au cours des quinze dernières années, dans cette région de la Méditerranée, on observe un accroissement sensible du déficit en viandes et produits laitiers. Le tableau suivant reprend les données les plus récentes de la FAO en agrégeant d'une part l'ensemble des pays du Proche et Moyen Orient (1) et d'autre part les autres pays arabes (2).

Tableau 47: Déficits et C.A.S. moyens des pays du Proche et Moyen Orient et des pays arabes en viandes et produits laitiers au cours de la période 72-74

Produits	Proche et Moyen Orient		Autres pays Arabes	
	Déficit en 1000 tonnes	C.A.S.	Excédents en 1000 tonnes	C.A.S.
<u>Viandes</u>				
- Boeufs, buffles et veaux	54	891	- 23,8	1101
- Moutons, agneaux et chèvres	61	887	- 30,2	1230
- Porcs	0	1000	0	-
- Volailles	19	953	0	-
- Autres viandes (chameaux)	9	827	- 18,5	1308
<u>Ensemble des viandes</u>	145	904	- 72,5	1170

Nos calculs d'après les données de la F.A.O.

3.2.1. Une politique d'intensification de la production

Face à ce déficit croissant en viande et en lait, on constate depuis une période récente un renforcement des politiques visant à intensifier la production de ces produits.

Dans le secteur viande, on note un peu partout dans les pays du Proche et Moyen Orient la mise en place de projets ambitieux, l'objectif des divers gouvernements étant d'aboutir d'ici une dizaine d'années à l'autosuffisance. D'après une étude récente (3), il semblerait que des programmes d'élevage bovin très importants soient actuellement en cours de réalisation en Iran et en Irak. Face à ces projets et faute de financement, ceux d'Egypte et de Syrie apparaissent de taille plus modeste. Mais tous ces programmes, plus orientés vers la production de lait que vers celle de la viande, ne semblent pas avoir les mêmes chances d'aboutir. Il ressort de ce travail une impression de sérieux vis-à-vis des projets irakiens et égyptiens ; par contre, ceux entrepris en Iran paraissent trop ambitieux et avoir peu de chance d'atteindre les objectifs fixés.

(1) Proche et Moyen Orient : Israël, Egypte, Jordanie, Liban, Syrie, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Koweït, les deux Yémens, autres pays du Golfe.

(2) Autres pays arabes : Soudan, Mauritanie, Somalie.

(3) CFCE - "Le bétail, les viandes et les volailles au Proche et au Moyen Orient", Paris, Oct. 1975.

En Arabie Saoudite et au Koweït, des projets d'envergure plus limitée sont également en cours mais ils se heurtent à des conditions climatiques difficiles.

D'une façon globale, et malgré les efforts de production importants entrepris, il semble peu probable que, même dans les pays les plus favorisés sur le plan agricole, il puisse y avoir dans la décennie à venir un retour à l'autosuffisance. On doit donc s'attendre à un déficit important en viande rouge et en viande de volaille pour cette zone de la Méditerranée, dans les années à venir.

Le développement de la production de volaille se fait cependant dans la plupart des pays à base d'importations de technologie et d'aliment du bétail. Il se produit alors une substitution de dépendance puisque ces pays vont remplacer une importation de produits finis (poulets de chair sous toutes ses formes) par une importation de techniques et de matières premières (poulets d'un jour, aliment du bétail, etc...). Ce sont les pays les moins agricoles comme le Koweït, qui rencontre les plus grandes difficultés dues à l'importance des coûts de production de la volaille, qui les contraignent à subventionner les importations de céréales.

Les autres pays arabes représentent par contre une zone exportatrice de viandes importante. En effet, mis à part le cas de la viande de mouton et de volaille : le Soudan, la Somalie et la Mauritanie étaient à même en 1974 de couvrir une partie non négligeable du déficit des pays du Proche et Moyen Orient. L'analyse de telles complémentarités mériterait un approfondissement en ce qui concerne son devenir et une recherche sur les formules juridiques et financières susceptibles de permettre son développement. On peut cependant dire que les pays d'Afrique de l'Est (Somalie et le Soudan) expédient des quantités importantes de viande rouge (bovins, ovins, chameaux) vers des pays comme l'Egypte, l'Arabie Saoudite et le Koweït. Malgré les problèmes posés par la sécheresse, de tels échanges semblent se renforcer. (Voir le paragraphe consacré au Soudan).

Pour cet ensemble de raisons (facilité de développement rapide de la production, coût de production, etc...) il semble que la plupart des Gouvernements tentent de substituer à la consommation de viande rouge celle de volaille. Ils ont fort à faire pour combattre les habitudes alimentaires fortement implantées dans les populations rurales qui semblent un peu partout préférer la viande ovine et, contre l'occidentalisation des modèles de consommation urbains, qui semblent orienter de plus en plus le consommateur vers la viande bovine. Au total, on assiste plutôt à une progression parallèle de la consommation de viande rouge et de celle de volaille qu'à une substitution.

Enfin, un des goulots d'étranglement difficile à faire sauter est constitué par la distribution qui demeure traditionnelle et mal adaptée au développement de la demande actuelle et prévisible. Ce problème est d'autant plus difficile à résoudre que le goût du consommateur est fortement axé sur de la viande fraîche et que des réseaux de distribution plus modernes faisant appel au pré-emballage ou à la congélation ne peuvent pas renforcer à court terme des circuits traditionnels.

Dans le domaine laitier, la situation est encore plus préoccupante. En effet, mis à part quelques zones très limitées, la grande majorité des terres n'offrent d'autre possibilité que celle de pratiquer un élevage assez extensif, itinérant et à faible productivité. Face à la croissance extrêmement rapide de la consommation de lait, il apparaît impossible de faire face à la demande par le seul développement de la production locale.

Hormis les zones les plus défavorisées (Koweït, Emirats, Arabie Saoudite) un certain nombre de projets sont actuellement en cours de réalisation (1) : "Les programmes de développement de l'élevage bovin sont extrêmement ambitieux en Iran et en Irak, plus modestes en Egypte et en Syrie (par manque de devises), velléitaires au Liban, limités dans les autres pays". Que dire si à côté de cela on ne peut que constater la lenteur et l'extrême difficulté du développement de l'élevage traditionnel. Ce dernier apparaît pratiquement délaissé dans certains pays méditerranéens qui considèrent souvent qu'il constitue une alternative "au rabais" et qui préfèrent s'orienter vers des projets de type agro-industriels à fort investissement en capital.

Une fois encore l'adoption de modèle de consommation de type européen a conduit les catégories privilégiées de la population à consommer du lait frais et du beurre. Si l'on ajoute à cette demande, la demande plus traditionnelle des laits transformés locaux, il semble que, malgré les efforts entrepris pour augmenter leur production nationale, les pays du Proche et Moyen Orient soient contraints, d'ici 1980, à faire de plus en plus appel aux importations étrangères, ... mais.

3.2.2. Un déficit de plus en plus grand dans le domaine de la viande et des produits laitiers

Considérés dans leur ensemble, les pays du Proche et Moyen Orient constituent un ensemble dans lequel la production n'évoluera pas à un rythme suffisamment élevé pour couvrir la croissance de la demande.

Le cas des viandes

Les experts qui se sont penchés récemment sur ce problème considèrent que les pays méditerranéens (sans les autres pays arabes) verront leur déficit s'accroître de 600 à 800 pour cent, pour l'ensemble des viandes, pour atteindre 1,5 à 2 millions de tonnes en 1985 (près de la moitié de ce déficit étant d'ailleurs attribuée à l'Iran (2)). Face à ce déficit, il ne semble plus que les espoirs placés dans les autres pays arabes pour diminuer la dépendance de la zone, soient couronnés de succès puisque le surplus dégagé par ces pays ne pourrait couvrir que 4 % environ du déficit prévisible en 1985.

Dans ses grandes masses, ce déficit en viandes de 1985 se répartirait pour plus de la moitié (55 % environ) en viande de mouton, le tiers (35 % environ) en viande bovine et 10 % en ce qui concerne les volailles.

Les produits laitiers

Dans le domaine du lait et de ses dérivés, le déséquilibre prévisible entre l'offre et la demande nationale est tout aussi préoccupant. Actuellement le déficit en lait frais et lait de conserve est proche du million de tonnes (chiffres FAO, moyenne 72-74). Si la tendance observée ces dernières années se poursuit, et si les rapports de prix entre les produits alimentaires ne varient pas, le déficit se situera en 1985 entre 4,5 et 5,6 millions de tonnes.

(1) CFCE - Les produits laitiers au Proche Orient.

(2) Prévisions réalisées à rapport de prix constants, c'est à dire n'envisageant pas les changements de prix et les substitutions possibles entre les produits alimentaires et les différentes catégories de viande.

Pour les autres produits dérivés du lait, le déficit actuel est moins important : les chiffres 72-74 de la FAO donnent 48 000 tonnes de déficit moyen pour les fromages et 69 000 tonnes pour le beurre (en équivalent lait). Tout comme le lait, il faut s'attendre d'ici 1985 à un renforcement de la situation de dépendance dans une proportion de un à quatre.

En ce qui concerne les autres pays arabes, les déficits observés pour le lait et les produits laitiers sont beaucoup plus faibles (70 000 tonnes pour le Soudan, la Mauritanie, et la Somalie). D'après les projections, ils devraient se maintenir dans des limites raisonnables (86 000 à 225 000 tonnes de déficit en lait en 1985), mais il ne semble pas que ces pays soient appelés à être excédentaires dans la décennie à venir.

3.2.3. Fiches techniques par pays

Cependant, la situation varie sensiblement d'un pays à l'autre. Il était donc important de faire rapidement le point sur les grandes caractéristiques actuelles et à venir de l'élevage dans les principaux pays de la zone. Ce travail, bien que fondamental, est rendu particulièrement difficile, tout d'abord par la difficulté que l'on a d'obtenir des informations des pays concernés, ensuite par la disparité des informations recueillies. Les données résumées dans les fiches techniques des pays suivants :

- Egypte
- Syrie
- Arabie Saoudite
- Liban
- Iran
- Irak
- Koweït
- Soudan

n'ont pas la prétention d'être exhaustives. Elles ont été rédigées à partir des informations recueillies dans les différents plans lorsqu'ils étaient disponibles, dans des articles récents, dans des études de la FAO et surtout dans une enquête assez remarquable effectuée par le CFCE intitulé : le bétail, les viandes et les volailles au Proche et Moyen Orient. Publiée en Octobre 1975.

3.3. Le Maghreb

La viande consommée dans les pays du Maghreb, à l'exception de la Libye, provient d'animaux indigènes. En effet, les importations de viandes et d'animaux sur pied, destinés à la boucherie, sont négligeables. Par contre, la Libye importe plus de la moitié de sa consommation de viandes ; et son déficit s'est fortement accru en dix ans.

La situation des pays du Maghreb est plus préoccupante pour les produits laitiers. En 72-74, la production ne couvrait que 66 % des besoins, les importations de lait frais condensé sec ont représenté en moyenne une sortie de devises de 80 millions de \$ par an.

Tableau 48 : Déficits et coefficients d'autosuffisance en viandes et produits laitiers des pays du Maghreb

Produits	Moyenne 72-74	
	Déficit 1000 T	C.A.S.
<u>Viandes</u>		
- boeufs, buffles et veaux	8	946
- moutons, agneaux et chèvres	13	931
- volailles	6	932
- autres viandes	2	895
- toutes viandes	29	935
<u>Laits et produits laitiers (1)</u>	703	664

(1) en équivalent lait frais.

Source : F.A.O.

3.3.1. Un déficit en viande peu important mais...

La faible importance des protéines animales dans la ration alimentaire (3,2 g par personne et par jour en Algérie, 5,46 au Maroc, 6,6 g en Tunisie) permet de supposer une demande potentielle très importante.

Pour faire face à la demande d'une population qui croît à un taux supérieur à 3 % par an, les pays du Maghreb ont mis l'accent sur l'intensification de l'élevage. En Algérie, comme en Tunisie ou au Maroc, l'objectif à moyen terme est d'assurer l'autosuffisance en viandes et de réduire le déficit en produits laitiers. Dans tous les pays, les politiques mises en oeuvre visent essentiellement à l'amélioration du cheptel laitier bovin et au développement de l'aviculture.

L'élévation du niveau de la vie, les tendances à adopter des modèles de consommation occidentale, ajoutées à l'augmentation rapide de la population, permettent d'envisager une croissance rapide de la demande de viande. Selon les estimations internationales, la demande de viande devrait croître au rythme moyen de 5,8 % par an pour l'ensemble des pays du Maghreb ; la croissance de la demande de viande bovine, ovine, de volaille serait respectivement de 4,8, 5,1 et 8,5 % par an. L'augmentation de la demande de viande bovine serait particulièrement rapide en Algérie, Tunisie et Libye, plus limitée au Maroc où cette viande constitue la principale consommation.

Pour l'ensemble des pays, l'amélioration du niveau de vie se traduirait par une augmentation moyenne de la demande par tête de l'ordre de 2,5 % par an pour les 4 principales viandes ; ce qui est considérable. Or le Maghreb ne semble pas en mesure de répondre à une telle demande.

Les politiques actuelles des pays du Maghreb tendent plus à réduire le déficit en lait qu'à augmenter la production de viandes. De plus, l'augmentation des effectifs bovins et caprins appelle une extension des cultures fourragères entrant en concurrence avec d'autres productions, et une amélioration des parcours souvent surpâturés.

Pour les pays du Maghreb, notamment la Tunisie et le Maroc, il s'agit plus d'améliorer les rendements (le poids de carcasse moyen des bovins abattus n'excède guère 110 kg en 1976) que d'accroître les effectifs.

Si les tendances actuelles se poursuivent, la production totale de viandes devrait croître au taux moyen annuel de 2,7 %. Mais la croissance de la production de viande bovine ne serait que de 1 % par an et celle de viande ovine guère plus élevée : 1,2 %.

Pour répondre à l'augmentation de la demande de viande, les pays du Maghreb misent sur le développement de l'aviculture, orientée vers la production de poulets de chair. L'aviculture de type industriel, déjà très développée en Algérie (fournit les 3/4 de la production), se développe considérablement au Maroc et en Tunisie. Les experts estiment que d'ici 1985 la production avicole du Maghreb devrait croître de 7,5 % par an. Cependant, elle ne suffirait pas à répondre à la demande de viande de volaille.

Comme dans tous les pays du sud de la Méditerranée, il est probable qu'on assiste au Maghreb, à un développement considérable de la consommation de viandes dans les années à venir. L'écart entre la demande et la production devrait atteindre près de 300 000 T et, si des politiques tendant à limiter la consommation ne sont pas mises en oeuvre, tous les pays devront faire face à un déficit croissant en viande et particulièrement en viande rouge.

3.3.2. Les produits laitiers

La situation est tout aussi préoccupante pour les produits laitiers. En 1974, le Maghreb dépendait de l'extérieur pour près de 34 % de ses besoins en lait. Toutes les politiques d'élevage actuellement entreprises dans les pays du Maghreb visent à réduire ce déficit, essentiellement par l'amélioration des rendements des animaux en lactation. En 1976, le rendement annuel en lait des vaches laitières se situe autour de 860 kg par animal en Algérie et au Maroc, mais seulement 650 kg en Tunisie et 420 kg en Libye.

Pour améliorer le cheptel laitier bovin, les gouvernements misent sur l'importation de vaches laitières de race pure sélectionnées à haut rendement. Ainsi, au Maroc, les plans de relance de l'élevage entrepris en 1976 prévoient une importation annuelle de 5 000 vaches laitières de race pure sélectionnées d'ici à 1985. Elles devront constituer en l'an 2000, 70 % du cheptel laitier. De la même façon, le 5ème plan tunisien (1977-81) prévoit un accroissement de 18 % des effectifs bovins de race pure sélectionnés entre 1976 et 1981.

Parallèlement, des efforts importants sont faits en vue d'améliorer les circuits de collecte et de transformation. Ceux-ci sont très nets au Maroc où la capacité globale des unités de transformation a plus que doublé de 1970 à 1975.

Pour les produits laitiers, les experts internationaux estiment que la demande devrait, dans une hypothèse moyenne, augmenter de 4,8 % par an d'ici à 1985. L'augmentation serait très forte pour le beurre (6,1 %) et le fromage (5,9 %), pour lesquels la consommation par tête n'était respectivement que de 0,8 kg et 1,0 kg par an en 72-74.

Parallèlement, la production devrait croître à un rythme très soutenu (4,63 % par an pour la production totale de produits laitiers, 2,25 % pour le beurre, 6,1 % pour le fromage), conséquence des efforts mis en oeuvre dans tous les pays du Maghreb pour intensifier la production. Mais seul le Maroc parviendrait à réduire son déficit laitier, en raison d'une croissance de la demande beaucoup plus faible que dans les autres pays.

En résumé, la demande de viandes et produits laitiers des pays du Maghreb devrait augmenter beaucoup plus vite que la production. L'écart entre la demande et la production devrait atteindre 1 200 000 T pour les produits laitiers, près de 300 000 T pour la viande. Si des politiques visant à freiner la consommation ne viennent pas limiter la demande, les pays du Maghreb devront faire face à des déficits considérables.

Cette perspective est très préoccupante, les pays du Maghreb sont déjà fortement déficitaires en produits alimentaires. Le Maroc et la Tunisie, exportateurs nets de denrées alimentaires en 71-73, ont vu leur situation se dégrader fortement en 1974 ; en 1975, le taux de couverture agro-alimentaire ne dépassait pas 0,44 au Maroc, 0,61 en Tunisie (1). Quant à l'Algérie, ses importations en valeur de denrées alimentaires ont été multipliées par 5 entre 1970 et 1975.

En ce qui concerne les produits de l'élevage, la situation est doublement préoccupante, car non seulement la dépendance directe risque d'être accrue, mais de plus, la croissance de la production locale se fait grâce à des importations croissantes d'animaux (vaches laitières, bovins reproducteurs, poussins d'un jour...) de technologie (usines clef en main) et d'aliments du bétail (9 864 000 \$ en 1970, 56 208 000 \$ en 1975).

(1) F.A.O. Annuaire du Commerce, 1976.

INTRODUCTION

Le groupe fruits et légumes constitue un ensemble complexe, pour lequel les prévisions sont difficiles et rares ; or, ce groupe comprend la plupart des produits dont la localisation est la plus spécifiquement méditerranéenne (Tableau 7). Plus de 50 % de la production mondiale d'olives, de figues, amandes, raisins, abricots, melons est méditerranéenne, ainsi que plus de 40 % de la production de pêches, de poires, de citrons. Dans de précédentes études réalisées à l'intention de la C.E.E. nous avons montré que, au sein de l'économie mondiale, l'agriculture méditerranéenne, bien que très hétérogène était fondamentalement caractérisée par ses orientations arboricoles et maraîchères, orientations qui se sont encore renforcées ces dernières années

L'essentiel de la production méditerranéenne se situe dans les pays du Nord : plus de 60 % pour tous les produits, sauf pour les pamplemousses et pomelos (16 %) (Israël en produit 79 %). Les fruits presque exclusivement nordiques sont les pêches, les poires, les pommes, les raisins de table, les noix et les fraises. Pour les légumes, plus de 90 % de la production de pommes de terre et d'artichauts se situe au Nord.

Toutefois, les productions du Sud de la Méditerranée ne sont pas négligeables pour les agrumes (39 %), les abricots (29 %), les figues (23 %), les melons (40 %), les aubergines (33 %), les courges (40 %) et les tomates (27 %).

Dans le tableau 54, tome 2 retraçant les tendances récentes de la production méditerranéenne, nous voyons que les taux de croissance sont très variables selon les produits et les pays. Les grandes productions des pays du Nord sont quasi stagnantes ou progressent peu (il y a exception pour les poires et les artichauts : leur progression toujours vive est due essentiellement aux efforts de l'Espagne) ; par contre, les taux de croissance de la production d'agrumes sont élevés (entre 5 et 12 %).

Il semble que dans les pays du Sud de la Méditerranée, l'orientation de la production s'accroît, en effet les taux de croissance des principaux produits sont importants (entre 2 % et 12 %). Mais il apparaît aussi que les pays du Sud misent sur des produits exigeant habituellement un climat tempéré, tels que les pommes, poires, pêches : des taux de croissance annuels de 5 à 18 % sont observés, ceci est le fait essentiellement du Maroc et de certains pays du Proche et Moyen-Orient (Israël, Liban, Egypte, Syrie, Irak). Mais le volume et la qualité de ces productions sont encore trop faibles pour être susceptibles de concurrencer les pays du Nord.

La structure des importations de la C.E.E. à 9 en provenance des pays méditerranéens, figurant au tableau n° 58 tome 2, fait apparaître le rôle prépondérant de l'Espagne (tous produits), de la Grèce (abricots, pêches), d'Israël

(agrumes, conserves de fruits), du Maroc (agrumes, aubergines, pommes de terre primeurs, tomates), de la Turquie (figues, noix, noisettes) dans l'approvisionnement de l'Europe.

Les aspects fondamentaux du développement agro-alimentaire méditerranéen et les relations Euro-Méditerranéennes ont déjà été envisagées dans d'autres publications (1) ; dans le présent rapport on s'en tiendra à l'analyse des produits pour lesquels des projections pour l'horizon 80 ou 85 ont pu être effectuées.

Les fruits et légumes constituent un ensemble complexe pour lequel des prévisions sont rarement faites. MEDISTAT (2) nous fournit les principales tendances de la production au cours de ces dernières années, mais les informations font défaut en ce qui concerne les perspectives de la consommation. Les bilans alimentaires pour ces produits ne sont pas élaborés, ou sont encore confidentiels. L'O.C.D.E. a récemment établi des prévisions pour quelques fruits et légumes (3) ; nous prendrons cette étude comme base de référence pour les pays membres de l'O.C.D.E. en la complétant par les informations disponibles dans MEDISTAT.

(1). Situation de l'Agriculture et de l'approvisionnement alimentaire dans certains pays arabes et méditerranéens et leur développement prévisible - Rapport Général - I.A.M. /C.E.E.

.Développement Agro-alimentaire Méditerranéen - Fasc. I et II.

2) Banque de données des pays méditerranéens

3) O.C.D.E. - Prévisions à moyen terme de la production et du marché de certains fruits et légumes frais et transformés - Pommes, poires, pêches, tomates - 1978, 1980 - Paris, 1977.

I - TENDANCES DU MARCHE DES FRUITS

A/ Perspectives méditerranéennes

Les informations disponibles sur la demande par tête en kg et par an en 1965 et 1975 font apparaître de fortes disparités : la Turquie, la Grèce (le plus grand consommateur de fruits et d'agrumes de la Méditerranée), Israël, Chypre, la Jordanie, la Syrie sont de gros consommateurs de fruits par habitant (entre 118 et 190 kg) (tableau 50). Par contre, les pays du Maghreb, le Soudan, la Mauritanie, la Somalie ont une consommation par tête de 13 à 50 kg par an.

Les élasticités revenus sont aussi très disparates : l'élasticité est négative en Turquie, inférieure à 0,5 dans les autres pays à forte consommation, supérieure à 0,5 et même voisine de 1 dans les pays de consommation faible ou moyenne.

En utilisant les informations de notre banque de données (I.A.M./MEDISTAT) et les bilans alimentaires disponibles, on a présumé la croissance de la demande par tête et par an pour la période 1975-1985. Cette croissance est généralement supérieure à 1 % et peut même atteindre 2 % et plus. On remarque toutefois qu'elle est inférieure à 1 % dans les pays à forte consommation (Grèce, Chypre, Jordanie, Syrie) et même négative en Turquie (- 0,15 %). Ceci décèle sans doute que le niveau de saturation de la consommation est atteint. En additionnant le taux de croissance de la population, on obtient grossièrement le taux de croissance totale. Cette estimation figure pour quelques pays (tableau 51). C'est ainsi qu'en France la croissance de la consommation totale ne dépasserait pas 2 % par an alors qu'elle dépasserait 5 % en Algérie ou en Irak.

Cette tendance générale peut être précisée pour quelques pays et quelques produits.

B/ Etudes de quelques produits

Les produits envisagés sont les pommes, les poires et les pêches. Ces produits concernent fondamentalement les pays méditerranéens membres de la C.E.E., ou européens non membres de la C.E.E. comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau n° 49 : Répartition de la production méditerranéenne de quelques fruits (en %)

	Pommes	Poires	Pêches
PM membres de la C.E.E.	64	66	65
PM européens non membres de la C.E.E.	30	30	31
Autres pays méditerranéens	6	4	4

Source : MEDISTAT

Ces productions seront donc plus particulièrement envisagées dans le contexte des pays occidentaux.

Tableau 50 : Demande par habitant et par an (Kg)

	1965			1975		
	Légumes	Fruits	Agrumes	Légumes	Fruits	Agrumes
France	121,7	69,3	15,4	133,8	81,3	18,4
Italie	157,1	95,5	28,3	173,3	118,7	36,5
Espagne	117	79,8	20,9	141,1	105,5	26,5
Grèce	161,9	162,9	38	176,1	186,9	44,9
Malte	60,8	32,4	11,6	81,4	46,2	15,5
Portugal	142,2	86,5	11,3	154	112,8	13,9
Turquie	102,7	179	13,2	115,7	172,9	16,7
Yougoslavie	57,4	56,6	5,6	74,9	78,6	8,6
Israël	121,3	142,4	36,4	128,1	156,6	38,0
Chypre	78,5	134,8	27,4	97,7	163,3	39,6
Algérie	18,3	43,5	17,2	20,7	48,1	18,8
Maroc	31,2	35,4	6,0	34,6	39,4	6,7
Tunisie	70	49,5	8,9	71,6	50,9	9,1
Lybie	74,5	74,2	8,6	90,9	87,8	11,4
Egypte	102,2	66,9	17,1	112,6	74,7	19,7
Jordanie	140,6	143,1	23,8	133	136,5	22,7
Liban	76,7	92,6	17,1	78,6	94,3	17,3
Syrie	81,0	112,2	12,5	88,3	118,2	13,7
Arabie Saoudite	24,3	69	3,4	33,8	80,6	4,9
Iran	33,6	71,6	3,4	49,3	95,3	5,9
Irak	113,7	95,9	7,4	120,6	103,5	8,0
Koweït						
Rep.arabe du Yémen	10,5	66,3		11,5	71,4	
Yémen démocr.	16	82	1,3	10,2	81,3	0,8
Autres pays du Golfe						
Soudan	31,0	31,4	2,8	31,7	32,1	2,8
Mauritanie	1,7	12,6		1,7	12,7	
Somalie	15,2	39,2	2,4	14,7	38,5	2,3

Source : FAO

Tableau 51 : Taux de croissance annuels moyens de la demande par habitant et par an (1975-1985)

Taux de croissance annuel de la demande globale de fruits et légumes (1975-1985)

	Demande/tête/an			Taux de croissance	Demande globale	
	Légumes	Fruits	Agrumes	Population	Légumes	Fruits
France	0,6	1,1	1,4	0,8	1,4	1,9
Italie	0,6	1,55	2,2	0,4	1,0	1,9
Espagne	1,1	2,2	2,0	1,0	2,1	3,2
Grèce	0,5	0,9	1,5	0,3	0,8	1,2
Malte	1,4	1,7	1,4	0,3	1,7	2,0
Portugal	0,4	2,05	1,6	0,5	0,9	2,5
Turquie	0,8	0,15	1,9	2,6	3,4	2,5
Yougoslavie	1,8	2,1	2,5	0,9	2,7	3,0
Israël	0,65	1,15	0,5	2,5	3,1	3,6
Chypre	1,3	0,95	1,95	1,1	2,4	2,0
Algérie	2,2	1,9	1,8	3,4	5,6	5,3
Maroc	0,95	1,0	0,9	3,1	4,0	4,1
Tunisie	0,5	0,6	0,4	2,7	3,2	3,3
Libye	1,1	0,95	1,55	3,2	4,3	4,1
Egypte	1,4	1,8	2,0	2,3	3,7	4,1
Jordanie	0,04	0,04	0,0	3,4	3,4	3,4
Liban	0,65	0,5	0,35	3,2	3,8	3,7
Syrie	1,05	0,6	1,0	3,3	4,3	3,9
Arabie Saoudite	2,6	0,95	3,0	3,1	5,7	4,0
Iran	2,25	1,15	3,0	3,1	5,3	4,2
Irak	1,8	2,3	2,7	3,5	5,3	5,8
Rép.Arabe du Yémen	0,5	0,45		3,0	3,5	3,5
Yémen Démocratique	0,55	0,30	0,0	3,0	2,5	2,7
Soudan	0,4	0,5	0,0	3,2	3,6	3,7
Mauritanie	0,0	0,15		2,2	2,2	2,3
Somalie	0,4	0,2	0,0	2,9	2,5	2,7

Source : MEDISTAT (IAM)

I - Les pommes

Tableau 52 : Production (récoltée) de pommes (1000 t)

	1972/75	1980	Variation (%)
C.E.E. à 9	6 650	6 771	1,8
PMNM	2 573	3 358	30,5
Pays européens de l'O.C.D.E.	9 873	10 807	9,5
Pays non européens de l'O.C.D.E.	4 752	5 647	18,8
dont Amérique du Nord	3 329	4 065	22,1
Total O.C.D.E.	14 625	16 454	12,5

Source : O.C.D.E.

Ce tableau montre que l'Europe Méditerranéenne aura la croissance de la production probablement la plus forte au sein des pays membres de l'O.C.D.E..

Au cours de la période 1961 - 75, la croissance de la production a été particulièrement importante en Turquie (9,6 % par an), en Espagne (9,1 %), ainsi qu'à Chypre (11,8 %), alors qu'elle a diminué en France et en Italie de 1 à 1,5 % par an (voir tableau 54, tome 2) (1). Dans les prochaines années, la production devrait se stabiliser en France, en Italie, en Yougoslavie, par contre elle est encore susceptible d'augmentation en Espagne (+ 30 %), en Turquie (+ 45 %) en Grèce (+20%) et au Portugal (+56%) (Tabl. 51). Les plantations de variétés modernes à hauts rendements et le développement de l'irrigation expliquent les croissance prévues (2).

(1) Politique d'arrachages encouragés de la C.E.E.

(2) O.C.D.E., p. 6

Tableau 53 : Projections de la production, de la consommation et des échanges de pommes (1000 T)

Pays	Production			Consommation			Echanges (1)	
	72/75	1980	augm. en %	72/75	1980	augm. en %	72/75	1980
France	1864(a)	1800(a)	-3,4	890(c)	900(c)	+1,1	+535(e)	+550(e)
Italie	1946(a)	2000(a)	+2,8	785	790	+0,6	+498	+605
Espagne	972(b)	1250(b)	+28,6	779	970	+24,5	+3	-
Grèce	217	260	+19,3	188	215	+14,3	+4	+25
Portugal	122	190	+55,7	88(d)	136(d)	+54,5	+0,3	+1
Turquie	888	1283	+44,5	644	650	+0,9	+3	+10
Yougoslavie	374(b)	375(b)	+0,3	333	330	-0,9	+6(e)	+10(e)

Source : OCDE

(1) Echanges nets en termes de produits frais; Augmentation (+)
Diminution (-)

(a) Production commerciale seulement

(b) Production "pendante"

(c) A l'exclusion des retraits

(d) A l'exclusion de la consommation des producteurs

(e) A l'exclusion des produits transformés

Dans l'ensemble, la consommation devrait demeurer relativement stable dans les pays de l'O.C.D.E. (1) ; elle est susceptible d'augmenter en Espagne (+25 %), en Grèce (+14 %) et au Portugal (+55 %). Dans tous les pays méditerranéens européens, les excédents exportables sont en progression mais seuls ceux de la France et de l'Italie sont importants (Tabl.n°53). En Espagne, la croissance de la production a surtout bénéficié à la consommation intérieure ces dernières années mais, si la production devait continuer à s'accroître, l'Espagne deviendrait exportateur de quantités non négligeables (2).

II - Les poires

Tableau 54 : Production (récoltée) de poires

(1 000 T)

	1972/75(a)	1980	Variation (%)
C.E.E. à 9	2 475	2 416	- 2,4
PMNM	952	1 140	+19,7
Pays européens de l'O.C.D.E.	3 664	3 797	+3,6
Pays non Européens de l'O.C.D.E.	1 338	1 504	+12,4
dont Amérique du Nord	679	816	+20,2
Total O.C.D.E.	5 002	5 301	+ 5,9

Source : OCDE

(a) ou la période la plus proche

Au sein des pays européens, c'est à nouveau dans les pays méditerranéens non membres de la C.E.E., que la production devrait augmenter. Au cours de la période 1961/75, la production s'est élevée au taux de 11,7 % en Espagne, de 5,2 % en Italie, de 3,4 % en Turquie, etc.(tabl.54 tome 2). Elle est encore susceptible de continuer à croître fortement au Portugal (109 %) ; elle devrait se stabiliser dans les autres pays ou même diminuer (France et Italie)(Tabl.55).

En ce qui concerne la consommation, l'augmentation sera particulièrement sensible au Portugal (elle doublerait en raison de l'accroissement démographique et de l'élévation du niveau de vie) et dans une moindre mesure en Turquie (+17 %) et en Grèce (+12 %).

Les échanges du marché commun sont pratiquement équilibrés et cette situation ne devrait pas se modifier. L'Europe méridionale constitue une zone exportatrice nette dont l'importance pourrait probablement augmenter en raison notamment du rôle croissant de l'Espagne (Tabl. 55).

(1) O.C.D.E., p. 10

(2) id, p. 6

Tableau 55 : Projections de la production, de la consommation et des échanges de poires (1000 T)

Pays	PRODUCTION			CONSOMMATION			ECHANGES (1)	
	1972/75	1980	Augm. en %	1972-75	1980	Augm. en %	1972-75	1980
France	430(a)	420(a)	-2,3	354(c)	350(c)	-1,1	+8(e)	+10(e)
Italie	1478	1365	-7,6	850	855	+0,6	+311	+310
Espagne	454(b)	500(b)	+10,1	379	398	+5,0	+12	+25
Grèce	113	130	+15,0	105	118	+12,4	-	+2
Portugal	54	113	+109,2	39(d)	80(d)	+105,1	-0,1	+0,5
Turquie	215	277	+28,8	170	200	+17,6	-	-
Yougoslavie	116(b)	120(b)	+3,4	105	110	+4,7	-1(e)	- (e)

Source : OCDE

(1) Echanges nets en termes de produits frais ; Exportations (+)
Importations (-)

(a) Production commerciale seulement

(b) Production "pendante"

(c) A l'exclusion des retraits

(d) A l'exclusion de la consommation des producteurs

(e) A l'exclusion des produits transformés.

III - Les pêches

Tableau 56 : Production (récoltée) de pêches (★)

	(1 000 T)		
	1972/75	1980	Variation (%)
C.E.E. à 9	1 561	1 850	+ 18,5
PM NM	885	1 218	+ 37,6
Pays Européens de l'O.C.D.E.	2 453	3 078	+ 25,5
Pays non européens de l'O.C.D.E.	1 649	1 834	+ 11,2
dont Amérique du Nord	1 267	1 435	+ 13,2
Total O.C.D.E	4 102	4 912	+ 19,7

(★) Source : O.C.D.E.

Dans l'ensemble, la production de pêches augmente plus fortement que celle de pommes ou de poires au sein de l'O.C.D.E. A nouveau les pays méditerranéens se caractérisent par leur forte croissance relative. Au cours de ces dernières années, les taux de croissance annuels ont été particulièrement élevés en Grèce (10,7 %), en Espagne (9,3 %), en Yougoslavie (6,8 %) et en Turquie (4,6 %). Cette progression se poursuivrait dans les prochaines années notamment en Grèce (+62 %), en Espagne (+20 %) et en Turquie (+48 %) mais aussi en France (+29 %) et en Italie (+15 %) (Tableau 57).

La consommation devrait augmenter dans l'avenir, car pêches et brugnons sont des fruits de plus en plus appréciés (1). Celle-ci devrait être croissante dans tous les pays méditerranéens et plus particulièrement en Grèce (+74 %), au Portugal (+47 %) et en Turquie (+ 50 %).

Le marché commun est un importateur net de pêches (la R.F.A. est le plus fort importateur mondial). Les exportations de l'Italie pourraient réduire les importations nettes de la C.E.E.. La contribution de l'Europe Méridionale pourrait aller en augmentant, notamment celle de la Grèce et de l'Espagne (Tabl. 57).

(1) O.C.D.E., p. 23

Tableau 57 : Projections de la production, de la consommation
et des échanges de pêches (1000 T)

Pays	PRODUCTION			CONSOMMATION			ECHANGES (1)	
	1972-75	1980	Augm. %	1972-75	1980	Augm. %	1972-75	1980
France	383(a)	500(a)	+28,3	299(c)	350(c)	+17,0	-3	+50
Italie	1148	1315	+14,5	805	865	+7,4	+271	+340
Espagne	351(b)	420(b)	+19,6	283	315	+11,3	+24	+52
Grèce	264	428	+62,1	92 (c,d,e)	160 (c,d,e)	+73,9	+108(f)	+150(f)
Portugal	48	70	+45,8	34(e)	50(e)	+47,0	-	+0,5
Turquie	155	230	+48,4	107	160	+49,5	-	-
Yougoslavie	67(b)	70(b)	+4,5	59	60	+1,7	+2	+2

Source : OCDE

(1) Echanges nets en termes de produits frais : Exportations (+)
Importations (-)

(a) Production commerciale seulement

(b) Production "pendante"

(c) A l'exclusion des retraits

(d) Produits frais seulement

(e) A l'exclusion de la consommation des producteurs

(f) A l'exclusion des produits transformés.

IV - Les agrumes

La Méditerranée est une des grandes zones mondiales de production d'agrumes puisque sa part dans la production est d'environ 28 % au cours de la période 1971/75, dont plus de 80 % constituée par les oranges, mandarines, clémentines.

La production d'agrumes est surtout le fait des pays méditerranéens du Nord avec plus de 60 % du total ; l'Espagne est le premier producteur suivi de l'Italie. Parmi les pays de la Méditerranée du Sud, Israël arrive en tête avec 1 608 000 t suivi de l'Egypte (907 000 T) et des pays du Maghreb qui produisent 1 498 000 t dont plus de 56 % au Maroc.

Si l'on considère les différentes sortes d'agrumes, la production d'oranges, mandarines, clémentines est aussi importante au Nord qu'au Sud de la Méditerranée, les citrons sont plus importants au Nord, quant aux pamplemousses et pomélos, seul Israël a une production significative avec en moyenne 383 000 T par an.

En ce qui concerne les perspectives de production, on se limitera aux pays pour lesquels on a pu réunir des informations. De plus il est nécessaire d'avancer avec précaution dans l'analyse car parfois des disparités se révèlent entre diverses sources d'informations.

Tableau 58 : Perspectives de la production d'agrumes de quelques pays méditerranéens

	Moyenne 1971/75 (1)				1979 (2)			
	Agrumes	Oranges, mandarines clément.	Citrons	Pomelos	Agrumes	Oranges mandarines clément.	Citrons	Pomelos
Italie	2 716	1 902	813	1	2 363	1 760	600	3
Espagne	2 777	2 554	218	5	2 720	2 472	239	9
Grèce	670	504	166	-	803	629	173	1
Turquie	780	585	186	9	1 209	814	360	35
Israël	1 608	1 184	41	383	1 482	992	34	456
Maroc	843	830	4	9	1 010	992	8	10
Tunisie	96	78	16	2	180	163	17	-

(1) Source : Médostat-IAM

(2) Source OCDE - Estimations CLAM

D'après le tableau ci-dessus établi sur la base des estimations pour 1979 du CLAM (Comité de Liaison d'Agrumiculture Méditerranéenne), nous pouvons observer une tendance à la baisse de la production en Italie (- 2,3 % par an), en Israël (- 1,3 %) et à un moindre degré en Espagne (- 0,4 %), ceci étant surtout le fait d'un fléchissement de la production d'oranges, mandarines, clémentines ; en effet, nous observons partout une progression de la production de pamplemousses et pomélos. La Grèce verrait sa production globale croître au rythme d'environ 3 % par an, ainsi que le Maroc. Quant à la Turquie, une très forte croissance y est

prévisible : + 7,5 % en moyenne annuelle (les pomelos et les citrons sont surtout concernés), ainsi qu'en Tunisie (9,4 %).

Pour les pays du Maghreb, les plans nationaux nous donnent quelques informations sur les orientations. En Algérie et au Maroc, l'arrachage des vergers dont le rendement est inférieur à 10 T/ha est conseillé ainsi que le remplacement des variétés non commerciales par des espèces mieux adaptées et plus rentables ; en effet les écarts de triage deviennent trop importants (environ 35 % des oranges actuellement). Grâce à cette politique, la superficie productive dans les années 1980 serait identique à celle de 1975 mais le rendement prévu serait de 20 T/ha en 1985. La Tunisie avait adopté au cours du IV^{ème} Plan une politique active d'extension de l'arboriculture, aussi dans le V^{ème} Plan il a été décidé de limiter le rythme de plantations nouvelles au profit de la sauvegarde de l'effectif existant. Compte tenu de l'amélioration de la productivité des plantations adultes et de l'entrée en production des nouvelles plantations, la production d'agrumes croîtrait au rythme de 8,6 % par an entre 1976 et 1981, progression basée sur un accroissement des rendements de 28 %.

Tableau 59 : Projections de la demande d'agrumes

Pays	Demande globale (1 000T)			Demande/tête (Kg)		
	1975	1980	Taux de croiss. annuel moyen	1975	1980	Taux de croiss. annuel moyen
France	976	1 105	+ 2,5	18,4	19,9	1,6
Italie	2 015	2 333	+ 3,0	36,5	41,2	2,4
Espagne	943	1 107	+ 3,2	26,5	29,6	2,2
Grèce	396	432	+ 1,7	44,9	48,6	1,6
Malte	5	6	+ 3,7	15,5	16,7	1,5
Portugal	121	133	+ 1,9	13,9	15,2	1,8
Turquie	679	865	+ 5,0	16,7	18,6	2,2
Yougoslavie	183	221	+ 3,8	8,6	9,9	2,8
Chypre	27	32	+ 3,4	39,6	44,1	2,2
Israël	130	152	+ 3,2	38,0	39,0	0,5
Algérie	317	402	+ 4,9	18,8	20,1	1,3
Maroc	123	153	+ 4,5	6,7	7,1	1,2
Tunisie	53	63	+ 3,5	9,1	9,2	0,2
Lybie	26	33	+ 4,9	11,4	12,5	0,2
Egypte	736	932	+ 4,8	19,7	22,1	2,3
Jordanie	62	74	+ 3,6	22,7	22,7	-
Liban	56	66	+ 3,3	17,3	17,6	0,3
Syrie	101	126	+ 4,5	13,7	14,4	1,0
Arabie Saoudite	44	64	+ 7,8	4,9	6,1	4,5
Iran	194	277	+ 7,3	5,9	7,2	4,1
Irak	90	127	+ 7,1	8,0	9,5	3,5
Yémen démocrat.	1	2	+ 14,8	0,8	0,8	-
Méditerranée	7 278	8 705	+ 3,6			
Méditerr. Nord	5 345	6 234	+ 2,6			
Méditerr. Sud	1 933	2 471	+ 5,0			

Source : FAO

Le tableau N°104 révèle que la demande globale d'agrumes se situe pour 73 % dans les pays du Nord de la Méditerranée en 1975. Cette part diminuerait d'ici 1980 en raison d'un taux de croissance annuel moyen plus faible dans les pays du Nord (variation de 2 à 5 %, moyenne de 2,6 %) que dans les pays du Sud (variation de 3 à 15 %, moyenne de 5 %). Mais cette poussée de la demande globale d'agrumes dans les pays du Sud reflète avant tout une forte croissance démographique, car la progression de la demande par tête est faible, et généralement inférieure à 2 % (sauf en Iran, Irak, Arabie Saoudite où le taux de croissance est d'environ 4 % mais la consommation initiale par tête se situe à un niveau très bas : de 5 à 8 kg par an).

La zone méditerranéenne est le principal fournisseur d'agrumes des pays de la CEE. En effet 79 % des importations sont d'origine méditerranéenne, 81 % des oranges, mandarines, clémentines, 77 % des citrons et 63 % des pomelos, ceci pour l'année 1975. L'Espagne arrive nettement en tête des pays fournisseurs de l'Europe avec 43 % du total, suivi d'Israël (18 %) et du Maroc (7 %).

Tableau 60 : Importations de la CEE à 9 en provenance des pays méditerranéens

Année : 1975 en tonnes

	Oranges mandarines clémentines	Citrons	Pamplemousses Pomelos	Agrumes
France	6 272	739	503	7 514
Italie	61 386	108 277	-	169 663
Espagne	1 347 586	83 260	2 156	1 433 002
Grèce	30 065	13 029	-	43 094
Turquie	3 524	13 361	1 336	18 221
Israël	377 658	6 733	211 981	596 372
Chypre	34 804	10 422	38 236	83 462
Algérie	34 126	-	-	34 126
Maroc	235 499	-	-	235 499
Tunisie	20 831	-	-	20 831
Egypte	9 377	-	-	9 377
Méditerranée	2 161 128	235 821	254 212	2 651 161
Monde	2 653 387	305 449	402 347	3 361 183

Source : NIMEXE

Comment vont évoluer les capacités d'exportations des principaux pays producteurs d'agrumes ? La réponse à cette question devrait être basée sur une analyse approfondie de l'offre et de la demande dans les différents pays et notamment l'évolution de l'âge et de la productivité des vergers. En l'absence de ces informations, on peut se limiter à une estimation à partir du solde (production-demande intérieure donnée ci-après).

Cependant il ne faut prendre en considération que les tendances, car les calculs n'ont pas pu être effectués sur des périodes absolument identiques.

Solde (production-demande intérieure) en agrumes dans quelques pays méditerranéens

Unité : 1 000 T

Pays	Années 1971/75	Années 1979/80
Italie	701	30
Espagne	1 834	1 613
Grèce	274	371
Turquie	101	344
Israël	1 478	1 330
Maroc	720	857

Sur la base de ces estimations, l'Espagne et surtout l'Italie enregistreraient une baisse sensible de leur solde exportable résultant d'une conjugaison de deux phénomènes, croissance de la demande intérieure et baisse de la production. Par contre, le solde exportable de la Grèce, du Maroc et surtout de la Turquie serait en augmentation.

II- Les tendances du marché des légumes/

A) Analyse du marché

Pour l'analyse des perspectives du marché, il est commode de classer les légumes en quatre catégories : la pomme de terre, les légumes frais, les légumes secs, les conserves de légumes.

La pomme de terre appartient à la catégorie des aliments énergétiques de base, comme les produits céréaliers (pain, pâtes alimentaires, etc...). La consommation est caractéristique des régimes alimentaires agraires occidentaux. En France, l'enquête alimentaire permanente montre que la consommation est plus forte à la campagne qu'à la ville et dans les catégories sociales à bas revenus que dans celles à revenus relativement élevés.

De façon générale, sa consommation est en déclin dans les pays développés. Les coefficients d'élasticité par rapport au revenu sont nuls ou négatifs dans tous les pays méditerranéens européens, ainsi qu'en Israël. Il n'en va pas de même dans les pays du Sud de la Méditerranée où ce coefficient varie de 0,3 à 0,6.

Les légumes secs sont dans l'ensemble riches en protéines et peuvent jouer un rôle essentiel dans l'équilibre nutritionnel. La forte consommation de protéines animales dans les pays développés réduit toutefois leur importance dans la ration et dans la consommation. Ils continuent à jouer un rôle fondamental dans la ration des pays moins développés.

Légumes frais et conserves de légumes sont substituables : une telle substitution se produit effectivement lorsque le revenu s'élève. Cette substitution dépend aussi de l'insertion croissante des femmes dans l'activité économique et le gain de temps qui résulte de l'achat de conserves dans la préparation des repas.

La demande de légumes frais résulte d'aspirations contradictoires : consommer frais en toute saison et réduire les temps de préparation des repas. La consommation de frais se trouve facilitée par l'extension de la zone géographique d'approvisionnement (développement de cultures maraîchères pour l'exportation dans certaines zones africaines) et le prolongement de la période de production (cultures sous abris).

Pour la France, selon A. FOUQUET, les conserves de légumes ont le taux de croissance de la demande par tête le plus fort, alors que la consommation des autres catégories de produits diminuerait (Tabl. 58).

Tableau 61 : Projection des quantités moyennes consommées en France par tête et par an pour 1980 (kg)

	1970	1980	Taux annuel moyen	Elasticité revenu	Elasticité prix
Pommes de terre ...	95,8	81,0	- 1,7	+ 0,02	- 0,13
Légumes frais	70,6	68,7	- 0,3	+ 0,50	- 0,4
Légumes secs	2,2	1,8	- 1,9		
Conserves de légumes	13,5	20,3	+ 4,2	+ 2,0	

Source : A. FOUQUET - Les grandes tendances de la consommation alimentaire INSEE - Série M 34 - Paris, Mai 1976.

B) Perspectives méditerranéennes

Pour des raisons analogues à celles déjà mentionnées pour les fruits, on ne dispose pas des données de base permettant de faire des projections par catégories de produits. Les statistiques disponibles (Tableau 50) permettent de constater que la Grèce, l'Italie et la quasi-totalité des pays méditerranéens européens sont de gros consommateurs de légumes (de 100 à 176 kg/hab./an), ainsi qu'Israël (128 kg/hab./an), l'Egypte (113 kg), la Jordanie (133 kg) et l'Irak (121 kg). La demande par tête s'élève à un taux annuel inférieur à 1 % dans les pays méditerranéens européens pour la période 1975 - 1985, mais à des taux qui peuvent atteindre 2 % et plus dans les pays moins développés. La demande globale dans ces pays, compte tenu d'une croissance démographique de 2 à 3 % pourrait donc s'élever au taux de 5 % par an (Tableau 51).

C) Projections pour quelques produits

La tomate constitue l'un des rares produits pour lequel on peut rassembler une information relativement cohérente et globale. La tomate est consommée fraîche ou en conserves : nous allons d'abord envisager le bilan d'approvisionnement en équivalent de tomate fraîche.

1) Les pays méditerranéens membres de l'O.C.D.E.

Tableau 62 : Production de tomates

	1972-75	1980	1 000 T Augmentation en %
C.E.E. à 9	4 417	4 795	+ 8,5
Europe Méditerranéenne (1)	7 060	9 497	+34,5
Pays Européens de l'O.C.D.E.	11 561	14 392	+24,5
Pays non Européens de l'O.C.D.E.	8 546	10 180	+19,1
dont Amérique du Nord	7 492	9 034	+20,6
Total O.C.D.E.	20 107	24 572	+22,2

(1) France et Italie non comprises

Source : O.C.D.E.

Au cours de la période 1961 - 1975, la croissance a été particulièrement forte en Grèce (12,5 %), au Portugal (9,3 %) et en Turquie (5,6 %). Cette évolution croissante devrait se poursuivre dans la plupart des pays méditerranéens européens au cours des prochaines années et particulièrement au Portugal (+33 %) et en Turquie (+74 %). Mais la consommation est aussi susceptible de continuer à augmenter dans la plupart des pays méditerranéens, surtout au Portugal (+ 66 %). La capacité d'exportation de ces pays augmentera néanmoins, sauf en ce qui concerne la France, qui est importatrice nette. Les pays du Sud de l'Europe constituent une forte zone exportatrice de produits frais et transformés. Selon le Tabl. 60, l'Italie demeurerait le premier exportateur suivi du Portugal, de la Grèce et de l'Espagne.

Tableau 63 : Projections de la production, la consommation et les échanges de tomates (frais et équivalent frais).

Pays	PRODUCTION			CONSOMMATION			ECHANGES (1)	
	1972-75	1980	%	1972-75	1980	%	1972-75	1980
France	562(a)	600(a)	+6,7	660(b)	700(b)	+6,0	-182	-183
Italie	3130	3470	+9,1	1919	2150	+12,0	+927	+1030
Espagne	2173	2500	+15,0	1579	1743	+10,4	+395	+530
Grèce	1400	1600	+14,3	615	658	+7,0	+403	+564
Portugal	974	1300	+33,5	221(c)	367(c)	+66,1	+705	+880
Turquie	2125(a)	3697(a)	+73,9	1126(c)	1300(c)	+15,4	+14	+20
Yougoslavie	388	400	+3,1	350	360	+2,8	-(d)	-(d)

Source : OCDE

(1) Echanges nets en termes de produits frais ; Exportations (+)
 Importations (-)

(a) Production commerciale seulement

(b) A l'exclusion de la consommation de tomates transformées

(c) A l'exclusion de la consommation des producteurs

(d) A l'exclusion des produits transformés.

La part de la production transformée et des exportations de produits transformés varie selon les pays. Les conserves de tomates englobent les tomates pelées, le concentré, et, dans certains cas, les sauces et les jus. En 1973, la part des produits transformés était particulièrement importante en Italie (37 %), au Portugal (21 %), en Grèce (15 %) et en Espagne (11 %). Certains de ces pays sont plus particulièrement exportateurs de produits transformés (Portugal et Grèce) et d'autres de produits transformés et de frais (Italie, Espagne) (1). Au cours de la période 1961 - 71, la production de conserves de tomates a connu un taux de croissance annuel particulièrement élevé en Grèce (19 %) et au Portugal (17 %) (2).

La première zone importatrice est l'Europe occidentale (France et Italie exclues). La zone méditerranéenne (lato sensu) est la grande zone mondiale d'exportation (environ 80% des concentrés produits dans les pays méditerranéens sont exportés) (3).

2) Les pays méditerranéens du Sud

73 % de la production méditerranéenne de tomates est produite dans les pays méditerranéens européens, les pays du Sud ne produisent donc qu'environ 27 %. Le premier producteur au Sud est l'Egypte qui réalise 11 % de la production méditerranéenne, le Maghreb réalise environ 6 % (tableau 53, tome 2). Au cours de la période récente, la production a particulièrement augmenté en Syrie, au Koweït, en Libye (plus de 10 % par an), mais cette croissance est destinée à satisfaire celle de la demande intérieure (tableau 54, tome 2). Le Maroc dont la production ne représente qu'environ 3 % de celle de la Méditerranée et dont la croissance a été inférieure à 6 % ces dernières années est le premier fournisseur de la C.E.E. (65 % des importations de la C.E.E. proviennent du Maroc) (tableau 57 tome 2).

La part de la production transformée est particulièrement importante dans les pays du Sud (en Tunisie, au Maroc, en Libye, en Israël). Le Maroc, et dans une mesure moindre la Tunisie, sont exportateurs de produits transformés. Une concurrence se développe donc dans ce domaine entre le Nord et le Sud dont les perspectives d'évolution devraient faire l'objet d'une analyse plus approfondie.

Les prévisions concernant la production, la consommation et les exportations potentielles sont résumées dans les tableaux 61 et 62.

La production de tomates fraîches est plus importante au Maroc et en Tunisie qu'en Algérie. Cette position s'accentuerait dans l'avenir car d'ici 1985, la Tunisie augmentait sa production de 72 %, le Maroc de 64 %, alors que l'Algérie ne verrait sa production croître que de 26 %.

La production de concentrés de tomates est encore très faible sauf au Maroc (20 000 T en 1985), mais l'Algérie fait un gros effort (sa production doublerait d'ici 1985).

La consommation de tomates fraîches resterait quasi stagnante en Algérie. Au

(1) O.C.D.E., p. 28

(2) Données pour l'Espagne non disponibles

(3) id., p. 173/174

Tableau 64 : Production, consommation et exportation potentielle de tomates fraîches dans les pays du Maghreb

(Projections 1985)

1000 T

	ALGERIE		TUNISIE		MAROC	
	Totale	Vers la CEE	Totale	Vers la CEE	Totale	Vers la CEE
<u>Production</u>						
1972-74	135		215		250	
1980	145		305		350	
1985	170		370		410	
1985/1972-74 (%)	+ 25,9		+ 72,1		+ 64,0	
<u>Consommation apparente</u>						
1972-74	105		165		40	
1980	105		205		55	
1985	110		235		100	
1985/1972-74 (%)	+ 4,7		+ 42,4		+ 150	
<u>Exportation potentielle</u>						
1972-74	NS	NS(1)	NS	NS	130	125
1980	NS	NS	50	50	195	150
1985	NS	NS	75	75	185	150
1985/1972-74 (%)	-		-	-	+ 42,3	+ 20

Source : Rapport d'information sur les répercussions agricoles de la politique méditerranéenne de la CEE, E. Pisani et M. Sordel, SENAT, N° 259

(1) Non significatif

Tableau 65 : Production, consommation et exportations potentielles de concentrés de tomates dans les pays du Maghreb

Unité = 1000 T

	ALGERIE		TUNISIE		MAROC	
	Totales	Vers la CEE	Totales	Vers la CEE	Totales	Vers la CEE
Production						
1972-74	5	NS	8	6	13	8
1980	7	NS	8	6	16	10
1985	10	NS	10	7	20	15
1985/1972-74 (%)	+ 100		+ 25	+ 16,7	+ 53,8	+ 87,5
Consommation apparente (a)						
1972-74	-		-		-	
1980	-		-		-	
1985	-		-		-	
1985/72-74 (%)						
Exportations potentielles						
1972-74	-	NS	7	6	12	8
1980	5	NS	7	6	15	10
1985	5	NS	8	7	18	15
1985/72-74 (%)			+ 14,3	+ 16,7	+ 50	+ 87,5

(a) Non significatif

Source : Rapport d'information, SENAT, N° 259, E. Pisani et M. Sordel

Maroc la croissance serait vertigineuse (+ 150 % en 10 ans). La consommation de concentrés de tomate est tout à fait négligeable dans les pays du Maghreb.

Les exportations de tomates fraîches et de concentrés ne sont pas significatives pour l'Algérie. La totalité des exportations de tomates fraîches de la Tunisie serait dirigée vers la C.E.E., ainsi que la presque totalité des concentrés mais avec un taux de croissance modéré. Pour le Maroc, d'ici 1985, la part de la C.E.E. dans les exportations de tomates fraîches s'ame-
nuiserait. Dans ce dernier pays, une forte croissance des exportations de concentrés est prévu (+ 50 % pour l'ensemble des exportations et + 87 % pour les exportations destinées à la C.E.E.).

Chapitre IV - LES PRODUITS AGRO-INDUSTRIELS DANS LES PAYS
MEDITERRANEENS ET ARABES
SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

1. LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

- 1.0. Les produits agro-industriels, c'est-à-dire les produits agricoles subissant une transformation industrielle, occupent une place croissante dans la consommation alimentaire. On pouvait estimer cette part à environ 90 % aux Etats-Unis, 70 % en France et 60 % au Maroc, au début des années 70. Cette tendance s'explique essentiellement par la modification des modes de vie entraînée par l'industrialisation et l'urbanisation et corrélativement par la croissance des revenus.
- 1.1. D'après les statistiques des Nations-Unies, les industries agro-alimentaires (I.A.A., N° 31 de la CITI) représentaient en 1972 12 % de l'industrie manufacturière mondiale avec une valeur ajoutée dépassant 100 milliards de \$, dont 52 % en provenance des pays développés à économie de marché, 13 % des pays en voie de développement et 35 % des pays socialistes. Le taux de croissance des I.A.A. est plus rapide dans les pays en voie de développement (4,5 %) par an sur la période 1960 - 70) et surtout les pays socialistes (6,2 %) que dans les pays à économie de marché (4%). Les I.A.A. jouent un rôle stratégique dans les processus de croissance économique en raison de leur importance pour les problèmes de nutrition, de leurs effets d'entraînement, d'un niveau généralement élevé d'emploi et de leur incidence sur la valorisation des matières premières.
- 1.2. Le commerce international des produits alimentaires transformés se développe à un rythme plus rapide que celui des produits agricoles : + 6,5 % par an contre 4,7 %, pour les exportations, sur la période 1960 - 69, selon les calculs de la F.A.O (*). Les produits transformés représentaient en 1974, 47 milliards de \$ d'exportations, soit 38 % du commerce agricole et alimentaire total. La répartition par zone montre que les principaux marchés sont ceux des pays industrialisés occidentaux (80 % des importations mondiales) et que ce groupe de pays constitue également le premier exportateur mondial (69 %).

(*) D'après DALE (M.B.), "Le commerce international des produits agricoles transformés", Bulletin Mensuel Economie et Statistique Agricole, Vol. 23 N° 2, F.A.O., Rome (1974).

Tableau 66 : COMMERCE INTERNATIONAL DE PRODUITS ALIMENTAIRES TRANSFORMES en 1969

millions de \$ F.O.B.

Destinations Origines	Ensemble des pays	I	II	III
Ensemble des pays	12 561	9 553	1 926	1 082
I - Pays industrialisés à économie de marché	9 210	7 182	1 625	403
II - Pays en voie de développement	2 325	1 965	261	99
III- Pays socialistes	1 026	406	40	580

Source : DALE (M.B.), données O.C.D.E., série C et estimations F.A.O.

1.3. La production et les échanges de produits des I.A.A. sont difficiles à estimer et à évaluer globalement en raison de l'hétérogénéité des produits concernés. Nous étudierons plus particulièrement la situation des produits suivants pour les pays méditerranéens:

- conserves végétales
- conserves de poissons
- produits de l'oléiculture
- sucre

Pour chaque produit, nous nous efforcerons de dresser un tableau général de la production, de la consommation et du commerce au niveau mondial avant d'étudier plus en détail les pays méditerranéens et arabes. On doit noter d'une façon générale des divergences entre les sources statistiques consultées et très souvent un degré d'approximation peu satisfaisant des données de base. Les analyses et hypothèses avancées demeurent donc provisoires et nécessitent un approfondissement des études qu'il n'a pas été possible d'effectuer compte tenu du temps et des moyens disponibles.

2. LES CONSERVES VEGETALES

Ce groupe hétérogène rassemble les produits agro-industriels résultant de la transformation des fruits et légumes. Pour la production, nous avons utilisé essentiellement les statistiques des Nations-Unies élaborées sur la base de la nomenclature ISIC, pour le commerce, celles de la C.E.E.(NIMEXE) et de l'O.C.D.E.. Aucun bilan d'approvisionnement n'est disponible pour ce type de produit, sauf dans le cas de la France et de l'Italie et des conserves de tomates. Les produits suivants seront étudiés :

- Conserves de fruits (confitures et conserves)
- " " jus de fruits (et légumes)
- " " mélanges de fruits (commerce méditerranéen uniquement)
- " " légumes (ensemble)
- " " tomates

2.0. Les conserves de fruits

Il s'agit des confitures, marmelades et gelées et des conserves de fruits en boîtes ou pots de verre, à l'exclusion des jus qui seront étudiés séparément. Les statistiques de production et de commerce relatives aux mélanges de fruits sont comprises dans l'ensemble des conserves de fruits. Nous donnerons quelques détails sur ce produit pour la France et les échanges méditerranéens. Les espèces fruitières destinées à la conserverie les plus courantes en zone méditerranéenne sont la pêche et l'abricot et dans une moindre mesure la poire et la pomme. Le Portugal se distingue par une transformation très importante de coings (1er fruit) (*).

2.0.1. La production mondiale de confitures, marmelades et gelées (code ISIC 311 304) est proche de 1,6 millions de t en 1974. La croissance annuelle moyenne pour ce produit est de 13 % entre 1963-65 et 1972-74, l'accroissement absolu étant d'environ 180 000, soit 13 %, ce qui constitue une progression faible par rapport à d'autres produits agro-industriels. La part des pays méditerranéens dans le total mondial est proche de 20 %, à l'année moyenne 70 - 72. Au plan mondial, les Etats-Unis sont premier producteur avec près de 940 000 t en 1973, suivis de l'URSS (250 000 t) et du Royaume-Uni (183 000 t). On ne peut donc parler de production typiquement méditerranéenne. Le premier pays méditerranéen, la France, arrive en 6ème position.

(*) On doit noter d'une façon générale qu'une quantité croissante de fruits est destinée à l'industrie. Ainsi, en Espagne la proportion de fruits transformés par rapport à la production totale est passée, pour la pêche, de 23 % en 1960 à 45 % en 1969.

Tableau 67 : PRODUCTION MEDITERRANEENNE DE CONFITURES,

MARMELADES ET GELEES

Pays	milliers de t		
	1970 - 72	1964 - 65	Taux annuel moyen de croissance
France	138	99	5,7 %
Italie	47	46	-
Espagne	50	35	6,1 %
Yougoslavie	23	34	- 6,3 %
Iran (*)	19	5	24,9 %
Grèce	8	3	17,8 %
Israël	5	4	3,8 %
Total pays méditerranéens	302	238	4,1 %
Total mondial	1 528	1 441	1,0 %
(*) y compris les fruits en conserves			

La France et l'Italie dominent largement la production méditerranéenne avec plus de 60 % à l'année moyenne 70 - 72. Seules l'Espagne et la Yougoslavie (qui semble en déclin) ont une production notable. On relèvera cependant pour la plupart des petits producteurs (Iran, Grèce, Espagne, dans une moindre mesure) un développement de la production très supérieur à celui de l'industrie mondiale en général.

2.0.2. L'industrie de la conserve de fruits en boîtes ou en pots de verre (code ISIC 311316) (*) est 3 fois plus importante que celle des confitures. Sa production mondiale approche 5,5 millions de t en 1974. Là encore, les leaders sont les Etats-Unis avec plus de 2 millions de t, soit 40 % de la production mondiale, suivis du Japon (419 000 t) et de l'U.R.S.S. (343 000 t). Entre 63/65 et 72/74, le taux de croissance annuel de la production mondiale a été de 2,3 % (+ 1000 000 t environ). Les pays méditerranéens représentent 10 % de l'industrie mondiale. Parmi eux, l'Italie est le premier producteur avec près de 30 % de l'industrie méditerranéenne.

(*) Il s'agit d'une catégorie de produits pouvant varier d'un pays à l'autre pour laquelle les comparaisons internationales sont donc délicates. Elle rassemble généralement les compotes et purées de fruits, les fruits au naturel, les fruits au sirop.

Tableau 68 : PRODUCTION MEDITERRANEENNE DE CONSERVES DE FRUITS EN BOITES

OU POTS DE VERRE

Pays	milliers de t		
	1970 - 72	1964 - 65	Taux annuel moyen de croissance
France	71	33	13,6 %
Italie	132	63	13,1 %
Espagne	89	55	8,4 %
Israël	55	29	11,3 %
Yougoslavie	48	56	- 2,5 %
Grèce	45	12	24,6 %
Egypte	12	0,2	97,9 %
Total pays méditerranéens	476	272	9,8 %
Total monde	4 932	4 391	2,0 %

Source : I.A.M.

Pour la période moyenne 70 - 72, 4 pays ont une production relativement importante : Espagne, Israël, Yougoslavie et Grèce. Pour ce produit, on doit également noter un essor rapide dans plusieurs pays : France et Italie avec 13 à 14 % par an, mais surtout l'Egypte où l'industrie semble démarrer en 68 - 69 et la Grèce avec un quadruplement de la production en 6 ans. La zone méditerranéenne connaît donc une croissance récente et importante de l'industrie des fruits en conserve.

2.0.3. Aucune statistique internationale n'est disponible pour la production des "mélanges de fruits". Cette rubrique concerne en France les "macédoines de fruits classiques" (comportant au moins 5 variétés de fruits entiers ou en moitié), les "salades de fruits" (moins de 5 variétés, fruits entiers ou en quartiers) et les cocktails de fruits (fruits en dés). Cette dernière catégorie, de qualité moins élevée est celle qui représente le plus fort tonnage.

Tableau 69 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MELANGES DE FRUITS EN CONSERVE EN FRANCE en milliers de t

Catégories	1975	1974	1973	1972	1971
Macédoines de fruits	9,9	11,9	14,9	14,7	-
Salade de fruits ...	0,3		1,2		-
Cocktails de fruits	12,8	17,5	12,8	14,7	-
Total mélanges	23,0	29,4	28,9	29,4	31,5

Source : Confédération Française de la Conserve

La production française de fruits mélangés en conserve, fortement concurrencée par l'étranger, est en stagnation depuis 4 à 5 ans (Cf. importations ci-après).

2.0.4. Le commerce international des conserves de fruits connaît une croissance très rapide depuis une dizaine d'années. De 1969 à 1973, soit en 5 ans, il a pratiquement doublé en valeur passant de 800 millions de \$ à plus de 1,6 milliards de \$ (pays socialistes exclus, code 053 CST, conserves, confitures et jus). En 1973, près de 80 % des exportations et plus de 90 % des importations étaient réalisées par des pays industrialisés. Sur ces bases, la C.E.E. à 6 représentait la même année 25 % des importations et 14 % seulement des exportations mondiales (respectivement 421 et 212 millions de \$).

Tableau 70 : Commerce euro-méditerranéen de conserves de fruits
(Code CST 053-2,3,6,9 conserves et confitures)

Origine ou destination	milliers de tonnes					
	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	Moy.66-68 CEE à 6	Moy.71-73 CEE à 6	1975 CEE à 9	Moy.66-68 CEE à 6	Moy.71-73 CEE à 6	
France.....	3,9	17,3	26,3	19,7	35,8	
Italie.....	46,8	125,2	172,1	0,6	3,2	
Pays tiers méd.	97,9	184,3	293,9	1,9	3,2	
1	ESPAG. 41,6	ESPAG. 64,5	ESPAG. 119,5	LIBYE 0,4	ESPAG. 1,2	
2	MAROC 19,5	GRECE 52,3	GRECE 91,3	ESPAG. 0,3	AR.SAOU.0,4	
3	YUGOS. 19,0	YUGOS. 27,4	ISRAEL 26,6	SOUDAN 0,3	LIBYE 0,3	
4	GRECE 10,0	MAROC 26,6	YUGOS. 24,5	AR.SAOU.0,3	GOLFE 0,3	
5	TUNIS 5,8	TUNIS 6,7	MAROC 19,9	ISRAEL 0,2	YUGOS. 0,3	
Monde.....	509,2	803,5	1216,5	182,4	333,7	

AR.SAOU. : Arabie Saoudite, GOLFE : Autres pays du Golfe

Sources : I.A.M.

Le commerce intra-communautaire se caractérise par des importations italiennes non négligeables (125 000 t) -soit plus du quart des importations totales de la CEE- tandis que la France a presque doublé ses exportations, sans qu'elles atteignent en 71-73 un niveau appréciable. Le commerce C.E.E. - Monde est surtout actif à l'importation (environ 803 000 t en 71 - 73). Les pays méditerranéens ne jouent pas un rôle important dans l'approvisionnement de la Communauté (23 % des flux en provenance du monde) : Espagne, Grèce, Yougoslavie et Maroc sont les plus importants fournisseurs méditerranéens. Les exportations de la C.E.E. vers les pays méditerranéens sont négligeables, de l'ordre de 3 000 t. en 71 - 73. Parmi les clients on relèvera le prépondérance des pays du Moyen-Orient et du Golfe.

2.0.5. Le commerce C.E.E. - pays méditerranéens des mélanges de fruits est très difficile à apprécier . Pour les importations, 3 pays sont essentiellement concernés : France, Italie et Espagne. Les exportations ne représentent qu'un très faible volume (18 millions de \$ en 74 vers l'ensemble du monde).

Tableau 71 : COMMERCE EURO-MEDITERRANEEEN DE MELANGES DE FRUITS

(NIMEXE 2006 - 85, Mél. de fruits ad. de sucre, sans alcool)

Origine ou destination	milliers de t			
	Importations		Exportations	
	CEE à 6	CEE à 9	CEE à 6	CEE à 9
	1971-73	1974	1971-73	1974
France	1,0	1,0	2,4	3,2
Italie	8,6	10,1	0,1	-
Espagne	1,1	11,3	-	-
Total pays méd. tiers	1,2	11,8	0,1	0,2
Total monde	18,1	58,5	25,9	34,8

Source : I.A.M.

E, 1974, le marché communautaire est approvisionné pour 1/5ème seulement par des pays méditerranéens. Les exportation ne concernent pas cette zone.

2.0.6. Perspectives pour les conserves de fruits. En l'absence de données précises sur la consommation de ce type de produit et de bilan d'approvisionnement, il est difficile de faire des prévisions. On peut faire l'hypothèse, compte tenu de certaines informations sur le développement rapide de l'industrie des conserves de fruits dans plusieurs pays sud-méditerranéens (en particulier Grèce, Turquie, Maroc) et des données du commerce international, d'un courant commercial croissant vers la Communauté. Ce courant se justifie par une situation globale déficitaire. Il pose le problème de la concurrence des pays tiers vis-à-vis des pays membres, particulièrement la France et à échéance plus lointaine celui de l'élargissement de la Communauté.

2.1. Les jus de fruits et légumes. Les définitions très variables de ce produit limitent là encore la portée de l'analyse. D'après la nomenclature ISIC des Nations-Unies, il s'agit de "jus de fruits et légumes, concentrés, non concentrés, surgelés ou non" (code 311307).

2.1.0. La production mondiale n'est pas connue. Il semble que les Etats-Unis soient le premier producteur avec près de 2,5 millions de t en 1973 (dont 1 million de concentrés), suivi de l'U.R.S.S. (920 000 t, de la R.F.A. (720 000 t), de l'Italie et du Japon (300 000 t).

Tableau 72 : PRODUCTION DE JUS DE FRUITS ET LEGUMES DES PAYS MEDITERRANEENS

Pays	Moyenne 1970-72		Moyenne 1964-65		Taux annuel moyen de croissance en %
	1000 T	%	1000 T	%	
Italie	308	37 %	203	43 %	7,2
France	129	16 %	124	27 %	0,7
Israël	145	17 %	51	11 %	19,0
Grèce	66	8 %	17	4 %	25,4
Espagne ...	60	7 %	31	7 %	11,6
Yougoslavie	51	6 %	19	4 %	20,1
Maroc	35 (a)	4 %	14	3 %	16,5
Total pays méd.	832	100 %	468	100 %	10,2

(a) 1970

L'industrie méditerranéenne de jus de fruits est largement dominée par l'Italie avec près de 40 % de la production et une croissance importante. Israël se situe en 2ème rang avec environ 150 000 t. La France occupe la 3ème place avec 130 000 t en 1970/72. Les autres pays méditerranéens notables ont un potentiel moyen de 50 à 70 mille tonnes. On notera le développement rapide de cette activité dans la zone, 10 % par an sur 6 ans et des taux très élevés pour la Grèce, la Yougoslavie, Israël et le Maroc. On retrouve ici les mêmes pays que précédemment, ce qui confirme leur vocation de transformateur de fruits.

2.1.1. Le commerce international des jus de fruits : pour les échanges pays méditerranéens - CEE, la situation est résumée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 73 : COMMERCE EURO-MEDITERRANEEN DES JUS DE FRUITS

(Code CST 053 - 5 et 2007 Nimexe, jus de fruits et légumes non fermentés)

Milliers de tonnes

Origine ou ou destination	Importations			Exportations	
	Moy. 66-68 CEE à 6	Moy. 71-73 CEE à 6	1975 CEE à 9	Moy. 66-68 CEE à 6	Moy. 71-73 CEE à 6
France.....	37,9	55,0	38,4	2,6	23,4
Italie.....	39,5	71,6	93,3	7,4	3,6
Pays tiers méd.					
1	MAROC 25,1	GRECE 47,9	ISR 115,6	LIBYE 1,0	LIBYE 0,5
2	ISRAEL 21,4	ISRAEL 36,8	GRECE 36,4	ESPAG ɛ	ESPAG 0,2
3	GRECE 12,0	ALGERIE 30,2	ESPAG 30,6	KOWEIT ɛ	AR.SAOU 0,1
4	ESPAG 10,9	ESPAG 27,5	MAROC 12,7	MALTE ɛ	IRAN 0,1
5	ALGERIE 10,7	MAROC 22,3	TUNIS 4,6	AR.SAOU ɛ	GRECE 0,1
Total.....	80,1	164,7	199,9	n.s.	n.s.
Pays tiers.....	-	311,2	304,8	-	-
Ensemble du monde	263,0	542,6	711,7	154,4	302,6

AR. SAOU = Arabie Saoudite

Source : IAM

Les importations de la CEE à 6 ont doublé entre 1967 et 1972. En 1974, elles dépassaient 660 000 t et près de 300 millions de \$. La part des pays méditerranéens - tiers est minoritaire : 30 % des importations totales de la CEE et 53 % des importations en provenance des seuls pays tiers en 1971-73. La Grèce est le premier fournisseur depuis 1970. Les 5 premiers (Grèce, Israël, Algérie, Espagne et Maroc) exportent vers la CEE entre 20 et 50 000 t. chacun. Le produit le plus important est constitué par les jus d'agrumes dont la communauté a importé plus de 220 000 t en 73 -dont 70 % à parts égales d'Israël et du Brésil-, soit le tiers des importations totales de jus de fruits. Les exportations de la CEE vers les pays méditerranéens sont négligeables, alors qu'elles représentent au total près de 350 000 t et 160 millions de \$ en 1974.

2.1.2. Perspectives : On retrouve, pour les jus de fruits, une situation voisine de celle des conserves, avec un essor rapide des pays sud-méditerranéens, des importations nettes de la Communauté avec sans doute des possibilités de substitution de pays non méditerranéens par des pays méditerranéens, en fonction de la qualité des produits et des choix politico-économiques.

2.2. Les conserves de légumes

2.2.0. La production de conserves de légumes en boîtes ou en pots de verre se développe moins rapidement que celles des fruits : environ 5 % par an entre 1966 et 1973. Le niveau actuel de la production mondiale est d'environ 12 millions de t, soit près du double du volume des conserves de fruits. Les principaux pays sont les Etats-Unis (5,2 millions de t en 73), l'U.R.S.S. (2 millions de t), la France (1,3 millions de t), le Royaume-Uni (800 000t)

Tableau 74 : PRODUCTION DE CONSERVES DE LEGUMES
DES PAYS MEDITERRANEENS

	Moyenne 1970-72		Moyenne 1964-65		Taux annuel moyen de croissance en %
	1000 T	%	1000 T	%	
France	1 126	61%	631	65%	10,1
Italie	121	7%	47	5%	17,0
Espagne	358	19%	193	20%	10,9
Yougoslavie	92	5%	30	3%	20,5
Israël	49	3%	11	1%	28,3
Tunisie	23	1%	17	2%	5,2
Grèce	21	1%	10	1%	13,2
Total pays méd.....	1 860	100%	968	100%	11,5
Total mondial	11 292	+++	8 717	+++	4,4

Source : I.A.M.

L'industrie méditerranéenne de conserves de légumes a une structure asymétrique avec une nette prépondérance de la France (plus de 60 % de l'ensemble), suivie de l'Espagne (près de 20 %), les autres pays ne traitant que des tonnages faibles. On doit relever ici encore le dynamisme de cette industrie naissante dans les pays sud-méditerranéens (Israël, Yougoslavie, Grèce).

2.2.1. Le commerce international des conserves de légumes portait en 1973 sur environ 1,3 millions de \$ entre les pays à économie de marché, avec une orientation essentiellement entre pays industrialisés (87 % des importations et 84 % des exportations en 1972). La part de la C.E.E. à 6 est croissante à l'importation et plus faible à l'exportation. De 1971 à 1973, le commerce communautaire avec les pays tiers a représenté en moyenne 363 000 T d'importations et 271 000 T d'exportations par an. Le déséquilibre du commerce extérieur de la C.E.E. est moins marqué que pour les autres conserves.

Tableau 75 : COMMERCE EURO-MEDITERRANEEN DE CONSERVES DE LEGUMES

Code 055 CST

Milliers de tonnes

Origine ou destination	Importations		Exportations	
	Moy. 71-73 CEE à 6	1975 CEE à 9	Moy. 71-73 CEE à 6	1975 CEE à 9
France	206	244	22	66
Italie	90	208	13	16
Pays tiers méd.	175	248	28	29
1	ESPAGNE 51	ESPAGNE 84	AR. SAOUD 5	ESPAGNE 6
2	GRECE 46	GRECE 67	ESPAGNE 5	GOLFE 5
3	MAROC 39	MAROC 35	LIBYE 5	AR.SAOUD 5
4	PORTUGAL 17	PORTUGAL 24	GOLFE 4	YUGOSL 3
5	YUGOSL 8	ISRAEL 10	KOWEIT 2	KOWEIT 2
Pays tiers	363	494	271	150
Monde	959	1 370	896	944

Source : OCDE

Le commerce intra-communautaire est très actif, surtout en provenance de la France. Les pays méditerranéens fournissent à la Communauté la moitié de ses importations extra-communautaires apportées surtout par les pays suivants : Espagne, Grèce et Maroc. L'exportation de la C.E.E. est peu active en Méditerranée. Dans cette zone, les principaux clients sont les pays arabes et l'Espagne.

2.2.2. Perspectives : La production de conserves de légumes se développe rapidement. Le marché C.E.E. - Méditerranée est équilibré mais il se pose un problème spécifique pour la tomate.

2.3. Les conserves de tomates

Cette catégorie de conserves englobe le concentré, les tomates pelées et dans certains cas les sauces et jus. De plus, les statistiques sont très insuffisantes dans ce secteur. L'étude est donc particulièrement délicate à mener.

2.3,0. Matières premières et transformation

La production mondiale de matière première (tomates) s'élevait à environ 37 millions de t en 1974 dont 38 % dans la zone méditerranéenne, les pays méditerranéens d'Europe représentant eux-mêmes près de 77 % de cette zone. En 1973, 20 millions de t ont fait l'objet d'une consommation en frais et 14 millions de t étaient transformées. L'importance des utilisations est très variable : 86 % de la production passent en usine aux U.S.A., 38 % seulement en Europe méditerranéenne (1973), avec des écarts allant de moins de 2 % à 60 % (*) :

(*) D'après étude Association Nutrition Demain AND-SONITO

Tableau 76 : PART DE LA TRANSFORMATION DE TOMATES DANS
QUELQUES PAYS MEDITERRANEENS EN % DE LA PRODUCTION TOTALE EN 1973

Pays	% transf.	Pays	% transf.
France	5,9	Tunisie	60
Italie	37,3	Algérie	6
Grèce	14,8	Maroc	34
Espagne	11,0	Libye	38,4
Portugal	20,7	Egypte	8,9
Yougoslavie	1,5	Israël	42,2
Turquie	8,8	Liban	0,9
		Syrie	9,6

Source : AND-SONITO

2.3.1. La production de conserves de tomates (x) est en essor très rapide depuis 10 à 15 ans. Le premier producteur mondial est les Etats-Unis. Pour les pays méditerranéens, la situation se présente de la façon suivante (chiffres approximatifs) :

Tableau 77 : PRODUCTION DE CONSERVES DE TOMATES DANS LES PAYS
MEDITERRANEENS

	Moyenne 70-72 (1000 T)	Moyenne 61-65 (1000 T)	Taux annuel moyen de crois- sance en %
Italie.....	663	107 (xx)	6,3
Portugal.....	133	39	16,6
Espagne.....	n.d.	72	
France.....	67	57	2,0
Grèce.....	60	15	18,9
Israël.....	32	4	29,7
Tunisie.....	15	10	5,2
Turquie.....	14	n.d.	///

(xx) 1966, toutes catégories de conserves

Bien que les chiffres concernant l'Italie soient peu comparables à ceux des autres pays, ce pays apparaît comme le premier transformateur de tomates de la zone méditerranéenne. Les autres pays importants figurent dans le tableau. Il s'agit du Portugal, de l'Espagne, de la France et de la Grèce. Les autres pays ont une importance moins grande. L'industrie s'est développée très vite en Israël, en Grèce et au Portugal.

Une étude plus fine peut être réalisée pour l'année 1973 à partir des documents AND-SONITO,

Tableau 78 : L'INDUSTRIE MEDITERRANEENNE DE LA TOMATE EN 1973

Pays	1000 T		
	Tonnages entrée usine	Production de concentré	Production de tomates pelées
France	241	29,2	35,9
Italie	1530	120	560
Total	1771	149,2	595,9
Grèce	606	90	6,6
Espagne	450	25	142
Portugal	850	147,6	8,9
Yougoslavie	60	12	1
Turquie	360	30	-
Total	2326	304,6	158,5
Tunisie	150	25	-
Algérie	15	1,5	-
Maroc	86	12	-
Libye	60	6	-
Total	311	44,5	-
Egypte	14	1,2	-
Israël	66	7,2	-
Liban	1,5	0,2	-
Syrie	15	2,5	-
Iran	N.D	3	-
Irak	N.D	2,6	-
Jordanie	N.D	1	-
Total	96,5	17,7	3 (1)
Pays Méditerranéens	4504,5	516	757,4
Monde	14432	1191,5	1621

N.D : non déterminé

(1) ce total inclus la Libye, l'Egypte, Israël, le Liban et la Syrie.

Source : AND-SONITO, Etude tomate 1973, non publié

Les tomates pelées apparaissent plus importantes du point de vue des tonnages, que les concentrés. Il s'agit d'un produit moins élaboré, essentiellement italien et français : près de 80 % de la production méditerranéenne et 37 % de la production mondiale. Pour le concentré les pays méditerranéens tiers sont prépondérants : ceux-ci réalisent en effet 71 % de la production totale méditerranéenne qui dépasse les 500 000 t ; le Portugal est de loin le premier producteur méditerranéen. On connaît l'importance des firmes multinationales dans ce secteur : HEINZ au Portugal, NESTLE en France, etc...

2.3.2. Le commerce mondial des conserves de tomates est particulièrement actif (chiffres 1973) : 41 % de la production de concentrés et 16 % de celle de tomates pelées sont destinés à l'exportation. Le commerce mondial de concentrés porte sur un peu plus de 500 000 t, dont 90 % réalisées par l'Europe (sens large: Ouest et Est) pour les exportations et 60 % pour les importations. La part des pays méditerranéens est d'environ 380 000 t exportées, soit 75 % du total mondial. Par contre, ces pays ne réalisent que 20 % environ des importations mondiales, la première zone importatrice étant l'Europe Occidentale (France et Italie exclues) avec près de 45 % des importations totales (*). Le commerce international des tomates pelées approche les 270 000 t. 84 % des exportations sont le fait des pays méditerranéens et 64 % des importations sont réalisées par l'Europe Occidentale non méditerranéenne. On peut donc parler pour les conserves de tomates d'un commerce fortement régionalisé en Euro-méditerranée (*).

2.3.3. Le commerce euro-méditerranéen des conserves de tomates est résumé dans le tableau ci-dessous :

Tableau 79 : COMMERCE EURO-MEDITERRANEEN DES CONSERVES DE TOMATES

(Nimexe 2002 - 30)

Milliers de t

Origine ou destination	Importations		Exportations	
	Moy.71-73 CEE à 6	1975 CEE à 9	Moy.71-73 CEE à 6	1975 CEE à 9
France	0,6	0,7	11,4	37,8
Italie	67,4	179,9	0,9	0,2
Pays tiers médit.	71,0	138,4	16,8	8,7
1	GRECE 34,8	GRECE 53,7	AR.SAOU 5,2	AR.SAOU 3,3
2	PORTUGAL 16,9	ESPAG 42,0	LIBYE 3,1	GOLFE 2,0
3	ESPAGNE 10,9	PORTUG 22,8	GOLFE 3,0	KOWEIT 1,0
4	MAROC 4,9	MAROC 8,4	KOWEIT 1,5	ALGERIE 0,5
5	TUNISIE 1,9	ISRAEL 7,1	YEMEN A. 1,4	MAURIT 0,5
Pays tiers	94,2	164,6	168,1	66,8
Monde	164,2	348,3	264,0	250,9

Source : IAM,

Ce commerce comporte pour la C.E.E. des échanges intra-communautaires alimentés à 96 % par l'Italie. A l'extérieur, les fournisseurs méditerranéens représentent 76 % des importations extra-communautaires en 71 - 73. On doit noter la progression importante de l'Espagne (doublement en 6 ans) et surtout de la Grèce qui passe de 2 000 t d'exportation sur la Communauté en 66 - 68 à 35 000 t en 71 - 73 et 56 000 t en 74. Le Portugal enregistre également une progression spectaculaire, de 6 000 t en 66 - 68 à 48 000 en 74. Les exportations communautaires sont supérieures aux importations. Elles représentent 185 millions de \$ en 1974 mais sont restées stagnantes entre 66 et 73. Elles sont dirigées essentiellement vers des pays non-méditerranéens (Europe Occidentale).

2.3.4. A partir des documents AND-SONITO, il est possible de calculer les coefficients d'auto-approvisionnement par grande zone, pour l'année 1973.

(*) Source des données chiffrées : AND-SONITO.

<u>Coefficients d'auto-apvisionnement</u>		<u>Consommation per capita</u>	
	(Auto-suffisance = 100)	(frais + transformé en éq. frais)	
Europe Méditerranéenne	583	37,8	(22 %)
Proche-Orient	856	17,5	(11 %)
Europe Occidentale non méd.	50	15,0	(61 %)
Europe de l'Est	271	16,9	(40 %)
Afrique	345	4,3	(30 %)
Amérique du Nord	106	32,9	(83 %)
Amérique Latine	418	8,8	(30 %)

(entre parenthèses : part du transformé dans la consommation totale)

Une seule zone est déficitaire dans le monde : l'Europe septentrionale occidentale. Par ailleurs, on notera que les possibilités d'accroître la consommation sous forme de conserves semblent non négligeables, aussi bien en Europe que dans les pays en voie de développement, conformément à la tendance universelle à l'accroissement de la consommation de produits agro-industriels en substitution aux produits frais.

2.3.5. Perspectives : La progression rapide de l'industrie méditerranéenne de la conserve de tomate pose le problème de la compétitivité des entreprises de la Communauté, particulièrement des entreprises françaises. Il s'agit par ailleurs d'une industrie fortement dépendante du marché international puisque plus de 80 % des concentrés et 30 % des tomates pelées produits par les pays méditerranéens sont destinés à l'exportation. Les conditions de la concurrence sur ce marché sont mal connues et demandent à être examinées avec soin.

2.3.6. Orientation des études futures. Le secteur des conserves en général est probablement le secteur agro-industriel le plus mal connu (avec celui de la viande) dans la zone méditerranéenne. Des études plus approfondies s'imposent, que ce soit au niveau de la production (et plus particulièrement des coûts et des structures industrielles) de la consommation et des conditions des échanges internationaux.

3. LES CONSERVES DE POISSONS

3.0. La production mondiale de conserves de poissons

Cette production a dépassé 2,6 millions de t. en 1974, soit un doublement par rapport à 1963. L'U.R.S.S. est le N° 1 mondial de ce secteur avec près de 680 000 t suivie du Japon (380 000 t), des Etats-Unis (350 000 t) et de la Namibie (140 000 t). Le Portugal, l'Espagne et la France réalisent environ 100 000 t chacun. Notons que les conserves de poissons ne représentent que 10 % des utilisations totales du poisson pêché. En effet, 32 % sont destinés à la fabrication de farine pour aliments du bétail, 16 % sont surgelés et 12 % séchés ou fumés tandis que 30 % sont consommés en frais (moyenne 1971-73, chiffres FAO).

3.0.0. La zone méditerranéenne ne représente qu'un faible pourcentage de la production mondiale de conserves (1/5ème environ)

Tableau 80 : Evolution de la production méditerranéenne de conserves de poissons

PAYS	Moy. 1970-72		Moy. 1964-65		Taux annuel de croissance en %
	1000 T	%	1000 T	%	
Espagne	101,7	23,3	60,6	18,5	9,0
France	94,9	21,7	72,7	22,2	4,5
Portugal	77,3	17,7	79,6	24,3	- 0,5
Maroc	77,0	17,7	41,1	12,6	11,0
Italie	55,7	12,8	44,1	13,5	4,0
Yougoslavie	24,4	5,6	28,4	8,7	- 2,5
Pays Méditerranéens	437,0	100,0	327,5	100,0	4,9
Monde	2 098,0	-	1 575,6	-	4,9

Source : I.A.M. Fasc. I

En Méditerranée, 4 pays représentent la quasi-totalité de la production de conserves de poissons avec chacun 80 à 100 000t./an : Espagne, France, Portugal et Maroc. Cette industrie méditerranéenne connaît, contrairement aux conserves végétales, un taux de croissance identique à la moyenne mondiale (environ 5%/an). Deux pays semblent plus dynamiques : Maroc et Espagne, tandis que l'on observe une stagnation en Yougoslavie et au Portugal.

3.0.1. Il est difficile de faire la part des différents produits dans le tonnage méditerranéen de conserves de poissons. Deux espèces sont prépondérantes la sardine et le thon. Pour la France, les données sont les suivantes :

Tableau 81: Poids 1/2 brut de conserves de poissons fabriquées en France

	1975		1974	1973
	Tonnes	%	Tonnes	Tonnes
Sardines	31.400	(32,8)	31 700	33 000
Thon	26.300	(27,6)	40 300	27 900
Maquereaux	26.300	(27,6)	28.700	26.500
Harengs	3.400	(3,6)	n.d.	n.d.
Chalût et autres	8.000	(8,4)	n.d.	n.d.
	95.400	(100,0)		

Source : Chambre Syndicale des Industries de la Conserve.

Il s'agit d'une production plutôt en décroissance pour la sardine et très fluctuante pour le thon. Les 2/3 des matières premières sont importées dans le cas des sardines et plus de 80 % dans le cas du thon. La production italienne de sardines à l'huile était estimée à 4.900 t. en 1974 (contre 18.000 t. en France) et celle de thon à 65.000 t.

3.1. Le commerce international des préparations et conserves de poissons et crustacés :

3.1.0. Ce commerce portait en 1973 sur un peu plus d'un milliard de \$, pour les échanges entre pays à économie de marché. Ce total concernait à 86 % les pays industrialisés pour les importations et 82 % pour les exportations. Le rythme de croissance des échanges internationaux en valeur est particulièrement rapide : quasiment doublé entre 1970 et 1973. La Communauté à 6 absorbait en 1973 environ le quart des importations mondiales en valeur de ce type de produit (environ 280 millions de \$) et représentait à peine 10 % des exportations totales (échanges entre pays à économie de marché).

3.1.1. Le commerce euro-méditerranéen en quantité représente des tonnages de l'ordre de 250.000 t. à l'importation et de 100.000 t. à l'exportation (1974).

Tableau 82 : COMMERCE EURO-MEDITERRANEEN DE CONSERVES DE POISSONS

(CST 032 - 01,02)

milliers de t.

Origine ou destination	Importations			Exportations		
	1966-68 CEE à 6	1971-73 CEE à 6	1975 CEE à 9	1966-68 CEE à 6	1971-73 CEE à 6	1975 CEE à 9
France	0,7	2,1	2,9	4,2	5,3	10,0
Italie	0,2	1,9	3,8	1,1	3,4	10,2
Pays med.tiers	55,1	51,4	50,0	0,5	1,6	3,9
1	PORT.28,0	MAROC 19,2	MAROC 17,9	ESP 0,1	ESP 0,5	ESP 1,2
2	MAR 19,0	PORT 17,3	PORT 14,6	GRECE 0,1	EGYP 0,4	SOU 0,7
3	ESP 6,7	ESP 12,9	ESP 12,8	ALG 0,1	SOUD 0,2	CHY 0,4
4	TUN 0,9	MAU 0,7	YOUG 2,6	EGYP 0,1	TURQ 0,1	TUN 0,4
5	SOM 0,2	TUN 0,4	GRECE 1,1	ISRA 0,1	LIB 0,1	ISR 0,2
Total pays tiers	111,7	129,0	191,9	13,5	15,7	36,2
Total Monde	129,4	154,8	253,4	25,5	37,6	94,8

Source : IAM

La Communauté est importatrice nette de conserves de poissons. La part des pays méditerranéens dans l'approvisionnement extra-communautaire de l'Europe des 6 était de l'ordre de 40 % en 71-73, en quantité. La France et l'Italie exportent de faibles quantités, environ 1 600 t. vers les 5 autres partenaires. Le commerce à l'exportation des 6 est faible et ne concerne que très peu les pays méditerranéens (10 % du total des pays tiers), par contre, la France et l'Italie sont importatrices chacune de 4 à 5 000 t. en provenance des partenaires de l'Europe des 6 et de 10 000 t. environ de l'Europe des 9 (année 74).

3.2. Le commerce euro-méditerranéen de préparation et conserves de sardines

Il s'agit du produit 1604-71 du code NIMEXE. Les importations de la C.E.E. à 6 sont demeurées stagnantes sur la période 66-73 (environ 37 000 t. en 1966 pour 36 000 t. en 1973). La part des pays méditerranéens est prépondérante dans les approvisionnements extra-communautaires (de l'ordre de 97 % en quantité pour la moyenne 71-73).

Tableau 83 : IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES de CONSERVES et PREPARATIONS de SARDINES (Nimexe 1604-71)

Origine	1971-1973 CEE à 6	1974 CEE à 9
France	ξ	0,9
Italie	0,1	0,3
Pays Médit. tiers	29,3	42,9
1	MAR. 15,2	MAR. 23,3
2	POR. 8,5	POR. 13,0
3	ESP. 4,8	ESP. 5,0
4	YUG. 0,6	YUG. 1,4
5	GRE. 0,2	GRE. 0,2
Total pays tiers	30,3	-
Total Monde	30,6	45,1

Source : IAM

Les exportations de la CEE sont insignifiantes pour les conserves de sardines : environ 500 t. entre 1966 et 1972, 1 000 t. en 1973 et 3 700 t. pour une valeur de 5 millions de \$ en 1974 (CEE à 9).

3.3. Le commerce euro-méditerranéen de préparation et conserves de thon

3.3.0. Quantitativement, ce commerce est du même ordre que celui des sardines pour les importations : 30 à 35 000 t. ont été importées chaque année pour la CEE à 6 entre 1966 et 1973. La CEE à 9 a importé 41 000 t. en 1974 soit une valeur d'environ 72 millions de \$. Il s'agit d'un produit de prix beaucoup plus élevé que la sardine. Les pays méditerranéens tiers ont une part très réduite dans l'approvisionnement de la Communauté (moins de 10 %).

3.3.1. Les exportations de préparation et conserves de thon de la CEE sont minimales, de l'ordre de 6 000 t. en 1974, pour une valeur de 11 millions de \$. On doit cependant noter une progression importante de ce flux : quintuplement entre la moyenne 66-68 et 71-73 pour la CEE à 6. Les pays méditerranéens représentaient seulement 5 % de la clientèle totale de la Communauté à 9 en 1974, l'Algérie et Malte figurent en tête des pays importateurs.

Tableau 84 : IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PREPARATIONS
ET CONSERVES DE THON (NIMEXE 1604 - 75)

Origine	milliers de t	
	1971 - 73 C.E.E. à 6	1974 C.E.E. à 9
France	ε	0,2
Italie	1,4	3,4
Pays méd. tiers		
1	YUG. 2,0	SOM. 2,4
2	POR. 1,3	POR. 1,9
3	ESP. 0,9	YUG. 1,0
Total pays tiers	33,1	-
Total monde	34,8	41,0

Source : I.A.M.

3.4. Perspectives et orientations ultérieures de recherche

Le problème de la transformation industrielle des produits de la mer ne peut être dissocié de celui plus global, de la pêche (potentiel de production, approvisionnements et consommations, structure, organisation des marchés, droit maritime, pollution, etc.).

La conserverie de sardines et de thon en France, de thon en Italie est très dépendante des approvisionnements extérieurs méditerranéens et atlantiques en matière première. L'établissement de bilans d'approvisionnement et une étude plus fine de la concurrence des pays méditerranéens sur les marchés des pays tiers non méditerranéens permettrait d'évaluer les perspectives d'avenir d'un secteur où un effort de modernisation apparaît indispensable et qui demeure aujourd'hui quantitativement peu important par rapport aux autres secteurs agro-industriels. Il s'agit toutefois sur le plan nutritionnel, d'un secteur susceptible de procurer des protéines peu coûteuses et donc particulièrement intéressant dans les P.V.D.

4. LES PRODUITS OLEICOLES (*)

4.0. L'aire d'extension de l'olivier permet de caractériser la zone écologique méditerranéenne. Les experts estiment à environ 800 millions le nombre d'oliviers actuellement existant dans le monde, dont 93 % dans les régions méditerranéennes. La production essentielle est constituée par l'huile d'olive, mais on assiste à un essor des olives de table. La consommation est très variable selon les pays. Le commerce international est actif mais sa croissance irrégulière et moins rapide que celle des huiles de soja ou de tournesol. Rappelons que l'huile d'olive fait l'objet d'un accord intergouvernemental dans le cadre des Nations-Unies, géré par le Conseil oléicole international (C.O.I.) de Madrid.

4.1. Production (**)

4.1.0. La superficie plantée d'oliviers dépasse 8,8 millions d'ha dans le monde. La récolte 1974 s'est élevée à 7,7 millions de t d'olives. La production d'olives est essentiellement méditerranéenne (97,6 % en 1974). Dans cette région, on note une progression de 14 % entre les périodes 1961-65 et 1971-73, ce qui correspond à une croissance très modérée.

4.1.1. L'huile d'olive résulte de la transformation de plus de 90 % des olives produites. La production mondiale d'huile d'olive s'est élevée en 1974 à 1521 milliers de tonnes (1412 selon le COI, pour la campagne 1973/74)(***), l'accroissement global s'établit autour de 21 % entre les périodes moyennes 61-65 et 71-73 et à plus de 50 % par rapport à la moyenne 56-58 (****). Les améliorations techniques au niveau de la production et de la transformation oléicole expliquent d'avantage cette progression que l'augmentation des surfaces. On doit cependant noter que la production d'huile d'olive est beaucoup moins importante que celle de certaines autres huiles végétales fluides :

(*) Nous avons utilisé pour la rédaction de ce chapitre le n° 24 de la revue "Options Méditerranéennes" Paris (1974), consacré à l'oléiculture, en particulier les articles de L. DENIS et A. MAHBOULI ; et la thèse de J. CANTERO y CABA "L'évolution des marchés et les problèmes d'adaptation des exploitations dans le secteur oléicole", Faculté des Sciences Economiques, Montpellier (1976).

(**) Source des données sauf mention contraire, Fascicule I et III de l'étude CCE-IAM, Montpellier (1976).
Le terme "pays méditerranéens" correspond à la définition donnée dans le rapport général (pays riverains, plus Portugal).

(***) Les dernières statistiques communes donnent une production record en 1975/76 : 1 653 400 t, contre 1 368 300 t en 1974/75 (d'après COI)

(****) Le taux de croissance annuel géométrique ajusté est seulement de 2 % entre 1960 et 1974 (calculé sur données COI).

Tableau 85 : EVOLUTION DE LA PRODUCTION MONDIALE
DES HUILES VEGETALES COMESTIBLES

milliers de t

	1960	1974	Taux de croissance annuel
Huile de soja	3295 (25,8%)	8985 (36,5%)	7,4 %
Huile de tournesol	1665 (13,0%)	4485 (18,2%)	5,1 %
Huile d'arachide	2555 (20,0%)	3245 (13,2%)	1,7 %
Huile de coton	2165 (17,0%)	2785 (11,3%)	1,8 %
Huile de colza	1105 (8,6%)	2375 (9,7%)	5,6 %
Huile d'olive	1180 (9,2%)	1550 (6,3%)	2,0 %
Total huiles végétales	12790 (100,0%)	24590 (100,0%)	4,8 %

Source : USDA - Washington

Entre 1960 et 1974, on assiste à une régression relative de l'huile d'olive dans la production mondiale d'huiles végétales comestibles, tandis que l'huile de soja et, dans une moindre mesure l'huile de tournesol, progressent notablement. Ce phénomène est évidemment lié à des substitutions au niveau de la consommation.

Néanmoins, en raison de son prix élevé, l'huile d'olive représente, avec 3,5 milliards de \$ de production en valeur en 1974, au prix international, 17 % des huiles principales (colza, arachide, tournesol, soja).

Le premier producteur mondial d'huile d'olive est actuellement l'Italie avec environ le tiers de la production, devant l'Espagne qui en assure un peu plus du quart.

En 1971-75, 5 pays, Italie, Espagne, Grèce, Tunisie, Turquie, avec plus de 100 000 T chacun, représentaient 89 % de la production mondiale :

PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE

PAYS	Production (tonnes) Moyenne 71/75	Part de la production dans la production méditerranéenne	Taux de croissance 1961-65/ 1971-75
Italie	543 000	34 %	2,3
Espagne	428 000	27 %	1,4
Grèce	226 400	14 %	1,3
Tunisie	131 200	8 %	6,2
Turquie	100 200	6 %	0,85

Source : Annuaire des Pays Méditerranéens.

Les autres pays importants sont le Portugal (46 000.t), le Maroc (40), la Syrie (23), l'Algérie (20) et le Liban (15).

On remarquera les fluctuations très importantes enregistrées chez les principaux producteurs : l'écart entre la meilleure et la plus mauvaise année sur la période 1966-1974 était de 87 % en Italie, 83 % en Espagne, 65 % en Grèce, 673 % en Tunisie, contre 35 %, pour l'ensemble des pays méditerranéens. Il semble donc que les conditions locales climatiques et techniques soient très différenciées selon les pays, ce qui a une incidence non négligeable pour le commerce international, comme nous le verrons par la suite.

4.1.2. La production d'olives de table est moins bien connue, les dernières estimations remontent à 1971 et indiquent 495 mille t dont 40 % d'olives vertes. L'industrie de la confiserie d'olive connaît un développement assez rapide depuis une vingtaine d'années : près de 4 % par an. Les moyennes quinquennales sont les suivantes :

1956/57 à 1960/61.....	330 000 t	(données COI, poids net sans emballage ni saumure)
1961/62 à 1965/66.....	401 000 t	
1966/67 à 1970/71.....	457 800 t	

Sur la base de la production moyenne des années 66/67 à 70/71, les principaux pays étaient les suivants :

PRODUCTION D'OLIVES DE TABLE
MOYENNE 67/71

- Turquie	85,1 mille t	
- Espagne	77,4 "	
- Italie	56,3 "	(données COI)
- Etats-Unis	48,0 "	
- Grèce	42,5 "	

Ces 5 pays assure 68 % de la production mondiale. On note en Turquie, Espagne, Italie, Maroc, Portugal et Syrie un accroissement important de la production.

4.2. Consommation et bilans d'approvisionnement

4.2.0. La consommation d'huile d'olive est essentiellement le fait des pays producteurs puisque 8 % seulement de la consommation mondiale est réalisée dans les pays non producteurs. On observe des fluctuations importantes dans cette consommation en raison de l'élasticité par rapport au prix et surtout de la concurrence des autres huiles végétales.

D'une façon générale, la consommation des huiles de graines se développe rapidement tandis que celle d'huile d'olive stagne ou croît lentement : ainsi, pour les pays suivants, Algérie, Espagne, Grèce, Italie, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie, la consommation d'huile de graines est passée de 585 mille t en 1960/61 à 1319 mille t en 1969/71 alors que pour l'huile d'olive les chiffres sont respectivement de 1134 et 1321. Les années 70 ont donc vu dans les pays méditerranéens un dépassement de l'huile d'olive par les huiles de graines.

Tableau 86 : EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'HUILE D'OLIVE

Pays	1000 T.				
	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Pays principalement producteurs	1280,4	1394,1	1372,6	1336,7	1275,7
Pays principalement importateurs	111,9	117,2	126,7	108,9	97,7
Total mondial	1392,3	1511,3	1499,3	1445,6	1373,4

Source : C.O.I.

Les principaux pays consommateurs se confondent avec les principaux producteurs. D'après les bilans d'approvisionnement de la FAO, on a les chiffres suivant pour la période 71/73 :

CONSOMMATION APPARENTE D'HUILE D'OLIVE EN 71/73

- Italie	690 mille t
- Espagne	302 "
- Grèce	234 "
- Turquie	77 "
- Portugal	57 "

On remarque de très importantes disparités dans la consommation par tête : environ 18 kg/an en Grèce, 15 en Libye, 11 en Italie, 9 à 10 en Espagne, 7 à 8 au Portugal, 3 à 4 en Syrie, 2 en Turquie et en France, 1 au Maroc en Algérie et en Israël.

Dans les pays gros producteurs, à revenu moyen ou faible, il semble que la politique d'exportation conduise à une stabilisation de la consommation tandis que le marché des pays à haut revenu non producteurs -qui fait l'objet d'une campagne de promotion de la part du COI- offre des perspectives de croissance, l'huile d'olive pouvant être considérée dans ces pays comme un produit de très haute qualité.

4.2.1. Les bilans d'approvisionnement des pays méditerranéens permettent de préciser la situation de la consommation d'huile d'olive. En effet, sur la période moyenne 71/73, on constate que les pays d'Afrique du Nord et l'Espagne sont excédentaires et donc exportateurs. La Tunisie, en particulier, a un coefficient d'autosuffisance (*) proche de trois et se classe en tête. Le Maroc est également très excédentaire (coef. de 2,4), cependant sur la période 61/63, le coefficient était légèrement supérieur à l'unité. L'Espagne progresse entre 61/63 et 71/73 de 1,2 à 1,5. Au contraire, l'Italie est le seul pays à la fois gros producteur et largement déficitaire puisque son coefficient d'autosuffisance demeure en 61/63 et 71/73 à 0,8. La France, petit producteur est également très déficitaire

4.2.2. La consommation d'olives de table est difficile à estimer. Les dernières statistiques globales communes remontent à 1971. Les principaux résultats sont repris dans le tableau suivant :

Tableau 87 : EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'OLIVES DE TABLE (**)

milliers de t

Pays	1970/71	1969/70	1968/69	1967/68	1966/67
Etats-Unis	74,7	61,5	95,9	110,3	95,0
Turquie	83,8	87,3	84,0	78,0	78,0
Italie	59,9	77,8	74,8	68,1	65,0
France	21,0	21,4	23,9	20,9	26,1
Syrie	14,1	17,0	24,8	19,2	22,7
Portugal	19,3	21,0	18,8	20,7	21,0
Total pays médi.	303,1	341,5	337,8	325,3	306,9
Total mondial	440,0	465,0	495,0	501,7	463,0

(**) Poids net d'olives sans emballage ni saumure
Source : C.O.I. - Madrid.

(*) Rappelons qu'il s'agit du coefficient production/utilisation intérieure, l'utilisation intérieure étant calculée en ajoutant à la production le solde du commerce extérieur et la variation de stocks.

On peut penser que la progression assez nette enregistrée entre 1966 et 1970 (+ 14 %) s'est poursuivie dans les années 70. Le premier pays consommateur, les Etats-Unis, représentant en 1971, 21 % de la consommation mondiale. 2 autres pays, Turquie et Italie ont également une consommation notable. La consommation d'olives de table doit être considérée comme un appoint dans la ration alimentaire. Le niveau per capita est évidemment faible : il va de 2,7 kg/an pour la Turquie à environ 200 g pour l'Egypte. Là encore les principaux consommateurs sont également les plus importants producteurs. Le même phénomène que pour l'huile d'olive quant à la consommation de "luxe" dans les pays à haut revenu (Etats-Unis, France) est à noter.

4.2.3. La FAO n'a pas publié de bilans d'approvisionnement pour les olives de table. Une source espagnole permet de faire le point sur la période moyenne 1968 à 1973.

Tableau 88 : COEFFICIENT D'AUTOSUFFISANCE DES PAYS MEDITERRANEENS
POUR LES OLIVES DE TABLE, MOYENNE 1967/68 - 1972/73 (*)

Pays exportateurs nets	Coefficient	Pays importateurs nets	Coefficient
Espagne	3,9	Egypte	0,9
Algérie	3,6	Liban	0,9
Maroc	3,6	Libye	0,8
Grèce	1,7	Italie	0,7
Tunisie	1,3	France	0,08
Portugal	1,2		
Israël	1,1		
Chypre	1,0		
Jordanie	1,0		
Syrie	1,0		
Turquie	1,0		

(*) sans tenir compte des variations de stocks.
Source des données de base : MUNDI- PRENSA, Manuel d'oléiculture, Madrid (1975).

La plupart des pays méditerranéens producteurs importants sont également exportateurs nets. 3 pays se détachent nettement : Espagne, Algérie et Maroc. Grèce, Tunisie et Portugal sont assez actifs à l'exportation tandis que les autres pays sont juste auto-suffisants ou déficitaires. On doit mentionner le cas de la France qui est un très gros importateur net d'olives de table, de même que les Etats-Unis (coef. de 0,5).

4.3. Commerce international de l'huile d'olive

4.3.0. Les échanges en volume sont croissants depuis une vingtaine d'années passant de 113 200 t en 1952-56 (moy.) à 304 500 t en 1972-74 (*), soit un taux annuel moyen légèrement supérieur à 5 %. La progression du commerce est donc sensiblement plus importante que celle de la production. Ces chiffres ne doivent cependant pas masquer une certaine irrégularité dans le volume des transactions, d'une année sur l'autre, en relation avec le niveau de la production et des prix.

EVOLUTION RECENTE DES ECHANGES INTERNATIONAUX D'HUILE D'OLIVE

(en milliers de t)

	1968-69	1969-70	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
Données COI	207	259	316	303	348	263
Données FAO	243	263	353	325	361	-

4.3.1. Le niveau des prix internationaux est également fluctuant. Il a enregistré, comme de nombreux produits agricoles, une hausse très vive en 1974 (+ 76 %).

EVOLUTION DU PRIX INTERNATIONAL DE L'HUILE D'OLIVE

(Source des données: C.O.I.)

	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Prix (\$/t)	690	686	707	904	1279	2251

Le prix élevé de l'huile d'olive par rapport aux autres matières grasses végétales explique que la part de ce produit dans la valeur du commerce international des huiles végétales demeure à un niveau élevé (26 % en 1973, 31 % en 1974), comparable à celui de l'huile de tournesol^{et} d'arachide, malgré une décroissance relative en quantité. On ne doit cependant pas oublier que les graines oléagineuses se valorisent également par les tourteaux, ce qui n'est pas le cas de l'huile d'olive.

4.3.2. Les courants d'échange majeurs concernent les pays principalement producteurs, c'est à dire les pays méditerranéens qui réalisent entre eux 85 à 90 % du commerce total de l'huile d'olive.

(*) Données C.O.I.

Tableau 89 : PRINCIPAUX PAYS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL DE
L'HUILE D'OLIVE EN 1973-74

Exportateurs			Importateurs		
Pays	1000 t	%	Pays	1000 t	%
1. Espagne.....	85,0	32	1. Italie.....	132,1	50
2. Tunisie.....	80,5	31	2. France.....	24,1	9
3. Maroc.....	22,9	9	3. Etats-Unis....	21,1	8
4. Turquie.....	16,2	6	4. Libye.....	16,1	6
5. Italie.....	14,9	6	5. Suisse.....	8,8	3
Total 5 premiers	219,5	84	Total 5 premiers	202,2	76
Total mondial	262,8	100	Total mondial	262,8	100

Source des données : C.O.I. - Madrid

Si les gros exportateurs sont essentiellement méditerranéens, on constatera pour les importations la présence des Etats-Unis, de la Suisse. Comme il a déjà été constaté, l'Espagne et la Tunisie arrive largement en tête pour le volume des exports tandis que l'Italie est de loin le plus gros importateur. On relèvera que la Tunisie tirait en 1972 31 % de ses recettes totales d'exportation et 72 % de ses recettes d'exportations agro-alimentaires de l'huile d'olive. Pour les autres pays, les chiffres sont beaucoup plus faibles.

4.3.3. Les échanges CEE-pays méditerranéens et arabes

Tableau 90 : ECHANGES COMMERCIAUX D'HUILE D'OLIVE ENTRE LA CEE ET LES
PAYS MEDITERRANEENS ARABES

Fournisseurs (cas des imports) ou clients (cas des exports)	Importations			Exportations	
	1966-68 CEE à 6	1971-73 CEE à 6	1975 CEE à 9	1966-68	1971-73
Pays membres medi.	4,0	15,3	7,6	3,2	16,0
Pays tiers medi. et arabes	100,4	188,4	103,2	1,6	2,8
1	ESP 33,7	ESP 87,3	ESP 32,0	ESP 0,6	POR 1,0
2	TUN 25,2	TUN 46,1	TUN 28,4	LIB 0,3	GRE 0,6
3	GRE 22,7	GRE 14,8	GRE 20,3	ARS 0,2	ARS 0,3
Total pays tiers	102,2	191,3	105,0	14,8	17,6
Total Monde	106,9	206,9	113,4	19,4	35,6

ESP = Espagne, TUN = Tunisie, GRE = Grèce, LIB = Libye, ARS = Arabie Saoudite, POR = Portugal.

On remarque un déséquilibre très important : la CEE est importatrice de près de 200 mille t en 71-73, par suite de la situation de l'Italie. L'Espagne est le premier fournisseur suivi de la Tunisie. Ces 2 pays couvrent 70 % des besoins communautaires, le solde étant assuré essentiellement par les autres pays méditerranéens. Les exportations de la CEE proviennent surtout d'Italie. Le premier client est le Portugal. Les pays arabes constituent ici un groupe majoritaire. L'évolution entre 66-68 et 71-73 est sensible : elle correspond à un doublement du volume tant des exportations que des importations.

4.4. Commerce international des olives de table

4.4.0. Les échanges en volume ont doublé entre 1957 et 1970-71, date à laquelle ils ont atteint 140 000 t. Le taux annuel moyen de croissance du commerce international des olives de table s'établit pour la période 57-71 à 6,7 % alors que celui de la production n'était que de 3,9 % (*) contrairement à l'huile d'olive, la progression du marché est assez régulière, surtout depuis 1965.

Tableau 91 : PRINCIPAUX PAYS DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL
DES OLIVES DE TABLE EN 1970/71

Exportateurs			Importateurs		
Pays	1000 t	%	Pays	1000 t	%
1. Espagne	59,0	42	1. Etats-Unis	48,2	34
2. Maroc	30,8	22	2. France	27,8	20
3. Grèce	17,5	13	3. Italie	13,0	9
4. Argentine	12,0	9	4. Canada	7,1	5
5. Algérie	6,0	4	5. Roumanie	5,9	4
Total	125,3	90	Total	102,0	72
Total mondial	140,0	100	Total mondial	140,0	100

Source des données C.O.I. - Madrid.

90 % du commerce à l'exportation est réalisé par 5 pays parmi lesquels l'Espagne occupe une place notable. On notera la présence de l'Argentine avec près de 10 % des exportations mondiales. Les pays importateurs sont exclusivement des pays développés. L'Amérique du Nord représente près de 40 % de l'ensemble des importations. Le Canada est le seul pays qui ne soit pas à la fois producteur et importateur.

(*) D'après statistiques C.O.I. - Madrid.

4.4.1. Les échanges CEE-pays méditerranéens et arabes n'apparaissent pas, ou figurent de façon incomplète dans les statistiques NIMEXE. A partir des statistiques du C.O.I., on peut relever un très faible courant intracommunautaire constitué d'exportations de l'Italie vers la France (environ 300 t en 1968-69). Les principaux importateurs de la CEE sont l'Italie, la France, la RFA, le Royaume-Uni. Les fournisseurs importants de la Communauté sont en 1er lieu, l'Espagne suivie du Maroc, de la Grèce et de l'Algérie. Les échanges ne portent dans cette zone que sur quelques milliers de t.

4.5. Perspectives pour l'huile d'olive

4.5.0. Le C.O.I. a procédé à des projections de la production d'huile d'olive pour 1975, 1980 et 1985. Ces projections prévoient une croissance proche de 2 % par an entre 1975 et 1985, avec un léger fléchissement du taux à partir de 1980. La production s'établirait à environ 1703 milliers de t en 1985 et 1555 milliers de t en 1980 contre 1390 en 1975. Les potentiels de croissance les plus importants semblent exister en Algérie, au Maroc et en Syrie, compte tenu des politiques actuelles de plantation.

4.5.1. Les perspectives mondiales de la consommation d'huile d'olive sont très délicates à pronostiquer en raison des fluctuations de prix et de la substitution par d'autres huiles végétales. Pour 1980, le C.O.I. avance un volume de consommation mondiale de 1,6 millions de t ; en hypothèse faible et 1,7 millions de t en hypothèse forte, soit une pénurie d'environ 50 à 150 000 t par rapport aux perspectives de production.

4.5.2. La physionomie du marché international apparaît donc, sur la base de ces calculs, comme favorable, avec une hypothèse de croissance des exportations des principaux pays producteurs de 2,4 à 2,8 % par an entre 1975 et 1985, alors que ces mêmes pays verraient leurs importations diminuer de 3 à 1 % par sur cette période. Dans ces conditions, les marchés potentiels les plus importants pourraient être ceux des pays industrialisés : Amérique du Nord et Communauté Européenne.

4.6. Perspectives pour les olives de table

Nous avons pu constater que les études économiques dans ce secteur étaient moins poussées. Il semble néanmoins, pour la production, que des plans de développement de cette culture, notamment en zone irriguée en Algérie, Espagne, Grèce, Portugal et Turquie, et surtout Maroc permettent d'escompter une croissance notable, de l'ordre de 5 % par an, pour les pays mentionnés et de 10 % pour le Maroc. La demande connaît un essor rapide, particulièrement dans les pays à revenu élevé (Communauté Européenne, Amérique du Nord), pour des produits conditionnés de haute qualité.

Un marché potentiel est susceptible d'apparaître dans certains pays socialistes. Le marché international devrait donc se montrer actif dans les années à venir. La Communauté, déficitaire pour les produits oléicoles à valeur stratégique et symbolique en Méditerranée, semble disposer, avec ses produits, d'une opportunité d'ouverture qui n'existe probablement pas pour d'autres productions des pays méditerranéens.

4.7. Développement ultérieur de l'étude sur les produits oléicoles

Compte tenu du temps et des matériaux disponibles, il n'a été possible, dans le cadre de ce chapitre que de présenter un certain nombre de statistiques et d'hypothèses.

Grâce aux travaux du C.O.I., une documentation importante existe sur ces produits. Nous avons pu relever quelques divergences par rapport aux statistiques FAO ou CCE.

Un premier travail consisterait donc à actualiser et à préciser les données de base, dans le sens notamment d'une étude plus fine du commerce méditerranéen, particulièrement en ce qui concerne les olives de table. Par la suite, la mise au point de projections de l'offre et de la demande serait utile.

Il paraîtrait également intéressant d'aborder des problèmes tels que : structures industrielles, organisation du commerce, incidences de l'accord international et des règlements communautaires sur le marché, situation du marché oléicole par rapport au marché global des huiles végétales fluides. Cette étude devrait se faire en relation avec le C.O.I.

5. LE SUCRE

La production et la consommation sucrières mondiales ont été multipliées par plus de 8 depuis le début du siècle, pour atteindre plus de 80 millions de t actuellement dont 30 % environ font l'objet d'un commerce international. Depuis 1965, il existe un décalage entre production et demande de sucre, cette dernière augmentant plus vite. Il en est résulté en 1974 une flambée des prix internationaux, caractéristique d'un marché mal organisé et spéculatif. Cette flambée a conduit dès 1975 à une réduction de la demande et une stimulation de l'offre internationale aboutissant à des prix d'un niveau comparable à celui de 1973.

5.0. Production méditerranéenne et arabe de sucre

5.0.0. La filière de production du sucre est un exemple typique de filière agro-industrielle combinant la production agricole (matière première : betteraves ou cannes) et la transformation industrielle (sucrierie et raffinerie). La zone méditerranéenne ne représente que 10 % de la production mondiale de sucre centrifugé brut. 11 pays sur 28 ne produisent pas cette denrée : Malte, Portugal, Chypre, Arabie Saoudite, Mauritanie, Pays du Golfe persique.

Tableau 92 : PRODUCTION MEDITERRANEENNE ET ARABE DE SUCRE CENTRIFUGE BRUT

Pays et zones	Moy. 1971 - 75		Moy. 1961 - 65	Taux annuel moyen de croissance en %
	1000 T	%	1000 T	
1. France	3 106	4	2 034	4,9
2. Italie	<u>1 224</u>	2	<u>1 053</u>	1,6
Total pays membres méd.	4 330	6	3 087	3,4
3. Espagne	835	1	514	5,0
4. Egypte	753	1	479	4,6
5. Turquie	858	1	554	4,5
Ensemble pays méd.	8 468	10	5 238	4,9
Ensemble pays arabes	1 251	2	716	5,7
Total monde	7 091	100	57 001	3,1

Source : MEDISTAT

La France est le premier producteur de la Communauté et le cinquième producteur mondial (derrière l'U.R.S.S., le Brésil, Cuba et les Etats-Unis) avec plus de 3 millions de t dont 10 % environ dans les D.O.M.. La France et l'Italie assurent 45 % de la production sucrière

communautaire, que l'on peut estimer à environ 9 millions de t et plus de la moitié de la production méditerranéenne. Trois autres pays méditerranéens ont une production notable : Espagne et Turquie avec 8 à 900 000 t. Les 9 premiers producteurs méditerranéens (5 premiers mentionnés + Iran, Yougoslavie, Maroc, Grèce et Soudan) réalisent 98 % de la fabrication méditerranéenne de sucre.

5.0.1. On doit noter pour les pays méditerranéens non membres de la Communauté un effort important de développement de la production, avec une augmentation de près de 6,8 % par an sur la période 61/65 à 71/75. Ce phénomène est imputable à l'Espagne (+ 5,0 %), à l'Egypte (+ 4,6 %), et surtout à la Grèce (+ 14,6 %), à l'Iran (+ 14,2 %) et au Maroc (+ 38,0 %) dont la production pratiquement nulle au début des années 60 atteint aujourd'hui près de 300 000 t. Les pays mentionnés ont mis en oeuvre des politiques sucrières généralement basées sur la betterave (quelquefois betterave et canne : Maroc et Iran). Le goulot d'étranglement se situe généralement au niveau de la production agricole.

5.1. Consommation et bilans d'approvisionnement du sucre

5.1.0. En 1971 - 73, la consommation moyenne de sucre brut de l'Europe des 9 s'établissait à environ 9,5 millions de t dont 2 millions en France et 1,7 millions en Italie. Ces pays représentaient donc 40 % de la consommation européenne et 35 % de la consommation des pays méditerranéens qui dépassait 10 millions de t. Nous donnons sous toutes réserves les estimations suivantes de la consommation apparente des pays méditerranéens.

Tableau 93 : CONSOMMATION APPARENTE EN SUCRE BRUT
DES PAYS MEDITERRANEENS

Pays et zones	Moy. 1971-73		Moy. 1961-63	Taux annuel moyen de croissance en %
	1000 T	%	1000 T	
France	1 984	18	1 324	4,1
Italie	1 700	16	1 113	4,3
Espagne	1 035	9	621	5,2
Iran	850	8	524	5,0
Yougoslavie	809	7	371	8,1
5 premiers pays	6 378	58	3 953	4,9
Ensemble pays méd.(***).	10 909	100	6 483	5,3
Monde	76 363	-	-	-

(***) y compris Arabie Saoudite 145 m.t. et Mauritanie 20 m.t. en 71 - 73

Source : I.A.M.

Le rythme de croissance de la consommation est rapide dans tous les pays, particulièrement dans les pays arabes où le sucre constitue un aliment traditionnel (consommation multipliée par 3 en 10 ans en Arabie Saoudite, par 2 en Syrie, en Libye, au Soudan).

L'importance relative de la consommation du sucre se mesure mieux par les chiffres per capita :

Tableau 93 bis : CONSOMMATION PAR TETE DE SUCRE DE QUELQUES PAYS
MEDITERRANEENS AU DEBUT DES ANNEES 70

Israël	61 kg	Espagne	27 kg
Malte	56 kg	Iran	26 kg
France	38 kg	Grèce	24 kg
Italie	30 kg	Turquie	23 kg
Portugal	29 kg	Algérie	19 kg
Maroc	28 kg	Egypte	17 kg
Yougoslavie :	27 kg	Soudan	16 kg

Source : MEDISTAT

Deux pays sont gros consommateurs avec près de 60 kg par tête : Israël et Malte, tandis que les autres se situent autour de 20 à 30 kg. On notera qu'une part croissante de la consommation du sucre se fait, dans les pays en cours d'industrialisation, par l'intermédiaire des produits transformés (confiserie, etc.). Ainsi, en France 47 % du sucre était consommé de façon indirecte en 1974.

5.1.1. Les bilans d'approvisionnements relatifs à la moyenne 71 - 73 montrent que 3 pays méditerranéens sont auto-suffisants : la France (coef. de 1,5) (*), l'Egypte (1,2) et la Turquie (1,1). 3 pays sont moyennement déficitaires avec un coefficient proche de 0,8 : Espagne, Grèce, Iran. L'Italie, le Maroc et la Yougoslavie importent près de 50 % de leurs besoins. Le Soudan, le Liban, la Syrie et Israël ont une production très faible tandis que les autres pays doivent importer la quasi-totalité de leurs besoins. Ces quelques chiffres, même très approximatifs expliquent les efforts faits par de nombreux gouvernements de pays méditerranéens pour développer une production nationale.

52. Le commerce méditerranéen et arabe du sucre

5.2.0. Si l'on confronte la production et la consommation au niveau mondial, on observe depuis 1970 un déficit qui va d'ailleurs en s'amenuisant alors que les périodes précédentes étaient excédentaires : moyenne 64/67 : + 2,7 millions de tonnes, moyenne 70/73 : - 1,6 millions de t de sucre et seulement 47 000 t en 1973/74. Le commerce international porte sur 24 à 25 millions de t et le niveau moyen des stocks s'établit à 15 - 16 millions de t sur la période 74 - 75. Les années 73 et 74 ont été caractérisées par des baisses sensibles du stock mondial.

(*) On sait que la C.E.E. à 9 est globalement déficitaire avec un coefficient de l'ordre de 0,87 et de 0,95 pour l'ancienne C.E.E. à 6 (période 71 - 73).

5.2.1. La C.E.E. n'importe pratiquement pas de sucre en provenance des pays méditerranéens-tiers. On relève sur la période 67 - 70 quelques milliers de t en provenance de Yougoslavie. En 1974, des quantités négligeables ont été importées du Liban, d'Espagne et de Grèce et un millier de t de Chypre (?). Notons que la France écoule des quantités croissantes sur le marché communautaire : 250 mille t en moyenne en 1966 - 68, 497 mille t en 1971 - 73 (C.E.E. à 6) et 650 mille t en 1974 (C.E.E. à 9), ceci ne représentant que 18 % des importations totales de la C.E.E. à 9 cette dernière année, mais 48 % en 1971 - 73. En 1974 - 75, la France a exporté 780 mille t vers ses partenaires. Les importations en valeur de la C.E.E. en provenance des pays tiers représentaient environ 1,3 milliards de \$ en 1974.

5.2.2. Par contre, la C.E.E. exporte du sucre dans la totalité des pays méditerranéens et arabes, à l'exception de la République démocratique du Yémen, soit plus de 450 mille t en 1974.

Tableau 94 : PRINCIPAUX CLIENTS MEDITERRANEENS DE LA CEE POUR LE SUCRE

Pays	milliers de t		
	Moy 74-75 CEE à 9	Moy 71-73 CEE à 6	Moy 66-68 CEE à 6
France		2,4	2,8
Italie		421,4	24,7
Israël	73,7	66,3	16,7
Algérie	56,6	45,3	100,7
Grèce	33,1	54,2	18,5
Tunisie	30,3	23,7	ε
Turquie	22,9	0,3	-
Arabie Saoudite	20,4	26,2	0,4
Total pays méditerranéens tiers	355,9	517,7	224,8
Total pays tiers	883,7	1 183,2	546,8
Total monde	2 150,7	1 909,1	857,1

Source : Medistat

La moyenne 74-75 indique que les pays méditerranéens ont représenté 40 % du marché extérieur de la Communauté. Parmi les autres "gros" importateurs ne figurant pas dans le tableau ci-dessus, on relève en 1974-75 la plupart des pays arabes : Libye (17 839 t), Mauritanie (14 292 t), Syrie (10 593 t). Ce marché apparaît néanmoins comme très fluctuant et demeure de faible importance globale en valeur : environ 174 millions de \$ par an en moyenne sur la période 74-75, soit 20 % des exportations globales de la CEE à 9. On doit cependant noter que les pays méditerranéens tiers ont importé au total 3 millions de t de sucre brut par an en moyenne de 1971 à 75, dont seulement le 6ème en provenance de la Communauté. Cette situation s'explique par la passation de contrats directs avec les gros producteurs (Cuba, Brésil, etc...).

5.3. Perspectives

Comme nous l'avons indiqué, il existe dans de nombreux pays méditerranéens (Maroc, Algérie, Grèce, etc...) des "plans sucriers" dont l'objectif est de parvenir à l'autosuffisance. Ces plans s'expliquent

par l'importance de la consommation particulièrement dans les pays arabes et secondairement par l'intérêt du sucre comme produit contribuant à la mise en valeur agricole et au développement industriel (*). La très forte progression du prix en 1974 (sur la Place de Londres, le cours du sucre est passé de 175 US \$/t environ en Septembre 73 à 450 US \$/t en Avril 1974) a accentué cette tendance et certains pays ont même misé sur l'exportation. Même si le cours est ensuite retombé, on peut penser, en raison de la progression de la consommation à un rythme plus rapide que celui de la production, qu'à moyen et long terme, il existera un déficit pour ce produit et donc un marché international croissant.

Sur ce marché, la Communauté semble bénéficier d'une opportunité : intensifier sa production et développer ses exportations notamment vers les pays méditerranéens et arabes, dont on a vu les gros besoins à moyen terme. Le sucre est probablement, avec les céréales, le seul produit qui soit dans une telle situation. Ceci pose évidemment le problème des accords préférentiels ACP et avec les pays du Commonwealth et de la concurrence interrégionale, et à plus long terme celui d'une reconversion partielle des filières développées à cet effet.

5.4. Développement de l'étude

Un approfondissement apparaît nécessaire au niveau des statistiques de production des pays méditerranéens et surtout des investissements et donc des capacités de production au niveau de la transformation, en vue de déterminer avec précision les besoins d'importation ou les potentialités à l'exportation de chacun des pays. Enfin, les échanges méditerranéens devront être resitués dans le contexte mondial. Dans ce domaine, une consultation de l'Organisation Internationale du Sucre de Londres et du CERIS de Marseille est à préconiser.

(*) Les projections de la F.A.O. pour 1980 indiquent une production d'environ 8 millions de t de sucre pour la Communauté, ce qui est sous-estimé, 360 000 t en Afrique du Nord, chiffre qui paraît optimiste et environ 1 million de t au Proche Orient et en Afrique.

6. Perspectives d'évolution dans certains grands secteurs agro-industriels en zone méditerranéenne

Nous traiterons ici des données macro-économiques de production et d'échanges. L'étude de l'évolution des structures productives et commerciales n'est pas possible sans enquête approfondie dans chacun des pays concernés. Sur ce point, on peut simplement prévoir un renforcement de la concentration aussi bien capitaliste que coopérative sous la pression, d'une part de l'évolution de la demande (urbanisation croissante), d'autre part des investissements étrangers que nous venons d'examiner.

Concernant les perspectives d'évolution, l'horizon 1985 a été retenu. Des projections à plus long terme au niveau de la production et de la demande paraissent hasardeuses. Deux types de méthode ont été utilisés par les spécialistes ayant réalisés ces projections (IAM et/ou organismes extérieurs) : soit tendancielle (extrapolation sur la base de taux de croissance géométrique), dans le cas où les données de base étaient limitées aux seules séries chronologiques, soit par ajustement sur différents types de fonction lorsque l'on disposait de données plus complètes (superficie et rendement pour la production, élasticité/revenu et prix pour la demande).

6.0. Le secteur des oléagineux

Ce secteur comporte en fait trois domaines : celui des matières premières qui peuvent provenir de zones tropicales ou tempérées, celui des huiles comestibles ou non, fluides ou concrètes et enfin celui des tourteaux destinés principalement à l'alimentation du bétail sous forme de farine ou pellets. On ne doit pas négliger cependant le développement rapide d'une industrie d'extraction de protéines pour l'alimentation humaine sous forme de lait végétal, de fibres texturées ou d'isolats. Nous traiterons ici du sous-secteur des huiles végétales pour lequel on possède les données les plus sûres, dans l'état actuel des recherches.

Les perspectives mondiales d'évolution de la consommation d'huile végétale sont relativement élevées. La FAO prévoit sur la période 1970-90 un taux d'accroissement de 3 % par an pour l'ensemble du monde et de 4,3 % dans les PND. Cependant, la production devrait évoluer différemment selon les types d'huiles. L'USDA indique une croissance très forte pour l'huile de palme (indice 193 en 1985, base 100 en 1975), l'huile de palmiste (indice 160) et l'huile de soja (indice 158). Les autres huiles ne devraient connaître que des rythmes de développement beaucoup plus lents : indice 134 pour l'arachide, soit 3 % par an, 125 pour le tournesol et le coton, 115 pour le colza. L'huile d'olive, principale huile méditerranéenne et quasi-unique dans la zone écologique ne connaîtrait qu'une progression très modeste, de l'ordre de 1,5 % par an entre 1975 et 1985, toujours d'après les experts américains.

Tableau 95 : Projection 1985 de la production et des exportations mondiales des huiles végétales comestibles

Produits	Production		Exportation		Indices (1975=100)	
	Millions t	%	Millions t	% de la produc.	Production	Exportation
Huiles fluides, total	32 900	77,2	9 150	28	137	147
- Soja	13 400	31,5	6 000	45	158	170
- Tournesol	5 000	11,7	810	16	125	115
- Arachide	4 300	10,1	480	11	134	68
- Coton	4 000	9,4	560	14	125	135
- Colza	3 000	7,0	1 000	33	115	163
- Autres	3 200	7,5	300	9	116	115
Huiles concrètes, total	9 700	22,8	5 200	54	159	141
- Palme	5 600	13,1	3 400	61	193	192
- Coprah	3 300	7,8) 1 800	44	122) 94
- Palmiste	800	1,9			160	
Total huiles comestibles	42 600	100,0	14 350	34	141	145

Source : RASTOIN (1977), op. cité d'après données USDA et Tropical Product Institute - London.

Les autres huiles produites de façon notable dans la zone au sens large sont le tournesol et le colza en France, le tournesol en Espagne, et surtout en Yougoslavie et Turquie, le coton au Soudan et en Egypte.

En ce qui concerne l'huile d'olive, le niveau de production des pays méditerranéens devrait s'établir en 1985 dans une fourchette allant de 1,8 à 1,9 million de tonnes contre 1,6 million de tonnes en 1971-75, soit une très faible augmentation. Les pays les plus dynamiques seront probablement les suivants en raison de leurs programmes de modernisation et de plantation :

Tableau 96 : Evolution de la production d'huile d'olive dans les pays méditerranéens

PAYS	Moyenne 1971-75 (1000 T)	Prévision 1985 (1000 T)	Taux annuel de croissance (%)
Italie	543,0	534,0	- 0,2
Espagne	428,0	482,0	+ 0,9
Grèce	226,4	256,8	+ 1,0
Tunisie	131,2	171,6	+ 2,1
Turquie	100,2	140,0	+ 2,6
Portugal	47,2	65,4	+ 2,5
Maroc	35,6	82,8	+ 6,7
Algérie	17,0	32,4	+ 5,1
Autres pays	66,2	89,3	+ 2,3
Total Méditerranée	1 594,8	1 854,3	+ 1,2

Source : I.A.M..

On notera la régression prévue du premier producteur méditerranéen, l'Italie qui devrait passer de 543 000 T à 534 000 T en 1985, et la faible progression de l'Espagne et de la Grèce. Parmi les autres pays méditerranéens, la France, la Yougoslavie et la Jordanie devraient doubler leur production, mais resteraient à un très faible niveau, de l'ordre de 5 000 T pour les 2 premières et de 13 000 T pour la troisième.

L'huile de tournesol devrait connaître une progression rapide et notable dans 6 pays comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 97 : Evolution de la production d'huile de tournesol dans les pays méditerranéens

Pays	Moyenne 1972-74 (1000 T)	Prévision 1985 (1000 T)	Taux annuel de croissance (%)
Turquie	156,9	271	4,8
Espagne	95,8	265	8,9
Yougoslavie	133,3	189	3,0
France	30,4	62	6,1
Italie	7,5	49	16,9
Iran	12,6	41	10,3
Autres pays	2,1	15	17,8
Total Méditerranée	438,6	895	6,1

Source : I.A.M.

Au total, la production devrait plus que doubler en l'espace de 13 ans.

La production d'huile de soja ne paraît pas devoir se développer notablement dans les prochaines années dans la zone méditerranéenne, pour 2 raisons : difficultés techniques de culture de la graine et infrastructure industrielle de transformation existante (Etats-Unis) ou en création (Brésil) dans les pays producteurs de graines. Une seule progression notable est à noter : celle de l'Iran qui devrait passer d'environ 1000 T d'huile en 1972-74 à 32-36 mille T en 1985. Par contre, la consommation d'huile de soja risque d'être fortement stimulée en raison de la politique d'exportation d'huile d'olive traditionnellement consommée (cas de la Tunisie) et de la pression concurrentielle due à de faibles prix internationaux relativement à d'autres huiles.

On peut présenter, pour l'ensemble des huiles végétales, le bilan suivant pour les pays méditerranéens :

Tableau 98 : Evolution du bilan production-consommation pour les huiles végétales dans les pays méditerranéens

Pays et zones	Moyenne 1972-74 (1000 T)			Projection 1985 (1000 T)			Taux de croissance (% par an)	
	Production	Consom.	Bilan	Prod.	Demande	Bilan	Prod.	Demande
France	290	911	- 621	504	1 038	- 534	4,7	1,1
Italie	575	1 297	- 722	657	1 446	- 789	1,1	0,9
Espagne	568	731	- 163	728	860	- 132	2,1	1,4
Grèce	222	232	- 10	348	249	+ 99	3,8	0,6
Malte	0	5	- 5	0	6	- 6	0,0	1,0
Portugal	46	153	- 107	75	172	- 96	4,2	1,0
Turquie	374	370	+ 4	656	614	+ 42	4,8	4,3
Yougoslavie	142	222	- 80	234	277	- 43	4,3	1,9
Israël	14	89	- 75	21	120	- 99	3,3	2,5
Chypre	2	13	- 11	2	16	- 13	0,8	1,5
Algérie	21	118	- 97	33	214	- 180	3,9	5,1
Maroc	50	138	- 88	96	228	- 132	5,6	4,3
Tunisie	127	93	+ 34	173	141	+ 32	2,8	3,5
Libye	17	39	- 22	19	63	- 44	0,8	4,0
Egypte	130	249	- 119	182	405	- 224	2,8	4,1
Jordanie	4	23	- 19	14	37	- 23	10,7	3,9
Liban	9	36	- 27	12	56	- 44	2,4	3,7
Syrie	59	72	- 13	90	126	- 36	3,6	4,8
Arabie Saoudite	4	30	- 26	5	56	- 51	1,9	5,4
Iran	65	213	- 148	151	408	- 257	7,3	5,6
Irak	6	86	- 80	6	161	- 155	0,0	5,3
Autres Asie NE	0	23	- 23	3	46	- 43	0,0	5,9
Yémen Arabe	3	10	- 7	2	17	- 15	3,3	4,6
Yémen Dém.	1	6	- 5	2	9	- 7	5,9	3,1
Soudan	302	176	+ 126	545	267	+ 278	5,0	3,5
Mauritanie	0	2	- 2	0	3	- 3	0,0	3,1
Somalie	1	5	- 4	1	8	- 7	0,0	4,0
Total Méditer.	3 032	5 342	- 2310	4 559	7 043	- 2484	4,1	2,7
							3,5	2,3

Remarque : Le bilan est établi en calculant la différence consommation-production.

Source : I.A.M.

Ce tableau montre une légère accentuation probable du déficit en huiles végétales de l'ensemble des pays méditerranéens : 2,5 millions de T en 1985 contre 2,3 millions de T en 1972-74. On doit toutefois noter que les pays excédentaires au nombre de 3 en 1972-74 disposant de 164 000 T d'exportation nette seront 4 en 1985 (Soudan, Grèce, Turquie et Tunisie), avec 451 000 T, soit un triplement des excédents. Quoiqu'il en soit, la zone méditerranéenne continuera de constituer, pour de nombreuses années encore, un débouché important pour les exportations de produits oléagineux tropicaux (soja et palme en expansion, arachide en stagnation).

La politique nationale d'approvisionnement en corps gras alimentaires doit inclure les corps gras animaux (beurre en particulier) mais aussi doit tenir compte de la complémentarité technique et économique entre l'huile et le tourteau (1). La tendance actuelle est au renforcement des industries locales pour produire l'une et l'autre, sur la base de matières premières indigènes ou importées, ceci sous la double pression d'un marché international fluctuant et spéculatif et d'une conjoncture de chômage généralisé. Une telle politique est évidemment contradictoire avec une volonté analogue existant chez les producteurs d'oléagineux tropicaux, soucieux de valoriser leurs matières premières et d'exporter des produits élaborés.

6.1. Le secteur sucrier

La production mondiale de sucre devrait dépasser les 100 millions de T en 1985 contre environ 83 millions de T en moyenne entre 1975 et 1977. L'augmentation de la production devrait permettre de réduire et même de supprimer totalement le déficit sucrier mondial constaté au début des années 70. A plus long terme cependant, une demande accrue devrait se manifester de la part de pays en développement où le niveau de la consommation reste encore très faible.

Tableau 99 : Evolution de la production mondiale de sucre brut centrifugé

Régions	Production projetée 1985 (Millions de T)	Indice 1985 (1974 = 100)	Taux annuel de croissance 1974-1975 (%)
Monde	105,5	137	2,9
Pays développés à économie de marché	28,0	128	2,3
P.V.D.	57,1	158	4,3
Pays centralement planifiés développés	20,4	106	0,5

Source : Nos estimations d'après statistiques Nations Unies.

(1) Les pays méditerranéens ont importé entre 1971 et 1975 en moyenne 3 millions de T de tourteaux par an (plus d'un demi milliard de \$) dont 74 % par la France et l'Italie.

On sait que parmi les pays méditerranéens, seuls la France et dans une moindre mesure, l'Egypte sont actuellement excédentaires en sucre. Tous les autres pays connaissent des déficits, à des degrés divers, dont 12 pays sur 28, à un niveau dépassant les 100 000 T. Le déficit global de la zone devrait passer à 3,9 millions de T, soit une aggravation d'environ 1 million de T par rapport à 1972-74. On notera cependant qu'un certain nombre de pays, par la mise en oeuvre de plans sucriers, parviendront dès 1985 à une quasi-autosuffisance :

- Grèce
- Turquie
- Yougoslavie
- Somalie

Le Soudan deviendrait de son côté un important exportateur si ses projets de développement agro-industriels sont menés à bien (+ 217 000 T en 85 contre - 168 000 T en 72-74).

Malgré des efforts importants de production, ces pays connaîtront en 1985 des déficits encore supérieurs à 500 000 T :

- Italie
- Algérie
- Iran
- Irak.

Tableau 100 : Evolution de la production de sucre centrifugé brut dans les pays méditerranéens

Pays	Moyenne 1972-74 (1000 T)			Projection 1985 (1000 T)			Taux de croissance (% par an)	
	Production	Consom.	Bilan	Prod.	Demande	Bilan	Prod.	Demande
France	3 034	2 133	+ 901	3 350	2 579	+ 771	0,8	1,6
Italie	1 147	1 813	- 666	1 600	2 120	- 520	2,8	1,3
Espagne	749	1 165	- 416	1 200	1 352	- 152	4,0	1,2
Grèce	157	244	- 87	310	320	- 10	5,8	2,3
Malte	0	18	- 18	0	19	- 19	0,0	0,5
Portugal	10	282	- 272	10	360	- 350	0,0	2,1
Turquie	794	866	- 72	1 500	1 490	+ 10	5,4	4,6
Yougoslavie	470	625	- 155	820	822	- 2	4,7	2,3
Israël	22	139	- 117	55	202	- 147	7,9	3,2
Chypre	0	17	- 17	0	21	- 21	0,0	1,8
Algérie	13	288	- 275	30	536	- 506	7,2	5,3
Maroc	244	470	- 226	500	744	- 244	6,2	3,9
Tunisie	6	121	- 115	10	196	- 186	4,3	4,1
Libye	0	86	- 86	0	155	- 155	0,0	5,0
Egypte	618	606	+ 12	880	1 028	- 148	3,0	4,5
Jordanie	0	54	- 54	0	77	- 77	0,0	3,0
Liban	14	80	- 66	20	122	- 102	3,0	3,6
Syrie	24	203	- 179	80	340	- 260	10,6	4,4
Arabie Saoudite	0	115	- 115	0	259	- 259	0,0	7,0
Iran	646	866	- 220	900	1 572	- 672	2,8	5,1
Irak	17	358	- 341	30	705	- 675	4,8	5,8
Autres Asie NE	0	68	- 68	0	154	- 154	0,0	7,1
Yémen Arabe	0	55	- 55	0	135	- 135	0,0	7,8
Yémen Dém.	0	34	- 34	0	53	- 53	0,0	3,8
Soudan	109	277	- 168	660	443	+ 217	16,2	4,0
Mauritanie	0	20	- 20	0	26	- 26	0,0	2,2
Somalie	45	56	- 14	90	80	+ 10	5,9	3,0
Total Médit.	8 119	11 059	-2940	12 045	15 910	-3865	3,3	3,1

Source : I.A.M.

En résumé, la zone méditerranéenne devrait rester dans les 10 prochaines années, malgré d'importants investissements en cours de réalisation, une zone à important déficit sucrier, de l'ordre de 25 % de la consommation prévue en 1985. Ceci suggère des perspectives en matière de coopération euro-méditerranéenne, à la fois dans le secteur commercial et dans celui des transferts de technologie et équipements.

7. Les structures agro-industrielles dans la zone méditerranéenne

Soulignons dès à présent, pour ne pas avoir à revenir en de multiples occasions, d'une part le faible degré de précision (et dans certains cas même l'inexistence) des statistiques de base relatives aussi bien aux entreprises agro-industrielles des pays de la Méditerranée du Sud qu'à la production et à la consommation de produits agricoles transformés dans les mêmes pays (les échanges commerciaux étant mieux connus), d'autre part l'inexistence, à ce jour, d'études globales ou sectorielles sur les problèmes agro-industriels de l'ensemble de la zone méditerranéenne. Ces remarques indiquent les limites de tout effort prospectif dans ce domaine.

7.0. Le potentiel productif : une grande dispersion des entreprises

D'après les statistiques des Nations-Unies (2), il y aurait dans les 28 pays méditerranéens et arabes retenus pour notre étude, en 1973, environ 70 000 établissements de plus de 5 salariés dans le secteur des industries alimentaires et des boissons (3). Ces établissements se caractérisent par une faible dimension moyenne : 6 millions de \$ de chiffre d'affaires par unité en France, 428 000 \$ en Espagne, 41 000 \$ en Syrie. On sait qu'il s'agit d'industries de "démarrage" à caractère généralement familial et dont l'expansion est conditionnée par la modernisation du secteur agricole. Les informations sur les entreprises sont très fragmentaires, mais l'on peut avancer l'hypothèse d'un faible degré de concentration dans le secteur.

Le tableau n° 98 donne pour le début des années 70 trois indicateurs globaux permettant de comparer les structures des IAA dans les pays méditerranéens et arabes.

(2) United Nations, Industrial Statistics, New-York (1976).

(3) Encore appelées industries agro-alimentaires ou I.A.A. dans le présent rapport.

Tableau 101 : Quelques indicateurs globaux sur l'industrie
agro-alimentaire méditerranéenne (+)

Année 1972 ou la plus proche

	Nombre d'employés		Production		Valeur ajoutée		Classement des I.A.A. par pays
	en milliers	en %	en millions de \$ U.S.	en %	en millions de \$ U.S.	en %	
France	524	32,4	21 079	49,7	9 694	62,7	1
Italie (1971)	206	12,7	7 743	18,2	2 361	15,3	2
Espagne	260	16,1	4 684	11,0	962	6,2	3
Grèce (1971)	44,7	2,8	809	1,9	232	1,5	8
Portugal	73,4	4,5	1 015	2,4	237	1,5	6
Turquie (1970)	83,8	5,2	1 350	3,2	621	4,0	5
Yougoslavie	66	4,1	1 636	3,9	416	2,7	4
Chypre	5,7		87		30		16
Malte	2,9		31		9		18
Algérie (1968)	7,1		104		-		15
Maroc (1969)	33,9		603		118		10
Tunisie	11,8		195		38		13
Libye (1971)	2,5		38		12		17
Israël	33		735		180		9
Liban	-		-		-		-
Egypte (1970)	106		603		83		11
Jordanie (1971)	1,7		19		3		21
Syrie	30,3		198		95		13
Arabie Saoudite	-		-		-		-
Iran (1969)	96,7		1 057		248		7
Irak (1971)	22,7		231		51		12
Koweït (1970)	2,2		29		12		19
Yémen A. (1971)	0,8		3		1		22
Yémen D. (1971)	0,4		2		-		23
Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-
Soudan (1971)	-		161		41		14
Somalie (1971)	3,6		25		14		20
Total	1 619,2	100,0	42 437	100,0	15 458	100,0	///

(+) CITI 311/312, industrie alimentaire + 313, boissons
Source : U.N. The growth of world industry, New York (1975)

La force de travail représente un peu plus de 1,6 million d'employés dont le tiers pour la France, 16 % pour l'Espagne et 13 % pour l'Italie. Les autres pays ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble. Les 7 pays de la façade nord de la Méditerranée totalisent à eux seuls près de 80 % des travailleurs de la zone pour ce secteur.

La production en valeur montre une concentration encore plus grande dans les 7 pays de l'Europe du Sud : ces pays réalisent 90 % du chiffre d'affaires total des IAA de la zone qui dépassait, en 1972, 42 milliards de \$. Le phénomène s'accroît encore pour la valeur ajoutée qui représente globalement 15,5 milliards de \$. Ceci indiquant sans doute une meilleure efficacité de l'outil industriel notamment en France et en Italie.

En résumé, sur la base combinée des 3 critères -nombre de travailleurs, production et valeur ajoutée- on peut établir le classement approximatif suivant quant à l'importance respective des industries agro-alimentaires dans les pays méditerranéens :

- | | |
|-----------------|--------------|
| 1 - France | 6 - Portugal |
| 2 - Italie | 7 - Iran |
| 3 - Espagne | 8 - Grèce |
| 4 - Yougoslavie | 9 - Israël |
| 5 - Turquie | 10 - Maroc |

Il s'agit d'estimations concernant, rappelons-le, le tout début des années 70.

7.1. Les coefficients économiques des IAA méditerranéennes

Nous avons rassemblé dans le tableau n° 99 quelques ratios significatifs des IAA estimés sur la base des données disponibles.

On constatera en premier lieu une croissance assez soutenue de la production du secteur durant la période 1963-72. On relèvera des taux supérieurs à 8 % par an pour 4 pays : Espagne, Israël, Iran et Chypre. Les taux enregistrés sont dans tous les pays supérieurs à ceux de l'agriculture et très souvent proche de celui du PIB.

La masse salariale par employé montre d'importantes disparités entre les pays méditerranéens, reflétant des niveaux de vie très hétérogènes. En France, ce coefficient s'établissait à un peu plus de 4 000 \$ en 1972, soit 2 fois le chiffre estimé pour la Yougoslavie, Israël, la Libye ou le Koweït, 4 fois celui constaté en Turquie, et 8 fois celui de l'Égypte. Par contre, la part de la valeur de la production consacrée à la rémunération des salariés est relativement constante dans les différents pays : de l'ordre de 10 %. Ceci peut traduire deux types de phénomène : l'importance des coûts non salariaux pour les entreprises (achats de matières premières, etc...), la faible qualification des travailleurs. A titre de comparaison, on peut donner la ventilation du chiffre d'affaires de la première firme mondiale du secteur des conserves végétales, DEL MONTE, dont le siège est en Californie et qui possède des filiales dans 25 pays :

Contrepartie de 100 \$ de chiffre d'affaires hors taxe consolidé
de DEL MONTE (exercice 1976-77) :

- Employés (salaires).....	23,4
- Agriculteurs.....	15,0
- Autres fournisseurs.....	49,8
- Banquiers.....	2,0
- Etat et collectivités locales.....	4,6
- Actionnaires.....	1,2
- Autofinancement et réserves.....	4,0
<hr/>	
- Chiffre d'affaires total.....	100,0

(Source : rapport annuel)

On remarquera que la part consacrée aux salaires est de plus de 23 % du chiffre d'affaires.

Le rapport entre valeur ajoutée et production est là encore très variable selon les pays : de l'ordre de 14 % en Egypte et Jordanie contre 40 à 50 % en Somalie, Turquie, Syrie et France. Dans ce domaine, la nature de la production ainsi que les techniques employées jouent un rôle important.

7.2. La place des IAA dans l'économie agro-alimentaire et globale

Les industries agro-alimentaires ne jouent qu'un faible rôle dans les économies nationales de la zone méditerranéenne. La part de la valeur ajoutée par les IAA dans la PIB ne dépasse 5 % que dans 2 cas : Somalie et France, pour les autres pays le coefficient est généralement de 1 à 3 %. Cependant, la part de l'agriculture demeure élevée dans les pays méditerranéens : entre 10 et 30 % pour la majorité. En terme de population active, les travailleurs des IAA représentent environ 2 % des actifs totaux des pays de la zone, tandis que l'agriculture emploie près de 50 % de la population active totale.

Dans l'avenir, on devrait assister à une régression relative de l'agriculture et à une croissance également relative des IAA. On sait que dans les pays les plus industrialisés, la valeur ajoutée par les IAA tend à rattraper et même dépasser celle de l'agriculture, tandis que l'on assiste à une croissance absolue du nombre de salariés dans les IAA, jusqu'à un certain palier, alors que le nombre d'agriculteurs décroît.

7.3. Les produits agro-industriels dans le commerce agricole international

Bien que l'on ne dispose pas encore d'une étude complète sur la part respective des produits bruts et des produits transformés dans le commerce agricole extérieur des pays méditerranéens et arabes, on peut avancer sur la base d'une tendance générale observée pour l'ensemble du monde (1), une croissance plus rapide des produits agro-industriels, particulièrement dans les pays en voie de développement.

(1) Cf. RASTOIN (J.L.) : "Perspectives mondiales de développement agro-industriel", IAM-ONUUDI, Montpellier, Septembre 1977, pp. 25-28.

Tableau 102 : Quelques ratios caractéristiques sur
l'industrie agro-alimentaire méditerranéenne

Année 1972 ou la plus proche

	Taux de croissance annuel de la production 1963-72 (*)	Masse salariale par employé (§)	Part des salaires dans la production (%)	V.ajoutée Production	Part des I.A.A. dans la P.I.B. (%)
France	2,8	4 125	10,3	46,0	5,0
Italie	3,5	3 480	9,3	30,5	2,0
Espagne	9,0	1 493	8,3	20,5	2,1
Grèce	4,4	1 621	9,0	28,8	1,8
Portugal	4,7	1 144	8,3	23,3	2,8
Turquie	7,0	975	6,1	46,0	3,8
Yougoslavie	5,5	2 258	9,1	25,4	1,9
Chypre	8,2	1 441	9,4	34,1	3,9
Malte	3,9	1 312	12,4	30,3	0,3
Algérie	-	1 491	10,2	-	-
Maroc	3,5	1 607	9,0	19,6	3,2
Tunisie	-	1 236	7,5	19,6	1,7
Libye	-	2 076	13,5	31,3	0,2
Israël	8,6	2 193	9,8	24,4	2,4
Liban	-	-	-	-	-
Egypte	5,2	534	9,4	13,8	1,2
Jordanie	-	744	6,7	14,0	0,4
Syrie	5,0	755	11,5	48,0	4,1
Arabie Saoudite	-	-	-	-	-
Iran	8,2	598	5,5	23,5	1,5
Irak	3,6	1 024	10,1	21,9	1,4
Koweït	-	2 015	14,9	39,8	0,3
Yémen A.	-	-	-	32,6	0,1
Yémen D.	-	987	20,5	-	-
Mauritanie	-	-	-	-	-
Soudan	-	-	7,2	25,3	2,2
Somalie	-	788	11,5	56,5	5,6

Source des données de base : U.N. The growth of world industry, New York (1975)

(*) uniquement 311/312, industrie alimentaire, sans les boissons.

En 1974, la valeur globale des exportations mondiales de 40 produits alimentaires s'élevait à environ 94 milliards de \$ dont 46 pour les produits transformés. Le taux annuel de croissance des exportations en valeur s'établissait à 10,3 % pour les produits bruts et 14 % pour les produits des IAA, entre 1967 et 1972, période de relative stabilité des prix internationaux.

On observe une tendance logique à transformer une part de plus en plus importante des matières premières sur les lieux de production.

7.4. Les investissements dans les agro-industries méditerranéennes

Une première analyse de la presse spécialisée et des plans de développement d'un certain nombre de pays a permis de dresser le tableau qualitatif suivant (tableau 100).

Bien que les informations demeurent très incomplètes, on notera les efforts importants prévus ou réalisés dans le secteur sucrier, en vue généralement de parvenir à l'autosuffisance dans celui des fruits et légumes avec, dans la plupart des cas, un objectif d'exportation et enfin, dans le domaine de la production animale (lait et viande), dans un souci d'amélioration de la teneur en protéine de la ration alimentaire.

On relèvera également que la grande majorité des pays méditerranéens pratiquent -par le biais de codes d'investissements favorables- une politique d'appel à l'investissement étranger en vue de mettre rapidement sur pied un potentiel agro-industriel. Sur ce point, une étude des stratégies des firmes multinationales peut apporter des éléments nouveaux et déterminants pour l'avenir. Il nous a donc paru intéressant de consacrer quelques pages à ce problème encore mal connu.

8. La stratégie des firmes agro-alimentaires multinationales dans la zone euro-méditerranéenne (1)

Grâce à l'exploitation du fichier "AGRODATA" sur les 100 premiers groupes mondiaux de l'industrie alimentaire, il est possible de faire le point, pour les années 1975/76, sur la politique de localisation "planétaire" des leaders en insistant plus particulièrement sur la zone euro-méditerranéenne.

8.0. L'origine des implantations : les groupes leaders de l'industrie agro-alimentaire

Des travaux déjà anciens des Nations-Unies (2) nous ont confirmé que 70 à 80 % des investissements industriels directs privés à l'étranger étaient le fait des firmes de grande dimension, c'est à dire environ 600 à 700 entreprises essentiellement américaines, britanniques, japonaises, allemandes et françaises habituellement qualifiées de "multinationales".

(1) Cette partie reprend un document présenté au colloque de la Société Française d'Economie Rurale des 24 et 25 Mai 1977, Paris.

(2) Nations-Unies, ECOSOC, "Les sociétés multinationales et le développement", New York (1973), p. 7.

Tableau 103 : Tendances générales de l'investissement agro-industriel méditerranéen

Industries Pays	Produits animaux	Céréales	Fruits légumes	Sucre	Boissons	Observations
1 ITALIE					++	Industrie dispersée, peu structurée Investis. étrangers très importants
2 ESPAGNE	++ (lait)	+	+		++	Investis. étrangers très importants
3 GRECE		++				Investis. étrangers assez importants
4 PORTUGAL			++			
5 TURQUIE	++ (viande)		++	++		Plan 73-77 - Viande exportée vers l'Iran
6 YUGOSLAVIE				+++		Combinats
7 ISRAEL	+		+++		+	80 % de la production supplémentaire exportée
8 ALGERIE		+++	+	++		Plan 74-77 - Priorité aux céréales 69-73 sucre
9 MAROC	+ (poissons)		+++	+++		Plan 73-77 - Exportations de conserves végétales
10 TUNISIE	++ (surtout poisson)					Infrastructure agro-industrielle insuffisante. Appel aux investis. étrangers
11 LIBYE	+++	+	+			Technologie avancée Instal. frigorifiques importantes
12 EGYPTE	++					Encouragements aux investis. étrangers - Nombreux projets de coopération
13 SYRIE	+++			+		Effort surtout vers l'agriculture
14 IRAN	+++					Vème Plan - Priorité aux "Agro-Business"

Source : BENCHARIF (A.) : "Dossier sur les investissements agro-industriels dans les pays méditerranéens", IAM, Montpellier (1976), non publié.

On peut donc penser, en appliquant cette constatation aux industries agro-alimentaires (I.A.A.), que les cent premiers groupes mondiaux du secteur doivent contrôler la très grande majorité des implantations étrangères dans les I.A.A.. Ceci dans l'hypothèse, encore largement vérifiée, où les investissements dans les I.A.A. sont réalisés en quasi-totalité par des groupes dont l'activité principale est également agro-industrielle.

Ces 100 groupes leaders représentent aujourd'hui en chiffre d'affaires consolidé environ 40 % des I.A.A. mondiales, soit plus de 150 milliards de \$, dans un secteur qui doit comporter plusieurs dizaines de milliers d'entreprises à travers le monde.

Nous ne reviendrons pas sur la puissance économique et même politique considérable de ces firmes. Le phénomène est désormais bien connu. Rappelons simplement que les écarts entre le chiffre d'affaires moyen des 100 premiers groupes mondiaux et celui des 100 premières entreprises françaises des I.A.A., étaient de 1 à 10 en 1974 (+).

Cette même année, on comptait parmi les 100 premiers groupes mondiaux des I.A.A. une majorité de firmes américaines et anglaises comme l'indique le tableau n°101 près de 70 % du chiffre d'affaires cumulé des 100 est réalisé par des firmes de ces deux nationalités contre seulement 5 % pour des firmes françaises ou japonaises. Les autres entreprises ayant leur siège au Canada et dans les pays industrialisés d'Europe Occidentale (R.F.A., Suède, Suisse, Espagne). Au total, on peut donc dire que les géants agro-alimentaires ont leur origine dans une douzaine de pays de l'O.C.D.E. parmi les plus industrialisés (Amérique du Nord, Europe). A partir de ces pays, l'expansion est réellement planétaire puisque nous avons dénombré des implantations dans plus de 100 pays et territoires (à l'exclusion des pays socialistes d'Europe de l'Est).

Tableau 104 : Origine des 100 premiers groupes mondiaux des I.A.A. en 1974

Pays - Siège du groupe	Nombre de firmes	CAHT cumulés par pays		CAHT moyen par firme millions de \$
		Millions de \$	%	
1. Etats-Unis.....	48	76 012	53	1 584
2. Royaume-Uni.....	22	22 810	16	1 037
3. France.....	9	7 683	5	854
4. Japon.....	7	7 186	5	1 027
5. Canada.....	5	4 110	3	822
6. Pays-Bas.....	2	1 113	1	557
7. Suède.....	2	1 579	1	790
8. Australie.....	1	1 680	1	1 680
9. Espagne.....	1	607	-	607
10. R.F.A.....	1	1 424	1	1 424
11. Suisse.....	1	5 603	4	5 603
12. Royaume-Uni/Pays-Bas...	1	13 667	10	13 667
Total ou moyenne.....	100	143 474	100	1 435

CAHT : Chiffre d'affaires hors taxes

(+) Pour cet aspect, se reporter à :

RASTOIN (J.L.) : "Les groupes agro-industriels géants et la crise", in revue Agriculture n° 400 et 401, Paris (1976).

Chapitre V : AUTRES PRODUCTIONS : LE COTON ET LE TABAC - SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES

1. Le coton

1.0. La production

La région méditerranéenne, telle qu'elle est définie ici, occupe une place importante dans l'économie mondiale du coton, tant dans la production que, surtout, dans les échanges internationaux. C'est ainsi par exemple que trois pays riverains figurent parmi les 4 premiers exportateurs de coton (Egypte, Turquie, Syrie) et que deux autres pays riverains (France, Italie) figurent parmi les 4 premiers importateurs de coton dans l'ensemble mondial des économies de marché (voir tableau n°102).

La production du coton en région méditerranéenne atteignait 11,2 % de la production mondiale en 1961/65 (en moyenne) et 12,4 % de celle-ci en 1971/75 (en moyenne). Mais cette production est surtout concentrée sur quelques pays méditerranéens seulement, dans la partie orientale de la région. On peut aisément constater, dans le tableau 60, tome 2, que la production cotonnière méditerranéenne est essentiellement le fait de l'Egypte, de la Turquie, de la Syrie, de l'Iran et de la Grèce, auxquels il faut ajouter le Soudan, examiné ici avec les autres pays méditerranéens.

La part des pays méditerranéens dans la production mondiale de coton a généralement augmenté le long des années 1963-73. Le taux de croissance moyenne y a été de 2,6 % par an contre 1,6 % par an pour la production mondiale. Mais, à l'intérieur de cette tendance moyenne, on peut distinguer des tendances particulières contradictoires.

La production de coton a fortement baissé dans les pays méditerranéens européens, sauf en Grèce et en Turquie, où elle a connu des taux de croissance annuelle très remarquables (3,4 % et 6,8 % respectivement). A cet égard, la chute de la production cotonnière espagnole est le fait le plus considérable.

La croissance moyenne dans les "vieux" pays cotonniers, tels l'Egypte et la Syrie, a été insignifiante ou légèrement négative (respectivement 0,5 % et - 0,3 % par respectivement). Le Soudan a cependant connu une croissance rapide (4,1 %), ainsi que l'Iran (4,6 %).

La croissance de la production a été enfin très rapide dans certains pays petits producteurs, tels Israël (10,2 %), le Yémen du Nord (7,3 %), l'Irak (3,8 %).

Pour compléter cette première image de l'hétérogénéité de la région, du point de vue de la production cotonnière, on consultera le tableau n°60, Tome II qui indique quelques tendances très récentes de celle-ci.

On constatera facilement que les superficies cultivées consacrées au coton semblent se réduire ou stagner dans la plupart des pays méditerranéens, à l'exception de l'Italie (production négligeable), d'Israël et de l'Irak. Cette tendance est en accord avec la tendance mondiale.

En ce qui concerne les rendements, on constate une tendance à la hausse en Italie, en Espagne, en Grèce, en Turquie, en Yougoslavie, en Israël, en Syrie et au Yémen du Nord, alors qu'une tendance contraire vers la baisse ou la stagnation se manifeste dans les autres pays méditerranéens.

Remarquons aussi que les rendements semblent tendre vers la hausse là où ils sont déjà élevés (la Grèce et Israël ont les rendements les plus élevés du monde), et non pas là où des potentialités très importantes semblent se dégager des analyses comparatives.

Des observations précédentes, on peut tirer les constatations suivantes :

- La production du coton se développe en général en Méditerranée plus vite que dans l'ensemble mondial et se concentre de plus en plus dans sa partie orientale.

- Les données les plus récentes semblent indiquer toutefois un plafonnement de cette croissance, dû, soit à la diminution des surfaces cultivées soit à une certaine stagnation des rendements, soit aux deux évolutions à la fois.

1.1. Les échanges internationaux

La place de la région méditerranéenne dans les échanges internationaux de coton est largement supérieure à sa part dans la production.

Du point de vue des importations, c'est le Nord de la région qui réalise l'essentiel des importations méditerranéennes. Ceci recouvre deux tendances contradictoires (période 1966-73) : baisse relative des importations françaises et italiennes, hausse relative des importations espagnoles et portugaises, auxquelles il faut aussi ajouter les importations grecques (de qualités de coton particulières) (tableau n° 65, Tome 2).

Du point de vue des exportations (tableau n° 65 T.2), la part de la région dans le monde est en légère régression. Ceci recouvre une importante régression des exportations égyptiennes et syriennes pour la période 1966-73, une stagnation des exportations grecques et une forte augmentation des exportations turques, israéliennes et yéménites, auxquelles il faut aussi ajouter les exportations soudanaises. Ces tendances ne semblent pas devoir être attribuées exclusivement à l'état de guerre dans la partie orientale de la Méditerranée (et qui concerne en premier lieu la Syrie et l'Égypte, mais aussi Israël).

Les exportations des premiers pays méditerranéens producteurs de coton sont en général assez diversifiées. La CEE (à 9), grande importatrice mondiale de coton (plus de 30 % des importations totales), absorbait en 1974 environ 40 % des exportations turques, moins de 15 % des exportations égyptiennes environ 40 % des exportations iraniennes, environ 30 % des exportations soudanaises. Les pays de l'Est absorbaient environ 50 % des exportations égyptiennes, mais d'autres clients importants ont aussi acheté en grandes quantités le coton méditerranéen : la Yougoslavie à la Grèce (plus de 20 %), le Japon à l'Égypte (environ 20 %), Hong-Kong, Portugal, Suisse, etc... (1).

Les prix internationaux du coton ont généralement évolué défavorablement aux pays exportateurs. Après une hausse importante aux débuts des années 50 (guerre de Corée), ils ont relativement stagné depuis et jusqu'en 1973. Ils ont alors atteint des niveaux très élevés et des fluctuations importantes avec une tendance actuelle à une baisse très considérable.

(1) ONU, Annuaire du commerce international, vol. 2, 1975.

1.2. Les perspectives

Nous ne possédons pas actuellement des projections ou prévisions très récentes sur l'avenir à moyen terme de l'économie du coton dans les pays méditerranéens, et, donc, pas de base chiffrée sur laquelle on pourrait fonder des commentaires et des analyses appropriées. D'autre part, certaines projections effectuées à l'I.A.M., à partir de l'évolution des surfaces cultivées et des rendements, n'ont pas donné des résultats satisfaisants ou vraisemblables au vu des quelques informations existantes pour quelques pays.

Sur un plan général, et dans les perspectives 1985, toutes les données et les analyses connues indiquent plutôt une décroissance relative du rôle du coton dans la consommation de fibres textiles dans le monde. Ainsi, en 1963-64, le coton occupait environ 65 % de la production de fibres textiles dans le monde, alors qu'en 1969-70, ce pourcentage atteignait 53,2 % et qu'actuellement il est inférieur à 50 % (pour les seules fibres destinées à l'habillement) (1). La FAO, d'autre part, prévoyait dès 1971 une baisse de la consommation de coton par habitant (dans le monde, sauf la Chine) en 1980 (2,8-3,2 kg/habitant) par rapport à 1964-66 (3,7 kg/habitant) (2).

Cette tendance générale recouvre en fait une forte baisse relative de la consommation de coton dans les pays développés et une augmentation relative de celle-ci dans les pays "sous-développés", ainsi que dans les pays socialistes. Dans la consommation mondiale de coton brut pour la filature, les pays développés occupaient 20,4 % en 1975 (56,8 % en 1950 et 27,1 % en 1970), les pays sous-développés en occupaient à la même date 38,8 (19,3 % en 1950 et 36,7 % en 1970) et les pays socialistes 40,8 (23,9 % en 1950 et 36,2 % en 1970) (3).

Cette tendance continuera-t-elle à se développer dans l'avenir ? Il nous semble très difficile de répondre à cette question à moyen terme, même si on constate très récemment une reprise de la consommation (4). En fait, le facteur décisif dans cette évolution sera la possibilité de concurrence des fibres synthétiques et l'évolution des prix de celles-ci ; il faudrait donc pouvoir faire des hypothèses sur de nombreux autres facteurs et notamment sur l'évolution à long terme du prix du pétrole, ce qui nous semble impossible actuellement. Enfin, le déplacement progressif et relativement rapide des industries textiles vers les pays sous-développés pourrait évidemment ralentir l'allure de cette tendance à la baisse de la demande de coton, étant donné que les produits cotonniers pourraient élargir ou maintenir leurs marchés grâce à des coûts de production globaux plus faibles par le fait même de ce déplacement.

Du côté de la production, des tendances contradictoires peuvent être observées au niveau mondial. Dans les pays de tradition cotonnière, on observe des tendances à la stagnation ou la décroissance de la production du coton. Par contre, de nouveaux pays se lancent dans cette culture en abandonnant d'autres plus traditionnelles, généralement vivrières (en Amérique Latine notamment) (5).

(1) L'Economiste du Tiers-Monde, Mars-Avril 1976 - "CERES", revue de la FAO, Mars-Avril 1976.

(2) FAO, Projections relatives aux produits agricoles, 1971.

(3) "Le Monde" 7/10/77.

(4) "Le Monde" 7/10/77.

(5) FAO, Rapport et perspectives sur les produits, 1976-77.

L'opposition productions vivrières - production cotonnière n'est pas évidemment décisive dans tous les cas. Et, d'autre part, les potentialités des terres déjà cultivées en coton sont loin d'être exploitées partout. Les énormes différences des rendements de pays en pays témoignent en faveur de cette affirmation.

En Méditerranée, les quelques informations les plus récentes sur les perspectives de l'économie cotonnière ne donnent pas des indications uniformes.

En Egypte, la tendance semble être vers la diminution des surfaces cultivées (1,5 million de feddans en 1973-74, 1,48 million en 1974-75, 1,2 million en 1975-76) (1), sans doute sous la pression des besoins alimentaires de la population qui s'imposent directement ou indirectement aux autorités responsables. D'autre part, le coton à longue fibre (dont l'Egypte est le premier producteur mondial) est justement celui qui est le plus durement concurrencé par les fibres artificielles.

Enfin, les superficies disponibles pour les cultures sont, dans ce pays, très limitées et la nécessité d'augmenter les cultures vivrières influence directement les possibilités d'en accorder au coton.

C'est ainsi que, sauf améliorations spectaculaires des rendements (déjà relativement élevés), on ne semble pas s'acheminer vers une augmentation de la production de coton, tout au contraire. Quant aux exportations de coton brut, tout semble indiquer que l'on s'achemine vers une stagnation et même vers une diminution certaine si l'Egypte continue ses efforts d'industrialisation du coton sur place (déjà 38 % de la production totale sont consommés en moyenne par l'industrie nationale). Cette tendance dépendra évidemment aussi de l'évolution internationale vers une éventuelle libéralisation supplémentaire des importations de textiles dans les pays développés (déjà les accords passés, prévoyant une augmentation de 6 % par an en moyenne des exportations textiles des pays sous développés vers les pays développés, sont considérés comme un facteur de contraction du commerce de coton brut)(2),

Disons enfin, à propos de l'Egypte, que son surplus exportable (en coton brut) pourrait, de toute façon, assez rapidement chercher à s'orienter vers l'Europe et les autres pays capitalistes développés si la détérioration des relations avec les pays socialistes se poursuivait et, aussi, en fonction de la recherche intense de devises "fortes" par ce pays dans le cadre de sa nouvelle politique économique (les pays socialistes absorbent actuellement environ 50 % des exportations égyptiennes de coton).

En Syrie, le développement de la culture du coton a connu un développement très important depuis 1950 (78 000 ha cultivés à cette date et 217 400 ha en 1971), mais il semble là aussi qu'elle plafonne ou même tend à décroître (205 000 ha en 1974-75, 208 000 ha en 1975-76, 197 000 ha en 1976-77). Cette tendance serait due au développement de la culture de blé, de betteraves etc... Quant au surplus exportable, il aurait aussi la tendance à baisser avec le développement des industries textiles (3). Les autorités syriennes espèrent pouvoir traiter sur place 75 % du coton produit dans le pays en 1980 (4)

(1) Middle East and North Africa (MENA), Europa Publications, 1976-77.

(2) "CERES", voir note 2.

(3) Voir aussi tableau n° 6.

(4) M.E.N.A., voir note n° 7.

Le Soudan semble s'orienter vers un effort accru en faveur de la production et des exportations du coton. Selon certaines informations, on y compterait sur une production de 1,35 million de tonnes en 1985 et de 3,1 millions de tonnes pour l'an 2000 (1). En même temps, de très nombreux projets d'industries textiles y voient le jour. Toujours est-il que, selon d'autres informations, la concurrence subie par le coton à longues fibres soudanais (voir le cas de l'Egypte) conduirait à une diminution des superficies cultivées à Gezira d'environ 30 % (2).

La production du coton (fait relativement récent) en Turquie s'est développée très rapidement (200 000 tonnes en 1960, 475 000 tonnes en 1975), ainsi que les exportations qui sont comptées parmi les plus "rentables" du pays. On ne possède pas d'informations sur les projets pour la décennie à venir, mais on peut constater une tendance vers la diminution des surfaces cultivées qui n'est pas totalement compensée par la hausse (importante) des rendements (tableau 60, tome 2). D'autre part, la Turquie occupe déjà un rang important parmi les pays consommateurs-transformateurs de coton (3). Tout semble donc indiquer que l'on ne pourrait pas prévoir des augmentations importantes de la production et des surplus exportables.

En Grèce enfin, les informations encore non officielles sur le plan 1976-80 indiquent une tendance à l'augmentation de la production de coton (450 000 tonnes en 1980 contre 364 000 en 1975) grâce à une augmentation des surfaces cultivées (180 000 ha en 1980 contre 135 000 ha en 1975) et une légère amélioration des rendements déjà élevés (2 500 kg/ha espérés en 1980 contre 2 350 kg/ha en 1975). Le développement très rapide des industries cotonnières (voir tableau 61, tome 2) semble indiquer cependant une tendance vers la stagnation ou la diminution du surplus exportable en coton brut.

(1) "L'économiste arabe" 15/08/77.

(2) Voir note 10.

(3) Elle consomme 1,4 million de balles de coton brut en 1975-76 (Chine 12,4, URSS 8,7, Etats-Unis 7,3, Inde 6, Japon 3,2, Pakistan 2,1, Brésil 1,9...), "Le Monde" 7/10/1977.

Tableau 105 : Classification dans le monde 1975 - Coton

Pays	Dans la production	Dans les exportations*	Dans les importations*
Turquie	7ème	3ème	-
Egypte	8ème	2ème	-
Soudan	9ème	6ème	-
Iran	12ème	11ème	-
Syrie	13ème	4ème	-
Grèce	-	16ème	-
France	-	-	3ème
Italie	-	-	4ème
Yougoslavie	-	-	7ème
Portugal	-	-	9ème
Espagne	-	-	10ème

* Seuls pays à économie de marché.

Sources : FAO, Annuaire de la production, 1975
 ONU, Annuaire du Commerce International, 1975.

2. Le Tabac

2.0. La production

La culture du tabac en Méditerranée est essentiellement concentrée au Nord de la région (tabl. 59 Tome 2), surtout en Turquie, en Grèce et en Yougoslavie et bien moins en Espagne. La France et l'Italie ont des productions non négligeables et en forte croissance (par rapport à la moyenne mondiale 1963-73), sûrement favorisée par l'organisation de l'économie du tabac au sein de la CEE (1).

Les autres pays de la région ont des productions relativement faibles (Liban, Syrie, Iran, Irak) ou nulles. Cependant, en règle générale, la production du tabac a connu pendant la période une croissance moyenne supérieure à la croissance mondiale. Outre les pays membres de la CEE, ont connu une forte croissance, la Turquie et la Yougoslavie, le Liban, la Syrie et le Yémen, ainsi que le Maroc et la Tunisie. Actuellement, la Turquie est le 6ème producteur mondial de tabac brut et la Grèce le 9ème (2).

2.1. Les échanges internationaux

Du point de vue du commerce du tabac, seules la Grèce, la Turquie, la Yougoslavie et le Liban (ainsi que l'Italie) sont excédentaires, tous les autres pays étant importateurs nets. Dans le commerce mondial (1974), la Turquie est le deuxième pays exportateur, la Grèce le troisième, l'Italie le septième et la Yougoslavie le douzième (3). L'Espagne, à la même date, était le sixième importateur mondial, l'Italie le neuvième, la France le dixième, l'Egypte le dix septième et l'Algérie le dix neuvième.

La croissance des exportations était, pour la période 1966-73, particulièrement forte en France et en Italie, ainsi qu'en Turquie.

Par contre, les autres grands producteurs (Grèce et Yougoslavie) ont connu une stagnation ou une tendance à la baisse de leurs exportations en volume. La croissance de la valeur des exportations a été aussi relativement faible dans toute la région, surtout chez les grands producteurs déjà mentionnés, plus faible en tout cas que la croissance mondiale.

L'orientation des exportations des grands producteurs de tabac méditerranéens était, pendant les années récentes, relativement très diversifiée. Les exportations grecques de tabac brut en 1974 se dirigeaient, pour environ 40 %, vers la CEE, environ 15 % vers les Etats-Unis, environ 12 % vers le Japon, le reste allant vers les pays socialistes et quelques pays méditerranéens (Espagne, Egypte). Moins de 30 % des exportations turques de tabac brut allaient vers la CEE, environ 40 % vers les Etats-Unis, le reste étant aussi ventilé en Europe de l'Est et ailleurs. Enfin, les exportations yougoslaves se dirigeaient pour un peu plus de 10 % vers la CEE, 30 % vers les Etats-Unis, le reste étant également ventilé vers le reste du monde (4).

-
1. Voir "Le tabac - Situation et perspectives" in Nouvelles de la Politique Agricole Commune, Juin 1976.
 2. Voir FAO : Annuaire de la production, 1976.
 3. Commerce des seuls pays "à économie de marché", ONU : Annuaire du Commerce International, 1975.
 4. Commerce des seuls pays "à économie de marché", ONU : Annuaire du Commerce International, 1975.

2.2. Les perspectives

Nous ne possédons pas d'indications chiffrées et comparables sur les projets et perspectives de la culture et du commerce international du tabac concernant les 3-4 pays méditerranéens les plus importants à cet égard. Sur un plan général, on peut observer que l'importance relative du tabac, aussi bien dans la production globale que dans le commerce extérieur, est déjà en déclin dans tous les pays mentionnés (Turquie, Grèce, Yougoslavie, Espagne, etc...). La croissance récente de l'industrie transformatrice (voir par exemple tableau n° 62, Tome II) ne semble pas être appelée à se poursuivre, d'autant moins qu'aucun de ces pays n'est exportateur significatif de produits manufacturés du tabac.

Quant aux exportations de tabac brut, leur sort futur dépendra évidemment de l'évolution du marché mondial et de l'évolution de la production dans les différents pays consommateurs de produits manufacturés du tabac. L'incertitude à cet égard semble être assez considérable (campagnes anti-tabac dans les pays développés, tentatives vers des produits synthétiques ou de substitution, développement de la production du tabac pour la consommation interne dans de nombreux pays, y compris les pays méditerranéens, etc... (1).

D'autre part, l'évolution des rapports internationaux de chaque pays pourra avoir une influence décisive. Ainsi, l'adhésion éventuelle de la Grèce à la CEE ne manquerait de produire, à l'état actuel des choses, un effet stimulant sur la production et les exportations grecques de tabac, comme cela s'est passé avec la France et l'Italie, et sous conditions de certains réajustements dans la structure des variétés produites et qui est en train par exemple de se produire en faveur des tabacs "Burley" (2). Ce n'est que dans une telle perspective que l'on peut comprendre les informations, pas encore officielles, sur le plan 1976-80 de la Grèce, qui laissent prévoir une augmentation de la production à 140 000 tonnes en 1980 (117 000 en 1975), obtenue grâce à une augmentation des surfaces (110 000 ha en 1980 contre 98 000 ha en 1975) et des rendements (1 300 kg/ha prévus en 1980 contre 1 190 kg/ha en 1975).

(1) Voir aussi FAO : Rapport et perspectives sur les produits, 1976-77.

(2) Voir "Tobacco situation", US Department of Agriculture, December 1976. La production de cette variété passe de 18 millions de pounds en 1965-69 à 33 en 1976, alors que celle du tabac oriental semble stagner.

Communautés européennes — Commission

Situation de l'agriculture et de l'approvisionnement alimentaire dans certains pays arabes et méditerranéens et leur développement prévisible

I. Tendances et perspectives par zone et par produit

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

1979 — 328 p. — 21 x 29,7 cm

Série Informations sur l'agriculture — 1979 — 63

FR

ISBN 92-825-1334-3

N° de catalogue : CB-NA-79-063-FR-C

BFR 175	DKR 31,50	DM 11	FF 25,50
LIT 4900	HFL 12,90	UKL 2.70	USD 6.00

Le rapport se présente en deux volumes, le premier présentant les tendances et perspectives agro-alimentaires par zone et par produit (n° 63), le second est constitué par les annexes méthodologiques et statistiques (n° 64).

L'étude concerne un ensemble de pays méditerranéens et arabes (au total 28 pays) analysés durant la période allant de 1961-65 à 1975. Elle est composée de trois parties.

La première partie procède à une analyse du rôle de l'agriculture et du secteur agro-alimentaire dans le développement des pays méditerranéens.

La deuxième partie est une présentation par zone et par pays du développement de l'agriculture au sein de la Méditerranée. Deux zones sont analysées séparément, la zone Nord comprenant sept pays (la France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Portugal, la Turquie et la Yougoslavie), la zone Sud comprend les pays de la Méditerranée Sud ainsi que les pays arabes non méditerranéens (Soudan, Somalie et Mauritanie).

La troisième partie procède à une analyse des situations actuelles, des tendances et des perspectives par produits. Les produits ont été regroupés en cinq catégories: les céréales, la viande et les produits laitiers, les fruits et légumes, les produits agro-industriels et enfin les autres produits avec principalement le coton et le tabac. Pour ces différentes catégories de produits, l'analyse concerne la demande, l'offre, les bilans d'approvisionnement, ainsi que les échanges euro-méditerranéens dans le contexte mondial; elle porte sur la période allant de 1961-65 à 1971-75 et sur les perspectives 1980-85.

Cette étude est uniquement publiée en langue française

Informations sur l'Agriculture

		Date	Langues
N° 1	Crédits à l'agriculture I. France, Belgique, G.D. de Luxembourg	Février 1976	F
N° 2	Crédits à l'agriculture II. République Fédérale d'Allemagne	Février 1976	D
N° 3	Crédits à l'agriculture III. Italie	Février 1976	F I
N° 4	Crédits à l'agriculture IV. Pays-Bas	Février 1976	E N
N° 5	Carte de la durée de la période de végétation dans les Etats mem- bres de la Communauté	Mars 1976	F D
N° 6	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin – Données technico-économiques de base – Schwäbisch-baye- risches Hügelland (R.F. d'Allemagne)	Mars 1976	D
N° 7	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin – Données technico-économiques de base – South-East Leinster (Irlande), West Cambridgeshire (Royaume-Uni), Fünen (Danemark)	Mars 1976	E
N° 8	Dispositions en matière de zootechnie bovine	Mars 1976	F
N° 9	Formes de coopération dans le secteur de la pêche – Danemark, Irlande, Royaume-Uni	Avril 1976	E
N° 10	Les marchés du lait et de la viande bovine de la Communauté – Approche régionale pour la recherche d'un équilibre	Juin 1976	D E
N° 11	La contribution des "Comunità montane" au développement de l'agriculture de montagne en Italie	Juillet 1976	I
N° 12	Les "Enti di sviluppo agricolo" en Italie et la réforme des structures – Problèmes et perspectives d'adaptation	Juillet 1976	I
N° 13	Marchés de citrons frais et de jus de citron dans la Communauté européenne	Juillet 1976	F E
N° 14	Les résidus de pesticides dans le tabac et les produits de tabac I. Rapport général	Juillet 1976	F E
N° 15	Teneur en eau de volailles congelées ou surgelées – Examen de méthodes de dosage	Juillet 1976	F E
N° 16	Méthodes de détection des virus de certaines maladies des produits d'origine animale	Août 1976	E
N° 17	Vaccins vétérinaires – Analyse comparative des législations des Etats membres pour trois importantes épizooties	Août 1976	E

		Date	Langues
N° 18	Evolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté I. Blé, céréales fourragères – Résumé	Août 1976	D F
N° 19	Evolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles et ses conséquences pour la Communauté II. Viande bovine, viande ovine, produits laitiers	Septembre 1976	D F
N° 20	Formes de collaboration entre exploitations agricoles dans les nouveaux Etats membres	Septembre 1976	E
N° 21	Critères objectifs pour l'appréciation de la qualité bactériologique et organoleptique du lait de consommation	Septembre 1976	E
N° 22	Problème d'hygiène en rapport avec le refroidissement de carcasses de volaille	Octobre 1976	E
N° 23	Les résidus de pesticides dans le tabac et les produits de tabac II. Substances phytosanitaires employées – Législations – Méthodes d'analyse	Octobre 1976	F E
N° 24	Modalités pratiques d'application des méthodes de lutte intégrée	Novembre 1976	F
N° 25	Les problèmes forestiers et leurs incidences sur l'environnement dans les Etats membres des C.E. I. Résultats et recommandations	Novembre 1976	D F E
N° 26	Les résidus de pesticides dans le tabac et les produits de tabac III. Résidus de pesticides trouvés dans le tabac – Aspects toxicologiques des résidus dans le tabac	Novembre 1976	F E
N° 27	La commercialisation des fruits et légumes importés dans la C.E.	Février 1977	F
N° 28	Crédits à l'agriculture dans les Etats membres de la C.E. – Une analyse comparative	Février 1977	F E
N° 29	Les frais de première transformation et de conditionnement du tabac brut produit dans la Communauté	Mars 1977	I F
N° 30	Examen de l'étourdissement avant l'abattage pratique dans la Communauté Européenne	Mars 1977	D E
N° 31	Les problèmes forestiers et leurs incidences sur l'environnement dans les Etats membres des C.E. II. Ouverture de la forêt au public à des fins récréatives.	Mai 1977	D
N° 32	Les problèmes forestiers et leurs incidences sur l'environnement dans les Etats membres des C.E. III. Problèmes de la mécanisation des travaux de boisement et de récolte en forêt	Mai 1977	D
N° 33	Les problèmes forestiers et leurs incidences sur l'environnement dans les Etats membres des C.E. IV. Aides nationales propres à encourager des mesures en faveur de la forêt privée	Mai 1977	D

		Date	Langues
N° 34	Les problèmes forestiers et leurs incidences sur l'environnement dans les Etats membres des C.E. V. Systèmes d'imposition et charges fiscales supportées par la forêt privée	Mai 1977	D
N° 35	Prévisions concernant le secteur agricole — Prévision de l'évolution des structures agricoles et des facteurs de production dans l'agriculture communautaire I. Bases théoriques et analyse des enquêtes réalisées	Juin 1977	D
N° 36	L'évolution prévisible de l'approvisionnement international en produits agricoles, et ses conséquences pour la Communauté III. Huiles et graisses, aliments azotés pour animaux	Juillet 1977	D F (1)
N° 37	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture — élevage bovin — Données technico-économiques de base Région du Bassin de Rennes (France)	Août 1977	F
N° 38	Détermination de la teneur en viande maigre des carcasses de porc à l'aide de l'appareil danois KSA — (Kød-Spæk-Apparat)	Août 1977	D
N° 39	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture — élevage bovin — Données technico-économiques de base Région Volvestre (France)	Août 1977	F
N° 40	Influence sur la santé des diverses matières grasses contenues dans les denrées alimentaires	Décembre 1977	E F
N° 41	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture — élevage bovin — Données technico-économiques de base Région East-Aberdeenshire (Ecosse)	Décembre 1977	E
N° 42	Teneur en eau de volailles congelées ou surgelées — Examen de méthodes de dosage: dindes	Février 1978	F E
N° 43	Un modèle de prévision et de simulation concernant le marché des céréales de la Communauté Partie I: Bases, conception du modèle et quantification des facteurs de l'offre et de la formation des prix Volume I : Bases théoriques et conception	Mai 1978	D
N° 44	Un modèle de prévision et de simulation concernant le marché des céréales de la Communauté Partie I : Bases, conception du modèle et quantification des facteurs de l'offre et de la formation des prix Volume II : Evolution et facteurs de l'offre et des prix des céréales à la production	Mai 1978	D
N° 45	Production, consommation et commerce des céréales et de la viande en Europe de l'Est Volume I : Texte	Mai 1978	D E
N° 46	Production, consommation et commerce des céréales et de la viande en Europe de l'Est Volume II : Tableaux	Mai 1978	D E
N° 47	L'épandage des effluents d'élevage sur les sols agricoles dans la CE I. Bases scientifiques pour une limitation des épandages et critères pour des dispositions réglementaires	Juillet 1978	F N E

		Date	Langues
N° 48	L'épandage des effluents d'élevage sur les sols agricoles dans la CE II. Typologie des régions où l'élevage intensif est particulièrement développé. A. Rapport	Août 1978	D
N° 48	Cartes		
N° 49	L'épandage des effluents d'élevage sur les sols agricoles dans la CE II. Typologie des régions où l'élevage intensif est particulièrement développé. B. Données Statistiques : Données de base régionales et coefficients	Août 1978	D
N° 50	L'épandage des effluents d'élevage sur les sols agricoles dans la CE II. Typologie des régions où l'élevage intensif est particulièrement développé. C. Données Statistiques : Concentration régionale de l'élevage	Août 1978	D
N° 51	L'épandage des effluents d'élevage sur les sols agricoles dans la CE III. Résumé et conclusions	Septembre 1978	F NL E D
N° 52	Situation et évolution structurelle et socio-économique des régions agricoles de la Communauté I. Rapport	Octobre 1978	F
N° 53	Situation et évolution structurelle et socio-économique des régions agricoles de la Communauté II. Annexes méthodologiques et données statistiques par grandes régions	Octobre 1978	F
N° 54	Situation et évolution structurelle et socio-économique des régions agricoles de la Communauté III. Données statistiques utilisées pour les 376 circonscriptions analysées	Octobre 1978	F
N° 55	Possibilités et contraintes de commercialisation de fruits et légumes répondant à des critères de qualité définie	Octobre 1978	F
N° 56	Système de codification des matériels forestiers de reproduction A. Texte	Décembre 1978	D F(1)
N° 57	Système de codification des matériels forestiers de reproduction B. Catalogues de base	Décembre 1978	D
N° 58	Système de codification des matériels forestiers de reproduction C. Catalogue peuplier, Inventaire des provenances, catalogue des qualités, liste des essences	Décembre 1978	D
N° 59	Les marges brutes des produits agricoles dans les régions italiennes	Décembre 1978	I F (1)
N° 60	Critères supplémentaires de qualité pour les poulets et les œufs	Décembre 1978	F

(1) En préparation.

		Date	Langues
N° 61	Microbiologie et durée de conservation des carcasses de volailles réfrigérées	Décembre 1978	E
N° 62	Conséquences écologiques de l'abandon de terres cultivées	Janvier 1979	D F(1) E(1)
N° 63	Situation de l'agriculture et de l'approvisionnement alimentaire dans certains pays arabes et méditerranéens et leur développement prévisible I. Tendances et perspectives par zone et par produit	Juin 1979	F

(1) En préparation

**Salgs- og abonnementskontorer · Vertriebsbüros · Sales Offices
Bureaux de vente · Uffici di vendita · Verkoopkantoren**

Belgique - België

Moniteur belge — Belgisch Staatsblad
Rue de Louvain 40-42 —
Leuvensestraat 40-42
1000 Bruxelles — 1000 Brussel
Tél. 512 00 26
CCP 000-2005502-27
Postrekening 000-2005502-27

Sous-dépôts — Agentschappen:

Librairie européenne — Europese
Boekhandel
Rue de la Loi 244 — Wetstraat 244
1040 Bruxelles — 1040 Brussel

CREDOC

Rue de la Montagne 34 - Bte 11 —
Bergstraat 34 - Bus 11
1000 Bruxelles — 1000 Brussel

Danmark

J.H. Schultz — Boghandel

Møntergade 19
1116 København K
Tlf. (01) 14 11 95
Girokonto 200 1195

Underagentur:

Europa Bøger
Gammel Torv 6
Postbox 137
1004 København K
Tlf. (01) 14 54 32

BR Deutschland

Verlag Bundesanzeiger

Breite Straße — Postfach 10 80 06
5000 Köln 1
Tel. (0221) 21 03 48
(Fernschreiber: Anzeiger Bonn
8 882 595)
Postscheckkonto 834 00 Köln

France

*Service de vente en France des publica-
tions des Communautés européennes*

Journal officiel
26, rue Desaix
75732 Paris Cedex 15
Tél. (1) 578 61 39 — CCP Paris 23-96

Sous-agent

D.E.P.P. — Maison de l'Europe
37, rue des Francs-Bourgeois
75004 Paris
Tél.: 887 96 50

Ireland

Government Publications

Sales Office
G.P.O. Arcade
Dublin 1

or by post from

Stationery Office

Beggar's Bush
Dublin 4
Tel. 68 84 33

Italia

Libreria dello Stato

Piazza G. Verdi 10
00198 Roma — Tel. (6) 8508
Telex 62008
CCP 1/2640

Agenzia

Via XX Settembre
(Palazzo Ministero del tesoro)
00187 Roma

**Grand-Duché
de Luxembourg**

*Office des publications officielles
des Communautés européennes*

5, rue du Commerce
Boîte postale 1003 — Luxembourg
Tél. 49 00 81 — CCP 19190-81
Compte courant bancaire:
BIL 8-109/6003/300

Nederland

Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf

Christoffel Plantijnstraat, 's-Gravenhage
Tel. (070) 62 45 51
Postgiro 42 53 00

United Kingdom

H.M. Stationery Office

P.O. Box 569
London SE1 9NH
Tel. (01) 928 69 77, ext. 365
National Giro Account 582-1002

United States of America

*European Community Information
Service*

2100 M Street, N.W.
Suite 707
Washington, D.C. 20 037
Tel. (202) 862 95 00

Schweiz - Suisse - Svizzera

Librairie Payot

6, rue Grenus
1211 Genève
Tél. 31 89 50
CCP 12-236 Genève

Sverige

Librairie C.E. Fritze

2, Fredsgatan
Stockholm 16
Postgiro 193, Bankgiro 73/4015

España

Librería Mundi-Prensa

Castelló 37
Madrid 1
Tel. 275 46 55

Andre lande · Andere Länder · Other countries · Autres pays · Altri paesi · Andere landen

Kontoret for De europæiske Fællesskabers officielle Publikationer · Amt für amtliche Veröffentlichungen der Europäischen Gemeinschaften · Office for Official Publications of the European Communities · Office des publications officielles des Communautés européennes · Ufficio delle pubblicazioni ufficiali delle Comunità europee · Bureau voor officiële publikaties der Europese Gemeenschappen

Luxembourg 5, rue du Commerce Boîte postale 1003 Tél 49 00 81 · CCP 19 190-81 Compte courant bancaire BIL 8-109/6003/300

BFR 175 DKR 31,50 DM 11 FF 25,50 LIT 4900 HFL 12,90 UKL 2.70 USD 6



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

ISBN: 92-825-1334-3

Boîte postale 1003 – Luxembourg

N° de catalogue: CB-NA-79-063-FR-C